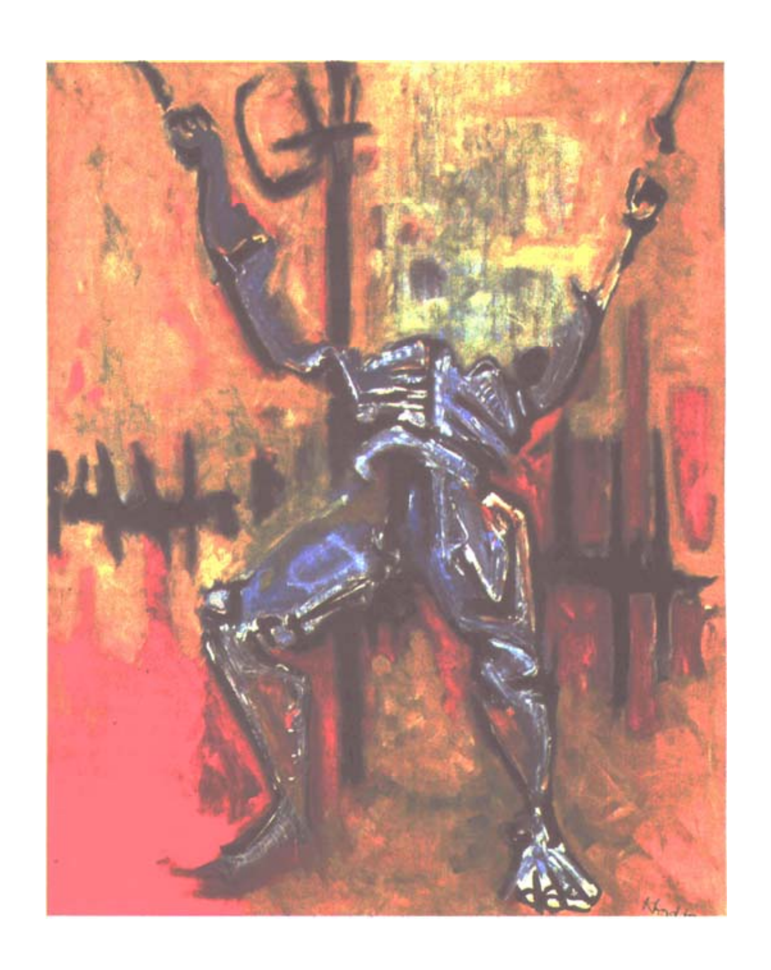
L'Algérie en murmure

Un cahier sur la torture

Moussa Aït-Embarek



Préface de Me Abdennour Ali-Yahia

HOGGAR

L'Algérie en murmure

Un cahier sur la torture

Moussa Aït-Embarek

Préface de Me Abdennour Ali-Yahia

HOGGAR

Illustration de la couverture

La Torture, par Mohamed Khadda.

www.hoggar.org
info@hoggar.org

ISBN 2-940130-02-7

بسم الله الرحمن الرحيم

"وكفى بالله شهيدا"

“Qu'il suffise à Allah d'être témoin.”

Coran IV:79

“La torture est un crime qui déshonore toute la communauté algérienne si elle ne se dresse pas comme un seul homme [pour la dénoncer].”

Me Abdennour Ali-Yahia

A tous les torturés de l'Algérie indépendante

et à la mémoire de

Toufik Mohamed Abdelmalek

et

Nour-Eddine

Table des matières

Ils ont dit… à propos du livre

Le pouvoir algérien tolère et cautionne l'usage de la torture, et ne prend aucune mesure pour l'enrayer et condamner les tortionnaires. […] La torture n'est en Algérie ni un problème national, ni un problème politique, du fait qu'elle n'a suscité aucune réflexion, et n'a provoqué aucun débat dans la presse, qui est restée non seulement silencieuse, mais souvent complaisante avec le pouvoir.

(Extrait de la préface)

Me Abdennour Ali-Yahia,
Président-fondateur de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme.

Le but que croit se proposer un homme qui torture un autre homme est de le faire parler, d'obtenir ses aveux, de savoir sa vérité ; or ce qu'il veut vraiment, c'est ne savoir surtout pas la parole, la foi, la vérité de cet autre. Le cahier proposé par Moussa Aït-Embarek le fait clairement entendre.

Pierre Guillard, Écrivain.
Auteur de *Ce Fleuve qui nous sépare*, Loysel 1994.

L'Algérie qui a suscité tant d'espoir dans le monde est aujourd'hui le pays où l'on torture le plus, où l'on commet le plus d'exécutions sommaires. Ce cahier sur la torture devait être écrit pour éclairer l'opinion sur le caractère criminel de la junte d'Alger.

Me Jacques Vergès, Avocat à la Cour.
Auteur de *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, Albin Michel 1993.

Tout homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition. La fraternité n'est pas seulement un commandement d'ordre moral. Elle est aussi et surtout une communion substantielle. C'est pourquoi si la victime de la torture est déchirée dans sa chair et dans son âme, son bourreau, quant à lui, s'exclut de l'espèce humaine.

Pierre Rossi, Écrivain.
Secrétaire Général de l'Organisation Européenne pour les Droits de l'Homme.

Il reste maintenant à faire que ces témoignages, sans lesquels aucune compréhension de la situation algérienne n'est possible, trouvent un large écho dans les médias européens. Il en va de la crédibilité de ces médias.

François Burgat,
Chercheur au C.N.R.S. (IREMAM).
Auteur de *L'Islamisme en face*, La Découverte 1995.

Les plaintes murmurées par les suppliciés, dans le secret des caves, finissent toujours par couvrir le vacarme des tortionnaires. Puisse ce livre y contribuer et finir par dissiper l'écran de fumée qui aveugle tant de nos contemporains.

Ahmed Manai, Écrivain.
Auteur de *Supplice tunisien*, La Découverte 1995.

Présentation

La torture est réapparue en force en Algérie ces quatre dernières années. Plusieurs rapports, émanant de sources indépendantes, font état de nombreux témoignages accablants, relatant des actes de torture qui défient l'imagination. Mais en sus de rendre publics ces témoignages et de sensibiliser l'opinion, il est indispensable d'analyser le phénomène de la torture, afin de comprendre les conditions qui le rendent possible, de cerner les mécanismes qui l'entretiennent.

Comprendre le phénomène de la torture, qui n'est pas un fait contingent et isolé, n'est pas possible sans une approche globale qui couvre les diverses manifestations de la torture, sa dialectique, ses méthodes, les moyens techniques employés pour sa mise en œuvre, ainsi que ses liens avec l'état politique, économique et social de la société, et sa situation dans le contexte historique et international.

C'est ce cheminement que nous propose le Dr Moussa Aït-Embarek, physicien, et étudiant en philosophie, qui a empreint ce travail d'une sensibilité algérienne. Le lecteur constatera par ailleurs le soin pris par l'auteur pour ne pas entacher son analyse d'émotivité, difficile à éviter lorsqu'on aborde un tel sujet.

Cet ouvrage apporte un éclairage utile pour la lutte contre le fléau politique qu'est la torture, aussi bien en Algérie qu'ailleurs, car les schémas présentés sont, dans une large mesure, transposables.

Hoggar,
Genève, décembre 1995.

Avertissement

Dans sa préface, qui situe la torture dans une représentation globale des violations des droits de l'homme ainsi que dans le contexte de l'actualité et des perspectives politiques en Algérie, Me Ali-Yahia indique que la torture n'est "ni un problème national, ni un problème politique, du fait qu'elle n'a suscité aucune réflexion, et n'a provoqué aucun débat dans la presse, qui est restée non seulement silencieuse mais souvent complaisante avec le pouvoir."

C'est cette constatation, faite il y a près de trois ans, qui a fondé ce travail. Ce qui a soutenu cette entreprise, c'est la foi en l'idée que les murmures des suppliciés peuvent ébrécher cette muraille, que votre parole – honorable lecteur ou lectrice – peut faire disjoncter les gégènes.

Ce cahier, composé par intermittence durant ces trente derniers mois, rassemble des témoignages, une sélection de réflexions, et un recueil de documents et textes sur la pratique de la torture en cours en Algérie.

Malgré nos efforts, certaines sections de ce cahier pourraient présenter quelque manque d'homogénéité de ton, dû à la discontinuité dans le travail, à telles contraintes qu'il est inutile d'évoquer, et, pour parler franchement, à nos états d'esprit fluctuants. Il est impossible de traiter du phénomène de la torture sans traverser des phases d'épuisement émotionnel, de découragement et de confusion. La structure logique organisant la matière de ce cahier est quant à elle unifiée ; elle est exposée dans l'introduction.

Un arbitrage éditorial a suggéré que les témoignages soient transposés du chapitre I en annexe, pour éviter qu'ils ne fassent écran émotionnel à la lecture du cahier. Cet arbitrage n'a pas été pris en compte, d'abord pour une raison éthique : le témoignage sur une douleur humaine qui se continue encore aujourd'hui ne peut être l'accessoire d'une élaboration intellectuelle. Ensuite, nous devons reconnaître que toute analyse de la torture, aussi instructive soit-elle, reste limitée et réductrice, puisque la douleur des victimes est irréductible et transcendante. Le lecteur ou la lectrice qui ne partagent pas cet avis peuvent sans inconvénient différer la lecture de la partie anxiogène.

Cet ouvrage est le produit d'un effort collectif. Les traductions des témoignages ont été faites par plusieurs sœurs et frères dont la liste des noms leur serait peut-être embarrassante. En matière de documentation et/ou de rédaction, les contributions de Mme Michèle Messaoudi, du Dr Kamal Bechkoum, du Dr Abdellatif Charafi et du Pr Mohamed Lazzouni ont été substantielles. Les commentaires de Mme Rabha Attaf et de M. Pierre Guillard sur le manuscrit ont beaucoup contribué à l'amélioration du texte. Leur aide nous a été précieuse. Le Dr Abbas Aroua doit être remercié tout particulièrement pour ses contributions et ses critiques constructives, ainsi que pour son appui aussi bien technique que moral à toutes les étapes de la production du manuscrit.

Moussa Aït-Embarek,
Le 12 octobre 1995.

Préface

L'Algérie n'a pas encore trouvé son équilibre entre son passé et son avenir, entre son histoire et sa modernité. Elle connaît une crise de société et une crise du pouvoir, et court – avec la faillite économique qui est à la mesure de l'échec politique – deux dangers :

– L'aggravation du pourrissement de la vie politique avec pour conséquence un coût élevé en vies humaines, un coût économique, financier et social très important ;

– Le cheminement vers la guerre civile si la plate-forme du Contrat national, qui dégage une solution globale et pacifique de sortie de la crise, n’est pas prise en considération par le pouvoir en place.

Le combat pour la démocratie et celui pour la promotion des droits de l'homme sont indissociables. Ils sont liés pour le meilleur et pour le pire.

Quel est donc le constat ?

Les indépendances des pays du tiers monde ont engendré en général des dirigeants qui ont confondu État, Nation et Société, socialisme et capitalisme d’État, socialisme national et national-socialisme, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et droits des États à disposer de leurs peuples.

De nombreux régimes politiques des pays du pourtour de la Méditerranée et du Maghreb ont anesthésié la volonté populaire, étouffé toute vie politique, supprimé les libertés, confisqué le pouvoir, mis entre parenthèses la démocratie et bafoué les droits de l'homme au nom des impératifs économiques. Les constats dressés dans de nombreux pays, particulièrement en Amérique latine, en Europe de l’Est et en Afrique, où plusieurs dictatures se sont effondrées et ont ouvert la voie à un processus démocratique, prouvent que toute politique économique imposée par le sommet, et privée de l'adhésion populaire, conduit à la récession économique, à l'inflation galopante, à la corruption, à un endettement extérieur massif, et mène les pays à la faillite et à l'explosion sociale. Une des principales raisons de ces échecs est due au fait que ces pays ont oublié que la démocratie et les droits de l'homme sont les meilleurs facteurs du développement, que l’homme a été et demeure le problème fondamental et le moteur central de toute activité économique.

Des questions passionnantes se posent à propos de la démocratie. Le sous-développement est-il compatible avec la liberté ou bien sécrète-t-il nécessairement l'autoritarisme et le totalitarisme ? Existe-t-il un lien entre bien-être et démocratie ? Est-il inévitable qu’un pays en voie de développement dégénère en État policier ? La démocratie est-elle donc un luxe que les pays sous-développés ne peuvent se payer ? La Trilatérale n’a-t-elle pas déclaré que la démocratie est un idéal au-dessus des possibilités des pays du tiers monde ?

L'Algérie placée à la croisée des chemins pouvait donner au monde et particulièrement aux pays du tiers monde, notamment du monde arabe, deux exemples, grâce aux élections législatives du 26 décembre 1991 :

– Celui de la réussite du processus démocratique, basé sur le libre choix du peuple et sur l'alternance, qui apporterait la preuve que la démocratie n'est pas un luxe que les pays du tiers monde ne peuvent se payer ;

– Celui de la cohabitation entre la légitimité, que le suffrage universel peut seul donner, et la légalité constitutionnelle garantie par le Président de la République.

Pour paraphraser un homme politique célèbre : tous voyaient venir la démocratie en Algérie, mais tous ne la jugeaient pas de la même manière. Certains la considéraient comme arrivée au point de non-retour, alors que d'autres la jugeaient comme un accident de l'histoire, donc susceptible d'être bloquée.

La première violence en Algérie a été l'annulation du processus électoral, le coup d'État du 11 janvier 1992, qui ont fait d'une pierre deux coups : tenter d'éliminer le Front Islamique du Salut (FIS) et mettre fin au processus démocratique qui devait aboutir à la remise en cause du système politique en place qui détenait le pouvoir.

Lorsqu'un peuple peut s'exprimer librement et décider par son vote de son destin, il n'utilise pas la violence. Un pouvoir qui ne respecte pas la volonté populaire exprimée par la voie des urnes, et l'alternance, qui est la base de la démocratie, affronte toujours de graves désordres politiques car il ne laisse comme alternative aux citoyens que l'opposition politique et l'opposition armée.

Un pouvoir qui n'est ni légal, ni légitime, ni démocrate, croit sauver chaque matin l'Algérie d'elle-même, parce qu'elle a fait de la liberté de vote "un mauvais usage". Nous revenons à la formule de Brecht : "Le pouvoir n'a plus confiance en le peuple, il faut changer le peuple". De son côté le peuple qui n'est immature, ni arriéré, ni irrationnel – mais un phare qui a montré la voie de la libération à de nombreux pays du tiers monde, à présent réduit par le pouvoir à une lampe qui ne peut plus éclairer sa propre maison – ne ratifie jamais la confiscation du pouvoir. Il n'a plus confiance en ce régime politique, et veut un changement de régime et non un changement dans le régime. Prendre les Algériens pour des mineurs qui ne savent pas voter et ont besoin de tuteurs, alors qu'ils sont adultes et responsables, est une grave erreur d'appréciation.

L'Algérie, après avoir vécu en octobre 1988 et en juin 1991 deux états de siège, connaît depuis le 9 février 1992 un état d'urgence qui ne fait pas au pays l'économie de violentes convulsions politiques et sociales, et favorise les violations graves, répétées et systématiques des droits de l'homme, y compris le droit à la vie.

L'état d'urgence du 9 février 1992 a autorisé la mise en place d'une politique répressive, permettant au pouvoir de fabriquer par milliers des lettres de cachet pour délits d'opinion, pour interner dans les camps de concentration du Sahara – où à l'ombre la température avoisine les 50 °C – des Algériens dont des intellectuels diplômés de plusieurs universités de l'Occident, qui ne sont poursuivis ni pour délits, ni pour crimes, non pas par voie de justice mais par simples arrêtés administratifs, alors que le droit national et international édictent que personne ne peut être privé de sa liberté, si ce n'est par voie de justice.

L'actualité politique rappelle que le pouvoir tolère et cautionne l'usage de la torture, et ne prend aucune mesure pour l'enrayer et condamner les tortionnaires. La torture est une pratique administrative courante, employée de manière systématique. Ceux qui la justifient au nom de la raison d'État, ou d'une morale de l'efficacité, savent que l'approbation de cette pratique peut aller jusqu'aux conséquences les plus extrêmes, la mort.

La torture est devenue partie intégrante des interrogatoires qu'elle remplace ou accompagne. Elle est utilisée pour obtenir des renseignements, mais aussi en guise de châtiment ou par mesure d'intimidation. Les procès devant les Cours Spéciales de justice sont constellés de déclarations des accusés, parfois rapportées par la presse, soutenant que les "aveux" leur avaient été arrachés par des tortures. Les magistrats n'ordonnent pas d'expertises médicales, même si les prisonniers sont encore couverts d'ecchymoses, et même si les marques d'électrodes sont encore visibles sur leurs corps.

Les accusations, qui reposent sur les "aveux" faits sous la torture et rétractés devant les Cours de justice, auraient dû en droit entraîner la nullité de la procédure, surtout quand les preuves ont été apportées sur les conditions dans lesquelles ils avaient été arrachés. Les Cours Spéciales de justice ont donné la force probante à des aveux rétractés devant elles, et n'ont pas retenu dans les procès-verbaux d'audience les tortures subies.

La torture n'est en Algérie ni un problème national, ni un problème politique, du fait

qu'elle n'a suscité aucune réflexion, et n'a provoqué aucun débat dans la presse, qui est restée non seulement silencieuse, mais souvent complaisante avec le pouvoir. Les atteintes graves aux droits de l'homme doivent être rendues publiques, et bénéficier d'un maximum de publicité, car la répression se nourrit de silence.

Quand la peine de mort est un instrument de répression contre la violence politique, elle représente un acte cruel et barbare qui ravale l'État au rang de l'individu, qui ayant subi un dommage cherche à se venger. Elle doit être abolie.

La politique du "tout sécuritaire", à laquelle le pouvoir a consacré depuis trois ans tous ses efforts et d'énormes crédits, a été un échec, et aucun indice sérieux ne permet de croire qu'elle va s'améliorer dans un proche ou lointain avenir. On assiste à un système d'encadrement, de quadrillage et de contrôle de la population, avec ratissages, arrestations et enlèvements très nombreux de jeunes, suivis de nombreuses exécutions extrajudiciaires. Après des embuscades meurtrières et des attentats commis contre des militaires, des policiers, des civils par des groupes armés islamistes, qui légers et mobiles se fondent dans la nature, l'armée et les services de sécurité ratissent les lieux qui ont servi de théâtre aux opérations militaires, se font justice eux-mêmes, et exercent des représailles sur la population accusée de servir de sanctuaire à l'opposition armée. Dans ce conflit, la population est à la fois enjeu et moyen de lutte. D'un côté les groupes armés qui se sont dotés de moyens matériels et surtout psychologiques tentent de faire adhérer la population à leur cause, de l'autre côté le pouvoir tente lui aussi de la gagner à ses thèses. La comptabilité sinistre et macabre des exécutions sommaires, impossible à établir dans sa totalité, mais en progression géométrique depuis la rupture unilatérale des pourparlers par le pouvoir, fait néanmoins ressortir plus de quarante mille morts depuis trois ans.

Des milices organisées et des pouvoirs parallèles se substituent à l'autorité de l'Etat, et agissent en toute impunité. La mafia politico-financière issue du système politique agit dans le secret et l'impunité. Elle est soutenue par des forces importantes dans les rouages de l'État et a les moyens d'éliminer physiquement ses ennemis. Les cas du Président Mohamed Boudiaf et de Kasdi Merbah, ex-chef du gouvernement, sont, à ce sujet, très éloquents.

Un carnage, un massacre, un bain de sang, a eu lieu le 22 février 1995 à la prison de Serkadji à Alger. Le chiffre officiel avancé par le ministre de la Justice serait de cent morts. Une Commission de Sauvegarde des droits de l'homme, composée de personnalités indépendantes, doit se rendre à la prison de Serkadji pour voir et entendre les détenus témoins des faits, et rendre publique la substance de ce qu'elle aura vu et entendu.

Des voix doivent s'élever partout dans le monde pour condamner en Algérie, au nom de la conscience humaine et des valeurs universelles dont les droits de l'homme sont porteurs, les atteintes graves aux droits de l'homme. Il y a trop de malheurs en Algérie, trop de morts, trop de sang versé, trop de larmes, trop de veuves et d'orphelins, trop de destructions, trop de misère.

Il faut y mettre fin par le dialogue.

Après le discours du Président de l'Etat en date du 31 octobre 1994, qui a fermé la voie à toute solution politique de la crise, des responsables algériens, issus de tous les horizons politiques et sociaux du pays, ont décidé de se réunir à Rome, sans exclusion, pour chercher une issue à une situation qui semblait sans issue, une solution globale et pacifique à la crise. Rome a été une tribune exceptionnelle pour informer le monde entier, présent grâce à une centaine de chaînes de télévision, de radio, et de nombreux journalistes, sur la réalité de la crise algérienne.

L'analyse française de la crise algérienne était en général adoptée par les Etats de l'Union européenne, avec quelques réserves de la part de l'Espagne et de l'Italie qui ont des intérêts importants dans notre pays. Il fallait convaincre l'opinion occidentale, pour

que la décision de chaque pays européen soit autonome, et prise en fonction de la situation réelle que vit le pays.

Les gouvernements européens et l'Amérique, entre autres, sont persuadés que le pouvoir n'arrivera pas à éradiquer la violence politique. Ils ne peuvent pas engager des investissements tant que la paix civile n'est pas revenue. Ils ont remarqué que les divers prêts et l'argent dégagé par le rééchelonnement ne profitent pas au développement économique. C'est pourquoi ils soutiennent la plate-forme du Contrat national, favorable à une solution globale, politique, pacifique et négociée de la crise algérienne.

La plate-forme du Contrat national a réhabilité politiquement le Front Islamique du Salut, l'a réintégré dans la vie politique normale, et l'a intégré dans le pluralisme politique. Par sa densité et sa richesse, elle est l'alternative à la solution sécuritaire, le passage obligé de toute négociation en mesure de peser sur les événements et de les faire évoluer vers la paix civile. Elle crée une nouvelle dynamique pour relancer en Algérie le dialogue qui était dans l'impasse et apporte la preuve qu'il y a une politique de rechange à la politique du tout sécuritaire qui n'a fait qu'aggraver la crise.

Les trois questions principales qui ressortent de la plate-forme du Contrat national sont la fin progressive de la violence par le retour à la paix civile, l'organisation de la période de transition, et le retour à la souveraineté populaire exprimée par la voie des urnes. Elle définit clairement les droits et les devoirs de chacun et de tous, sur la base du multipartisme, de l'alternance au pouvoir, du respect de la Constitution et des droits de l'homme, du gouvernement de la majorité dans le respect des minorités politiques, du rejet de la violence pour prendre ou garder le pouvoir.

La violence se déchaîne, la fracture est profonde entre le pouvoir et les Algériens, la déchirure est large entre les Algériens, et l'Algérie ne peut être bien gouvernée dans un contexte de blocage politique, de récession économique et de tensions sociales. Le combat entre le pouvoir et les groupes armés, la violence qui entraîne toujours la contre-violence, avec des excès qui génèrent en contrepartie d'autres excès, ont atteint le paroxysme. Depuis février 1994, les exécutions sommaires se comptent chaque jour par dizaines.

La plate-forme du Contrat national ouvre la voie à la diminution puis à la fin de la violence en trois temps; dès la reprise du dialogue : d'abord mettre fin à l'assassinat de femmes, d'intellectuels, de journalistes, et à la destruction du patrimoine national par les groupes armés. Le pouvoir de son côté doit mettre fin aux représailles contre la population, aux exécutions sommaires, à la torture et aux arrestations arbitraires. Dans un deuxième temps cesser les meurtres de policiers, de jeunes du service national, de militaires qui ne sont pas engagés dans le combat, d'un côté et de l'autre, lever l'état d'urgence, libérer les prisonniers politiques, fermer les camps de concentration. Le combat doit se limiter, en attendant la trêve, aux deux protagonistes, l'armée et les services de sécurité d'un côté, les groupes armés de l'autre.

Le pouvoir recherche "la paix des braves" en tentant d'isoler la direction du FIS de sa base, de diviser ses branches politique et militaire, de les opposer pour les réduire les unes après les autres. Avant de lancer un appel à la trêve, le FIS doit réunir ses instances dirigeantes, ses cadres qui se trouvent en liberté, dans la clandestinité ou en exil, en prison ou dans les camps de concentration, pour se prononcer en toute liberté sur les conditions d'un retour à la paix civile.

La désignation d'une Commission Nationale composée de personnalités indépendantes est nécessaire pour enquêter et dévoiler les auteurs et les commanditaires de crimes commis contre les civils.

Tant que le dialogue global ne sera pas ouvert, l'Algérie sera en proie à des événements sanglants.

La période de transition doit être démocratique, conduite conjointement, sur un même pied d'égalité, par le pouvoir et les partis représentatifs. Les décisions importantes, qui engagent le présent et l'avenir du pays, doivent être prises par le Président de l'Etat et les leaders des partis représentatifs. Cette structure désignerait, pour une très courte durée, un gouvernement et un organe législatif qui prépareraient dans le cadre de la Constitution le retour à la souveraineté populaire.

Le fondement légitime de l'accession au pouvoir réside dans la souveraineté populaire, qui permet l'alternance, base de la démocratie. Le FIS a participé aux élections législatives du 26 décembre 1991 et a prouvé sa volonté d'accéder au pouvoir légalement et pacifiquement, par des moyens démocratiques et constitutionnels. Qui a tout subordonné à la conservation du pouvoir ? Lorsque la crise politique remet en cause la légitimité des gouvernants, car il faut toujours craindre les hommes qui n'exercent pas leur pouvoir par délégation du peuple et ne se soumettent pas à sa sanction, la solution ne peut venir que du retour à la souveraineté populaire, sans exclusion, car tout ce qui méprise, humilie ou exclut une partie du peuple algérien, humilie le peuple tout entier.

Combien d'erreurs, de fausses routes, de vaines impasses, on aurait épargné à l'Algérie en consultant le peuple, en respectant son verdict, et en lui laissant le soin de trancher les graves questions à résoudre desquelles dépend son avenir. Il est nécessaire de donner des garanties aux citoyens, aux partis, à l'armée, pour préparer dans les meilleures conditions le retour à la souveraineté populaire. Il faut cesser de marginaliser dans la scène politique les partis, et particulièrement ceux qui ont été consacrés importants par le suffrage universel. Des garanties doivent leur être données par l'ouverture du champ médiatique et politique.

Les signataires du Contrat national ont frappé patiemment à la porte du pouvoir, qui est fermée et même barricadée, pour ouvrir le dialogue avec lui. Le pouvoir a commis une erreur politique en ne donnant pas une suite favorable à la plate-forme du Contrat national qui dégage des solutions constructives, qui méritent une étude sérieuse et non un rejet systématique. Cette plate-forme n'ouvre la voie ni à l'ingérence dans les affaires intérieures du pays, ni à la violation de l'indépendance et la souveraineté nationales.

Toutes les critiques du pouvoir relatives à la plate-forme du Contrat national n'ont ni fondement, ni justification, et ne sont qu'un pur et simple procès d'intention. Le pouvoir accuse selon une terminologie en usage dans les partis uniques ou staliniens, qui ont tendance à considérer comme traîtres à la patrie tous ceux qui sont en désaccord avec leur politique.

On assimile l'opposition à la trahison, ce qui est le principe de toute dictature.

Il y a volonté de diaboliser la plate-forme du Contrat national, sans lésiner sur les moyens à employer, par une campagne de dénigrement décidée par le pouvoir, exercée par la télévision et la radio et popularisée par la presse au moyen de calomnies et d'injures qui sont la maladie infantile de la presse, et la tare du métier de journaliste, que la déontologie et les règles de l'éthique de la profession réprouvent et condamnent.

Tout ce qui est excessif est insignifiant.

C'est le pouvoir qui n'a pas préservé la souveraineté de décision politique et économique du pays. Il y a un principe fondamental : "Un pays peut être libre à l'extérieur sans l'être à l'intérieur, mais un pays ne peut jamais être libre à l'intérieur s'il ne l'est pas à l'extérieur".

Le principe de l'élection présidentielle n'est pas en cause, mais appelle une grande prudence dans son analyse car elle ne constitue qu'un élément de la solution globale. Elle est prématurée, et comme toute naissance prématurée, il faut la mettre sous une couveuse, et résoudre les préalables sécuritaires et politiques qui lui donneront pleine vie et santé. Si la question sécuritaire

n'a pas trouvé de solution, à quoi bon faire des prévisions sur l'avenir ? Peut-on envisager l'avenir quand le présent dont il dépend n'a pas trouvé de solution ?

L'élection présidentielle n'emporte pas les suffrages des partis représentatifs, mais seulement ceux de certains partis décoratifs qui serviront de courte échelle au candidat officiel du pouvoir. L'élection présidentielle, dans une situation politiquement grave, est un facteur de radicalisation qui bloque la recherche d'une solution globale, du fait que le pouvoir est habitué à l'exercice sans contrepouvoir du pouvoir. Les problèmes à affronter sont en effet complexes et l'assise politique du pouvoir est très faible. Il y a une contradiction entre la politique menée par le pouvoir et le discours qui la justifie, qui présente comme démocratie ce qui dans tous les cas est une dictature.

Le pouvoir qui depuis trois ans s'est rendu compte que la force ne peut pas fonder la légalité, encore moins la légitimité, veut organiser seul comme acteur politique l'élection présidentielle, quelque soit le taux de participation des électeurs, pour sortir de son complexe à l'égard de la légitimité. Cette élection ne sortira pas le pays de la crise, elle sera une autre transition, et consacrera le succès sans surprise et sans gloire du candidat officiel, au profit de qui seront mobilisés les médias lourds et la presse, et les grands moyens de l'administration. Elle ne sera qu'un plébiscite. La question de la sincérité électorale est importante dans une élection. Une mascarade électorale ne permettrait pas au pays de sortir de la crise, mais l'aggraverait.

Le pouvoir ne fera que se succéder à lui-même, et ne changera ni dans sa nature, ni dans sa fonction, ni dans son rôle, alors que les Algériens qui n'ont jamais eu le droit de créer le pouvoir, encore moins celui de le contrôler, veulent la rupture, par un changement de régime politique et non pas un changement dans le régime.

Quand l'histoire est en marche, le pouvoir peut retarder ou détourner son cours, mais il ne peut ramer longtemps à contre-courant des changements qui se produisent en Algérie et dans le monde.

Abdennour Ali-Yahia
Président-fondateur de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme.
10 octobre 1995.

Introduction

Ils dirent : "Nous croyons au Seigneur des Mondes, au Seigneur de Moïse et d'Aaron."
"Y croirez-vous avant que je vous le permette ?" dit Pharaon. "C'est une ruse que vous avez ourdie dans la ville, afin d'en chasser ses habitants. Eh bien vous allez savoir ! Très certainement, je vous couperai la main et la jambe opposées et après, certainement, je vous crucifierai tous."

Coran VII:12

L'Algérie vit à l'heure des Pharaons. Elle s'étrangle à l'heure où les mensonges se hurlent et les vérités se murmurent.

Un de ces murmures, dont ce cahier tentera de se faire l'écho, se rapporte à la torture. Une torture qui, dans l'Algérie des généraux, n'est ni un accident, ni une aberration, encore moins une infraction. Elle est essentiellement une modalité des relations entre le pouvoir et la société, un mode de gouvernement, une politique.

La référence à Pharaon ne se veut pas rhétorique. C'est un précédent historique qui met en lumière comment l'étouffement d'une voix aboutit à la torture d'un corps et comment la confiscation d'un choix mène à la torture d'un peuple.

Entre, d'un côté, le bourreau qui reconnaît dans sa victime un homme puisqu'il veut l'obliger à parler, mais dont la parole ne doit être que ce qu'attend le bourreau, et, de l'autre côté, un pouvoir qui reconnaît dans la société un peuple puisqu'il veut l'obliger à voter, mais dont le vote ne doit être que ce qu'attend le pouvoir, il y a plus qu'une analogie : la pratique de l'un est une nécessité fondamentale pour la politique de l'autre. L'acte du bourreau est l'individualisation de la politique d'un tel pouvoir.

En sens inverse, la politique de ne demander à un peuple de s'exprimer que pour lui confisquer son choix est l'institutionnalisation de l'acte de ne demander à un supplicié de parler que pour lui arracher sa voix.

La première partie de ce cahier porte sur l'individualisation de cette politique.

Des dizaines de témoignages de personnes torturées par les bourreaux de la junte militaire depuis le coup d'Etat de janvier 1992 ont été publiés par des organisations non-gouvernementales – algériennes et internationales – des droits de l'homme. Certains témoignages ont aussi été publiés dans la lettre ouverte de Me Jacques Vergès, et plus récemment dans le Livre blanc sur la répression en Algérie. Dans la première partie de ce compte-rendu, ce sont plutôt les techniques de torture, rapportées dans ces témoignages, qui sont le centre d'attention. Elles y sont recensées, classifiées et très brièvement analysées.

L'arsenal qui en ressort se distingue de plusieurs façons de celui évoqué dans la référence coranique à Pharaon. D'abord, la torture de Pharaon est rituelle et publique; celle de la junte algérienne est clinique et privée. Pharaon prend pour cible les corps refusant la soumission : il les mutile, les déséquilibre et les crucifie. L'estrade de son pouvoir, c'est l'exposition publique du corps démembré. C'est la torture antique et classique. La torture de la junte algérienne, elle, n'est pas médiévale : elle est moderne. Elle cible surtout les consciences contestant la sujétion; avec toute une gamme de tortures et d'instruments inspirés de la psychologie, de la physiologie et de l'ingénierie, l'objectif n'est pas autant d'écharper les chairs que de mutiler, déséquilibrer et crucifier les âmes et les consciences. Ici, la traverse du pouvoir, le locus sur lequel se gravent ses insignes, ce sont les consciences, qui sont déchirées pour être assemblées en de nouvelles formes difformes.

L'analyse des techniques de torture ayant oblitéré, par nécessité, la dimension du témoignage, la deuxième partie de ce chapitre présente quelques témoignages intégraux pour rendre, en toute piété, les voix à ceux à qui elles appartiennent. Par exigence aussi, parce que dans cette Algérie

où on vole les voix, où – par la souffrance – on les déforme en sons et en cris antérieurs au langage, on les allume et les éteint, et sur lesquelles on enregistre et on efface, dans cette Algérie étranglée, respecter ces voix, les entendre, les rendre à ceux à qui elles appartiennent, c'est aussi exposer et rendre impossible l'appropriation de ces voix par le pouvoir.

Le second chapitre de ce cahier touche à l'aspect légal de l'institutionnalisation de la torture. L'apartheid qui exclut la majorité des Algériens de la participation aux affaires de leur pays, dans leur propre pays, est géré par une caste militaire qui ne reconnaît aucune loi, exceptée celle de sa volonté. Elle impose par l'acier ses lois d'exception, l'omniprésence et la toute-puissance de la sécurité militaire, de l'armée, des forces spéciales et de la police qui prennent une place exorbitante sans être soumises à aucun contrôle. Elle organise la délation, la fabrication de toutes pièces de complots, les grands procès assortis d'aveux et de pénitences largement médiatisés; bref, la possibilité pour chacun d'être broyé par cette machine. Les gestionnaires de ce terrorisme d'Etat administrent aussi la torture de façon organisée, systématique. La torture en Algérie est devenue un mode de gouvernement, défini par des procédures routinières, dans de multiples centres de détention, et applicable à des milliers de détenus. Elle est utilisée avec l'approbation et l'intention calculée des plus hautes autorités. Cette institutionnalisation de la torture est gérée à travers des complexes de torture ayant à leur disposition des équipements modernes et un personnel sans cesse croissant de tortionnaires, de geôliers, d'administrateurs, de chauffeurs, de médecins, d'experts en relations publiques, de “professionnels” des droits de l'homme et enfin de magistrats. L'aspect de l'institutionnalisation de la torture qui est analysé ici concerne seulement la magistrature. L'essentiel de cette analyse a déjà été développé par Me Abdennour Ali-Yahia et Me Jacques Vergès, dont certains des commentaires sont inclus ici.

Le chapitre suivant traite de la violence structurelle et met en avant quelques suggestions pour tenter de situer la torture – comme expression d'une violence politique répressive – par rapport à la dynamique d'un régime, vis-à-vis de la logique d'une situation et d'un enchaînement historiques. La torture ne surgit pas du vide. Sa genèse remonte moins aux centres de torture qu'à la violence structurelle qu'ils protègent. La torture, comme les autres formes visibles de la violence répressive, est conçue ici comme la confluence physique, directe et transparente d'une violence structurelle, indirecte et latente. Dans le champ des racines internes de la violence structurelle, cet essai traite de la relation entre la légitimité et la violence d'État avant d'analyser l'institution militaire comme déterminant institutionnel de cette violence. Cette analyse traitera aussi de certaines infrastructures subjectives comme sources de violence répressive, en particulier de certains aspects de la culture politique de l'élite : sa conception de l'action politique, de l'Etat, de la société et de leur interrelations. La conscience du droit étant aussi une mesure de la disponibilité des canaux effectifs pour la résolution systémique et pacifique des conflits, cette esquisse sur les facteurs internes sources de violence structurelle ébauche une analyse sur la conception du droit dans la culture politique algérienne. Cet essai traitera enfin des facteurs externes, de la violence structurelle enracinée dans l'ordre international et de son rapport à la violence d'Etat en Algérie.

Comment des hommes peuvent-ils être en présence d'autres hommes, qui souffrent, sans le savoir – sans le savoir au point de commanditer ou d'infliger eux-mêmes les tortures, au point de continuer à les commanditer ou à les infliger ? Le centre d'attention du chapitre qui suit est consacré à une analyse qui pourrait peut-être éclairer quelques aspects de cette question. Les documents utilisés pour cette analyse sont des textes journalistiques ou littéraires en langue française publiés par des auteurs algériens, pour leur plus grande part mais pas exclusivement juste avant (et depuis) le coup d'Etat du 11 janvier 1992. Le recensement des principales formes rhétoriques étroitement liées à la

répression de la junte militaire algérienne (dans sa justification et sa rationalisation, comme dans ses formes) comprend, entre autres, la rhétorique de démonisation, le discours de la négation, la rhétorique du bestiaire et le discours de la pathologie. La présentation de cette analyse consiste à exposer ces divers discours et à identifier les différentes positions morales qu'ils engagent et propagent, et les relations de puissance particulières qu'ils traduisent et produisent. Une lecture en sens inverse analyse aussi le contexte culturel et historique dans lequel ces discours sont enracinés.

Le chapitre Documents et textes choisis est un espace ouvert à des commentaires divers qui pourraient éclairer d'autres aspects de la torture en Algérie. A l'origine, l'idée était de consacrer cet espace à d'autres analyses et réflexions sur la torture, à des recueils de textes qui privilégient le caractère personnel et vécu (appels, lettres, élégies, etc.). L'intention était d'inclure aussi des documents et des analyses des discours provenant de plusieurs acteurs ou spectateurs algériens : organisations non-gouvernementales des droits de l'homme, avocats algériens, comités nationaux contre la torture créés après octobre 1988, presse algérienne, intellectuels de toutes les tendances, universitaires algériens en Algérie et à l'étranger, personnalités religieuses et l'Eglise d'Algérie. Malheureusement, dans la conjoncture actuelle, et vu le manque de ressources matérielles, cet objectif était peut-être par trop difficile à atteindre.

Le chapitre Documents et textes choisis actuel est assez restreint. Son contenu est indiqué dans le sommaire. Peut-être d'autres esprits soucieux rempliront-ils l'immense vide encore à combler.

Enfin, dans l'annexe, quelques repères rudimentaires et fragments de mémoire sur la torture française et la torture algérienne depuis l'indépendance sont sommairement rassemblés. Ce renvoi à la mémoire est nécessaire car la référence à la torture française se manifeste souvent dans les témoignages des suppliciés, mais aussi dans le vocabulaire et les techniques des tortionnaires ainsi que dans la législation et le discours de leurs commanditaires. La torture algérienne est donc aussi vécue dans le miroir de la torture française.

Chapitre I
"Torture" ou Torture ?

Badèche Benhamdi aux magistrats français : "Le métal, on peut le tordre; le fer, on peut le fondre ; alors que peut-on faire de l'homme avec la douleur ? "
Condamné à mort le 11 avril 1957.
Exécuté le 25 juillet 1957.

1. Généralités

La torture est un acte à travers lequel une douleur ou une souffrance aiguë, qu'elle soit physique ou mentale, est intentionnellement infligée par (ou à l'instigation d') un fonctionnaire à une personne, avec l'objectif d'obtenir d'elle (ou d'autres personnes) des informations ou une confession, afin de la punir pour un acte politique, ou afin de l'intimider ou d'intimider d'autres personnes. Cette définition implique, d'une part, qu'à travers l'acte d'infliger la douleur le tortionnaire veuille briser la volonté de la victime et, d'autre part, que cette activité est systématique avec un objectif calculé.

Ainsi définie, la torture en Algérie, qui était quasi-éradiquée entre 1989 et 1991, est devenue, depuis le coup d'Etat militaire du 11 janvier 1992, une pratique répandue et systématique.

Le recensement des techniques de torture, présenté dans la section 2, se base essentiellement sur les témoignages rassemblés dans le *Taqrir hawla wad'iyat huquq el-insan fil-djaza'ir* (Rapport sur la situation des droits de l'homme en Algérie), et comprend aussi des techniques recensées dans les témoignages compilés dans le Livre blanc sur la répression en Algérie. Ce cahier présente, dans la section 3, un échantillon seulement de témoignages intégraux de suppliciés, dont la plupart sont encore en prison.

La torture est généralement pratiquée dans les centres de la sécurité militaire, les commissariats de police et les brigades de gendarmerie. Elle est cependant aussi utilisée dans des casernes, des villas et des garages non identifiés et dans des prisons comme celle de Serkadji et celle d'El-Harrach. La rue algérienne dénomme les lieux où se pratique la torture *El-batoir*[1]. Plusieurs suppliciés rapportent que les tortionnaires les désignent par "laboratoire". Dans l'échantillon de témoignages à notre disposition, plus de quarante centres[2] sont dénombrés, principalement dans la wilaya d'Alger et les wilayat avoisinantes, comme Médéa, Blida, Mila, mais aussi dans les autres wilayat.

Parmi ces centres, ceux de notoriété infâme incluent la villa "Les Oiseaux" de Bouzaréah et les casernes de la sécurité militaire (SM) de Ben-Aknoun et Hydra, les brigades ou groupements de gendarmerie de Aïn-Defla, Aïn-Taya, Baba-Hassen (Tipaza), Bab-Ezzouar, Baraki, Birkhadem, Birmandreis, Boudouaou, Bougara, Boumerdès, Bordj-El-Kiffan, Bordj-Menaïl, Bouzaréah, Chelghoum El-Aïd, Cheraga, Hamiz, Isser, Larbaa, Naciria, Ouled-Moussa, Reghaïa, Si-Mustapha, Tidjelabine, la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN) de Bab-El-Oued, Cavaignac, les commissariats de police de Bab-El-Oued, Bachdjarah, Belcourt, Bordj-El-Kiffan, Dergana, El-Anasser, El-Madania, Hussein-Dey, Koléa, Kouba, Larbaa, La Montagne, Rouiba, Tipaza, l'École de police de Châteauneuf, la caserne des CRS de Naciria, la brigade d'intervention rapide de Reghaïa et les prisons de Serkadji et d'El-Harrach.

2. Méthodes de torture

Les procédés de torture rapportés dans ces témoignages sont classifiés et présentés ci-dessous. Bien que la dichotomie entre le physique et le mental soit restrictive pour une appréhension intégrale de la souffrance, elle est implicite dans la classification utilisée afin de faciliter l'exposition. Ici, l'accent est mis sur le recensement et la description des techniques. La section 3

[1] L'expression populaire est "*Adaweh lel-batoir*" voulant dire : "Ils l'ont emmené à l'abattoir".
[2] Certains suppliciés ont été torturés dans plus d'un centre.

quant à elle rapporte quelques témoignages intégraux.



Dessin RCT-IDC

La torture est un processus qui commence par une arrestation violente et brutale à la maison. Abdelkader Salem, torturé à la caserne de la SM à Bouzaréah, rapporte : "Nous avons été réveillés par un énorme fracas. Ils venaient de casser la porte d'entrée. J'ai cru tout d'abord que j'étais en train de faire un cauchemar. Mais lorsqu'ils m'ont tiré du lit par les cheveux tout en appuyant les canons de leurs armes sur ma tête et ma poitrine, j'ai vite réalisé ce qui était en train de se passer. Ma femme n'a pas été épargnée non plus. J'ai eu le temps de voir son visage déformé par la peur juste au moment où l'un des policiers l'a prise par les cheveux et l'a jetée par terre. L'expression qu'avait prise son visage restera à jamais gravée dans ma mémoire. Insultes, grossièretés et menaces de mort étaient en même temps proférées à notre encontre. Mes enfants, âgés de deux et quatre ans, ont eu tellement peur qu'ils sont restés traumatisés jusqu'aujourd'hui. La dernière image que je garde d'eux est celle de deux enfants en pleurs, complètement affolés. Le plus âgé criait : "Yemma, yemma...", tout en tentant de rejoindre sa mère. Il voulait sans doute la protéger contre ces brutes. L'un des policiers l'a giflé si fort qu'il l'a fait tomber à la renverse. Je ne peux pas continuer à décrire la suite, ça me fait trop mal." (Voir témoignage intégral en pages 50-52).

Les tortures relatées dans ces témoignages, quand elles ne sont pas l'expression exclusive d'un sadisme, s'imbriquent dans diverses stratégies de conditionnement que les tortionnaires pratiquent méthodiquement pour gérer la réaction (et la résistance) à la souffrance des victimes, dans le but de la faire basculer de la phase aiguë à la phase chronique. C'est la phase de l'effondrement du supplicié qui se manifeste, en général, par un épuisement total, une détérioration des fonctions cognitives et des facultés rationnelles, par une désorientation psychologique, la dépersonnalisation et la démoralisation.

2.a. Agressions physiques et flagellations

Les sévices de ce genre reviennent dans la plupart des témoignages et varient des gifles aux coups de poing et de pied au visage, aux oreilles, au ventre, à la poitrine, au dos et aux organes génitaux. Ce passage à tabac, qui souvent commence avant l'interrogatoire même, est infligé aux victimes, préalablement déshabillées et ligotées, par un relais de tortionnaires s'y prenant à tour de rôle. Les flagellations décrites dans les déclarations évoquent des séances où les victimes, sans vêtements et menottées, sont fouettées sur toutes les parties du corps avec des câbles électriques, des ceinturons militaires et des bâtons. Certaines victimes font mention de la falaqa, une douloureuse bastonnade de l'extrémité des pieds et des mains avec un instrument dur.

2.b. Coups et blessures par arme blanche et matraquage

Parmi la panoplie de tortures de cette catégorie qui ressortent des témoignages, quelques exemples sont à citer. M. Abdelkader Salem, torturé à Bouzaréah, parle du "bâton" avec lequel il fut battu : "Il faut dire que ce 'bâton' était très particulier; il s'agissait en fait d'une matraque électrique dont une partie était recouverte de cuir et dont l'autre comportait trois pointes métalliques. J'ai été tellement battu que cette partie de la matraque s'est cassée. Je saignais beaucoup de la tête et du nez". Abdelkader Benaouda, incarcéré à la prison militaire de Blida, rapporte : "Puis ils m'ont attaché les mains et les pieds au fer du sommier et l'un deux a commencé à tailler ma chair au couteau". B. Mohamed, torturé au commissariat de La Montagne, cite parmi ses supplices "des incisions au dos avec une lame de rasoir, puis le tortionnaire s'est mis à verser du sel sur les plaies sanglantes, provoquant des douleurs atroces". Mustapha Slimani indique : "J'ai été atteint par quatre coups de couteau; l'un sur la joue et une partie de ma langue, l'autre sur mon

épaule droite, un autre sur ma jambe droite et le dernier sur mon côté gauche". La même victime rapporte avoir encaissé "un coup de crosse (de kalachnikov) sur la tête qui m'a fait m'évanouir". Salem Belkadi, torturé à la gendarmerie de Ouled Moussa, rapporte avoir subi le supplice des "tibias tailladés à la baïonnette (de kalachnikov)". Abderahim Hocine, torturé à la caserne de la SM de Hydra, exécuté depuis, indique : "Ils m'ont frappé à la tête avec un instrument qui ressemble à une chignole". Boubekeur Nourredine, torturé à la gendarmerie de Larbaa, parle : "D'autres méthodes plus atroces nous ont été appliquées comme celle qui consistait à nous introduire l'extrémité d'un tournevis dans l'abdomen". Abdelkrim Manou d'El-Harrach est mort sous la torture des services de sécurité suite à un fracassement du crâne et du rachis par une barre de fer. La dépouille mortelle du supplicié X[3] demeurant à El-Harrach présentait, selon ses parents, "plusieurs trous de perceuse au front et un membre supérieur haché transversalement de l'extrémité des doigts jusqu'à l'avant-bras".

2.c. Tortures par suffocation

Ce type de supplice est rapporté dans une grande partie des témoignages. Le procédé classique du nachaff (serpillère) consiste à introduire de force une serpillère, un chiffon ou une éponge souillés et nauséabonds dans la bouche du supplicié ligoté. Mohamed Othman Baldi, torturé à la Centrale d'Alger, évoque "un morceau de chiffon qu'ils ont plongé dans les WC puis introduit dans ma bouche, tout en me fermant le nez et en me martelant le ventre et la poitrine". Cette opération est souvent suivie par l'introduction d'une grande quantité d'eau dans la bouche du supplicié auquel on obstrue le nez pour le faire suffoquer. L'eau froide n'est pas le seul liquide utilisé. Plusieurs témoignages parlent d'eau chaude, d'eau savonneuse, d'esprit de sel, de grésil etc. H. I., torturé à la gendarmerie de Bab-Ezzouar, qui s'était évanoui sous la douleur, raconte : "A mon réveil, je me suis retrouvé asphyxié, la tête dans un bidon d'eau souillée. [...] Le supplice s'est terminé par l'introduction d'un tuyau d'eau dans la bouche et l'ouverture du robinet. Mon abdomen voulait exploser. Je n'entendais plus, ma tête sifflait". Mohamed Bouyoucef rapporte avoir "subi l'électricité, le chiffon imbibé d'eau sale ou d'un produit chimique dont j'ignore le nom mais qui produit le même effet que le chloroforme. Ils utilisaient aussi une autre substance chimique qui doit certainement être de l'esprit de sel. Ils imbibaient le chiffon de ces produits chimiques jusqu'à ce que mon visage, mon cou et mon dos soient brûlés et couverts de cloques".

2.d. Tortures pharmacologiques

Ce type de sévices semble avoir été utilisé peu fréquemment et les témoignages y faisant allusion ne sont pas clairs quant à la nature des produits utilisés. Mohamed Aïmat, torturé à la Centrale d'Alger, relate avoir "senti qu'un de mes tortionnaires mettait une substance chimique sur ma poitrine et mon ventre durant la torture". Mustapha Slimani déclare que durant son interrogatoire "un gaz lacrymogène a atteint mon visage, mes yeux ont rougi, je ne voyais plus rien et je me suis évanoui". Abdelaziz Dehri, Saïd Tibaoui, Salem Belkadi, Smaïl Mansouri, tous torturés à la gendarmerie de Boudouaou, rapportent avoir été "piqués au pénis avec des injections" par leurs tortionnaires. Y. Bashir, torturé à la sûreté de daïra de Hussein-Dey, évoque la torture d'un cosupplicié : "A la deuxième séance, après le chiffon, la gégène et les bastonnades, on lui a donné un produit à boire. Il nous a raconté par la suite qu'en le buvant, il avait senti une sensation d'anesthésie de ses lèvres et de sa bouche. Il a présenté juste après un malaise et s'est évanoui".

2.e. Tortures à l'électricité

Souffrance dans la chair et dans la mémoire, ce genre de tortures, qui fut énormément utilisé par le colonialisme français durant la guerre d'Algérie, revient douloureusement dans beaucoup de témoignages. Abdelkader

[3] L'anonymat est gardé pour la sécurité de la famille de cette victime dont le cercueil scellé a été ouvert contre l'ordre des sbires de la junte.

Salem décrit le supplice de l'électricité en ces termes : "Après quoi, mon tortionnaire principal a demandé qu'on lui ramène un autre type de matériel : un sommier métallique avec un dossier et penché d'un côté, ainsi qu'une gégène (ou magnéto). Il m'a allongé brutalement sur le sommier métallique, l'autre individu, le plus petit de taille, m'a passé les menottes en les plaçant très haut, à mi-hauteur du coude, puis il a accroché une paire de pinces métalliques aux lobes de mes oreilles en me disant : 'Je vais te placer des boucles d'oreilles, fils de ...' Ils étaient très excités. Puis il a actionné la gégène. A plusieurs reprises j'ai mordu ma langue. La douleur était foudroyante. Je criais et me débattais comme je pouvais, car mes pieds étaient restés libres. En même temps, le grand chauve s'est remis à me frapper avec une matraque électrique au bas ventre". Les tortionnaires utilisent d'autres variantes. Hacène Kaouane, incarcéré à la prison militaire de Blida, raconte : "Ils m'ont allongé sur un sommier en fer et m'ont attaché les pieds et les mains. Ils m'ont torturé à l'électricité pendant une heure et demie environ le premier jour. Ils jetaient aussi de l'eau sur moi pour que la souffrance due à l'électricité s'accroisse. Je ne peux vous décrire cette douleur. Dans l'état où j'étais, l'un deux m'a frappé avec un marteau au ventre. Puis ils ont mis la pince (au bout d'un fil électrique) sur mon pénis ; mes hurlements et mes appels au secours n'y ont rien fait. Après qu'ils aient enlevé les fils électriques de mon corps, un des criminels est venu essuyer le sang de mon visage, de mes oreilles et de mes yeux que je ne pouvais ouvrir". Mouloud Bouchemla, torturé par la SM et emprisonné à la PM de Blida, relate qu' "ils ont mis les câbles sur mes oreilles, mon anus et mes organes génitaux". Abderahmane Madi, à la PM de Blida, indique quant à lui que les fils électriques étaient liés à ses oreilles et que de l'eau lui était versée sur la tête durant la torture électrique. En plus de ces variantes dans l'emplacement des électrodes, il faut noter la méthode où "ils ne s'arrêtaient pas aux oreilles pour faire passer l'électricité au corps mais ils l'augmentaient avec une grosse canne traversée par un courant électrique terrible dont ils mettaient l'extrémité sur les 'parties sensibles' du corps", que relate Noureddine Mostefaï, torturé à la gendarmerie de Bab-Ezzouar.

La difficulté à décrire exactement la nature des douleurs ressort du témoignage de Hacène Kaouane qui continue : "Je ne peux décrire les douleurs; elles sont indescriptibles. Depuis ce moment, je suis pris de terreur, mon cœur bat plus fort et jusqu'à présent je sens comme si mon corps était plein d'épines".

Dans un rapport sur les effets médicaux et psychologiques de la torture électrique appliquée localement à un muscle, Schilling[4] note que "la décharge électrique cause une sensation difficile à décrire : une commotion physique et psychologique, des tremblements convulsifs et une perte du contrôle musculaire donnant à la victime le sens d'être perdue [...] Le supplicié, dans un chaos de tremblements et d'étincelles, hurle de toutes ses forces, cherchant à se saisir d'une prise. Il ne peut s'oublier ou détourner son attention de cette douleur atroce. Pour lui, à ce moment, toute autre forme de torture additionnelle serait un soulagement, car elle lui permettrait de détourner son attention, de sentir le sol et son propre corps qui a l'air de lui échapper. La douleur le sauverait et une bastonnade viendrait à son secours. Le supplicié cherche à se meurtrir en frappant sa tête contre le sol de façon répétée. Mais en général il est attaché [...] et même ce recours ne lui est pas disponible".

2.f. Tortures au feu

En sus des procédés modernes, comme la torture électrique qui ne laisse en général aucune trace sur les corps, les tortionnaires au service de la junte militaire ne s'embarrassent guère pour puiser dans l'arsenal médiéval des supplices ; ils utilisent ainsi le feu qui, physiquement, marque de façon indélébile.

Le catalogue de la torture au feu comprend le supplice du chalumeau. L'Imam Belkaïd

---

[4] P. Schilling, "Brasil: Seis anos de dictatura y torturas", *Quadernos de marcha* No. 37, Montevideo 1970.

de Aïn-Taya, Abdelaziz Dehri, Saïd Tibaoui et Salem Belkadi rapportent avoir été déshabillés et brûlés au chalumeau. Ouadi Abdennour, torturé au commissariat de Dergana, brûlé au chalumeau, succombera à ses brûlures à Aïn-Naadja. Plus de vingt victimes, incarcérées à la prison d'El-Harrach, ont rapporté avoir été brûlées aux fessiers et aux pieds. Slimane Raya, torturé à la gendarmerie de Bab-Ezzouar, rend compte qu' "ils m'ont brûlé la barbe après l'avoir étirée". Ahmed Amara, torturé dans le même lieu, indique : "Ils m'ont brûlé la barbe et ils l'ont étirée avec leurs mains comme ils l'ont fait à tous les frères, sous les ordres de leurs officiers". Pour enflammer les barbes le briquet à feu est, en général, utilisé. Les brûlures à la cigarette reviennent aussi très fréquemment dans les témoignages. Le fer à souder est également instrumentalisé comme en témoigne Ouarti Mohamed, torturé par les parachutistes, qui rapporte qu' "on m'a appliqué sur le thorax et le dos un fer à souder. J'ai hurlé de douleur. J'avais tout le thorax et le dos qui brûlaient. On m'a mis à plat ventre, en me ceinturant et en m'attachant, et on m'a appliqué le fer à souder sur l'anus". Benredjdal Slimane, torturé au groupement de gendarmerie de Reghaïa, explique : "Ils ont ramené un fer à souder et ils se sont mis à inscrire les initiales MOC (Mouloudia Club de Constantine, un club de football) sur mon pied".

2.g. Tortures par mutilation

Cette technique exploite la contraposée du principe "l'esprit sain dans le corps sain". C'est-à-dire qu'elle vise la dégradation de l'intégrité mentale par la dégradation de l'intégrité physique. Tout en corrodant le moral et la résistance, c'est surtout la terreur de la perte définitive et irréparable d'un organe que cette catégorie de tortures cultive dans la victime. Nourredine Bouamama, torturé à la Centrale d'Alger, rapporte qu' "ils m'ont attaché la tête avec un fil de fer sur un banc. Avec des tenailles, ils m'ont arraché la chair et m'ont cassé l'os du nez. Avec des tournevis, ils m'ont arraché cinq dents. Mon visage et mon corps étaient tellement enflés et tuméfiés que même mes bourreaux étaient incapables de me regarder et que l'un d'eux est allé chercher de vieux journaux pour me couvrir le corps et le visage et éviter ainsi le spectacle". Mohamed Laribi, incarcéré à la prison d'El-Harrach, évoque la même souffrance que son cosupplicié Ayach Abdelkader auquel les tortionnaires "ont arraché les ongles et la chair avec des pinces". Avec la pince on arrache aussi des lambeaux de chair des cuisses et les tétons comme le rapporte un groupe de suppliciés détenus à la prison d'El-Harrach. Quant à Othman Mohamed Baldi, torturé à la Centrale d'Alger, il témoigne : "Ils ont ruiné mon oreille qui a éclaté, et dont s'est écoulé du sang, et ils m'ont aveuglé. Ils m'ont frappé jusqu'à ce que je sente la mort me monter de toute part".

La pince est aussi utilisée pour arracher les barbes comme en témoigne Abdelkader Benaouada, incarcéré à la PM de Blida. "Ils m'ont arraché la barbe avec les pinces tout en criant et en insultant Dieu Tout-Puissant et le Prophète (s)[5]". Un procédé encore plus douloureux, que les tortionnaires algériens pratiquent pour arracher la barbe, est celui du plâtre. Le témoignage collectif d'un groupe de suppliciés incarcérés à la prison d'El-Harrach rapporte "l'arrachement de nos barbes avec les pinces, et le plâtre qu'ils mettent sur nos barbes pour l'enlever ensuite (une fois qu'il durcit) avec force". Détenus dans la même prison, Abdelaziz Dehri, Saïd Tibaoui, Salem Belkacem et Smaïl Mansouri affirment qu'on leur a enlevé du sang par force.

2.h. L'échelle, la chaise et la pendaison

Cette catégorie de supplices rapportée dans plusieurs témoignages se distingue des autres techniques utilisées pour faire basculer la victime dans l'état de souffrance chronique de par le fait que la source immédiate de la douleur n'est pas le tortionnaire mais le supplicié lui-même.

[5] "(s)" indique Salla Allahou Alayhi oua sallam (Que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui)

Les trois variantes les plus souvent mentionnées sont celles du seloum (l'échelle), d'el-koursi (la chaise) et de la pendaison. Nourredine Boubekeur, détenu à Serkadji, torturé à la villa “Les Oiseaux” de la SM à Bouzeréah, fait mention d'un de ses supplices : “J'ai passé neuf jours dans ce lieu sinistre, l'Aïd el-adha inclu. La méthode préférée de ces tortionnaires en civil était celle de l'échelle à laquelle j'étais ficelé et qu'on laissait brutalement basculer, fracassant ainsi mon visage et mon thorax au contact du sol. Ces neuf jours d'atrocités, je les ai vécus comme neuf mois”. La méthode de la chaise, comme en rend compte la victime Mustapha Slimani, consiste en ceci : “Après m'avoir fait asseoir sur une chaise, attaché les mains avec des liens et les pieds avec des cordes, ils me faisaient tomber sur mon visage”. La souffrance que la victime ressent, sous la force de son poids au contact du sol, est parfois intensifiée quand les tortionnaires[6] répandent des pois chiches durs sur le sol.

Quant à la pendaison, elle ressort des témoignages comme une suspension par les pieds – parfois à l'aide de menottes comme pendoir ou aussi à l'aide d'une “machina” (machine) – pendant des durées allant de quelques heures à quelques jours. Une autre variante qui revient plus souvent est celle de la suspension par menottes du supplicié au plafond, pendant des périodes allant de quelques jours à deux semaines, comme l'a vécue par exemple B. Mohamed, torturé au commissariat de La Montagne. Dans son cas, cette torture a entraîné des suppurations au poignet et une paralysie de la main.

L'effet recherché dans ce type de torture est d'imprimer dans le supplicié – qui agit “contre lui-même”, son poids étant en fait la source immédiate de sa souffrance – la notion de la toute-puissance des tortionnaires.



Dessin Nocta/RCT

“J'ai été pendu par les mains à l'aide de menottes accrochées à une barre de fer horizontale ” rapportera Raït Slimane, torturé à la gendarmerie de Bab-Ezzouar. Cette technique est une variante de ce qui est appelé la “pendaison palestinienne” dans la nomenclature internationale. Le supplicié est lui-même la source immédiate de la douleur de par son poids. Ici, cette méthode est associée à la gégène.

2.i. Débilité induite, épuisement et isolation

Si les formes de torture précédemment décrites reposent sur des exactions physiques abusives, cette variété de torture expose plus clairement la manipulation de la souffrance dans la torture.

La méthode de débilité induite qui ressort le plus souvent dans les déclarations est celle de la privation d'eau, de nourriture et de sommeil. Elle se pratique comme privation totale d'eau et d'aliments pendant quelques jours et comme quasi-assoiffement ou régime débilitant pendant de plus longues durées.

La privation de sommeil peut durer jusqu'à onze jours et nuits comme l'a éprouvé Abderrahim Hocine durant son supplice. Plus typique, cependant, est le procédé des réveils en sursauts répétés, imprévisibles, qui entrecoupent des laps de sommeil courts. Rédha Slimani, à la prison d'El-Harrach, rend compte : “Ils me laissaient

[6] Ceux du commissariat central d'Alger en particulier. Voir le témoignage de deux officiers de police dans la Tribune des droits de l'homme en Algérie, no 1 du 19 novembre 1992.

jusqu'à ce que je dorme puis ils venaient me prendre. Ils me déshabillaient et ils me battaient. Ils me trempaient dans l'eau glacée et m'injuriaient avec des insultes que je n'ai jamais entendues de ma vie".

La fonction de ces techniques débilitantes est d'abord d'affaiblir la résistance physique et mentale du supplicié. Cette débilitation vise aussi à mettre et maintenir le torturé sous la dépendance du tortionnaire. Dans ce contexte où la souffrance et la privation sont la norme, le seul à pouvoir soulager le torturé de la privation de nourriture, d'eau et de sommeil est le tortionnaire.

Dans les témoignages recueillis, ces méthodes de débilitation apparaissent toujours liées à la privation de soutiens humains (par isolation ou confinement) et à la privation hygiénique. L'isolation est perpétrée sous plusieurs formes : confinement solitaire, semi-claustration, réclusion par groupe. Deux exemples typiques : 1) Mohamed Othman Baldi témoigne qu' "ils m'ont introduit dans des WC où ils m'ont enfermé pendant environ cinq jours", 2) Slimane Raya, en détention à la PM de Blida, rapporte qu' "ils m'ont mis avec douze autres dans une seule cellule où il n'y avait que des murs et des barreaux de fer : ni lits, ni couvertures, ni nourriture, ni eau. Nous étions privés même des droits les plus élémentaires comme les toilettes. Chacun devait faire ses besoins à même la cellule, contre son gré, devant ses frères". B. Mohamed, torturé au commissariat de La Montagne, cite l' "interdiction d'aller aux W.-C. pendant trente-cinq jours, obligeant le détenu à faire ses besoins sur lui-même". Superposées à l'intention évidente de dégrader la victime, ces méthodes visent également à priver le supplicié de tout support social qui renforcerait son aptitude à résister. Elles ont aussi pour objet d'induire en lui des obsessions-en-soi, réduisant la victime à des préoccupations d'ordre "animal".

Systématiquement, tous les suppliciés rapportent avoir été soumis à des privations sensorielles (par manque de lumière, obscurité, bandeau, ou cagoule) et à des privations perceptuelles (réduction et/ou discontinuité dans la communication avec le monde, désorientations temporelle et spatiale, monotonies calculées etc.). La psychologie de la torture indique que ces privations sensorielles et perceptuelles affament les circuits cérébraux de stimulation externe. Après sept heures, elles induisent des hallucinations visuelles et auditives et des désorientations qui peuvent occasionner des dommages permanents au cerveau.



Dessin RCT-IDC

La torture produit chez le supplicié un changement dans la perception du corps, et le sentiment d'être laid et déformé. La douleur intense détruit le moi et le monde du supplicié, une destruction qui s'éprouve spatialement comme contraction de l'univers jusqu'au corps, ou comme l'enflement du corps jusqu'aux confins de l'univers.

2.j. Viols, agressions et mutilations sexuelles

Ce genre de sévices appelle, d'abord, la précision que le viol n'est pas commis dans un vide contextuel : il est inséparable du contexte coercitif de la torture. En fait, il en est un prolongement. C'est-à-dire que le viol n'est pas un acte sexuel mais un acte de torture où le sexe est l'arme de torture.

L'instrumentalisation de la sexualité revient d'abord dans les témoignages comme viols verbaux et tentatives de viols physiques.

Zohra Ramdani témoigne avoir été déshabillée et menacée de viol par ses tortionnaires. Hacène Kaouane mentionne dans sa déposition que "l'un de mes tortionnaires me dit, sans honte et avec toute insolence, on va te sodomiser". Nourredine Mostefaï (PM de Blida) rapporte que "durant mon séjour là-bas, ils ont essayé de me déshabiller de manière sauvage et, en particulier l'un d'entre eux, le responsable de l'enquête, a essayé de toutes ses forces de me violer mais Allah m'a sauvé cette fois-ci. Quand ils m'ont allongé sur le sol, l'un d'entre eux a sauté sur mon corps, et des fois sur mon visage, avec ses chaussures, tout en m'insultant, en me disant des obscénités et en injuriant Dieu et la religion". Kaddour Kheireddine, torturé à la sûreté de daïra d'Hussein-Dey, indique que durant la nuit, deux policiers ont essayé de le sodomiser ; il résista avec force et l'un d'eux éjacula sur son visage. Il dit "aujourd'hui préférer la mort à la vie".

Si les menaces de viol ont pour objectif de démontrer au supplicié l'omnipotence des tortionnaires, suggérant ainsi la futilité de toute résistance, le passage à l'acte du viol vise l'anéantissement psychologique total du supplicié, pour qui le coût de la résistance apparaît plus dégradant quant à l'amour-propre que la capitulation. En outre, les organes sexuels sont, comme le cerveau, importants pour le bien-être somatique et psychologique de la personne ; ils sont soumis à ces violences pour que soit détruite l'identité et la capacité sexuelles de la victime, pour que s'instille chez la victime la peur de ne jamais pouvoir avoir de relations sexuelles normales, d'être réduit à l'impuissance.

Le supplicié Abderrahim Hocine, dans le long témoignage qu'il a déposé avant d'être exécuté, relate comment il a été menacé : "Tu ne seras ni le premier ni le dernier... Et nous allons commencer par t'arracher les testicules, ainsi tu ne pourras pas avoir de relations avec ta femme". Plusieurs types de violences instrumentales directes visant la destruction de la capacité sexuelle des victimes (dans l'esprit ou de fait) peuvent être recensés. Benredjdal Slimane, torturé au groupement de gendarmerie de Reghaïa, témoigne : "Ils ont ramené une boîte en forme de tiroir, ils m'ont mis le sexe dedans, après quoi ils ont refermé violemment le tiroir. J'ai hurlé de douleur, et j'ai perdu connaissance". Omar Khider, torturé dans une caserne non identifiée, indique qu' "ils ont attaché un fil dur à mon sexe et un officier de l'armée a commencé à le tirer de toutes ses forces. J'ai perdu connaissance". Aït-Bellouk Mohamed, torturé à l'école de police de Châteauneuf, affirme avoir subi "le matraquage des points sensibles du corps à l'aide d'un instrument électrique, utilisé particulièrement sur le sexe. Le tortionnaire usant de cette technique s'est tellement acharné sur moi que mes organes génitaux se sont tuméfiés, entraînant une impotence totale et définitive". Le gendarme El-Kollo Mohamed Seghir, torturé par ses collègues de la gendarmerie de Birkhadem, rapporte que son sexe a été mis à feu après que ses tortionnaires eurent versé de l'essence dessus. La dépouille mortelle d'Amrouche Mohamed, torturé à mort à Meftah, présentait une éventration et une mutilation totale du sexe par sectionnement.

Plusieurs formes de violence sexuelle sont utilisées pour anéantir totalement le supplicié par la destruction de son identité sexuelle. La torture par viol collectif est le supplice humiliant dont a été victime Slimani Rédha qui témoigne : "Ils ont commis sur moi le plus odieux des actes qui est la sodomie; ils étaient quatre à le faire". Si des victimes de la torture par sodomie, comme Abderrachid El-Kechaï ou Abdelkrim Guenoun, ne taisent pas leurs martyres et rapportent les mêmes témoignages que celui de Rédha Slimani, en général, les victimes du viol par sodomie passent sous silence ce supplice, ce qui laisse ouverte la question de l'étendue de cette pratique. Parce que la victimisation ne cesse pas avec la fin de cette torture, les symptômes somatiques, le choc, l'humiliation, la honte, la peur, le sens de culpabilité et surtout le déni que "cela m'est arrivé", comme refus intellectuel et anesthésie émotionnelle face à une souffrance insupportable, sont les réactions typiques qui caractérisent l'état psychologique de la victime après le viol.

La destruction de l'identité sexuelle se pratique non seulement comme sodomie passive, subie par le supplicié, mais aussi comme sodomisation active, exécutée de force par une victime sur une autre. À l'Imam Bouhrira Saïd, torturé par la gendarmerie de Bouzaréah, on amena deux mineurs et on lui ordonna de les sodomiser. Il fut frappé et menacé après son refus. Ici, la non-implication du tortionnaire dans l'acte de dégradation établit la toute-puissance du tortionnaire et vise aussi à introduire dans l'esprit du supplicié le doute et l'angoisse, encore plus puissants que dans la sodomie subie, quant à sa sexualité.

La sodomisation se pratique aussi par agence animale. Harik Noureddine, torturé par la sécurité militaire dans un lieu non identifié, rapporte qu' “on a placé un chien sur mon dos après m'avoir déshabillé et on m’a menacé aussi de me sodomiser si je ne reconnaissais pas les faits”. Ce supplice pourrait correspondre à une catégorie de violences sexuelles recensée dans plusieurs pays arabes et d'Amérique latine. Il s’agit de viol (anal de l'homme et vaginal de la femme) par des chiens entraînés, ainsi que par l'intermédiaire de souris, de rats ou d'araignées introduits dans (ou placés sur) les organes sexuels.

Le troisième genre de sodomie, rapporté plus fréquemment que les deux premiers, se perpètre par l'utilisation d'objets divers. Slimani Rédha évoque un épisode de son supplice où il fut empalé sur une bouteille cassée : “Ils ont ramené deux bouteilles cassées; une grande et une petite. Ils m’ont demandé d'en choisir une. Je leur ai répondu : 'Pourquoi ?' Ils m’ont frappé tellement fort que j’ai fini par choisir la petite. Ils m'ont fait ce qu'ils ont fait. Je ne puis en dire plus. Je suis devenu incapable de m'asseoir”. À noter ici l'induction d'une action incongruente – un “choix” entre deux “choix” impossibles – pour faire basculer la victime dans le cycle d'actions dystoniques. La gamme d'objets recensés dans ce type de torture comprend, en plus des bouteilles à goulot cassé, les barres de fer, les canons d'armes à feu, les manches à balais, le fer à souder, les cigarettes.

Ces viols et ces mutilations sexuelles exhibent clairement leur nature d’instruments de torture pour conquérir, dégrader et humilier les suppliciés. C’est-à-dire qu’ils manifestent leurs modes instrumentaux dans la notion d'agression et de force qu’ils contiennent. Il est cependant nécessaire de montrer le sens de la sexualité – en tant que manifestation psychique et politique – qu'ils traduisent. En tant que psychologie (des tortionnaires), la sexualité dans ces tortures traduit un sadisme, une perversion et une rage, alors que comme comportement sexuel elles reflètent un acte de prédation. En tant que manifestation politique, il faut d'abord rappeler que ces tortures sexuelles rappellent les coutumes guerrières des sociétés archaïques où les ennemis vaincus étaient sodomisés ou castrés. Elles expriment, de façon transparente, le fait que les suppliciés sont la propriété du pouvoir. Elles traduisent aussi la consécration du pouvoir, l'idée que l'ordre existant doit être maintenu. Le pénis, la barre de fer, la bouteille ou le canon de l'arme à feu, c'est en fait le “phallus” de la junte militaire qui se manifeste pour maintenir structurellement les suppliciés à leur place dans la société. Ces tortures soutiennent mais aussi dévoilent le corps politique que les tortionnaires de la caste militaire veulent créer : un État où les sujets sont passifs, désexualisés, infantiles et obéissants.



Dessin RCT-IDC

L'amour-propre de la personne soumise à l'humiliation sexuelle est anéanti. Le sentiment de honte est écrasant.

2.k. Tortures mentales

Ici, la violence est concentrée sur une cible plus diffuse que le corps. Elle vise l'essence humaine. Ce genre de tortures, conçu pour durer longtemps après leur application, “empoigne” la conscience du supplicié et vise à localiser, isoler et écraser son âme.

En premier lieu, il faut rendre compte de la violence verbale qui ressort systématiquement de tous les témoignages. En tant qu'expression, elle traduit la diffusion du contexte coercitif de la torture dans le verbe. En tant que moyen, elle est une des armes que le tortionnaire, consciemment et délibérément, instrumentalise dans sa stratégie de conquête du supplicié.

Les victimes subissent des torrents d'insultes et d'obscénités, avant même et pendant l'interrogatoire. Ce genre d'abus verbal a pour but d'humilier la victime. Par contre, l'usage du blasphème et des sarcasmes contre Dieu – profanations particulièrement déchirantes pour toute âme imbue de sacré – est cultivé afin de saper le soutien psychologique de la foi en Dieu et pour tenter d'établir dans l'esprit de la victime l'omnipotence des tortionnaires. “Maintenant je vais t'interdire de vivre. Appelle donc ton Dieu pour te sauver de nos mains” est, par exemple, un des sarcasmes dont Mokhtar Boudechiche fait douloureusement mention dans son témoignage.

Les menaces de mort, bien que moins généralisées que la violence verbale, reviennent dans plusieurs témoignages. Abderrahim Hocine rapportait dans sa déclaration ces paroles comminatoires : “C'est terminé les discussions philosophiques avec les responsables ! Maintenant c'est avec nous que tu dois parler... Si tu n'avoues pas nous allons te torturer comme tu ne l'as jamais été... S'il est nécessaire de te tuer, nous allons le faire. Tu ne seras ni le premier, ni le dernier”.

La catégorie de supplices où une tierce personne est impliquée relève des menaces de violences, et des violences de fait, à une troisième personne. Parmi les menaces de violences rapportées dans les dépositions, celle qui est la plus citée est la menace de viol d'une parente : l'épouse, la fille, la sœur où la mère. Durant son procès, Rachid Hechaïchi, exécuté depuis, a rétracté ses aveux obtenus sous onze jours de tortures et a indiqué que ses tortionnaires avaient fait pression sur lui, entre autres exactions, en faisant tinter les clefs de son appartement où son épouse enceinte et sa mère[7] résidaient. La menace de tuer une tierce personne est aussi parfois utilisée, comme il ressort du témoignage de Slimani : “Un des gendarmes m’a mis le canon de son pistolet sur la tempe en sommant mes enfants de parler sinon il m'achèverait”.

Quant aux violences de fait sur une troisième personne, elles sont illustrées par le témoignage de Sid-Ali Belhouari, torturé au commissariat de Bab-El-Oued : “Puis j'ai passé deux jours pires que le 'chiffon' et l'électricité. J’ai vu un homme avec des défigurations impossibles à décrire puis on a entendu des cris de femme. On ne pouvait croire ce que l'on entendait. On a demandé ce que c'était et cet homme nous a dit : 'Ils ont amené ma mère, ma sœur et ma belle-sœur car ils sont en train de chercher mon frère'. On a tous commencé à pleurer. Les cris de la femme sont devenus plus forts et on l'a entendue dire : 'J'ai le même âge que ta mère'. Le tortionnaire a répondu : 'Toi ma mère ? Je t'aurais tuée !' ...” En outre, il faut noter que forcer les prisonniers à écouter les hurlements d'autres victimes n'est qu'une variante particulière des tortures mentales où l'on force le supplicié à assister, impuissant, à la torture d'autres victimes. La terreur acoustique est décrite par le docteur Noureddine Lamdjadani, torturé à l'école de police de Châteauneuf : “De ma cellule, j'entendais des cris et des lamentations de personnes torturées, de jour comme de nuit, et surtout les bruits impressionnants des instruments de torture. J'entends encore résonner dans mes oreilles la perceuse et la

[7] Cette vieille dame est morte de malaise cardiaque à la suite de la traumatisante transmission télévisée de la confession forcée de son fils dans l'affaire de l'aéroport.

scie électriques, les bruits de chute de corps que l'on balance menottés sur les murs". Chaachoua Djelloul, torturé à l'école de police de Châteauneuf, évoque son supplice moral et visuel en ces termes : "J'ai été 'convié' à leur chanter une chanson de raï, car ils savaient que je suis originaire de l'Ouest. Je me suis exécuté en improvisant. En plus de cette torture morale, les tortionnaires m'ont obligé à assister aux tortures d'autres citoyens, jeunes et vieux. Je n'oublierais jamais les séances de tortures infligées à un enfant de quinze ans qui a failli perdre la raison, et à un malheureux vieillard de quatre-vingt-un ans".

La manipulation de la souffrance des hommes par les tortionnaires de la junte militaire atteint l'indescriptible dans le témoignage de Aous Djillali, torturé par la police à Bab-El-Oued, attestant que "le soir, certains policiers faisaient venir les fous du port d'Alger (sales, pleins de poux et de bave) et les lançaient dans la salle de torture contre les gens arrêtés, assis sur des chaises, les mains attachées avec des menottes derrière le dos. Les policiers assistaient au spectacle en fumant des cigarettes et en poussant des cris pour exciter les pauvres malades mentaux, lesquels faisaient subir les pires sévices physiques et surtout moraux aux gens arrêtés. Ils crachaient sur leurs visages, les embrassaient, les couvraient de bave. À la fin, les policiers leur remettaient des bâtons avec lesquels ils frappaient les prisonniers menottés. Les policiers riaient et poussaient des cris hystériques. On se croyait dans un véritable cauchemar".

3. Quelques témoignages

"*L'homme qui crie de douleur, ou qui dit qu'il a mal, ne choisit pas la bouche qui le dit.*"
Ludwig Wittgenstein, Le Livre bleu.

Nous ne rapportons ici que quelques témoignages. Pour les témoignages intégraux de tous les suppliciés cités dans le recensement des techniques de torture (section 2) mais qui ne figurent pas ici, consulter *Taqrir 'an wad'iyat huquq al-insan fil-djazair* (Rapport sur la situation des droits de l'homme en Algérie), *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires* par J. Vergès, et *Livre blanc sur la répression en Algérie* par le Comité algérien des militants libres de la dignité humaine et des droits de l'homme.

Cas no 1 Moulay Saïd
Cas no 2 Bouamama Nour-Eddine
Cas no 3 "Mohamed" par Robert Fisk
Cas no 4 Aït Bellouk Mohamed
Cas no 5 Sari-Ahmed Mahfoud
Cas no 6 Benredjdal Slimane
Cas no 7 Lamdjadani Nour-Eddine
Cas no 8 Khider Omar
Cas no 9 Belhamri Messaoud
Cas no 10 Salem Abdelkader
Cas no 11 Kaouane Hacène
Cas no 12 La famille Azizi

Cas no 1. Moulay Saïd

Le Professeur Saïd Moulay, directeur de l'Institut de mathématiques de l'Université de Bab-Ezzouar, a été élu député au premier tour des élections législatives de 1991 dans la wilaya de Bouira ; il a été arrêté le 19 juin 1994 à Alger, et détenu dans les locaux de la police politique à Châteauneuf durant trente jours. Depuis le 17 juillet, il est incarcéré à la prison d'El-Harrach à Alger.

1. L'arrestation

Le dimanche 19 juin, jour férié, je suis sorti de mon domicile vers 13h30 pour aller accomplir la prière du dohr. J'avais demandé à mes enfants de me joindre au niveau du garage où stationnait ma voiture pour aller en promenade juste après la prière. Une fois celle-ci accomplie, je me suis installé dans ma voiture avec mes deux enfants, Mouad (4 ans) et Hamza (9 ans) qui m'ont rejoint. Le Dr Lafri m'a appris, plus tard, qu'il était à ce moment-là auprès de plusieurs voitures de la Sécurité militaire embusquées au niveau du tribunal d'El-Harrach – situé à quelques mètres de mon domicile – et qui guettaient ma voiture. À

mon passage au niveau du tribunal d'El-Harrach, Lafri a dû me signaler. J'ai alors été suivi, à mon insu, jusqu'au niveau du cimetière El-Alia sur la route dite moutonnière. Là, j'ai été immobilisé, et l'un des agents m'a sommé de me pousser sur le siège avant droit. Un autre agent a pris place, arme à la main, sur le siège arrière avec les deux enfants. J'ai compris alors que j'étais kidnappé sans savoir par qui, puisque ces gens étaient en civil. J'ai alors craint que mes enfants soient traumatisés par la vue des armes braquées sur nous et qui nous menaçaient. Aussi ai-je demandé qu'on les dépose à mon domicile, ou plus simplement chez leur tante, dont le domicile était à quelques pas du chemin emprunté.

On m'a répondu que je devais avoir un entretien pendant une heure et qu'après je pourrais retourner à mon domicile avec mes enfants.

Lorsque nous avons emprunté l'autoroute sud au niveau d'Oued Semmar, on m'a ordonné de passer sur le siège arrière, et d'enfoncer ma tête entre les jambes de l'agent. Mes deux enfants aussi ont été sommés de baisser la tête sous le siège, et la voiture a roulé à grande vitesse.

De temps à autre des secousses nous faisaient violemment sursauter, et toute mon attention se concentrait sur mes deux enfants qui, atterrés, observaient un mutisme complet, et retenaient péniblement leurs larmes. Quelques minutes après, nous nous sommes arrêtés dans un endroit, probablement le PCO de Châteauneuf. On m'a bandé alors les yeux et on m'a enveloppé la tête avec ma chemise.

Au moment de la séparation d'avec mes enfants, qui sentaient la gravité de la situation, Mouad a crié de toutes ses forces : "Baba !" Il a été rappelé à l'ordre avec arrogance, tandis que l'autre était comme terrassé, et retenait jusqu'à sa respiration.

A partir de ce moment-là, je m'en suis remis à Dieu pour tout ce que nous allions subir, ma famille et moi.

2. Déroulement des tortures

La torture est de deux sortes, morale et physique. Tous les moyens sont utilisés pour arracher des aveux qui sont, le plus souvent, inventés pour tenter d'échapper quelque peu aux supplices.

En ce qui me concerne, j'ai été séquestré et isolé dans une cellule pendant trente jours. La cellule était très humide, le sol toujours mouillé. Elle se trouvait en sous-sol, avec un WC dans lequel se déversaient deux tuyaux : l'un de la cuisine centrale et l'autre des toilettes. Ces deux eaux coulaient à longueur de journée avec un bruit obsédant.

Le 19 juin 1994, dès mon arrivée à la centrale, j'ai été dirigé vers une cellule située au sous-sol, les yeux bandés. Là, j'ai été entouré de cinq à six agents de police au moins. On m'a demandé de raconter ma vie depuis les études universitaires, et ce que j'avais fait depuis mon retour de France en 1989.

Ensuite, on m'a demandé d'indiquer les rencontres et réunions auxquelles j'avais participé. J'ai cité la Rabita, le Tadhamoune, le Bina', des rencontres avec quelques personnalités politiques telles que A. Taleb, B. Benkhedda. Ce n'est pas cela qui les intéressait, mais je n'avais rien d'autre à leur dire.

C'est à ce moment-là que commença pour moi le supplice de l'eau et du chiffon. Violences, souffrances, mots grossiers à mon sujet et au sujet de ma famille et de ma mère. Je n'en pouvais plus, je sentais même la mort approcher, et on me sommait de raconter de prétendues rencontres et réunions secrètes, ainsi que d'énigmatiques relations avec de prétendus groupes terroristes. Le supplice du chiffon ne s'arrêtait que si je bougeais mes mains pour signifier que je parlerais. J'étais alors obligé d'inventer des scénarios pour échapper aux supplices. On me forçait à parler de Djebaïli et de bien d'autres ; j'ai inventé que j'avais commandité quelque chose à Youcef, j'ai inventé aussi le scénario d'une rencontre à la mosquée de la cité La Montagne, etc.

On m'a laissé ensuite dans la cellule, le corps gonflé d'eau. J'avais des douleurs atroces au niveau des jambes à cause des câbles qui me serraient fortement, au niveau des mains à cause des menottes très étroites et au niveau des épaules. J'ai passé la nuit, en souffrances, sans manger.

Le 20 juin 1994, soit le lendemain, on m'a remis au supplice de l'eau et du chiffon, deux fois dans la journée et pendant des durées encore plus longues. Injures, mots grossiers, coups de poing au visage et dans les yeux; on m'a menacé d'amener ma femme et de faire avec elle l'inimaginable devant moi si je ne parlais pas d'autres réunions. J'ai alors inventé un autre scénario avec Laribi, Takhnouni, Aïssat que j'ai mis fictivement en relation avec Redjam, Youcef et Mohamed Saïd puisque chaque fois on me sommait de parler d'une certaine réunion d'unification des factions armées. Après de longues souffrances, on a défait les câbles qui m'attachaient au banc sur lequel j'étais allongé, ainsi que les menottes qui me liaient les deux mains derrière le dos. On m'a laissé là, gisant sur le sol mouillé de la cellule, et on m'a demandé de réfléchir très sérieusement, car ils reviendraient demain avec d'autres méthodes de supplice encore plus atroces. Si c'était nécessaire, elles continueraient sans relâche même pendant une année.

Je me suis alors allongé un moment sur le sol, puis je me suis relevé difficilement pour faire les prières de la journée, en appliquant la règle de réduction des prosternations et celle du rassemblement des prières. Quelques instants plus tard, j'ai entendu des frères appeler, depuis plusieurs cellules, à la prière du Maghreb. J'ai compris alors que je n'étais pas seul. De toutes mes forces et de toute mon âme j'ai appelé Dieu pour qu'Il arrête l'injustice et les tortures dont nous faisions constamment l'objet.

Le 21 juin 1994, j'étais plongé dans un état continu de psychose. Chaque fois que j'entendais un bruit, ou lorsqu'une porte s'ouvrait, je pensais que je devais aller au supplice. En fait les agents de police ne se sont pas présentés, me laissant dans un état d'attente et de psychose.

Le 22 juin 1994, un agent de police faisant partie du groupe, qui paraissait calme et psychologue, s'est entretenu avec moi pendant de longues heures, en présence de deux ou trois personnes du même groupe. Il m'a expliqué la déviation du FIS, le vide politique de son programme, "l'expansionnisme néfaste" du Wahabisme d'Arabie Saoudite, qui, selon lui, a engendré la Hidjra wa Takfir, les visées de domination à l'échelle planétaire des juifs au plan politique et économique... Selon lui, les juifs se servaient des gens comme "nous" pour détruire l'Islam et les pays musulmans.

On m'a quitté en me demandant de bien réfléchir aux choses que je n'aurais pas encore révélées.

Le 23 juin 1994, j'étais encore en état de psychose, puisque je devais les attendre à tout moment. Je revoyais en permanence tout ce que j'avais raconté sous la torture afin de pouvoir le répéter pendant les aveux. Car si je niais ou oubliais, le supplice recommencerait de plus belle.

Le 24 juin 1994 a été pour moi une journée interminable de tortures par la technique de l'eau et du chiffon. J'ai aussi subi les coups de poing sur tout le corps, surtout au visage et dans les yeux.

J'ai repris le scénario avec Youcef, en déclarant fictivement que je lui avais indiqué les noms de Djebaili, le recteur de Bab-Ezzouar, et ceux de deux enseignants de tendance gauchiste de l'Institut de maths : Boularès Driss et Amar Khodja.

J'ai aussi repris le scénario avec Laribi, Belaidi, Takhnouni et Aissat, en prétendant que ces personnes étaient en étroite relation avec Youcef, Redjam et Mohamed Saïd.

J'ai inventé que ce dernier m'avait adressé une lettre dans laquelle il affirmait que le dialogue avec le pouvoir était inutile. Comme on me parlait de la réunion de l'une des Djamâat, j'ai inventé que ces gens m'avaient informé de la préparation de cette dernière, mais que je ne savais pas où elle se déroulerait.

Tout cela ne suffisait pas pour arrêter les supplices qui duraient et duraient encore. On m'a sommé de parler de toutes les réunions. J'ai alors évoqué une réunion avec Ali Djeddi chez Benhalima Youcef. J'ai parlé d'une réunion amicale avec Lamdjadani et Bellahrèche dans une villa de parents de ce dernier où il nous avait invités.

On m'a accusé alors d'espionnage au profit des Américains dans la mesure où la villa en question était mitoyenne d'une entreprise américano-algérienne. J'ai parlé aussi de l'invitation d'un ami, rencontre très banale, à Hussein-Dey. Rien de tout cela n'arrêtait les supplices. À un moment précis de la séance de torture, on m'a annoncé que quelqu'un allait venir et parlerait. Moi je devais me taire. La personne en question était le Docteur Lafri. Il a affirmé que j'avais participé à une réunion chez Cherfaoui en 1994, ainsi qu'à plusieurs autres réunions avec lui, le docteur Sidhoum et Hami, qui avaient pour objet des actions terroristes.

Une fois Lafri ressorti, j'ai affirmé que tout cela était faux. J'ai alors compris que depuis le début des supplices, on voulait me faire parler des réunions que venait d'évoquer le Dr Lafri. On m'a sommé de bien réfléchir, sinon je devais me préparer à subir encore la torture. On m'a laissé seul pendant un quart d'heure. Je me sentais très épuisé et je gémissais en silence en invoquant Dieu le Tout-Puissant.

Ensuite, on m'a détaché et on m'a laissé souffrir dans ma cellule. On m'a annoncé que le colonel avait assisté à la séance, et que le lendemain ils reviendraient avec d'autres méthodes pour arracher des aveux. C'était le soir, la fin d'une journée qui m'a semblé très, très longue !

Les 25 et 26 juin 1994 sont deux longues journées de souffrances et d'interminable attente. À chaque bruit, je pensais que c'était eux qui venaient me chercher pour d'autres tortures. La lecture du Coran et la prière apaisaient mes souffrances. C'est bien en Dieu l'Unique que j'ai trouvé refuge. Durant ces moments, je Le sentais très proche de moi. Une idée revenait très souvent à mon esprit : l'arbre de l'Islam doit avoir des racines bien profondes et bien ancrées. C'est dans les sous-sols et les caves, dans les invocations de Dieu et les prières d'une rare sincérité qui s'élevaient, dans le silence et dans le noir, des bouches des croyants, c'est dans les cris semblables à ceux de Bilal qui répétait sous le supplice "Ahad, Ahad"; c'est dans les larmes, les souffrances de toutes sortes, les gémissements et l'agonie sous la torture, que finalement l'arbre de l'Islam renforçait ses racines, dans ces geôles mêmes où nos parents, pendant la nuit coloniale, avaient souffert jusqu'à rendre l'âme.

Le 27 juin 1994 a été une journée de tortures encore plus longue que celle du 24 juin 1994. Cette fois, les techniques de l'eau et du chiffon, des coups de poing, de la flagellation sur la plante des pieds ont été combinées.

Tout ce que j'avais forgé ne suffisait plus. J'ai finalement compris que depuis le début des tortures, ils voulaient des aveux sur les réunions fictives dont avait parlé le Dr Lafri.

On m'a dit que j'étais psychologiquement bloqué, que j'avais peur des conséquences si je parlais des réunions (fictives) évoquées par le Dr Lafri. L'agent de police qui paraissait calme, gentil et psychologue m'a demandé de lire le verset coranique Ayat-el-koursi afin de me "libérer". J'ai lu ce verset et j'ai imploré Dieu. Toutes les personnes autour de moi se posaient des questions au sujet de mon blocage psychologique. Pour me "libérer", on a amené de nouveau le Dr Lafri et on lui a demandé de me donner des détails sur les réunions (fictives) qu'il avait évoquées.

Il m'a alors raconté que j'avais assisté avec lui à une réunion, en 1994, au domicile de Hadj Cherfaoui en présence de Mohamed Saïd, Hadj Hami, Mustapha Brahami et bien d'autres. Il a ajouté que lors de cette prétendue réunion Mohamed Saïd avait pris la parole pour nous annoncer que les factions armées allaient s'unir en une seule force. En quelque sorte, c'est là qu'aurait eu lieu la préparation de la réunion du Congrès de "l'unité" des factions armées. Il a indiqué

que j'avais aussi assisté à quatre réunions dans son cabinet avec Hadj Hami et Sidhoum pour décider des intellectuels à abattre, comme le recteur Djebaïli.

Puis on lui a ordonné de se taire et de ne pas citer les intellectuels dont il avait donné la liste auparavant. On m'a alors demandé de répondre à Lafri. Je lui ai dit : "Pourquoi mens-tu alors que tu me vois sous la torture ?" Il a insisté : "Oui, tu étais présent chez moi, dans mon cabinet, avec les personnes citées !" Je lui ai répondu : "Crains Dieu et ne mens pas !" On a alors accentué sur moi la torture car, pour eux, je continuais à mentir.

On a fait sortir Lafri et on m'a à nouveau torturé très longuement afin de m'arracher des aveux concernant, toujours, ces réunions fictives évoquées par le Dr Lafri. J'étais presque convaincu que j'allais rendre l'âme pendant ces moments. J'ai donc répété, pour échapper aux supplices, ce qu'avait raconté Lafri.

Mais ça ne suffisait pas; on me demandait encore des détails sur ces réunions. On m'a laissé finalement attaché et souffrant pendant un long moment.

J'ai appris plus tard par le Dr Lafri qu'ils étaient allés le voir au même moment, pour lui demander de dire la vérité. Ils ne lui feraient aucun mal, lui avaient-ils dit pour le rassurer. Alors il leur a affirmé que rien de tout ce qu'il avait déclaré n'avait eu lieu, et qu'il avait tout inventé pour échapper aux supplices. On est revenu cependant à nouveau vers moi, on m'a détaché et on m'a annoncé que le lendemain ils reviendraient. J'ai passé la nuit en souffrance et en invoquant Dieu le Tout-Puissant.

Le 28 juin 1994, de longues discussions ont eu lieu avec deux ou trois agents de police, sans tortures mais avec des menaces de temps à autre.

Je leur ai expliqué, au sujet de la réunion chez Cherfaoui, que rien de tel n'avait eu lieu puisque je ne m'étais pas rendu chez lui depuis plus d'une année, et qu'il avait changé de domicile. S'agissant des réunions dans le cabinet de Lafri, j'ai expliqué que le Dr Sidhoum et moi n'avions jamais pu y être ensemble.

Le 29 juin 1994, nouvelle technique de torture pendant presque toute la journée; flagellation à coups de bâtons et de tuyaux de caoutchouc sur la tête, le dos nu, les cuisses, les genoux, les jambes, les bras et les mains. Une pluie de coups très durs pendant une longue journée, sans pitié. Je pensais encore une fois que j'allais rendre l'âme. On voulait de moi des aveux sur la Djaz'ara, que je ne connaissais pas, et la position (fictive) que j'étais censé occuper en son sein. On m'a fait parler du Bina' El-Hadari, de sa composition, de sa structure et de ses objectifs.

A la fin de la journée, on m'a donné une tasse de café et du pain. J'avalais difficilement le pain avec le café. On m'a laissé, enfin, gisant sur le sol de ma cellule.

La journée du 30 juin 1994 a été semblable à la précédente ; même technique de torture toute la journée. Elle m'a semblé encore plus longue. Des flagellations de cette journée je garderai beaucoup de traces sur tout le corps, dont certaines resteront indélébiles. Le soir venu, les tortures ont cessé et on m'a donné deux morceaux de pain avec des petits suisses.

On m'a annoncé que la première partie des interrogatoires était terminée et qu'il restait la deuxième. Je n'avais plus rien d'autre à faire qu'à m'en remettre à Dieu le Maître de l'univers.

Rien à signaler le 1er juillet 1994. Ma chemise et mon pantalon, déjà très sales, puaient le sang qui coulait des multiples blessures de mon corps.

Le 2 juillet 1994, on m'a fait monter aux étages supérieurs pour la signature d'une première partie du procès-verbal. On m'a remis un maillot et un pull pour pouvoir me changer et laver mes vêtements. Pas de soins, bien que j'en aie demandés.

Le 3 juillet 1994, longue discussion autour de l'espionnage entre les Russes et les

Américains, histoire de me préparer pour le prochain interrogatoire.

On m'a accusé à la fin d'être un espion, en me précisant que la rencontre avec Bellahrèche et Lamdjadani dans une villa à El-Mouradia était une réunion d'espionnage au profit de la CIA On m'a demandé de réfléchir encore sur des réunions éventuelles que je n'aurais pas encore révélées.

P.S. : J'ai oublié d'évoquer une confrontation la semaine d'avant avec Benhalima, durant laquelle j'ai affirmé qu'il n'y était pour rien.

Le 4 juillet 1994, j'ai lavé ma chemise et mon pantalon très difficilement avec un petit peu d'omo que le policier "calme et gentil" m'avait remis. J'ai demandé un peu d'eau de javel pour aseptiser mes plaies. Deux jours après seulement, un gardien qui avait remarqué mon piteux état m'a remis un petit peu d'eau de javel. Ce sera le seul "médicament" à ma disposition.

Mon état général a commencé à se dégrader sérieusement. J'étais très affaibli et souffrais beaucoup : écoulement nasal purulent, plaies infectées suite aux traumatismes provoqués par les coups et les blessures, douleur occulaire aiguë, baisse de vision de l'œil gauche suite aux coups de poing sur les orbites, bourdonnement dans les oreilles et baisse de l'audition par suite de la pénétration de grandes quantités d'eau dans mes oreilles lors des supplices du chiffon, insensibilité du dos des mains en raison du serrement des menottes, insomnies dues aux douleurs permanentes au niveau des os et des articulations à cause du sol en ciment de la cellule.

La meilleure consolation que j'avais pendant ces moments de mon existence était l'invocation du Seigneur, Maître des mondes, que je sentais très proche de mon âme. La lecture du Coran est un remède indéniable. Je priais Dieu de toutes mes forces, et en larmes, pour que cesse l'injustice et l'escalade des tortures à mon encontre et à l'encontre de tous les croyants.

Le 5 juillet 1994 est la fête de l'Indépendance. Aucune nouvelle de ce qui se passe dehors. Vers probablement dix heures du matin, les gardiens ont fait monter à l'étage au-dessus tous les détenus des cellules du sous-sol, dont moi-même. Nous sommes montés en file indienne, les yeux bandés. Nous étions à peu près une dizaine. On nous a enfermés dans une cage de deux à trois mètres carrés avec des fenêtres grandes ouvertes, laissant apparaître, à travers les bâtisses, un morceau de ciel. J'étais heureux de respirer quelques bouffées d'air pur, même si nous étions entassés.

J'ai aperçu le Dr Lafri que j'ai reconnu difficilement, tant il avait changé. "Pardon Saïd", m'a-t-il lancé. "C'est sous les tortures que j'ai imaginé un scénario. Je me suis rappelé de mes anciens camarades de lycée comme toi et Sidhoum, et c'est ainsi que je vous ai impliqués tous les deux dans les activités terroristes qui n'ont jamais existé." Il m'a appris aussi que c'est lui qui, contraint, était venu avec la brigade spéciale le 19 juin 1994, près de mon domicile, et qu'ainsi j'avais été kidnappé avec deux de mes enfants vers 14 heures. Il m'a affirmé qu'il avait, par la suite, nié plusieurs fois ses aveux, mais en vain. J'ai réalisé alors l'ampleur de l'acharnement de mes tortionnaires, qui voulaient à tout prix que je confirme les déclarations de Lafri. Mais comme je les ignorais, je n'avais d'autre choix que d'imaginer des déclarations encore plus fausses pour échapper aux tortures.

J'ai reconnu un autre ami encore, le Dr Lamdjadani, spécialiste en épidémiologie, qui travaille au ministère de la Santé. Il souffrait des hémorroïdes, ne mangeait rien et n'avait évidemment aucun médicament. Un informaticien nous a raconté qu'il en était à son quatre-vingtième jour d'incarcération et de torture, et qu'il avait échappé à la mort. Mais il avait vu ailleurs des gens mourir d'une mort atroce sous des tortures inimaginables : scie, chalumeau, étranglement, technique du chiffon, etc.

D'autres racontaient des techniques de torture encore plus horribles ! Mon Dieu !

Tous ces crimes se déroulent en silence dans les caves et les cellules des brigades de gendarmerie, des commissariats, etc.

Enfin, tard dans la soirée, chacun a regagné sa cellule du sous-sol. Solitude, odeurs nauséabondes. Je les ressentais avec plus d'acuité.

Le matin du 6 juillet 1994, on m'a fait monter au dernier étage, ou à l'avant-dernier peut-être, pour la suite du procès-verbal. Je ne devais rien nier sinon les tortures reprendraient aussitôt. L'un de mes tortionnaires – celui à la voix grave qui m'avait donné des petits suisses à la fin d'une longue journée de tortures – me voyant souffrir de toutes parts m'a posé la question suivante :

– Ton père est bien un *chahid*, n'est-ce pas ?
– Oui, ai-je répondu.
– Il a bien été torturé par les Français ?
– Evidemment !
– Qui, de toi ou de ton père, a été le plus torturé ? M'a-t-il encore demandé.

J'ai hésité avant de répondre, car je pensais qu'il n'y avait pas de grande différence ; mais je lui ai quand même dit :

– Je crois que c'est mon père qui a été le plus torturé.
– Tu vois ! A-t-il rétorqué, satisfait de ma réponse.

Il voulait dire que les tortures actuelles étaient nettement moins violentes. Mais en fait, quelle différence quand meurt aujourd'hui, sous la torture, comme mourraient auparavant, pendant la guerre, sous la torture, des moudjahidine ? Je me suis souvenu alors de la lettre de Maître Vergès qui résume parfaitement le drame algérien : Lettre à mes amis algériens devenus tortionnaires.

Du 7 au 12 juillet 1994, j'ai été maintenu dans ma cellule jour et nuit. Je m'occupais tant bien que mal de mes blessures qui me faisaient de plus en plus mal. Je souffrais surtout d'un coup très dur à la tête, de l'œil gauche dont la vue avait fortement baissé, de la main droite que je ne pouvais plus replier, et de mon dos.

Le 13 juillet 1994, nous étions quelques détenus à monter pour achever le P.V. Plusieurs déclarations extorquées sous la torture ne m'ont pas été soumises. J'ai signé le P.V., comme auparavant, les yeux bandés. Plus tard, l'avocat m'apprendra que tous les points précédents ont été reproduits de manière encore plus amplifiée.

Je souffrais beaucoup de mes blessures. Un des agents m'a nettoyé les plaies et m'a mis du mercurochrome. Après quoi nous sommes retournés dans nos cellules.

Les 14, 15 et 16 juillet 1994, on m'a laissé dans ma cellule, souffrant de plus en plus de mes blessures. Le soir du 15, nous sommes passés à quelques uns devant le photographe. On a aussi relevé nos empreintes digitales.

Nuit du 16 au 17 juillet 1994. En principe, je m'attendais à partir le lendemain pour être présenté au juge d'instruction. Mais on m'a fait monter au dernier étage pour une discussion avec les chefs. J'ai nié les déclarations extorquées sous les tortures, mais on m'a répondu que j'avais parlé librement. Alors, de peur de retourner aux tortures, j'ai repris ce que l'on m'avait fait dire auparavant. Après cela, on m'a renvoyé dans ma cellule.

Quelques instants après, vers minuit probablement, on a ouvert la porte de ma cellule. J'étais ahuri. J'imaginais qu'on allait peut-être me conduire vers un autre endroit pour d'autres tortures. J'étais, à vrai dire, pétrifié. On m'a installé à l'arrière d'une voiture qui a démarré. Je n'ai rien compris. Après un quart d'heure, on m'a fait descendre, les yeux toujours bandés, jusqu'à ce que l'on soit rentré dans un bâtiment. J'ai entendu alors parler d'une fiche médicale à m'établir, et j'ai compris que j'étais dans une salle d'urgence, probablement celle d'un hôpital, pour des soins. J'ai respiré profondément, soulagé de ne pas avoir été conduit dans un lieu de torture. Une dame s'est présentée. Elle a soigné ma main droite en fermant par plusieurs points de suture

une déchirure profonde. Elle a préféré que les blessures de la tête soient d'abord examinées par un neurochirurgien. Celui-ci a tardé à venir, et on m'a dit qu'il était trop tard pour opérer les déchirures au niveau du crâne. Mes tortionnaires m'ont ramené dans ma cellule du sous-sol.

Le 17 juillet 1994, j'ai été présenté devant le juge d'instruction près la cour spéciale d'Alger ; j'ai été mis sous mandat de dépôt et incarcéré à la prison d'El-Harrach.

Cas no 2. Bouamama Nour-Eddine

J'ai été arrêté le 23 septembre 1992 à 2h30 du matin, à mon domicile, par les "Ninjas" police.

Ils ont pillé, dévalisé et ameuté tout le quartier par des rafales et le vacarme.

Ils m'ont conduit au commissariat central Boulevard Amirouche où j'ai été accueilli par des policiers civils, par des insultes, des coups de poing, coups de pied, crachats, pire qu'un criminel.

Durant toute ma détention arbitraire au commissariat central, à Châteauneuf et dans un autre endroit que je ne connais pas, j'ai été torturé à mort par des éléments qui cachaient lâchement leur visage par des cagoules, et qui ont déversé sur moi toutes sortes de haines et d'insultes.

Ils m'ont mis à poil et m'ont fait subir les pires tortures : des coups, l'électricité, l'asphyxie par l'eau et le système de compression simultanément avec des coups violents dans le crâne et la plante des pieds. Des douleurs atroces se sont concentrées au niveau de l'estomac et au bas ventre, ce qui a entraîné des hémorragies et une perte de sang.

Ils m'ont attaché la tête sur un banc à l'aide de fil de fer (nœuds très serrés). Je sentais que ma tête allait exploser.

Avec des tenailles ils m'ont arraché la chair et m'ont cassé l'os du nez.

Avec des tournevis ils m'ont arraché cinq dents.

Mon visage et mon corps étaient tellement enflés et tuméfiés que même mes bourreaux étaient incapables de me regarder et l'un d'eux est allé chercher de vieux journaux pour me cacher le corps et le visage, pour éviter le spectacle.

Mes tortionnaires étaient tous des policiers. Vu mon état de santé, je les ai entendus parler de mon cas, pour se débarrasser de moi, et me livrer au tribunal militaire.

Durant la torture, j'ai perdu plusieurs fois conscience. J'ai même failli perdre la vie.

Aujourd'hui, grâce à Dieu, je suis en vie, mais je porte de profondes séquelles physiques, mentales et morales.

Bouamama Noureddine
42 ans, marié, 4 enfants, commerçant.
Détenu à la prison d'El-Harrach, écrou 63982, salle 4bis.

Cas no 3. "Mohamed"

Un jeune musulman activiste, qui a refusé de donner son vrai nom, parle à Robert Fisk à Alger de ses mois de souffrances et de cauchemars passés dans les cachots de la police algérienne.

Appelez-le Mohamed. C'est son choix. Si vous aviez souffert ce que Mohamed dit avoir enduré tout au long de ces quatre derniers mois, vous aussi vous auriez changé votre nom. Il décrit comment on lui a fait prendre de l'eau de javel jusqu'à ce qu'il vomisse, comment il a été matraqué avec un bâton électrique lacérant ses jambes de brûlures, et comment sa tête a été enfoncée dans des égouts jusqu'à l'étouffement.

"Quand un ami a refusé de parler sous la torture," dit-il, "la police s'en est pris alors à sa mère âgée de 55 ans. Je l'ai vue quand ils l'ont ramenée plus tard de la chambre des tortures. Elle était nue et couverte de sang, mais elle s'est retournée vers nous et nous a dit : 'Tenez bien ! Vous les jeunes !'"

Il n'est donc point surprenant que Mohamed pleure quand il parle. La lumière qui provient de la fenêtre illumine son visage en sanglots. Il a été libéré de la prison de Serkadji il y a trois jours. C'est un jeune homme de 19 ans qui parle comme un homme déjà marqué par l'âge. "Je suis fier de moi et je remercie Dieu de m'avoir soumis à cette épreuve," dit-il. Mais quand il parle ses yeux sont tout le temps rivés sur le sol ou sur la table de bronze en face de lui, il est comme un prisonnier, comme quelqu'un qui a lâché, comme quelqu'un qui a trahi son propre frère. Parce qu'en fait, c'est ce qu'il a fait.

Le colonel Salim Saadi, ministre algérien de l'Intérieur, dit qu'il a demandé des enquêtes après toutes les plaintes contre la torture. Si vous croyez Mohamed – et ses blessures, ses dents arrachées et ses brûlures suggèrent que vous le devriez – le colonel Saadi a une tâche bien lourde. Il doit être quand même difficile de dissimuler ce qui est advenu à Mohamed après qu'une trentaine de policiers masqués ont surgi chez lui, dans le quartier de Salembier à Alger, à 2 heures du matin, le 10 octobre de l'année dernière. Ils lui ont bandé les yeux, l'ont jeté dans un camion de police et l'ont conduit à l'école de police de Châteauneuf. Des semaines de torture ont été suivies de mois d'isolement et de réclusion dans le noir.

Mohamed ne cache pas ses sentiments islamistes. Il était orateur dans une mosquée d'Alger, élève de l'école coranique et (bien qu'il ne le dise pas) presque certainement un supporteur du Front Islamique du Salut (FIS). Le FIS s'oppose violemment au gouvernement algérien depuis que ce dernier, il y a deux ans, a annulé les élections que le FIS allait certainement gagner. Malgré cela, personne ne peut justifier ce qui s'est passé après.

À l'école de police, dans le quartier d'El-Biar à Alger, Mohamed dit qu'il a été conduit dans un sous-sol profond, peut-être quatre niveaux sous terre, aboutissant à une série de cellules glaciales, selon sa description. "Les cellules étaient très petites. Celle dans laquelle j'étais avait des murs tachés de sang et des lampes éblouissantes, tellement fortes que j'ai failli devenir aveugle. Je pouvais entendre des cris venant des autres salles et j'ai compris que c'était la salle des tortures. Il y avait peut-être 18 hommes dans la cellule. Ils m'ont déshabillé et m'ont enlevé le bandage des yeux, mais les policiers étaient tous en cagoules. Les uns avaient des accents des régions de Constantine et de l'Ouest, mais d'autres étaient d'Alger. Ils m'ont demandé où étaient cachées les armes et j'ai répondu que je n'en savais rien.

Ils m'ont emmené à un urinoir en pierre au centre de la pièce. Ils ont enlevé un couvercle, découvrant une grande bouche d'égout. Ils ont poussé ma tête dedans jusqu'à ce que j'étouffe avec cette saleté. J'ai continué à nier tout lien avec les armes. Ils m'ont alors ligoté, avec une grosse corde, à un banc en béton dans l'un des coins de la chambre. Ils m'ont piqué les narines afin que j'ouvre la bouche. Ils ont plongé un chiffon dans de l'eau de javel, ils ont pressé le liquide dans ma bouche. Ils ont répété cela plusieurs fois jusqu'à ce que mon ventre soit rempli d'eau de javel. À ce moment, ils m'ont frappé avec des coups de pied dans le ventre et m'ont fait vomir.

Ils faisaient des choses horribles. A un moment, ils ont utilisé une colle d'un certain genre pour sceller mon orifice anal, ce qui m'a empêché de faire mes besoins. Après cela, ils ont ramené ce pistolet électrique. Quand ils ont tiré sur ma peau, j'ai ressenti un grand choc électrique qui m'a brûlé au deuxième ou au troisième degré et qui m'a arraché la peau des jambes."

Mohamed enlève ses sandales bleues et nous montre ses pieds; les brûlures, encore clairement visibles après près de trois mois, sont d'un diamètre de trois centimètres. La chair marquée est livide et pâle, en contraste avec le reste de la peau.

"Voyant que je ne voulais pas parler, ils m'ont menacé d'amener ma femme et de la torturer. Ils ont fait cela avec d'autres hommes. L'un d'eux était Sid Ahmed Chabla, un jeune homme de Baraki. Ils ont amené sa jeune femme devant lui. Et puis ils l'ont

emmenée et torturée. Il a découvert plus tard qu'ils l'avaient violée. Il était brisé. Quand je l'ai vu, il m'a dit qu'elle était morte à la suite de ce qu'on lui avait fait. Ils ont aussi amené sa mère, et ils l'ont torturée et violée devant lui. Plus tard, une cour a prononcé la condamnation à mort de Sid Ahmed Chabla."

Après huit jours à Châteauneuf, Mohamed a été emmené dans un centre de police à El-Madania, puis au quartier général de la police, en face de l'agence d'Air France, sur le boulevard Amirouche. Là, il a été conduit dans un autre réseau souterrain de salles de tortures. "Ils ont commencé par m'accuser d'avoir prononcé des sermons provocateurs à la mosquée, et ils m'ont accusé d'avoir critiqué le gouvernement. D'autres hommes ont alors été amenés dans cette cellule, et ils ont été torturés à tour de rôle devant tout le monde. On entendait aussi des femmes ainsi que d'autres hommes hurler dans d'autres cellules.

Au cours de la dernière séance de torture au quartier général de la police, ils m'ont attaché les mains derrière le dos, m'ont ligoté les pieds, et m'ont fracassé la tête contre le sol. L'un des geôliers m'a écrasé la tête. Mon nez s'est fracturé. J'ai perdu le sens de l'odorat. Mes dent sont tombées." Plusieurs dents du palier supérieur sont clairement manquantes. "Ils m'ont tellement torturé que j'ai dénoncé mon propre frère comme quelqu'un qui était lié à la résistance. Ils l'ont ramené face à moi et je leur ai dit que ce n'était pas vrai. Néanmoins, ils lui ont brisé les côtes. Mon frère a pleuré, et il m'a dit: 'Que Dieu te pardonne.'"

À ce moment-là, Mohamed s'est senti brisé. Après vingt-trois jours de torture, il a signé un aveu disant qu'il avait collecté des médicaments et de l'argent pour la "résistance". Il a protesté devant le juge qu'il n'avait eu d'autre option que de signer le document. "Vous devez comprendre que j'ai vu des gens mourir sous la torture," ajoute-t-il. "J'ai été torturé dans une cellule où des hommes pendaient par leurs menottes au plafond. Ils avaient été affaiblis sous la torture. J'ai vu deux hommes qui étaient morts suspendus comme cela, et j'ai vu les corps de trois autres qui sont morts à la suite de tortures au chalumeau. Un autre homme, dont j'ai appris le cas par le biais d'un autre prisonnier qui a survécu, était l'imam de Boumerdès, nommé Houmi Mohamed Arezki, un Kabyle qui avait eu les yeux arrachés vivant. Ils l'avaient laissé mourir dans la salle de torture. Plus tard, la presse algérienne a écrit qu'il était un terroriste abattu dans un accrochage armé avec la police."

Il ne fait pas de doute que ces derniers jours sont aussi dangereux pour la police qu'ils le sont pour leurs prisonniers. Hier, le quotidien El-Moudjahid titrait à la une : "Sept terroristes abattus dans un affrontement armé avec la police."... En supposant que c'est de cette manière qu'ils sont morts !

"La torture était tellement atroce que j'ai dénoncé mon frère", Robert Fisk. *The Independent*, Vendredi 4 février 1994.

Cas no 4. Aït Bellouk Mohamed

Le jeudi 4 novembre 1993, à 13 heures, alors que je me trouvais avec des amis du quartier, quatre individus en civil sont descendus d'une fourgonnette Renault Express blanche. Ils m'ont jeté à l'arrière du véhicule de façon violente et sauvage, ce qui m'a causé plusieurs blessures à la tête. Ils m'ont bandé les yeux et m'ont couvert la tête avec ma chemise. Ils se sont dirigés vers un endroit tout proche. À peine sommes-nous arrivés qu'un groupe de policiers s'est acharné sur moi avec des coups violents : coups de pied, coups de poing, coups de matraque, en plus des injures et grossièretés proférées à mon encontre ainsi qu'à celle de ma famille. Tout cela s'est déroulé dans la cour de cet endroit.

Ils ont voulu m'introduire dans une salle de torture mais elle était occupée par une autre personne. Ils ont donc profité de l'occasion pour se reposer et déjeuner et m'ont jeté dans une cellule.

Après un moment, les voilà de retour. Ils m'ont conduit dans la salle de torture qui venait d'être libérée puisqu'il n'y avait plus de cris. Ils m'ont jeté au sol, les yeux toujours bandés. Ils m'ont déshabillé de force et, toujours avec la même violence, m'ont fait asseoir sur un banc en ciment. Ils m'ont attaché les mains au-dessous de ce banc, avec des menottes, et les pieds avec une grosse corde.

L'un d'eux s'est assis sur mes jambes, puis l'opération du chiffon a commencé par le versement d'une quantité infinie d'eau dans la bouche. Vu que je ne pouvais respirer que par le nez, ils me l'ont pincé fortement. J'ai suffoqué. L'eau absorbée faisait souvent fausse route vers les poumons.

L'opération a duré environ deux heures. Ils ont alors commencé l'interrogatoire. On m'a ensuite jeté dans une cellule. Le soir, les policiers sont revenus me reconduire à la salle de torture pour répéter la même opération et me faire subir les mêmes sévices. Après deux heures de torture, on m'a reconduit à la cellule dans un état subcomateux.

Les mêmes opérations ont duré quatre jours sans relâche, du matin jusqu'à midi (le temps de prendre leur repas) puis jusqu'au dîner, parfois jusqu'à des heures tardives de la nuit. Une seule séance de torture durait de deux à trois heures, et chaque tortionnaire était spécialisé dans une technique particulière, notamment :

– Le matraquage des points sensibles du corps à l'aide d'un instrument électrique, particulièrement sur le sexe. Le tortionnaire utilisant cette technique s'est tellement acharné sur moi que mes organes génitaux se sont tuméfiés, d'où une impotence totale et définitive.

– L'utilisation de ce même appareil sur les yeux, ce qui provoque des hémorragies et une baisse considérable de la vue. Appliqué au niveau de la bouche, il provoque une tuméfaction des lèvres, des gencives et de la muqueuse buccale, entraînant une impossibilité d'alimentation pendant plusieurs jours. Cet instrument consiste en une matraque génératrice de décharges électriques, provoquant des douleurs atroces sur les points sensibles du corps, sans laisser de traces. Cependant, une application prolongée de cet instrument troue la peau jusqu'à la vue de l'os sur la jambe gauche.

– Les brûlures à l'aide de cigarettes sur tout le corps et particulièrement sur les parties sensibles. J'en porte des traces aujourd'hui sur la poitrine.

– Ils m'ont fait asseoir sur une chaise. Ils m'ont attaché les mains derrière le dos à l'aide de menottes et ont commencé à me donner des coups sur le visage et sur la tête.

Durant toute la période de torture, environ un mois, j'étais presque nu. Ils m'avaient pris toutes mes affaires et m'ont remis un pantalon complètement déchiré et une chemise très fine. Ils me faisaient sortir dans cet état tôt le matin ou de nuit dans un froid glacial, et me laissaient dans la cour sous la pluie, les mains liées.

En plus de cette torture physique, ils m'ont infligé plusieurs méthodes de torture psychologique comme les menaces de mort, les pressions, les intimidations et le chantage, comme par exemple faire venir mes parents, les violer devant moi et les torturer, pour que je signe le procès-verbal préparé par leurs soins.

Le chantage n'était pas du bluff puisque, dix jours après, j'ai eu la douloureuse surprise de voir ma mère, âgée de 45 ans, ainsi que mon frère aîné amenés dans ce même centre de torture.

Après quinze jours de torture, mon frère a été relâché et ma mère conduite à la prison d'El-Harrach.

À maintes reprises, ils m'ont menacé de m'expulser vers le Maroc, ainsi que ma famille – parce que nous sommes de nationalité marocaine – ou de faire dynamiter notre maison.

À plusieurs reprises ils m'ont aussi conduit chez moi, sous prétexte de perquisition. Ils

ont saccagé tout ce qui était à portée de main. L'un d'eux a mis un couteau sous la gorge de ma grand-mère pour la terroriser. D'autres ont battu ma mère sous les yeux de ses enfants. A chaque visite nocturne à mon domicile ils semaient la terreur et la panique.

Et à maintes reprises, la nuit, ils me sortaient de ma cellule ou de la salle de torture, me jetaient à l'arrière de leur véhicule, les poings liés, et on roulait de longs moments. Chaque fois je sentais la mort rôder quand ils menaçaient de "m'abattre et de me jeter dans la rue comme un chien".

À la fin j'étais prêt à signer n'importe quoi, pourvu que ces souffrances cessent et que ma mère puisse sortir de cet enfer.

Le 8 décembre 1993, soit après trente-six jours de garde à vue à Châteauneuf (j'ai su par la suite le lieu exact de ma séquestration), j'ai été transféré, avec ma mère ainsi que d'autre citoyens, vers le commissariat central d'Alger, alors qu'ils m'avaient promis de relâcher ma mère dès que je signerais le procès verbal.

Une fois que nous sommes arrivés au commissariat central, j'ai pensé que le calvaire était terminé, croyant être chez des gens civilisés. J'ai été conduit dans une cellule souterraine, les mains liées derrière le dos, abandonné deux ou trois jours sans nourriture ni eau, habillé des mêmes haillons. On m'a sorti à plusieurs reprises pour aller dans une salle avec un bandeau sur les yeux. Tous les policiers qui passaient me rouaient de coups, ce qui a provoqué des douleurs atroces au niveau de ma colonne vertébrale et du genou droit où j'avais été opéré. À ce jour, le bourdonnement des cris et des coups résonne dans ma tête, et surtout les paroles de certains policiers qui répétaient que je devais me soumettre et signer sinon ils feraient venir ma sœur comme ils avaient fait venir ma mère. Ils m'ont fait à leur tour signer, comme à Châteauneuf, un autre procès-verbal entraînant probablement de nouveaux chefs d'inculpation.

Je suis donc resté dans cet état pendant un mois jusqu'au jour où on m'a présenté devant le juge d'instruction, en m'ordonnant de reconnaître tous les faits reprochés, sinon je serais reconduit au centre de torture pour... complément de torture avec ma mère. C'est ce que j'ai fait malgré moi le 10 janvier 1994 pour échapper avec ma mère aux affres de la torture. Ce jour-là, j'ai été transféré à la prison d'El-Harrach, après trente-six jours de séquestration à Châteauneuf et trente jours au commissariat central.

Aït Bellouk Mohamed
Né le 29 avril 1960.

Condamné à mort, Aït Bellouk Mohamed sera froidement exécuté par les forces d'intervention dans la cellule no 29, d'une rafale d'arme automatique à travers les barreaux de sa cellule, lors du carnage de la prison de Serkaji des 21-22 février 1995. Alors qu'il était touché à la poitrine, il a été rapporté qu'il a crié à ses compagnons : "Adieu mes frères, nous nous rencontrerons Incha'Allah au Paradis". Une deuxième rafale l'a achevé. (Témoignage rapporté par le Comité algérien des militants libres de la dignité humaine et des droits de l'homme dans son communiqué du 17 mars 1995).

Cas no 5. Sari-Ahmad Mahfoud

J'ai été arrêté le 2 mai 1993 à mon lieu de travail, l'hôpital de Baïnem, alors que j'assurais ma consultation de cardio-pédiatrie.

J'avais reçu un appel téléphonique de la direction de l'hôpital me disant que j'étais convoqué au bureau du directeur. Là, j'ai été reçu par deux policiers en civil qui m'ont fait savoir que j'étais en état d'arrestation, et qu'au moindre geste inopportun j'étais un homme mort. C'étaient leurs propres termes. Après m'avoir fouillé de la tête aux pieds, ils m'ont demandé de les suivre. J'ai été conduit à un véhicule de type Peugeot 505 où deux autres policiers m'attendaient, armés de kalachnikov. Il était 10 heures environ.

J'ai ensuite été conduit au commissariat de Cavaignac. Là, j'ai été remis à une meute d'inspecteurs de police qui m'ont accueilli avec des insultes et des mots grossiers et orduriers. Des coups de poing pleuvaient sur moi. Après un bref interrogatoire, j'ai été conduit au cachot où se trouvaient une dizaine d'autres personnes. Il y avait là un ami chirurgien, le Docteur Benadda Houssem Eddine, et un étudiant en médecine, Saci Hichem.

Vers 2 heures du matin, j'ai été "recueilli" par un sinistre personnage trapu et grossier, masqué, qui m'a ordonné de mettre une cagoule mouillée et sale sur ma tête, puis j'ai été conduit dans une salle où j'ai été accueilli par des coups de poing.

Ensuite j'ai été attaché à un banc, les pieds liés par une corde, les mains menottées sous le banc, et la tête attachée par le front.

J'ai été soumis au même régime d'insultes. Mes épaules étaient presque luxées. Après que les bourreaux m'aient "installé", l'interrogatoire a commencé. Un tortionnaire m'a bouché les narines, l'autre m'a fait ingurgiter de l'eau sale, sans arrêt. C'est ce qu'on appelle l'épreuve du chiffon. Ils ont répété la manœuvre jusqu'à épuisement. A la fin, j'avais un ventre de batracien et je me suis mis à vomir.

Par la suite, j'ai été arrosé d'eau froide, de la tête aux pieds. Je suis resté là sur le banc pendant trois heures. Puis j'ai eu droit à une bastonnade.

Je ne cessais de hurler de douleur. J'étais gelé. A l'aube, j'ai été jeté dans ma cellule. Le geôlier m'a appris que j'aurais droit à d'autres séances. J'étais affolé et je paniquais à l'idée de subir le même supplice. J'étais en proie, durant toute la journée, à la torture morale à la pensée de ce qui m'attendait. Je ne pouvais ni manger, ni boire, ni dormir.

La deuxième nuit, j'ai été réveillé par le même hideux personnage, mais cette fois en plus des techniques de la veille, j'ai eu droit à un simulacre macabre. Après m'avoir fait subir le même traitement que la nuit précédente, on m'a mis un pistolet sur le crâne et on s'est mis à le manœuvrer. Au cas où je n'avouerais pas, on me "ferait sauter la cervelle".

Ensuite j'ai eu droit à deux autres séances. Après cette descente aux enfers, j'ai été conduit au commissariat central pour être fiché comme un vulgaire malfrat. J'ai passé la journée dans ce commissariat.

Le samedi matin, j'ai été conduit chez le "juge" d'instruction. Il m'a menacé de me reconduire à Cavaignac si je ne disais pas la vérité. Sa vérité !

Après un bref interrogatoire, j'ai été mis sous mandat de dépôt et incarcéré à la prison d'El-Harrach, le 8 mai, pour y végéter jusqu'à ce jour où je rédige ce témoignage.

Le fait qui m'est reproché est d'avoir remis une lettre d'introduction à un jeune étudiant en médecine, Saci Hichem, parent d'un voisin, pour une consultation en chirurgie orthopédique, chez un ami et ancien élève, en la personne du Docteur Benadda de l'hôpital Selim Zmirli. J'ai remis cette lettre, comme j'ai l'habitude de le faire avec des voisins et des amis, pour leur faciliter l'accès.

Par ailleurs, tous les aveux du procès-verbal de la police m'ont été extorqués sous la torture et, qui est plus, ce même procès-verbal a été signé sous la menace et les yeux bandés.

Je tiens enfin à signaler que durant ma détention à Cavaignac, un jeune citoyen âgé de 24 ans, originaire de Staoueli, est mort sous la torture. Il a agonisé durant deux jours et a rendu l'âme le mardi.

Prison d'El-Harrach, le 16 juillet 1993.
Docteur Sari-Ahmed Mahfoud
Professeur agrégé en pédiatrie
Hôpital de Baïnem, Alger.

Le Docteur Sari a été libéré le 26 octobre 1993 après avoir été acquitté par le tribunal d'exception d'Alger, et ce après douze jours

de torture et six mois d'incarcération à la prison d'El-Harrach.

Cas no 6. Benredjdal Slimane

C'était le premier jour du Ramadhan, correspondant au 23 février 1993. Je revenais de mon travail après la prière du Dohr. A mon arrivée à la maison, mon épouse m'a appris que des gendarmes s'étaient présentés et avaient pris le livret de famille, me laissant comme consigne de me présenter au groupement de gendarmerie de Réghaïa. Je me suis immédiatement présenté à la gendarmerie. Ils m'ont informé que j'étais en état d'arrestation pour distribution de tracts à l'étranger et trafic de devises (?).

On m'a gardé durant trois jours dans une cellule, puis a commencé le supplice de la torture. On a commencé par les insultes et les obscénités accompagnées de coups de poing et de pied. L'un d'eux me fouettait avec un câble électrique.

On m'a ensuite déshabillé et on m'a arrosé avec un tuyau d'eau froide. Je n'avais pas rompu le jeûne depuis près de 20 heures. La séance a duré toute la nuit, sans relâche. Des équipes se relayaient. Je ne pouvais plus me relever, j'étais épuisé.

On m'a jeté dans une cellule et on m'a oublié pendant trois jours. Puis ils sont revenus à nouveau. On m'a bastonné avec une canne et on m'a donné des coups de pied. On a ramené une boîte en forme de tiroir, on a mis mon sexe dedans, et on a refermé violemment le tiroir. J'ai hurlé de douleur, et j'ai perdu connaissance. J'avais atrocement mal et je ne pouvais plus marcher.

On m'a appliqué ensuite un chiffon sur le visage et on m'a versé près de trois litres d'eau savonneuse, mélangée à un désodorisant et à de l'eau de javel dans la bouche. Mon ventre tendu me faisait atrocement mal.

Ils ont ramené un fer à souder et se sont mis à inscrire les initiales MOC (Mouloudia Club de Constantine, un club de football) sur mon pied. J'ai perdu encore une fois connaissance. À mon réveil je me suis retrouvé avec des brûlures au pied qui me faisaient atrocement mal. Le gendarme tortionnaire qui m'a brûlé le pied avec le fer à souder était originaire de l'Est et était un fervent supporter de cette équipe. Ces initiales existent à ce jour sur mon pied.

On m'a menacé ensuite de ramener mon épouse et on m'a fait boire, de force, deux bouteilles de grésil. J'ai perdu connaissance.

Après ces journées et nuits de torture, j'avais totalement perdu la notion du temps. Je ne savais plus quel jour on était.

Un matin on est venu me chercher à nouveau. On m'a emmené dans le bureau de l'officier qui m'a demandé de signer un procès-verbal après m'avoir énoncé les chefs d'inculpation. J'ai failli, encore une fois, m'évanouir devant l'énormité des mensonges et la gravité des charges. Les chefs d'inculpation ne correspondaient pas du tout à ceux énoncés lors des séances de torture et qui sont parus dans le journal El-Moudjahid du 8 mars 1993.

J'ai refusé catégoriquement de signer. Un gendarme qui était derrière moi m'a donné un coup de baïonnette à la tête et à l'épaule, et le sang a commencé à couler abondamment. À ce jour les cicatrices de ces blessures persistent.

Ces tortures durèrent seize jours, du 23 février au 10 mars 1993.

Je terminerai ce témoignage par deux remarques:

– Concernant le chef d'inculpation de distribution de tracts à l'étranger je tiens à préciser que je ne possède plus de passeport depuis 1991.
– A mon incarcération à la prison d'El-Harrach j'ai été immédiatement admis à l'infirmerie et traité par le psychiatre et la psychologue.

Benredjdal Slimane
N° d'écrou : 66378. Salle 6 bis
Prison d'El-Harrach.

Cas no 7. Lamdjadani Nour-Eddine

Arrêté le 17 mai 1994 à Alger, détenu dans les locaux de la police politique durant soixante jours.

Nous sommes le 17 juillet 1994, jour de ma présentation par les services de police au juge d'instruction de la cour spéciale d'Alger.

Je suis presque content d'aller en prison car pour moi c'est la fin d'un cauchemar qui aura duré deux mois jour pour jour.

C'est en effet le 17 mai 1994, répondant à une convocation de la 7e Brigade de répression du banditisme, que je me suis rendu au commissariat central du boulevard Amirouche, et c'est là que j'ai été séquestré et torturé sans motif apparent. La torture est pratiquée systématiquement, à la recherche d'aveux forcés. Le calvaire dure jusqu'à ce que le torturé invente un scénario plus ou moins suggéré par les tortionnaires, ou résiste parfois jusqu'à la mort.

Le supplice du chiffon m'a été appliqué dès les premières questions de l'interrogatoire. Menotté, les mains derrière le dos, j'ai été attaché avec un câble d'acier sur un banc de bois. Ensuite on m'a bâillonné avec mon maillot de corps et obligé à ingurgiter d'importantes quantités d'eau. Pendant cet affreux supplice, qui a duré presque deux heures, les coups de bâton sur la tête et les coups de pied pleuvaient, pendant que quelqu'un d'autre tirait sur les menottes avec un bâton. J'avais les pieds gonflés d'œdèmes, des vomissements répétés et l'estomac gonflé comme une outre. Les douleurs généralisées n'étaient qu'un début.

Le torturé, pour échapper à la torture, va inventer un scénario plus ou moins cohérent où il va s'empêtrer et dont il ne pourra plus sortir de peur d'être de nouveau torturé. Un véritable cercle vicieux va s'instaurer car, après ces premiers aveux "spontanés", l'interrogatoire va s'interrompre pendant plusieurs jours et les menaces de mort et de séquestration vont continuer sans fin.

Les séquelles physiques entraînées par les coups reçus vont de la simple perte de sensibilité de la peau au niveau des mains, due aux menottes serrées, aux hémorragies, plaies et douleurs liées aux fractures. Dans mon cas, les coups de poing sur les yeux ont entraîné des douleurs oculaires et une baisse de l'acuité visuelle, des hémorragies nasales et des plaies multiples. Des douleurs costales au côté gauche dues aux coups de pied sur les côtes m'ont empêché de respirer et ont persisté pendant plus d'un mois.

Au niveau des geôles du commissariat central, j'ai eu connaissance de cas de tortures qui dépassent l'imagination : un jeune homme a eu le tibia découpé à la baïonnette; un autre a été attaché à une échelle et précipité à terre à plusieurs reprises jusqu'à avoir le crâne fêlé, d'où s'écoulait un liquide visqueux, d'autres encore avaient reçu des coups de ciseaux à la tête.

La nuit du troisième jour de détention j'ai été transféré vers un autre centre de torture dépendant de la sécurité militaire (Châteauneuf).

Transporté dans la malle d'une voiture, menotté et la tête recouverte, on m'a fait croire que ma dernière heure était arrivée et qu'on allait me liquider.

A l'arrivée, j'ai été isolé dans une cellule pendant vingt jours.

Dès le lendemain, interrogé sur des personnes que je ne connaissais pas, j'ai été à nouveau torturé par le supplice du chiffon. De ma cellule, j'entendais distinctement des cris et des lamentations des personnes torturées, de jour comme de nuit, et surtout les bruits impressionnants des instruments de la torture. J'entends encore résonner dans mes oreilles la perceuse et la scie électriques, les bruits de chute de corps menottés que l'on balance contre les murs. La nuit, les tortionnaires ivres "s'amusaient"

avec les prisonniers en les frappant avec des bâtons et en les injuriant.

Le nombre de cellules étant réduit par rapport au nombre de prisonniers, la plupart des individus étaient attachés dans les couloirs, aux portes des cellules ou sur des chaises, mains menottées derrière le dos, un seul WC pour tout le monde, occupé en permanence par deux individus qui ne le quittaient jamais. Selon l'humeur du gardien, chacun avait droit à quelques minutes pour se soulager, en présence de ces deux prisonniers.

Se couvrir la tête était obligatoire, car les gardiens l'exigeaient expressément. Aucun soin, même si la personne était gravement blessée (par balle par exemple), n'était prodigué. Bref, tout cela était un cauchemar et un calvaire permanents. Le vingtième jour, j'ai demandé à voir le colonel auquel j'ai expliqué que toute cette histoire n'était qu'un scénario fictif monté de toutes pièces.

Aux brimades des gardiens de cellules s'ajoutaient des conditions désastreuses de détention. En effet, il n'y avait aucune literie, sauf le sol glacé en ciment des cellules où régnaient le froid et l'humidité. La saleté de l'endroit ne faisait qu'aggraver nos conditions de garde à vue. Le savon était proscrit et l'eau rationnée ; la nourriture était parfois réduite à un croûton de pain.

Pendant les soixante jours de détention, le corps envahi par les poux, je n'ai jamais eu l'occasion de me laver ne serait-ce que le visage ou les mains. Les lésions de grattage, ajoutées à la saleté qui nous envahissait, ont fait que ma peau était recouverte de plaies suintantes.

Atteint d'une fissure hémorroïdaire, affection nécessitant une opération chirurgicale en urgence, j'ai demandé au gardien de signaler mon cas. Il m'a répondu que je ne méritais que la mort et que la cellule serait ma dernière demeure.

Pour des raisons inconnues, on nous frappait avec des bâtons et, voulant profiter de notre présence dans les geôles, on nous questionnait sur n'importe quoi.

Mon sort devenait incertain, surtout lors des moments où on nous torturait ou lorsqu'on nous menaçait de nous égorger avec "la baïonnette d'une kalachnikov" ou quand on me disait que je ne valais "même pas le prix d'une balle".

Le ridicule atteignait son paroxysme non seulement lorsqu'on m'a auditionné les yeux bandés, mais aussi quand on m'a demandé de signer le procès-verbal les yeux bandés.

Avant de quitter mes tortionnaires, le soixantième jour, j'ai réclamé les lunettes de vue, la montre, la somme de 8000 DA ainsi que les papiers que j'avais déposés en entrant. On m'a répondu que je n'avais rien en dépôt.

Fait à El-Harrach, le 9 août 1994.
Dr Lamdjadani Noureddine,
Chargé de programme de prévention au ministère de la Santé publique.

Cas no 8. Khider Omar

I have been asked by friends to write my testimony to inform those who are concerned with human rights throughout the world about what is happening in Algeria since 1991.

I write this testimony of my arrest by the Algerian army to leave to history a concrete proof of the barbaric behaviour of the Algerian regime, and also to be, through my story, a witness to the genocide that is being committed in my country.

The first day. Sunday, April 3rd 1994.

In the night of Saturday to Sunday, and exactly at 2 o'clock a.m., a combined force of army and police surrounded my house, creating a climate of horror and war and, a short time after, they got into my house by force. I couldn't resist, I was beaten and insulted in front of my family. They started their barbaric search, breaking the furniture. Fifteen minutes later, they stopped their search and decided to arrest me. They didn't give me enough time to put

my jacket on; it was very cold. They took me to the police station without telling me the real reason for this arrest. I was beaten and insulted throughout the journey. Once there, I was left in a tiny and freezing cell.

The next morning nothing happened; I spent the whole the day alone. Late in the afternoon, an army officer opened the door of the cell and asked me to get out. After he checked my identity, he took me out of the police station to an army basement at the East of Dellys. Once there, they got me off the car and told me that the purpose of my transfer to that basement was to kill me.

Few minutes later, seven army and police officers gathered around me and started asking questions in disorder. I was continually insulted and beaten with iron bars. I started feeling pains all over my body, and lost my mental concentration.

The situation went worse when the officers doubted my answers. They decided then to torture me more, using unbelievable and cruel methods. I was electroshocked and exposed to different other kinds of torture.

The nightmare of torture continued for two hours, and at the end of it I couldn't even move my hands and my legs. Injuries and hurts covered all my body; blood covered my face. I was really suffering. I am unable to express this feeling. They left me in a much deteriorated physical and mental state.

Afterwards, those officers took me back to the police station, back to that tiny freezing cell where I had been left all the night. I couldn't sleep from pain and hunger.

The second day. Monday, April 4th 1994.

Early in the morning, the same army officer got me out of the cell. Few minutes later they decided to send me to the military security basement in Blida, fifty kilometers South-West of Algiers. The trip lasted three hours and on the way I received death threats from three officers.

Once there, they untied me and led me into an office where were many officers. They began asking questions:

– "What's your name?" the captain said
– "Omar Khider" I answered
– "Your job?"
– "English teacher"

Listen to me, he shouted. You are in a military security basement; therefore any resistance from you is useless. You have to tell us all what you know, if you want to save yourself, otherwise you will die.

After this short dialogue I really felt in danger, a danger of death. Those people were able to commit any horrible crime. They were free to do whatever they wanted; there was no limit to their actions.

To my surprise, I was accused of being an element of a terrorist group. I had to give them names and addresses, but I refused to accept this interpretation of the facts. The second question was about my friend Gharbi Ibrahim. They wanted to have details about his personality and movements, in particular about his political views. They asked me to show them the way to arrest him. I accepted. After this, they left me in peace for a while. I spent that night hearing screams of people who were under torture.

The third day. Tuesday, April 5th 1994.

Early this day, I was taken by an officer out of the basement and then to Algiers. There, we stayed in the car for two hours and a half waiting for Gharbi, but in vain. We went back to the basement where I was accused of giving them wrong information. Afterwards, they took me to the torture room which was dark, freezing and horrifying; there were blood spots on the walls and on the floor which smelt burnt human flesh.

My body started shivering, my heart beating fast and I couldn't remember anything. Death was everywhere.

They took off all my clothes and put me on a wooden table made in France; they tied me

and started beating me with iron bars. They used water in the beginning and went on to electricity. They finally tied my sex with a strong string, then an army officer began pulling it up with all his strength. I lost consciousness. When I woke up few moments later, they started again asking questions and continued the torture. They didn't give me a moment to gather my thoughts until I pronounced some names. So they stopped their work and put me back in the cell; I spent the night screaming and having nightmares.

The fourth day. Wednesday, April 6th 1994.

Early this day, I was taken back to my town (Dellys); they wanted to arrest some of my friends. They began the operation as soon as we arrived there. I spent a very difficult day, in the military forces company. At night they took me back to the basement East of Dellys. There, I saw two of my friends, Rabah Amri and Malik Bentouati. They were crying and screaming, in a very bad state. I spent the night there, without eating or drinking for the fourth day.

The fifth day. Thursday, April 7th 1994.

It was very cold and raining when we left the basement for the military security basement in Blida. I was in a van with three of my friends, Amri, Bentouati and Berrached. They were so close to me that I could see the marks of torture on their faces; they were really exhausted.

Once there, another session of questioning began under insults and death threats. I witnessed my friends' torture and suffering. It was a very long, an endless day, full of suffering. I couldn't bear more hurts; I was at the limit of despair.

I was left there, in a tiny and filthy cell, hearing screams and having nightmares all the night. I was in a critical mental state, very sad.

The twelfth day. Thursday, April 14th 1994.

I was taken again in a small car. The destination was Dellys. On the way I noticed the presence of another car. Two hours later we reached Tadmaït, a town eighty kilometers East of Algiers. We entered a military basement where we spent the night in very bad conditions, without the basic requirements for a decent human life.

During the night, I felt the presence of my friends in the room where I was held.

The thirteenth day. Friday, April 15th 1994.

Early in the morning, we left the basement, in a huge convoy, for a small village in order to arrest a whole family. Once there, they didn't find anybody to arrest. Before we left the village I had seen the van in which my friends were detained. I didn't know that I would witness a horrible crime. To my astonishment I saw my friends being taken out of the van and shot dead by the soldiers. They killed two of them by automatic weapons; I couldn't believe what I was seeing. It was cruel. They left two dead bodies behind them in that village, but the slaughter didn't stop there. When they reached the main road they stopped their cars, took the two other men out of the van and began shooting them with automatic weapons. It was just horrible.

Few minutes later, after these crimes were committed in front of me, I was taken back to Blida, where I was kept in bad conditions. I spent there twenty four days; my heart broken and full of sorrow and despair. Where was I? Who were those people? These are some of the questions that came up to my mind all the time. It was another world, a world of crime and horror.

I began asking myself questions and answering them at the same time. I could not believe that such things could exist. Where were Human Rights Organisations and the free and democratic countries? Why all this silence? Nobody moved his finger to put an end to this savagery. We have been left alone facing death and extermination.

Let me confirm that history is our witness against those who claim to be concerned with our freedom and well-being. But even

so, it is not too late to do something for this oppressed people.

The thirty seventh day. Tuesday, May 10th 1994. (the last day in the military security basement)

At 9 o'clock a.m., they took me out of the cell and we went to the van. To my surprise, I found my friends Gharbi and Tamert inside. The van left the basement to an unknown destination. It was not difficult to recognize the "car of death". The bad memories of the killing of my four friends were still fresh. We really thought that it was our last day.

One hour later we were in another basement. It was an "anti-terrorist" police basement. There, a new kind of trouble and suffering began.

We arrived at that basement at 10 o'clock a.m. We were forced to sit down on the floor, our hands attached behind our back, facing the wall in a tiny corridor. We were left there until 8 o'clock p.m., exposed to police cruelty and hatred.

The thirty eighth day. Wednesday, May 11th 1994.

They took me to an office and began filling a file. This operation continued until Saturday 14th of May. Then, I was left in a cell for four more days.

The last day. Wednesday, May 18th 1994.

That was the end of our nightmare. They took us to the judge's office, and then to prison.

This is my sad story with the Algerian army and police. I have not reported all what I have suffered from, for the only reason that I am still in prison. I don't feel safe. We still need help and support.

Omar Khider
El-Harrach Prison, Algiers.
Wednesday, October 5th 1994.
Address : 3 Les Jardins, Dellys, Algeria.

Cas no 9. Belhamri Messaoud

Des violations des droits de l'homme ont été commises contre ma personne lors de mon kidnapping et lors de l'interrogatoire de police qui a suivi, et ce durant trente jours de garde à vue.

J'ai été kidnappé le 18 juin 1994 alors que j'étais près de mon domicile sis au 37, rue Boumaza, à El-Harrach. Plusieurs véhicules ont surgi, et des hommes en sont sortis armés, en civil. Ils se sont jetés sur moi et m'ont poussé brutalement dans l'un des véhicules, sans que je puisse savoir ce qu'ils voulaient, ni leur identité. J'ai été emmené au centre de police de Châteauneuf où j'ai passé deux jours, puis j'ai été transféré au commissariat central d'Alger où j'ai passé vingt-huit jours. La torture a été morale et physique.

J'ai été insulté par les policiers. Ils ont aussi insulté les membres de ma famille. C'étaient des obscénités indignes. On m'a menacé à plusieurs reprises d'amener mon épouse et ma fille pour les violer devant moi. J'ai été menacé de mort. On m'a jeté dans une cellule froide et sombre, sans aération. J'ai perdu la notion du temps. J'avais les yeux bandés en permanence par un plastique qui serrait fortement ma tête.

Quant à la torture physique, dès le premier jour après mon kidnapping on m'a descendu dans une cellule du sous-sol où ils pratiquaient la torture (à Châteauneuf). J'ai reçu des coups de pied et de poing sur tout le corps, de la tête aux pieds. Puis on s'est mis à me bastonner avec un bâton et un tuyau en caoutchouc. Un câble électrique a même été utilisé.

Puis j'ai été suspendu par les pieds au plafond, la tête en bas. Je suis resté dans cette position durant toute la journée.

Le deuxième jour on m'a appliqué la torture du chiffon avec de l'eau sale. J'ai été transféré au commissariat central d'Alger où j'ai passé vingt-huit jours. J'ai été torturé durant toute cette période, sans arrêt.

Je souhaitais mourir pour échapper aux affres de ces supplices.

On a utilisé, là aussi, l'épreuve du chiffon, les bastonnades avec un bâton et un tuyau en caoutchouc. Les tortionnaires m'ont attaché ensuite les poignets aux chevilles, et je suis resté ainsi recroquevillé durant toute une nuit, les yeux bandés.

J'ai été accusé gratuitement de faits avec lesquels je n'avais rien à voir. Ils m'ont fait avouer sous la torture des choses que les policiers voulaient que je dise. J'ai signé le procès-verbal, sous la menace de reprise des supplices, les yeux bandés.

J'ai été présenté le 17 juillet 1994 devant le juge d'instruction de la Cour spéciale, qui m'a incarcéré, sans autre explication, à la prison d'El-Harrach.

Belhamri Messaoud. Né en 1951.
Responsable des travaux mécaniques, société EVSM, Sidi-Moussa (wilaya de Blida)

Cas no 10. Salem Abdelkader

Je m’appelle Abdelkader Salem. Je suis né le 22 février 1956 à Alger (9ème arrondissement). J’ai été arrêté dans la nuit du jeudi 28 février 1992. Des militaires, accompagnés de “civils” dont la majorité portaient des cagoules, ont investi notre maison (94, Parc Ben Omar, Kouba, Alger), avec une barbarie inouïe. Nous avons été réveillés par un énorme fracas. Ils venaient de casser la porte d’entrée. J’ai cru, tout d’abord, que j’étais en train de faire un cauchemar. Mais lorsqu’ils m’ont tiré du lit par les cheveux, tout en appuyant les canons de leurs armes sur ma tête et ma poitrine, j’ai vite réalisé ce qui était en train de se passer. Ma femme n’a pas été épargnée non plus. J’ai eu le temps de voir son visage déformé par la peur juste au moment où l’un de ces policiers l’a prise par les cheveux et l’a jetée par terre. L’expression qu’avait prise alors son visage restera à jamais gravée dans ma mémoire. Insultes, grossièretés et menaces de mort étaient en même temps proférées à notre encontre.

Mes enfants, âgés de deux et quatre ans, ont eu tellement peur qu’ils sont restés traumatisés jusqu’aujourd’hui.

La dernière image que je garde d’eux est celle de deux enfants en pleurs, complètement affolés. Le plus âgé criait: “Yemma, yemma...” tout en tentant de rejoindre sa mère. Il voulait sans doute la protéger contre ces brutes. L’un des policiers mercenaires l’a giflé si fort qu’il l’a fait tomber à la renverse. Je ne peux plus continuer à décrire la suite; ça me fait trop mal.

[...]

J’ai ensuite été transporté dans une “enceinte” située à Bouzaréah, où j’ai passé la nuit avec mon frère dans la même cellule. Il n’y avait qu’un seul lit.

Le lendemain de mon arrestation, le vendredi 29 février 1992 vers 6h 30 du matin, un gardien m’a demandé mon nom et m’a ordonné de le suivre. Nous sommes entrés dans une pièce située hors du “quartier des cellules”.

Un grand chauve, vêtu d’une veste en cuir noir, d’un pantalon “blue-jean” et portant des lunettes de vue (sa monture recouverte de cuir, genre Ray-Ban), s’y trouvait déjà. Deux autres individus étaient là aussi. L’un était de taille moyenne et l’autre, un peu plus petit, mesurait 1,60 m environ. Je me rappelle avoir déjà vu ce grand chauve au bureau de Monsieur Bouferrache à Hussein-Dey en juin 1990.

A commencé alors la première séance de l’interrogatoire. Le grand chauve m’a ordonné de m’asseoir, m’a cité plusieurs noms et m’a relaté un certain nombre d’affaires. De tous les noms des personnes citées, je n’en connaissais qu’un seul.

Mais quand je lui ai dit cela, il est devenu comme fou, et m’a frappé de toutes ses forces. A coups de poing et de pied. À coups de bâton aussi. Il faut dire que ce “bâton” était très particulier. Il s’agissait en fait d’une matraque électrique dont une partie est recouverte de cuir et dont l’autre

comporte trois pointes métalliques. J'ai été tellement battu que cette partie de la matraque s'est cassée. Je saignais beaucoup de la tête et du nez et j'avais atrocement mal partout. Ensuite, mon tortionnaire principal a demandé qu'on lui ramène un autre type de matériel : un sommier métallique composé d'un seul dossier et penché d'un côté, ainsi qu'une gégène (ou magnéto). Il m'a allongé brutalement sur le sommier métallique. L'autre individu, le plus petit de taille, m'a passé les menottes en les plaçant très haut, à mi-hauteur du coude, et m'a accroché une paire de pinces métalliques aux lobes des oreilles en me disant: "Je vais te placer des boucles d'oreilles, fils de..." Ils étaient très excités.

Puis il a actionné la gégène. À plusieurs reprises, je me suis mordu la langue. La douleur était foudroyante.

Je criais et me débattais comme je pouvais, car mes pieds étaient restés libres. En même temps, le grand chauve s'était remis à me frapper avec une autre matraque électrique au bas ventre. J'ai fait un grand effort pour réussir à lui dire que j'étais porteur d'une prothèse cardiaque. Il m'a répondu : "Je vais te la recharger ta pile !" tout en continuant à me frapper avec plus d'acharnement. Étant sous traitement anticoagulant, je perdais beaucoup de sang. Et comme je me débattais encore, il a ordonné qu'on me passe les menottes aux pieds et a ensuite actionné lui-même la gégène.

L'intensité électrique devenait insupportable, et j'ai failli perdre connaissance à plusieurs reprises. J'ai été ainsi torturé jusqu'aux environ de 11h30. J'ai entendu quelqu'un demander l'heure à 11h45 précises.

Une dizaine de minutes plus tard, trois autres tortionnaires sont venus pour continuer le sale boulot. J'avais très froid et tremblais de tout mon corps. Mes yeux me faisaient très mal et j'avais l'impression qu'ils allaient éclater. Le grand brun s'est mis à me poser les mêmes questions que ses prédécesseurs. Le type à lunettes et le grand blond s'occupaient du reste. Ils se sont ensuite relayés. Sans interruption, j'ai enduré la gégène et les coups jusqu'aux environs de 16h. (Au loin, l'appel à la prière m'a rappelé pendant un bref laps de temps qu'au dehors, la vie continuait et que beaucoup de gens ne se doutaient peut-être même pas de l'existence du lieu maudit où je me trouvais). Je suis resté ainsi enchaîné au sommier métallique jusqu'à la tombée de la nuit. C'est alors qu'a débuté la troisième séance de torture, pendant laquelle j'ai dû accepter toutes les accusations, aussi fausses les unes que les autres. C'était le seul moyen d'arrêter mon supplice. Mes tortionnaires savaient que je disais n'importe quoi. Et ils savaient très bien pourquoi je le faisais. Mais la recherche de la vérité est leur dernier souci. La torture, c'est leur métier ! Tout indique qu'ils la pratiquent pour le plaisir !

Cette "mascarade" a duré jusqu'au matin du samedi 1er mars 1992. Après quoi, un homme vêtu d'un costume bleu (et que j'avais déjà vu rentrer et sortir à plusieurs reprises pendant les séances de tortures) m'a demandé de me lever. J'ai essayé mais je n'ai pas pu me mettre debout. Quelques instants plus tard, une ambulance m'a emmené à l'hôpital militaire d'Aïn-Naâdja.

A la salle des urgences, on m'a placé sous perfusion avant de me transférer au 3e étage dans une chambre au fond d'un couloir. À gauche, cette chambre donne sur la cité Jolie-Vue, que j'ai reconnue grâce aux minarets de la mosquée. J'ai passé deux jours à l'hôpital.

Le lundi 3 mars 1992, j'ai été reconduit à Bouzaréah où j'ai encore subi des séances de tortures jusqu'au lendemain. Puis j'ai été conduit une deuxième fois, le mardi 4 mars 1992, à l'hôpital d'Ain-Naâdja, où j'ai passé une échographie au 4e étage (Service de cardiologie). Le médecin de la "Sécurité" et le cardiologue sont sortis. Je n'ai pas pu entendre ce qu'ils se disaient.

C'est à partir du mercredi 5 mars que les séances de torture ont cessé. Je parle bien entendu de la torture physique. Car malgré mon état de santé, qui était très critique, les interrogatoires acharnés, avec leur lot d'insultes et de menaces, ont continué toute

la nuit. Ils procédaient par groupes et à tour de rôle. J'ai été ensuite emmené dans une cellule où il n'y avait qu'un matelas en mousse (très sale) et une seule couverture, malgré le fait que mes tortionnaires savaient que je souffrais du RAA (rhumatisme articulaire aigu). Mais dans ce genre d'endroit et avec des barbares pareils, l'humanisme est absent. C'est donc dans cette cellule, et dans ces conditions, que j'ai passé les quelques moments de répit, entre les séances de torture, du 28 février au 5 mars 1992.

J'ai été transféré dans une autre cellule, le jeudi 6 mars 1992, où on m'a donné deux couvertures. Mais là j'ai failli étouffer à plusieurs reprises, surtout les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 mars. Cette cellule ne possède pas de bouche d'aération.

J'ai finalement été ausculté par le médecin, dans une pièce à côté. Je suis resté près de deux heures avec lui avant que je ne me sente quelque peu mieux.

Ce n'est que le mardi 10 mars 1992 que j'ai été transféré à la prison militaire de Blida.

Mon état de santé étant toujours critique, le 18 mars 1992, j'ai été transporté de nouveau à l'hôpital d'Ain-Naâdja où je suis encore, à ce jour, sous surveillance médicale. Mon état de santé n'est pas très encourageant. Je pense à ma famille.

Je suis triste pour mon pays.

Ceci est mon témoignage. Il est modeste. Mais j'espère qu'il va contribuer à faire un jour cesser la barbarie que j'ai moi-même subie dans ma chair et mon âme.

Cas no 11. Kaouane Hacène

Après mon arrestation, on m'a emmené vers un endroit où j'ai commencé à être torturé. On m'a fait entrer dans une pièce. On m'a donné une "combinaison" et on m'a ordonné de la mettre. Ils ont insisté pour que je me déshabille devant eux. J'ai considéré cela comme une atteinte à mon honneur. S'en sont suivies alors les insultes et les pires grossièretés. La torture a commencé juste après.

Ils m'ont fait asseoir sur une chaise et m'ont placé les menottes, mains derrière le dos. Ensuite, ils m'ont frappé au visage. Le sang giclait de mon nez et un bout de ma langue s'est coupé. A la suite de quoi je n'ai pas pu ouvrir la bouche pendant deux jours. Je ne pouvais manger que de la nourriture liquide, qu'ils me donnaient dans un bol en plastique. Mais la torture a continué quand même.

Ils m'ont mis sur un lit en fer, m'ont ligoté les mains et le pied gauche, et m'ont torturé à l'électricité. Je ne peux décrire l'atrocité de la douleur que j'ai ressentie. C'est une douleur indescriptible. Depuis ce temps je suis complètement horrifié. Je sens que les pulsations de mon cœur ont augmenté, et mon corps me donne l'impression d'être rempli d'épines. Mais mon principal souci actuellement concerne mon pied gauche. Je ne sais pas s'il s'agit d'une cassure ou d'un hématome. La blessure, très apparente, me fait horriblement mal.

Je termine ce témoignage en signalant que l'un de mes tortionnaires m'a menacé de sodomisation.

Kaouane Hacène
(E.M.P.R) - Prison militaire de Blida,
Le 26 avril 1992.

Hacène Kaouane était un chanteur de chaabi populaire dans l'Algérois. Il a été condamné à dix ans de prison. Après une tentative d'évasion de la prison d'El-Harrach il a été transféré vers la prison-bagne de Serkadji. Kaouane Hacène a été exécuté lors du carnage de la prison de Serkadji les 21-22 février 1995. Il a échappé à l'assaut de la Gendarmerie, mais a été enlevé dans la cour par un gardien et exécuté. (Témoignage rapporté par le Comité algérien des militants libres de la dignité humaine et des droits de l'homme dans son communiqué du 17 mars 1995.)

Cas no 12. La famille Azizi

Ces événements, bien réels, ont eu lieu la nuit du 22 septembre 1994 à El-Harrach. Ils défient toute description. C'était une nuit pas comme les autres.

Tout a commencé vers une heure du matin. On était en plein sommeil. On a été réveillé par le fracas de la porte d'entrée. On ne savait pas ce qui se passait. On croyait que c'était un tremblement de terre. Les forces de sécurité ont envahi les lieux comme des sauterelles. Ils hurlaient : "Ne bougez pas de vos places !" Mon père leur a demandé leur identité et ce qu'ils voulaient. Il a reçu pour réponse une volée d'insultes grossières, devant nous, ma mère, mes deux sœurs et moi. Ils l'ont bousculé, sans considération pour son âge, et si violemment qu'il a failli tomber. Il a protesté et demandé des explications au sujet de leur comportement agressif envers lui, ajoutant qu'il avait l'âge de leurs pères. Ceci n'a fait qu'accroître leur agressivité ainsi que leurs injures et insultes épouvantables.

Ils s'en sont pris d'abord aux meubles et ont tout cassé, et en quelques instants ils ont transformé la salle en ruines.

Ensuite, ils ont emmené mon père dans la salle de bains. On était pétrifiées de panique. Après un moment, l'un des hommes cagoulés est ressorti pour prendre une pince et nos jerricans d'eau. Il est ensuite reparti en refermant la porte de la salle de bains.

Puis ça a été notre tour. Ils nous ont demandé où se trouvaient mes frères. Mon jeune frère Abdessamad, âgé de 18 ans, était encore dans une autre chambre. Le chef a ordonné à l'un de ses hommes d'aller le chercher. Ma mère a tenté de s'interposer. Elle les suppliait. Mal lui en a pris. Le chef lui a dit : "Nous sommes el-*houkouma* (le pouvoir), on fait ce que l'on veut". Ils ont pris mon frère avec violence. Il était dans un état de choc. Ils l'ont emmené dehors. On ne l'a plus revu depuis.

À un moment, la porte de la salle de bains s'est entrouverte, et on a pu voir notre père, un bandeau sur les yeux, les habits tous mouillés. Il avait une partie de la barbe enlevée, du sang sur le visage et les habits. Pendant tout ce temps ils l'insultaient. Ils l'ont ensuite jeté par terre. Lorsqu'ils se sont rendus compte qu'on les observait, ils nous ont insultées et ils ont refermé la porte.

La peur nous étranglait. Le temps passait.

Le chef s'est ensuite adressé à nous les filles, nous posant toutes sortes de questions. Lorsqu'on ne pouvait pas répondre à certaines des questions, il proférait les pires menaces.

Il a ensuite pris ma sœur aînée et l'a emmenée violemment dans la chambre mitoyenne. Il a "fait" ce qu'il voulait "faire". On entendait les hurlements de ma sœur. On a essayé d'intercéder, en les suppliant, mais leurs cœurs étaient de pierre. On a entendu les coups s'abattre sur son corps frêle. Rien ne pouvait assouvir leur animalité. Après un moment elle est revenue. Elle pleurait, étouffait sous les sanglots. Le chef, derrière elle, nous a alors menacées d'en faire autant avec chacune de nous. Il a dit qu'il avait tout le temps pour cela.

Il est ensuite allé [assister les bourreaux de mon père] et, après un moment, il est revenu. Il a alors pris ma sœur cadette. Il lui a fait subir le même sort qu'à ma sœur aînée. Avec des coups de poing, coups de pied et insultes, il l'a ensuite traînée par les cheveux vers la salle de bains, pour lui faire voir le supplice de mon père.

Notre père gisait évanoui, ensanglanté, dans une mare d'eau. Ils l'ont torturé avec la *chiffouna* (le chiffon).

Après près de deux heures d'enfer, ils ont décidé de partir. Ils nous ont menacées de tous les tourments au cas où l'on dirait un mot de ce qui s'était passé et de ce qu'on avait subi. Le chef a menacé de brûler la maison, et nous avec, s'il lui parvenait la moindre information sur nous.

Ils sont partis, laissant derrière eux de fortes odeurs de vin, mélangées à d'autres odeurs de fumée. Nous étions tellement atterrées que ce n'est qu'un bon moment après leur départ que nous avons réalisé l'état dévasté de toute la maison. Dans la salle de bains, les murs étaient tachés du sang de notre père, les poils de sa barbe flottaient sur l'eau sale de la baignoire, ou étaient dispersés sur le sol, qui était jonché de mégots, de salissures inimaginables.

A ce jour, nous sommes sans nouvelles de notre père et de notre frère, qui ont probablement été emmenés au centre de torture de La Montagne, à Bourouba, Alger.

Notre père s'appelle Abdelkrim Azizi. Il est ancien moudjahid. Il est né le 25 mars 1941 à Médéa. Notre frère s'appelle Abdessamad Azizi. Il est né le 20 août 1976 à El-Harrach. Notre adresse est 26, cité Korifa Rachid, El-Harrach, Alger.

4. Quelques morts sous la torture

[*À l'âme vertueuse il sera dit :*] "*Ô âme tranquille et paisible ! Retourne auprès de ton Seigneur, agréante, agréée ! Entre donc parmi Mes Dévots et accède à Mon Paradis !*"
Coran, LXXXIX:27-30.

"*La torture est un siècle et la mort un moment.*"
Supplicié anonyme.

• Abdelwahab Bendahmane, né en 1960 à Douéra, commerçant, mort sous la torture (suspendu au plafond) le 18 juillet 1994 au centre de police de Tipaza.

• Hassen Bendjemline, né le 20 mars 1955 à Bouzaréah, transporteur public, arrêté le 5 septembre 1992, décédé sous la torture le 15 septembre au commissariat du 5ème arrondissement (Bab-El-Oued).

• Lieutenant Ahmed Brahimi, âgé de 32 ans, caserne d'aviation de Reghaïa, arrêté en janvier 1993, mort sous la torture le 17 février.

• Tahar Haddad né en 1938, ancien membre de l'Armée de Libération Nationale, cafetier, arrêté le 3 janvier 1993, mort sous la torture le 10 janvier 1993 à la brigade de gendarmerie de Baraki, Alger.

• Boualem Lakhal, âgé de 46 ans (père de 9 enfants), demeurant à Bougara, arrêté par la gendarmerie de Bougara le 22 juillet 1993, décédé sous la torture (strangulation au fil de fer) le 25 juillet.

• Rachid Larabi, âgé de 26 ans, demeurant à Larbaa, arrêté le 14 avril 1993, mort sous la torture le 17 avril.

• Moussa Lounès, âgé de 20 ans, muezzin à la Mosquée de Meftah, arrêté le 22 mai 1994, décédé le 27 juin suite aux tortures et à une blessure par arme à feu (tir de balle à bout portant dans la jambe durant une "séance") à la gendarmerie de Meftah.

• Abdelkrim Mannou, âgé de 23 ans, demeurant à El-Harrach, arrêté le 7 septembre 1993 par la police, décédé suite aux tortures le 9 septembre à l'hôpital d'El-Harrach (admis avec ecchymoses et hématome à la nuque, fracture du rachis cervical, en état de mort cérébrale).

• Mustapha Mellali, né le 8 décembre 1967, demeurant à Larbaa (Blida), arrêté le 19 mars 1993 et torturé à mort au commissariat de la même ville. Décès constaté le 21 mars.

• Ahmed Miloudi, né le 31 janvier 1964, demeurant au 24 rue Bouamama (Aïn-Defla), médecin au centre de santé de Bathia (Aïn-Defla), arrêté par la brigade de gendarmerie de Aïn-Defla, entendu sur procès verbal No 833 du 17 juillet 1992. Décédé sous la torture.

• Omar Ouatassou, né le 10 novembre 1972, demeurant à Larbaa (Blida), arrêté le 15 mars 1993. Mort sous la torture le 21 mars 1993.

• Sid-Ali Zerrouki, muezzin à Khemis-El-Kechna, fils de Boualem Zerrouki et de Houria Kaceb, arrêté le 26 novembre 1993 par la brigade de gendarmerie de Rouiba. Mort sous la torture le 2 décembre 1993.

Chapitre II
Torture et Magistrature

"La constitution est en papier ;
la baïonnette est en acier."
Tonton Macoute

Quand l'infraction à la Constitution s'intronise, l'inflation du nombre des décrets s'installe et s'organise.

Dans son essence, la loi est le moyen des faibles pour s'opposer aux forts. Le pouvoir des forts étant un fait, et non la loi, celle-ci débute là où la limitation de ce pouvoir commence. Quand la loi devient la volonté d'une oligarchie incarnée en réglementations, il n'y a plus de distinction entre la raison et le tort, la justice et l'injustice : l'action politique se substitue à la loi.

Il n'y a donc rien d'étonnant au phénomène d'inflation du nombre de "lois" qui a accompagné le coup d'Etat militaire du 11 janvier 1992.

Ce qui est frappant, c'est la nature et le contenu d'une classe particulière de nouveaux édits, notamment le décret no 92-03 du 30 septembre 1992 relatif à "la lutte contre la subversion et le terrorisme".

Ce qui saisit d'abord, comme l'a noté Me Vergès[8], c'est la similitude dans le contenu[9], et la conformité dans certaines formules, de ces lois avec celles du gouvernement de Vichy.

"Les dirigeants actuels de l'Algérie sont de culture française et certains ont une formation juridique acquise dans les universités françaises. Ils connaissent l'importance des mots, leur longue histoire, leur poids. Il me paraît plein de sens que, pour désigner ces tribunaux d'exception, ils aient choisi la même épithète que le gouvernement de Vichy accolait à ses sections spéciales, qui ont laissé sur la face de la justice en France une tache indélébile. Puisque le mot choisi par le Haut Comité d'État nous y invite, comparons, à cinquante ans de distance, les termes des décrets du 14 août 1941 et du 30 septembre 1992. Pour combattre les menées 'subversives', les deux textes ordonnent l'aggravation des peines prévues par la loi. Selon l'article 8 du texte de Vichy, les peines prononcées par les sections spéciales ne sauraient leur être inférieures. L'article 8 - quelle coïncidence ! - du texte d'Alger aggrave encore les peines puisqu'il édicte que les peines encourues seront : 'la peine de mort, lorsque la peine prévue par la loi est la réclusion à perpétuité, la réclusion à perpétuité, lorsque la peine prévue par la loi est la réclusion à temps de dix à vingt ans, la réclusion à temps de dix à vingt ans, lorsque la peine prévue par la loi est la réclusion de cinq à dix ans, et portées au double pour les autres peines'. Plus grave encore : les deux textes, celui de Vichy et celui d'Alger, reviennent sur un principe intangible des sociétés de droit et proclament la rétroactivité de la loi pénale, c'est-à-dire son application à des infractions commises avant sa promulgation et tous deux quasiment dans les mêmes termes. Vichy, art. 10: 'Toutes juridictions d'instruction ou de jugement sont dessaisies de plein droit à l'égard de ces faits au profit de la section spéciale compétente...' Alger, art. 42 : 'Les procédures relative aux infractions prévues au chapitre 1er ci-dessus, en instruction ou en état de jugement auprès des juridictions de l'ordre judiciaire, sont, de plein droit, transférées à la cour spéciale territorialement compétente...' Cynisme ou maladresse, l'article 42 du décret d'Alger admet que les cours spéciales n'appartiennent pas à l'ordre judiciaire. Vichy n'était pas allé aussi loin."

Nous observons aussi que cette "justice spéciale" est autant clandestine que furtive. Elle se fait en cachette. L'article 17

[8] *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, Jacques Vergès, Éditions Albin Michel, Paris 1993.

[9] Relatif aux tribunaux d'exception, aux restrictions des droits de la défense, à la rétroactivité de la loi pénale et à l'extension des normes d'application de la peine de mort.

"bouchekarise"[10] la magistrature : "Quiconque rend publique l'identité des magistrats attachés à la cour spéciale ou divulgue des informations quelle que soit leur nature permettant de les identifier est puni d'une peine d'emprisonnement de deux à cinq ans."

Cette magistrature sans figure escamote la torture sans bavure. L'article 22 du décret 92-03 prolonge la durée de la garde à vue jusqu'à douze jours, période bien au-delà des normes internationales. D'ailleurs, en pratique, comme il ressort des témoignages et des rapports de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) et d'Amnesty International, même cette durée est illégalement prolongée au-delà de douze jours. Des témoignages dans le Livre blanc sur la répression en Algérie rapportent des cas allant de trois à huit mois de détention arbitraire.

Alors que l'article 45 de la Constitution de 1989, l'article 51 du Code de procédure pénale et la loi 90-24 du 18 août 1990 donnent le droit à un détenu, à sa famille ou à son avocat d'avoir recours à un examen médical indépendant immédiatement après la garde à vue, ce droit est en général refusé. Même quand les avocats déclarent que les marques de torture sur leurs clients sont visibles, leurs requêtes pour obtenir des examens médicaux sont rejetées. C'est une pratique courante que de forcer les détenus à signer des procès-verbaux certifiant avoir subi des examens médicaux imaginaires. Il existe même des procès-verbaux de victimes de la torture certifiant le refus du supplicié de subir un examen médical. Certaines victimes ont témoigné ne pas avoir rapporté leurs tortures au juge d'instruction à cause de la présence, ou de la proximité, d'officiers de police, souvent ceux-là mêmes qui avaient participé à leurs tortures.

La magistrature, aux ordres de la junte militaire algérienne, ne récuse pas les aveux arrachés par la torture. Pourtant, cette pratique viole l'article 33 de la Constitution algérienne qui stipule que "l'Etat garantit l'inviolabilité de la personne. Toute forme de violence physique ou morale est interdite". Elle viole aussi la Charte africaine des droits de l'homme, les articles 4 et 7 de l' "International Covenant on Civil and Political Rights" et l'article 2 de la Convention contre la torture dont l'Algérie est signataire. Cette dernière stipule qu' "aucune circonstance exceptionnelle, quelle qu'elle soit, un état de guerre ou une menace de guerre, une instabilité politique intérieure ou toute autre urgence publique, ne peut être invoquée comme justification pour la torture." De plus, l'article 123 de la Constitution algérienne affirme que les engagements légaux internationaux transcendent la loi algérienne. Cette magistrature à la conscience sélective donne son assentiment à la torture comme procédé ordinaire d'enquête. Imad Mohamed, par exemple, témoignera : "[Après trente-quatre jours de tortures] j'ai été conduit au tribunal Abbane Ramdane d'Alger [...] À notre entrée au tribunal nous avons été menacés de subir de nouvelles tortures au cas où on se rétracterait. Ensuite, j'ai été emmené à un fonctionnaire, dont je n'ai pu identifier la fonction sur le champ, et qui s'est avéré ensuite être le procureur général ; il a jeté un clin d'œil au policier alors que je lui parlais. Plus tard, j'ai été conduit à un autre fonctionnaire dont j'ignore l'occupation. Je suis sorti de son bureau sous les menaces des policiers, qui d'ailleurs ont continué jusqu'à notre arrivée à Serkadji." C'est sur la base de procès-verbaux arrachés sous la torture que Imad Mohamed sera condamné à mort puis exécuté le 31 août 1993.

La mascarade de l' "instruction" de Hocine Abderrahim illustre bien la complicité, et la complémentarité connivente, du magistrat et du tortionnaire. Devant la cour spéciale d'Alger, Hocine Abderrahim déclare :

"Dieu m'est témoin que je n'ai aucun lien avec l'affaire de l'aéroport. Tout ceci a été monté de toutes pièces pour ternir l'image des musulmans et de l'Islam en Algérie. Il est impossible pour un musulman, sur toute la planète, de tuer des innocents ou de poser une bombe dans un aéroport. Je le répète, je

[10] Pour indiquer l'institutionnalisation de la méthode *bouchekara* (en référence à l'agent de répression cagoulé appelé *bouchekara*).

n'ai ni de près ni de loin aucun lien avec cette affaire. Nous sommes innocents et nous voudrions que l'opinion le sache.

Par deux fois, j'ai été emmené à Aïn-Naadja dans un état comateux. D'ailleurs, une fois, on m'a présenté dans cet hôpital sous le nom de Ben Abderrahmane Mohamed pour me poser plusieurs points de suture au crâne.

Ce jour-là, à peine revenu de l'hôpital, on m'a directement reconduit à Hydra pour m'interroger de nouveau. J'ai répondu : Je jure devant Dieu que je n'ai aucun lien avec l'affaire de l'aéroport.

De suite, on m'a assené un coup de poing sur le crâne en me disant : Maintenant bois ton sang.

Heureusement qu'un officier, je crois un divisionnaire, a dit de me ramener à Aïn-Naadja. On m'aurait demandé si j'avais tué mon père, ma mère ou Boudiaf, j'aurais répondu oui. De même, si l'on m'avait accusé d'être le responsable du séisme de Chlef ou de Nador…"

Le président lui répond que tout cela n'est pas rapporté dans les procès-verbaux d'instruction, et que, sa blessure à la tête, c'est lui-même qui se l'est faite, en se cognant la tête contre les murs.

Vers 12h20, Abderrahim demande une pause, arguant du fait qu'il a été réveillé à 3 heures du matin pour être emmené au palais de justice.

Le président répond : "Pour moi, vous êtes ici depuis 9 heures."

À un autre moment, Hocine Abderrahim déclare : "J'ai été arrêté le 6 septembre 1992."

Le président : "Dans le procès-verbal de police, tu as été arrêté le 6 octobre et transféré le 8 chez le juge."

Hocine Abderrahim : "Quoi ! Le 6 octobre ! Et le 8... Pour vous, Monsieur le Président, c'est un procès-verbal de police. Pour moi, c'est un procès-verbal de torture. En plus, vous avez l'audace de dire que c'est bien le 6 octobre que j'ai été arrêté."

"Oui, j'ai cette audace," rétorque le président. "Ceci figure bien dans le procès-verbal."

Condamné lui aussi à mort le 27 mai 1993, par cette magistrature de la torture, Hocine Abderrahim sera exécuté le 31 août 1993.

Les condamnations à mort et les exécutions qui, faut-il aussi le rappeler, coïncident avec les événements politiques, sont instrumentalisées comme armes dans la guerre psychologique menée par les putschistes. Elles sont les aboutissements logiques d'une "justice"[11] adaptée à la répression, clandestine et expéditive, où la junte est à la fois bourreau, procureur, juge et partie.



La Guerre d'Algérie, *La Torture*
par Léonardo Crémonini, 1961.

[11] Voir aussi la section 4.3 du chapitre III sur d'autres aspects de la gestion de la justice en Algérie.

Chapitre III
De la violence structurelle

"La violence ne réside pas tant dans les baïonnettes que dans ce qu'elles protègent."
Mahatma Gandhi

1. Introduction

C'est surtout les dimensions personnelle, psychologique et morale qui saisissent à l'évocation de la torture. Mais il y a lieu de s'arrêter aussi sur sa dimension politique.

Ascendant extorqué aux dépens d'une négation, la torture est une forme de pouvoir, de base coercitive et inégale, qui survient en particulier quand les autres formes de pouvoir se sont effondrées. Elle est alors l'expression la plus incontinente et abrupte de la domination de l'homme par l'homme et, en un sens[12], l'essence même du politique.

Activité consciente et préméditée, de nature fondamentalement étatique, pré-requis du monopole de la violence et du contrôle physique des personnes obligent, la torture a une double fonction politique. En tant que moyen, c'est-à-dire punition s'érigeant comme le coût de la dissidence, elle a pour fonction de neutraliser la majorité par la peur afin que la répression puisse se concentrer sur la minorité dissidente. En tant que fin, sa fonction est de maintenir l'ordre sociopolitique prévalent.

L'efficacité politique de cette pratique traduit sa perpétuité à travers l'histoire et, en partie, sa prolifération dans le monde contemporain.

C'est un lieu commun d'associer cette prolifération à celle de l'État moderne. En effet, la thèse de la continuité[13] interprète la violence des États comme leur prolongement logique, le dérivatif naturel de leur caractère essentiel de monopole des ressources physiques, organisationnelles et symboliques.

Mais il reste que pour appréhender la torture d'État dans le contexte particulier algérien, et comprendre comment elle s'est instituée en partie intégrante du système politique algérien, une analyse plus spécifique est nécessaire.

Cette analyse présuppose que la torture, comme les autres formes moins brutales de répression politique, est la confluence ou la manifestation physique, directe et visible d'une violence structurelle[14], indirecte et latente. La torture ne surgit pas du vide ; sa genèse ne s'arrête pas aux "*abattoirs*" du régime mais remonte à la violence structurelle qu'ils protègent et dont ils sont l'expression visible.

Bien entendu, articuler des causes structurelles de la violence politique n'exclut en aucun cas l'évaluation morale qui s'impose et les responsabilités individuelles qui en découlent. Il s'agit encore moins d'une rationalisation de la torture, de la souffrance, du déchirement des chairs et de la détresse des âmes ; elles sont incommensurables.

Cette incommensurabilité ne doit cependant pas nous figer à simplement inscrire la terreur et la douleur dans cette nouvelle page amère de notre histoire. Parler de violence structurelle, c'est les refuser comme fatalité, les entendre comme processus à démanteler. Identifier les propensions à la répression politique en Algérie, c'est un peu initier la réflexion sur les réformes structurelles pour l'éliminer[15].

---

12 Dans le sens weberien.

13 C. J. MacFarlane, *Violence and the State*, Thomas and Sons Ltd., London 1974.

14 Autrement dit, c'est la forme littérale, la réalité biologique, d'une violence structurelle impalpable.

15 Les réformes morales et légales sont nécessaires mais insuffisantes. Une conception répandue chez nous voit la torture en particulier (et la répression en général) exclusivement en termes moraux; elle la conçoit comme émanant de certains individus (ou groupes) qui incarnent le mal, et articule qu'il suffirait de leur substituer d'autres hommes pour l'éliminer. Cette conception est erronée car elle nie l'existence de structures et de conditions qui favorisent et

engendrent la répression. Certains torturés du colonialisme français ne sont-ils pas aujourd'hui les tortionnaires zélés du néocolonialisme? La morale, la conscience, et même la souffrance, ne sont ni des immunisations, ni des garanties suffisantes.

N'étant qu'une initiation à la réflexion sur les causes structurelles de la violence répressive, cet essai privilégie l'approche structurelle par rapport à l'approche dynamique et souligne le phénoménologique au dépens du systémique.

Cet essai se divise en deux parties. Dans la première, l'attention est axée sur les causes internes. La section 2 traite de la relation entre la légitimité et la violence d'État. La section suivante porte sur un déterminant institutionnel de la violence structurelle, à savoir l'institution militaire. La section 4 se rapporte à certaines infrastructures subjectives grosses de violence politique, en particulier à quelques aspects de la culture politique de l'élite – ses conceptions de l'action politique, de l'État, de la société et de leurs interrelations. Ce commentaire sur les causes internes s'achève dans la section 4.3 par l'examen de la conception du droit – qui mesure la disponibilité des canaux effectifs pour la résolution systémique des conflits – dans la culture politique algérienne. La deuxième partie de cet essai relève des causes structurelles externes. L'Algérie n'étant pas une entité autonome du monde, cette partie traite de la violence structurelle enracinée dans l'ordre international dominant et explique la relation qui la lie à la violence d'État en Algérie.

2. Le complexe de légitimité

La crise de légitimité qui agite le système politique en place depuis l'indépendance s'impose, de prime abord, comme un des déterminants structurels de la répression politique.

Un gouvernement n'est légitime que s'il peut se prévaloir d'un autre titre que la force, c'est-à-dire que sa légitimité (qui fonde son autorité) débute là où la restriction de sa force (qui fonde son pouvoir physique) commence. La légitimité établit un principe qui, tout en étant externe au (et indépendant du) pouvoir, situe et fixe la souveraineté dans un domaine au-dessus de la volonté des détenteurs de ce pouvoir.

La relation entre la crise de légitimité d'un régime politique et sa propension au comportement répressif s'éclaire par la thèse du complexe de légitimité.

Elle suggère que la répression d'un régime est une réaction à la vulnérabilité de son autorité, au déficit de sa légitimité[16]. L'intervention répressive est une forme coercitive de compensation que le régime entreprend pour établir son ascendant quand il en a été privé par les légitimations conventionnelles. C'est aussi un moyen symbolique et physique du régime pour se convaincre de son "autorité" et pour la faire constater aux autres États. En outre, il est à noter que le degré de violence de la répression est en rapport avec l'intensité de sa crise de légitimation.

Il n'est donc pas surprenant que la politique de terreur que le pouvoir issu du coup d'État de janvier 1992 poursuit soit liée à l'effondrement total de la légitimité du régime.

La nature de cet effondrement s'appréhende mieux si la légitimité est sommairement conçue comme la synthèse des légitimités religieuse, électorale et politique[17].

[16] Un parallèle pourrait être esquissé avec la théorie de l'impairment qui associe la tendance au viol à la fragilité de la masculinité. Le viol y est perçu comme un acte politique où l'offenseur vise à établir sa puissance, renforcer sa masculinité et la faire constater aux autres. Le lien entre la propension au viol et le complexe de masculinité est amplement illustré dans le viol d'un mâle par un autre : dans son esprit l'offenseur n'est pas un homosexuel ; il est un double mâle.

[17] Bien sûr, en fait, ces trois légitimités différentielles ne sont pas exclusives. En particulier, dans la vision unitaire de l'Islam, elles font partie d'un tout indivisible. La première, antérieure à toute structure

D'abord, il faut dire que l'Islam, qui en Algérie constitue le générateur essentiel de la légitimité et le pôle inaltérable de l'identité, n'a conféré de légitimité à aucun régime de l'Algérie postcoloniale. Les tentatives de légitimation islamique, promues sous l'idéologie de la nationalisation de l'Islam, et mises en œuvre par l'institutionnalisation de l'Islam et l'ostentation de ses symboles, ont été quasiment vaines. La perte du monopole de l'Islam suite à l'intifada d'Octobre 1988 suivie de la politique ouvertement anti-islamique poursuivie par la junte depuis le putsch de janvier 1992 ont laminé le moindre résidu de légitimité islamique du régime algérien.

“Si voter pouvait changer quoi que ce soit, ils l'interdiraient !” Ce graffiti ramasse en quelques mots l'évolution de la crise de légitimité électorale depuis 1962. Jusqu'à l'intifada d'Octobre 1988, l'élection ne fut qu'un cérémonial rituel instrumentalisé pour entériner les choix et les décisions des régimes. À défaut d'apporter une légitimation, ces élections, avec leurs règles d'éligibilité et procédures de vote scabreuses, et franchement étayées de tricheries, n'ont en fait qu'épicé le mordant de la satire populaire. Quand, en décembre 1991, la première élection législative libre de l'Algérie mandata le Front Islamique du Salut et mit le pouvoir au-dessus de la volonté de ses détenteurs, l'élection fut aussitôt interdite.

Si, depuis 1962, ces deux sources de légitimité ont systématiquement fait défaut à l'Etat, celui-ci a néanmoins bénéficié d'une légitimité politique évidente, même si elle ne fut que momentanée. Il conviendrait de la décrire comme légitimité par défaut, c'est-à-dire une légitimité fondant le pouvoir par référence à son origine, renforcée, durant l'ère de Boumédiène, par une légitimité “par en bas” justifiant le pouvoir par référence à ses fins.

La légitimité par défaut, fondant le pouvoir par référence à sa source, se rapporte à celle dont a spontanément bénéficié l'Etat comme véhicule des aspirations nationales, comme but d'une lutte sanglante de libération, subordonnant le vouloir et le pouvoir des gens au service de la nation. Bien qu'entamée par l'implosion publique du FLN et l'imposition du régime de Ben Bella par la violence des blindés de l'état-major en 1962, cette source de légitimité a quand même pu être appropriée par les pouvoirs jusqu'au début des années 80. C'est alors que l'éclipse graduelle de l'aura révolutionnaire, et surtout la gloriole mystificatrice et l'instrumentalisation abusive du nationalisme, par un FLN et une oligarchie militaro-bureaucratique dégénérant dans la corruption et la *hogra* (l'injustice), neutralisèrent[18] le sentiment et l'idée nationalistes comme instrument de légitimation et potentiel de mobilisation. Cette légitimation a aujourd'hui atteint son anéantissement dans la vassalité affichée de la junte algérienne à la France, et dans la reprise de l'ingérence arrogante et étalée de la France.

Quant à la légitimation “par en bas”, justifiant le pouvoir par ses fins, elle implique la capacité du gouvernement à gérer efficacement l'économie et l'administration du pays. Elle fut le pilier du régime de Boumédiène qui consacra le caractère technocratique et administratif de l'Etat et fit de l'organisation et de la technicité des sources essentielles du pouvoir. Ce découplage des formes organisationnelles et techniques du pouvoir des autres formes du pouvoir fournies par le système socioculturel, ou plutôt la

organisationnelle ou juridique, relève de la conformité avec les finalités spirituelles de l'Islam, la seconde souligne le droit des croyants à choisir et à contrôler leurs gouvernants (*bay'a*) et la troisième insiste sur la capacité du gouvernement à gérer efficacement les affaires de la société (*kafa-a*). En un mot, le pouvoir, dans sa source, sa désignation et son exécution n'a pas d'autre légitimité que la Loi qui elle même n'a pas d'autre légitimité que témoigner et faire vivre Dieu dans les cœurs des hommes et établir la justice que Dieu a prévue pour la Oumma.

[18] L'acquisition de cette forme de légitimation est autodestructive dès que le mode de son acquisition est exposé.

substitution des deuxièmes par les premières, constitue la légitimation "par en bas", souvent décrite comme le "contrat tacite" sous lequel la dépolitisation de la vie publique fut obtenue en échange de l'obligation pour l'État d'assurer son rôle de providence. Cette légitimation se consumera cependant totalement vers la mi-80 avec la chute des revenus pétroliers, l'effondrement des projets industriels, le fiasco de la révolution agraire, le tout aggravé par la corruption affichée et l'incompétence.

L'évolution du complexe de légitimité en Algérie a maintenant atteint son terme. En Algérie, depuis le putsch de janvier 1992, il ne s'agit plus d'Etat faible, en crise de légitimation religieuse, électorale, nationale, "par en bas", ou même constitutionnelle[19] : il n'y a simplement plus d'Etat. La répression, c'est comment un Etat faible imite l'autorité ; la torture institutionnalisée et l'ordre des baïonnettes, c'est comment une troupe de mercenaires la singe.

3. De l'Algérie des colonels à l'Algérie des généraux

Non moins lié à la crise de légitimité, le caractère militocratique du pouvoir algérien représente un autre déterminant structurel de la violence depuis 1962.

Il s'agit ici de déterminant structurel, et non pas seulement de propension, car l'armée est en même temps l'agent de la répression. Que la violence d'État en Algérie, comme ailleurs dans le monde arabe où le militarisme est de règle, soit systématiquement attribuable au poids oppressif des militaires relève simplement de l'observation.

Le processus politique de l'Algérie indépendante est avant tout celui du parti politique qui s'est toujours défendu d'en être un : celui de l'ANP (armée nationale populaire). Ce processus ressemble à un pendule contraint d'osciller entre l'intervention militaire et la domination militaire.

Le putsch de janvier 1992 qui fit avorter les premières élections législatives libres de l'Algérie n'est que le dernier retour du pendule. Le premier[20] remonte à l'indépendance quand le GPRA (gouvernement provisoire de la République algérienne) fut écarté, et Ben Bella imposé par la force des blindés de l'état-major. C'est ce péché originel duquel l'État algérien est né qui a déstabilisé le pendule : ce qui est fondé par la violence ne se maintient que par la violence. Tout coup d'État fracture la légitimation et encourage d'autres coups. Le 19 juin 1965, le ministre de la Défense de Ben Bella, le colonel Boumédiène, dirigera un coup d'Etat contre le régime de Ben Bella et s'emparera à son tour du pouvoir usurpé. Boumediène survivra au coup d'État suivant dirigé en décembre 1967 par le colonel Zbiri, son propre chef d'état-major, et gouvernera l'Algérie jusqu'à sa mort en 1978. Le colonel Chadli, alors le plus ancien officier dans le plus haut grade, fut imposé par l'armée pour la présidence de l'Algérie. L'armée écrasera dans le sang le soulèvement populaire d'Octobre 1988 et prolongera le règne de Chadli jusqu'au récent retour de pendule, le putsch de janvier 1992, qui le balaiera du pouvoir pour faire avorter le processus électoral.

Quand le processus politique n'est pas happé par ces interventions militaires périodiques, il est sous la domination militaire. Dans l'Algérie postcoloniale, l'Etat, l'armée et le FLN ont été une unité indivisible. L'armée a toujours supervisé les activités politiques à travers sa représentation dans toutes les institutions politiques. Elle a été omniprésente dans ce qui fut le Conseil de la Révolution, les

[19] Il y a une inflation des lois. La junte au pouvoir est entraînée par une spirale, une logique qui la force à violer les lois mêmes qu'elle décrète pour légaliser ses viols.

[20] Déjà avant l'indépendance, la nécessité de proclamer la primauté du politique sur le militaire au Congrès de la Soummam en 1956 est l'indicateur précoce des visées hégémoniques des militaires.

Conseils des ministres, le FLN[21] et dans l'Assemblée Populaire. En particulier, jusqu'au début des années 80, sa présence s'est aussi étendue, par l'intermédiaire d'officiers en civil, aux postes clefs dans le domaine économique et dans les organismes de l'information. La militocratie se traduit aussi par la présence continue des militaires non seulement au niveau régional, où les chefs de régions militaires, dont l'influence dépasse celle des walis (préfets), opèrent comme des gouverneurs départementaux, mais aussi au niveau local par l'interférence militaire dans les daïras (sous préfectures) et les administrations communales. Mais le pilier incontestable sur lequel s'appuie la domination militaire se trouve dans l'infâme sécurité militaire (le département de renseignement et de sécurité – DRS aujourd'hui) et la gendarmerie. La sécurité militaire, c'est à la fois l'épine dorsale de l'armée, c'est-à-dire son parti, et la police politique du régime ; elle s'arroge des pouvoirs judiciaire et exécutif absolus. Dans l'Algérie où la visibilité d'une agence gouvernementale est inversement proportionnelle à son pouvoir, elle a été le pouvoir réel derrière le pouvoir apparent du FLN ; elle reste un véritable Etat dans l'Etat. Excepté le court intermède entre l'intifada d'Octobre 1988 et le putsch de janvier 1992, cette bourreaucratie militaire, avec la menace pesante (et l'usage) de la torture, avec ses assassinats et son pouvoir de faire disparaître tout opposant potentiel ou réel, perpétue l'hégémonie militaire en maintenant la société dans la peur. Quant à la gendarmerie[22], c'est une force paramilitaire avec des pouvoirs civils, militaires et judiciaires qui contrôle les wilayat.

Alors que la présence de l'armée dans le processus politique a été constante, son idéologie et sa perception par la société ont substantiellement changé depuis l'indépendance. Héritière de l'armée de libération, donc détentrice d'une part de légitimité issue de la lutte pour l'indépendance, auréolée d'une mystique révolutionnaire, l'armée justifiera sa domination par une idéologie revendiquant, entre autres, sa défense de la révolution, son identification avec le peuple, sa contribution au développement, le maintien de l'unité de la nation et la défense de la souveraineté nationale.

En effet, de l'indépendance jusqu'au début des années 80, malgré le carcan de l'autoritarisme, la menace et la peur de la répression, l'armée ne fut certainement pas perçue comme celle du Chili de Pinochet. Projetant les valeurs de l'honneur, de l'austérité et de la compétence, qui trouveront un écho certain dans la société, l'armée consolidera aussi son prestige en contribuant au développement du pays par sa participation aux actions civiques, à la construction des infrastructures et à des projets d'enseignement. Sous le régime de Chadli, l'auréole révolutionnaire et austère de l'armée se dégrade vite, à mesure qu'elle abandonne sa contribution au développement et que la nomenklatura militaire étale une corruption et un nouveau-richisme agressifs[23]. Mais c'est incontestablement le soulèvement de l'automne 1988, écrasé par les blindés de l'armée, qui épuisera son réservoir de légitimité et de prestige déjà entamés par la crise de légitimation qui affecte tout le système politique dès la mi-80. La "défense de la révolution" et l'"identification avec le peuple" se diluent alors dans le sang de centaines de jeunes massacrés par les balles de l'ANP et torturés par la sécurité militaire.

[21] Des éléments de la nomenklatura militaire ont été membres du Comité central du FLN jusqu'en mars 1989.

[22] C'est une institution héritée de l'appareil de l'Etat colonial. Napoléon Ier l'a décrite comme "la méthode la plus efficace pour maintenir la 'tranquillité' de la nation. C'est un corps de surveillance, mi-civil, mi-militaire, déployé sur tout le territoire qui transmet des rapports de nature la plus précise". En Algérie, cette force comptait environ 23 000 membres à la mi-80.

[23] Le procès du général Belloucif, ex-chef d'état-major, accusé d'énormes vols et de détournements de fonds de l'Etat, loin de redonner une virginité à l'armée, au contraire renforcera la perception populaire d'une corruption rampante au sein de la hiérarchie militaire.

Le putsch de janvier 1992 et la terreur qui s'en suivit, et se poursuit, à travers lesquels l'armée dévoile clairement sa défense du statu quo et sa peur des changements réels dans le pays, sa poursuite exclusive des intérêts de sa hiérarchie aux dépens de l'Algérie, et son alliance avec une certaine oligarchie[24] à l'intérieur, avec les bailleurs de fonds du FMI et la France à l'extérieur, vont consacrer la transition du pouvoir en Algérie d'une militocratie de gauche à une autre, typique, du genre Pinochet, celle que la rue algérienne, vengeresse, traite de "*askar el-fmi*" et "*askar françą*"[25]. En effet, c'est aussi la mesure dans laquelle l'armée représente les intérêts capitalistes étrangers en Algérie qui définit la mesure dans laquelle l'ANP est devenue un instrument néocolonial. La rue algérienne n'a pas manqué de remarquer que la dénationalisation d'une bonne partie des biens pétroliers, vendus aux multinationales, les nouvelles législations pour garantir l'*infitah*[26] sauvage et la soumission au diktat du FMI se sont faites alors que l'Algérie, bâillonnée sous l'état d'urgence, est quadrillée par les blindés de l'ANP.

4. Sur la culture politique

Par les mots de culture politique, référence est faite ici à ce que Bennabi[27] appelle l'infrastructure psychologique, ou la fondation subjective, qui oriente le comportement des acteurs politiques et sur laquelle repose l'ordre – ou le désordre – politique. Exceptés les rares moments où la politique cède la place à l'Histoire, la culture politique préexiste au système politique et elle lui subsiste ; tout ordre politique est en grande mesure l'otage de sa culture politique.

L'analyse de certains aspects de la culture politique comme causes structurelles de la violence politique en Algérie, autrement dit l'analyse de l'infrastructure subjective de cette violence, est conçue ici comme une tentative d'identifier la propension à la violence répressive dans certaines malconceptions de l'action politique, de l'Etat, de la société et de leurs interrelations. C'est-à-dire comme l'ébauche des filiations entre les manifestations concrètes et visibles de la violence répressive dans l'ordre temporel et sa potentialité dans l'ordre psychologique, idéel et moral.

Il ne s'agit bien sûr que d'une ébauche car, à défaut d'une synthèse basée sur l'étude systématique de la sociologie et de la psychologie de la vie politique et des conflits en Algérie, c'est plutôt une collection d'observations qui est exposée ici.

4.1. L'élite et la "boulitique"

Les graines de la violence se trouvent aussi dans certaines dispositions qui affectent la quasi-totalité de la classe politique algérienne.

En premier, il faut constater que la culture politique de l'élite se caractérise par une tendance au conflit intra-élite singulièrement chronique.

La sociologie de cette susceptibilité anomale à la dissension l'interprète, entre autres, par l'hétérogénéité de la composition de cette élite, par la destruction des cultures et structures politiques locales ainsi que le "démantèlement des institutions et symboles nationaux (la liquidation complète de l'État algérien) par le système colonial".

Quant à la phénoménologie partielle des socles psychologiques derrière cette donnée, quatre tournures d'esprit typiques sont à rapporter.

[24] Une oligarchie que les Algériens appellent la mafia politico-financière.

[25] Ce sarcasme est vengeur car, dans la culture musulmane, autant le musulman respecte le *moudjahid*, combattant volontairement par idéal pour Dieu, autant il méprise le *'askri*, soldat professionnel ou mercenaire enrégimenté au service d'un "sultan" ou d'une puissance.

[26] La politique de braderie à la suzeraineté étrangère.

[27] "De la Démocratie en Islam", dans *Les Grands thèmes*, M. Bennabi, Mosquée Béni-Messous, Alger.

L'esprit conspirationnel est une des caractéristiques prédominantes parmi l'élite algérienne. Une préoccupation souvent maladive[28] avec une dimension domination-subordination et une vision du monde surtout comme univers de conflits et de manigances animent cette tournure d'esprit obsédée par la suspicion et l'intrigue. Cette culture du complot réduit toute action politique en agissement et engendre une animosité intra-élite anormalement intense. Quand une collectivité est captivée par la pensée que les esprits du mal se cachent partout derrière la façade de la normalité, alors les esprits du mal se multiplient.

Une autre mentalité fort incrustée chez cette élite est la *'assabiya*. C'est-à-dire une obsession des particularismes tranchants, un pli de l'esprit à ne se définir qu'à l'intérieur de clôtures, une accoutumance à ériger des murailles démarcatives, ethniques et sectaires dans le passé, aujourd'hui surtout sous formes régionalistes, politiques ou d'opinions. Cette tournure d'esprit concerne la propension à la violence dans deux aspects, à savoir comme conception du pouvoir qu'elle contient, et comme attitude envers le conflit qu'elle implique. Dans le premier aspect, elle se présente comme un autoritarisme, de type agressif envers "les autres" et de type soumis envers le groupe d'appartenance. "La limite psychologique en dessous de laquelle apparaît le sentiment de l'esclave et au-dessus de laquelle apparaît celui du despote", dont Bennabi fait mention, s'estompe ici car ces deux consciences coexistent dans l'esprit *'assabi*, comme agressivité centrifuge et docilité centripète[29]. Quant à l'attitude envers le conflit qu'elle implique, elle s'articule autour d'une vision idéalisée d'une collectivité sans conflit par contraste avec le chaos conflictuel "à l'extérieur". L'antagonisme envers "les autres" est acquis par défaut alors que la réalité des conflits internes est déniée et leur légitimité contestée[30]. C'est donc une culture taillée pour le bataillon armé plutôt que pour la société politique.

Il faudrait aussi retenir la tournure d'esprit manichéiste, singulièrement répandue parmi l'élite algérienne. La rigidité, l'intolérance et l'hostilité sont inhérentes à cette mentalité qui se manifeste par la catégorisation binaire, par des évaluations du type "tout ou rien", "noir ou blanc", etc. Elle traduit aussi la peur de la diversité, de la pluralité et de la complexité. Le manichéiste conçoit le monde comme division et opposition entre deux forces ontologiquement irréconciliables.

Profondément enracinée dans l'univers mental de cette élite, la quatrième manie typique qui doit être relevée se rencontre dans la *za'ama*, le culte de la personnalité. Alors qu'en tant que psychologie la za'ama est un narcissisme, sur le plan politique elle s'incarne comme concentration du pouvoir et de l'autorité dans une personne (plutôt que dans des lois, des programmes et des offices), accompagnée d'une exigence de loyauté incontestable, beni-oui-ouiste envers cette même personne. Ce culte de la personnalité dans l'élite s'intériorise et se propage comme culte de l' "homme providentiel" dans le peuple[31]. Cette

[28] L'Algérois raille cette attitude avec le quolibet *mard-el-koursi* (le syndrome de la chaise).

[29] La docilité centripète réfère à une attitude soumise, dépourvue d'esprit critique envers des "autorités" idéalisées dans le groupe d'appartenance.

[30] Que l'on soit passé de l'unipartisme à plus de soixante partis est une des illustrations les plus drôles de la mentalité *'assabi*. Les deux situations traduisent un monolithisme qui est limitation dans la capacité de gérer, et la liberté d'exprimer, des valeurs et des buts conflictuels.

[31] "Ce dont le pays a plus besoin, plus que d'institutions, de procédures, de lois et de programmes, c'est de quelques dirigeants courageux, dévoués et honnêtes en qui le peuple doit avoir une foi totale". Ce culte de l'homme providentiel, fortement ancré dans les esprits, est une mystification à travers laquelle l'élite accroît la dépendance émotionnelle du peuple envers elle. Ce culte de la subordination et de la dictée méprise la participation et la réflexion. C'est une tactique oppressive qui, à travers l'identification avec le *zaïm* et la participation symbolique à sa vie, donne aux gens l'illusion d'agir alors qu'en réalité ils ne font que se soumettre.

tournure d'esprit recèle une propension à la violence, au moins en deux aspects. Le premier porte sur la personnalisation des différences politiques et le manque de civilité du discours politique qu'elle engage. En effet, toute contestation légitime de politiques et/ou de leurs exécutions est réduite dans l'esprit de cette élite en déclaration subversive contre les personnes et leurs légitimités. Les débats politiques sur les affaires publiques dégénèrent alors fatalement en débauches verbales sur les personnes. Moins bénin que cette violence verbale, le sultanisme est le second kyste de violence dérivant de cette mentalité. Ce culte délocalise le pouvoir de sa base institutionnelle, politique, administrative ou sociale pour l'investir, le concentrer et le monopoliser dans la personne du zaïm qui devient alors un sultan avec sa base de pouvoir autonome. Les limites de son pouvoir sont alors à la merci de ses caprices.

4.2. De la domination

“Les maladies de l'âme se transmettent par les fesses. En vous asseyant dans les fauteuils laissés par les pieds-noirs, vous avez attrapé leur manière de penser”. C'est ainsi que Maître Vergès s'adresse à “des amis algériens devenus tortionnaires”.

Quelle manière de penser ? Si la culture politique intra-élite est anormalement hostile, la marque distinctive de la modalité des relations entre ces élites et la société se trouve dans la domination.

Ces élites, bien que vivant des contradictions internes et quelques conflits d'intérêts, se rejoignent dans leur mentalité anti-dialogique, dans le mépris, la négation et la chosification du peuple. Ce mépris, cette négation et cette chosification ne sont ni cachés, ni mâchés. “Le peuple est un mythe”, dira un premier ministre ; “Ce n'est pas un peuple, c'est un *ghachi* (cohue ou grouillement)” déclarera un politicien ; “Nous nous sommes trompés de société” annoncera un semblable ; “Ce peuple ne comprend que *el-matrague* (la matraque)” professeront encore d'autres. La conscience dominatrice tend à réduire tout ce qui l'entoure – même les hommes – en objet à dominer et à disposer.

Cependant, il ne faudrait pas oublier que cette modalité anti-dialogique se présente aussi sous les formes plutôt sollicitantes du populisme et du paternalisme[32]. Ici on ne nie pas l'existence du peuple mais on lui ment et on le manipule, comme avec le slogan du “peuple *'adhim*” (négatif du peuple-mythe) ou celui du “peuple-un-seul-homme” (négatif du peuple-cohue). On manipule la dépendance émotionnelle de la société – dépendance produite par le contexte oppressif de l'expérience coloniale.

Ces élites de castes, qu'elles utilisent l'une ou l'autre tactique, portent le même stigmate anti-dialogique et partagent la même passion pour la subordination et la dictée, la même peur de la participation et la réflexion, la même faiblesse pour la réduction et la domestication des hommes. Elles portent en elles la même propension à la violence.

Une autre spécificité de la domination de cette élite est à noter. Elle se rattache à sa conception du “développement” et à son rôle y afférant. La rigidification du mouvement de libération dans un régime militaro-bureaucratique – c'est-à-dire la consécration de l'organisation, de la technicité et de l'armée comme sources essentielles du pouvoir aux dépens de celles fournies par le peuple et sa culture – isole et aliène davantage cette élite qui s'identifie plus à l'organisation et au régime, d'où elle puise son pouvoir, qu'au peuple dont le pouvoir dans un tel système est redondant. Cette élite à l'esprit de clocher, avec sa rigidité et sa vision statique du monde, s'est convaincue d'une certaine mission civilisatrice : “moderniser *koullech* (tout)”. Pour cette élite il est absurde d'être à l'écoute du peuple, de considérer sa

[32] Le caractère anti-dialogique du populisme et du paternalisme, c'est d'accroître cette dépendance au lieu de la réduire, c'est de donner aux gens l'illusion d'agir au lieu de restaurer leur capacité à agir. Ici on ne déshumanise pas les hommes, on les infantilise ; on ne les méprise pas mais on n'a pas confiance en eux.

“conception du monde” : elle est là pour lui prescrire son savoir et ses techniques qui “nettoient le fainéantisme, le sous-développement et l'obscurantisme”, pour lui imposer ses propres convictions et préoccupations.

Cette agression – qui frustre les hommes en les momifiant, en envahissant et en saccageant leurs visions du monde, en assaillant leur culture et en détroussant leur capacité d'agir – est trop flagrante peut-être pour être appréhendée comme violence structurelle. Cette élite l'appelle – et la fait subir au peuple comme – progrès.

4.3. Vide de droit et plein de violence

Dans toute réflexion sur la violence dans ses sources psycho-structurelles (qui sont non moins tangibles que son expression la plus concrète) on ne peut manquer de s'arrêter au carrefour de la loi et des attitudes envers elle. La dimension qu'elle occupe dans la culture politique est en relation directe avec le degré des conflits. Son poids psychologique et affectif, sa prééminence (ou son absence) dans les esprits et les réflexes pèsent sur la considération qui lui est donnée dans le discours politique mais, surtout, déterminent la mesure de la disponibilité de canaux effectifs pour la résolution systémique et pacifique des conflits.

En Algérie, la disposition des esprits envers la loi peut être représentée comme une amnésie. A la place que le droit devrait occuper dans la culture politique il y a un gouffre. Le recours et la référence à la loi sont absents dans les réflexes et la réflexion, dans le discours et dans l'action.

Cela s'est traduit dans un premier temps par le régime des décrets pour réaliser les “choix de la révolution”. Alors qu'une loi peut être imputée à des hommes particuliers ou à une assemblée, le décret quant à lui reste anonyme et semble émaner d'un pouvoir tout-puissant, ne nécessitant aucune justification. C'est un moyen efficace de domination car toutes les étapes intermédiaires entre l'adoption de la loi et son exécution sont brûlées, et la réflexion politique est gelée par l'occultation de l'information.

Autoritairement décrétée, la Constitution du 22 novembre 1976 changera peu les esprits et les réflexes d'une classe politique qui conçoit toujours la gestion du pouvoir et du gouvernement en termes arbitraires et autoritaires. Suit alors l'ère Chadli, l'ère du verbiage légaliste de la conscience réfractaire. Dans les rares moments où, sous Chadli, le régime saupoudrera le discours politique de quelques références à la légalité constitutionnelle, ce ne sera que pour consolider son pouvoir et justifier l'abandon des orientations politiques et économiques de l'ère Boumédiène. Ce sont les moments où, le régime étant incapable de distinguer ses volontés de ses lois, les manœuvres politiques font figure de droit. L'Assemblée Populaire Nationale (APN) n'est en réalité qu'un secrétariat : les pouvoirs sultaniques du président recoupent de beaucoup ceux de l'APN et, même si elle a l'initiative des lois, l'exercice de cette initiative est limité par des règlements restrictifs. Évidemment, l'armée et la défense nationale, toujours soustraites au contrôle parlementaire, échappent à tout contrôle du droit. L'après Octobre 1988 dévoilera le rôle essentiellement secrétarial d'une APN qui édictera en une très courte période un grand nombre de lois en totale contradiction avec celles qu'elle avait promulguées durant toute une décennie. L'absurde sera d'ailleurs poussé à sa limite lors du coup d'État de janvier 1992, quand les putschistes – par l'intermédiaire du “sultan” déchu – annonceront une dissolution fictive de l'APN. Cette occasion aura aussi permis d'observer l'épidermisme de la notion de droit et de légalité dans l'esprit d'une certaine élite politique dite démocratique, si vite convertie aux vertus du canonisme de la loi, qu'elle l'amalgamera avec la loi du canon (de l'ANP).

Il aurait été légitime d'attendre de la justice algérienne une plus profonde sensibilité au droit. Rien cependant n'illustre mieux le caractère superficiel de la conscience du droit, dans notre culture politique, que le fonctionnement de cette institution. La

mesure de cet "épidermisme" ne se remarque pas seulement dans la soumission du pouvoir judiciaire. Il est notoire en Algérie, malgré "des efforts de rééducation et de moralisation des professions judiciaires"[33], que le milieu judiciaire est affecté par la corruption et qu'il comprend, en bonne partie, un personnel plus intéressé par sa vocation pour "les affaires" que pour l'administration de la justice. L'abîme entre la gesticulation légaliste et cette conscience imperméable à la notion de droit trouve aussi son illustration dans le mépris de subordination des magistrats envers les avocats, dans l'inexécution des décisions de justice par des greffiers et/ou des procureurs aux ordres ou aux affaires[34], et par la soumission du parquet à la police judiciaire. L'embrigadement de l'appareil judiciaire dans la machine répressive mise en place après le coup d'Etat de janvier 1992 n'a surpris personne.

Quant à la police (et la gendarmerie), elle n'a jamais été une police respectueuse de la légalité, c'est-à-dire une police d'Etat. Avant Octobre 1988, *hamma loulou* véhiculera le dédain populaire d'une police à la matraque facile, aux ordres et aux "affaires". L'intifada d'Octobre 1988, si elle mit fin à quelques injustices des forces de l'ordre, n'apportera aucune introspection sur la notion de droit, aucune remise en cause des esprits et des réflexes réfractaires. Le coup d'Etat le montrera bien : loin d'avoir assimilé les leçons d'Octobre, que les campagnes médiatiques de rééducation d'alors semblaient avoir inculquées, la police (la gendarmerie et l'armée aussi bien) censée avoir redécouvert sa vocation de police d'Etat, résistera peu à la pesanteur de son penchant ; celle d'être plus une milice au service de quelques chefs qu'une police au service de la loi.

Quant à la prédisposition de la société algérienne envers la loi, qu'elle perçoit surtout comme l'incarnation des volontés de puissance de l'oligarchie militaro-bureaucratique, plutôt que le moyen des faibles pour se protéger des forts, ce sont le dédain et le cynisme qui sont affichés. La Constitution et les discours y référant sont perçus, dans la rue algérienne, comme baratin incompréhensible n'ayant droit qu'au sarcasme. Il faut aussi noter qu'en général, l'Algérien n'a pas le réflexe de faire appel à la justice pour rétablir un droit spolié, tant il se méfie d'une justice à ses yeux aussi corrompue qu'inintelligible. Il accumule les frustrations et les ulcères et s'en remet à la justice divine ; la société, elle, amasse les tensions. El-Hogra, un terme qui véhicule une charge affective explosive, cristallise pour lui l'injustice. Dans le monde ici-bas, le mécanisme qui lui vient à l'esprit pour gérer les conflits est parfois ramassé dans la formule "Les Arabes ne comprennent que *el-matrague*". Cette formule de l'ancien colonisateur, toujours relayée par une bonne partie du pouvoir et de la bureaucratie, héritiers de la mentalité et des procédures coloniales, paradoxalement, est intériorisée et propagée par l'Algérien lui-même.

L'apologie du modernisme suggérerait, bien sûr, que cet esprit réfractaire, cette culture du non-droit s'explique essentiellement par le manque d'éducation, par le fait que les citoyens ne se sont pas reconnus dans le système FLN et par l'écart entre le discours du droit et sa pratique. Une analyse moins superficielle, cependant, pourrait se faire en faisant appel à la notion que Bennabi appelait la némésis des idées trahies. En voulant convertir le servant d'Allah en citoyen, le modernisme occidentalisant l'a en fait travesti en un hybride réfractaire qui n'est ni l'un, ni l'autre.

En effet, il y a lieu d'examiner comment les axiomes moraux s'enracinent dans une société, sur quels fondements les hommes les croient vrais, et comment ils pourraient changer.

La conception de la loi dans l'esprit du servant d'Allah est totalement opposée à celle que s'en fait le citoyen. La première est une conception sémitique de la loi, antithétique à la seconde notion qui, elle, est occidentale. C'est une conception religieuse de la loi, une notion où la loi est un aspect

[33] Ces propos sont révélateurs, et ironiques bien sûr, car ils sont ceux d'un ministre de la Justice.
[34] Par l'argent ou le troc.

intégral de la religion. En fait, la religion, pour le servant d'Allah, est essentiellement la Loi divine qui inclue non seulement les principes moraux universels mais intègre aussi sa vie spirituelle, privée et sociopolitique. Pour le musulman, la Charia est une loi transcendante et éternelle.

Par contraste, le citoyen moderne, produit d'une culture occidentale et puisant sa moralité d'un héritage essentiellement chrétien, est quant à lui insensible à la notion de Loi divine sur laquelle l'homme chercherait à modeler tout à la fois sa vie privée et publique. Pour lui, la loi n'implique pas la transcendance ; elle est humaine, instituable et révisable selon les besoins et les circonstances de l'Etat-nation et du moment. Elle fait abstraction du sacré et se contente d'endiguer et de canaliser les appétits rivaux. Elle implique donc non seulement la sécularisation du politique mais aussi celle de la moralité. Il faudrait aussi ajouter que cette vision moderne de la loi est imprégnée de la conception chrétienne de la loi. Dans le christianisme, la Volonté divine est exprimée en enseignements universels et non pas en lois concrètes. Dans la civilisation chrétienne, la loi régissant la société humaine ne reçut pas la même sanction que les enseignements du Christ (Rendre à César ce qui est à César). C'est donc le caractère du christianisme comme voie spirituelle, sans Loi révélée, qui a joué un rôle important dans la sécularisation de l'Europe lors de sa Renaissance[35] et qui a modelé l'attitude occidentale envers la loi.

Ainsi donc, il apparaît que la tentative de conversion du servant d'Allah en citoyen a transgressé des logiques religieuse, affective, culturelle et historique. Les gestionnaires de cette hybridation, en se coupant des conceptions de la loi existant dans les profondeurs affectives et culturelles de la société algérienne, ont démoli un type d'homme sans avoir pu en reconstruire un autre. Ils ont agressé sa sensibilité au sacré des lois révélées sans avoir pu cultiver en lui d'analogues dispositions envers le droit positif. On a coupé son rapport à la transcendance dans sa vie sociopolitique sans pour autant lui avoir substitué un système de moralité séparé de la religion. On a réprimé sa conscience coranique du droit sans avoir réussi à lui subroger une réceptivité moderniste envers la loi. Il en est sorti un travesti : ni vraiment servant d'Allah, ni encore citoyen, son affectivité envers la loi refroidie en anesthésie, sa conscience envers elle transmuée en amnésie. Et, à la place que devrait occuper la loi dans la culture politique de sa société gît le vide et l'anarchie. C'est ce que Bennabi[36] aurait appelé un exemple de vengeance d'une idée trahie.

“*La' mithaq, La' doustour ! Qal Allah, Qal Arrassoul !*” (Ni Charte, ni Constitution ! Dieu a dit et le prophète a dit !), refrain qui surgit des profondeurs sentimentales de la rue algéroise durant la “récréation démocratique”, ramasse en quelques syllabes l'essence du problème du droit en Algérie. En tant qu'expression, il illustre bien la contradiction dans la conception de la loi entre le servant d'Allah et le citoyen et, en tant que revendication, il appelle à la restauration de la loi, la Loi révélée, au cœur de la vie et de la culture politiques.

5. L'impérialisme ne s'est pas suicidé

Les observations sur la violence structurelle faites jusqu'ici soulignent la dimension interne de ce phénomène, comme si l'Algérie était une entité détachée et indépendante de l'extérieur. Ce qui n'est pas le cas bien sûr, particulièrement en ces temps dits d'“interdépendance articulée”.

[35] Hamid Enayat considère que le concept moderne de loi fut un produit du développement des débats médiévaux sur la sagesse divine. L'idée de la loi, comme “l'ordre rationnel des choses qui concernent le bien commun, promulgué par ceux chargés du bien de la communauté”, fut fondée par des hommes comme St Thomas d’Aquin à partir de la notion de la Raison de Dieu comme source d'où émanent tous les niveaux de l'ordre cosmique. (Voir *Modern Islamic Political Thought* par H. Enayat, MacMillan Pub., London 1982).

[36] Malek Bennabi, *Le Problème des idées dans le monde musulman*, Éditions El-Bay'yinate, Alger 1990.

Pour comprendre d'autres aspects fondamentaux de la violence structurelle, il est crucial d'aborder le problème dans son contexte international. Dans un monde interdépendant, où le centre de gravité du pouvoir politique et économique est localisé hors de nos frontières, la perspective globale s'impose. La violence structurelle en Algérie n'est pas seulement une manifestation locale ; elle est aussi un prolongement, une contrainte résiduelle, d'une violence structurelle enracinée dans l'ordre international.

C'est dans ce cadre général qu'il faut maintenant placer l'analyse pour non seulement examiner cette violence au niveau international mais aussi décomposer la dialectique qui l'enchaîne à ses configurations internes à l'Algérie.

5.1. Les torturés de la terre

L'Algérie, en effet, est cadenassée à un système de relations internationales caractérisées par l'injustice et l'inégalité. Elle est impliquée dans la logique d'un "ordre" international injuste où les richesses sont contrôlées par quelques puissances dont les économies sont maintenues par l'exploitation, le transfert et le pillage des ressources naturelles et autres des peuples de l'Afrique, de l'Amérique du Sud, de l'Asie et d'autres régions du monde. L'hégémonie sans partage de l'Occident sur la planète, sans relâche depuis cinq siècles, s'actualise dans un système où la minorité occidentale (22%) impose sa conception du monde. Elle consomme et contrôle, par le chantage et la force, environ 77% des richesses de la terre aux dépens de reste de l'humanité contraint à la dépendance et à la pauvreté. Muzaffar[37] analyse cette domination en un "système global inégal qui permet aux superpuissances et aux super-États d'envahir les terres étrangères, d'imposer des sanctions économiques, d'usurper les ressources naturelles, de manipuler les termes de l'échange, d'interdire les croissances industrielles, de contrarier les transferts de technologies, de perpétuer les dettes écrasantes, de décharger les déchets toxiques, de monopoliser les artères internationales de l'information, d'écraser les idées alternatives, de marginaliser les cultures non-occidentales, tout cela avec le maximum d'impunité et le minimum de responsabilité."

C'est ici que s'accomplit la violence fondamentale. La violence visible (coups d'Etat, tortures, etc.) n'est que la confluence de cette violence structurelle première, qui est l'écrasement des rapports humains, la contrainte de se conformer à un système international régi par cette logique impérialiste.

La géographie de la violence visible (coups d'Etats, tortures et autres violations des droits de l'homme, etc.) dans le "tiers monde" montre clairement que les Etats qui torturent sont principalement ceux qui reçoivent le plus d' "aide étrangère" par habitant. Des études[38] statistiques, qui examinent les tendances globales selon lesquelles les violations des droits de l'homme varient, montrent une forte corrélation entre la dépendance économique externe ("aide au développement") des pays du "tiers monde" et l'intensité des violations des droits de l'homme dans ces mêmes pays. (Cela contredit bien sûr la rhétorique huilée, sur la démocratie et les droits de l'homme, de ces super-Etats). Ce qui donne un contenu causal et explicatoire à ces corrélations ce sont leurs liens avec une troisième variable : le climat d'investissement. Si la variable climat d'investissement est quantifiée par les lois sur les impôts, sur le rapatriement des profits et par la nature et l'échelle des contrôles gouvernementaux sur les salaires et les organisations de travailleurs, il ressort

[37] C. Muzaffar, "Rethinking Human Rights for a Just World", *Muslim News*, No. 69, 23 December 1994.

[38] Voir par exemple l'étude de Chomsky et Herman. N. Chomsky and E. Herman, *The Washington Connection and Third World Fascism* (The Political Economy of Human Rights: Vol. 1), Black Rose Books, Montreal 1979. Voir aussi L. Schoultz, Comparative Politics, TTT, January 1981 et M. Klare and C. Arnson, Supplying Repression, TTT 1981.

que l'"aide" est positivement corrélée au climat d'investissement et inversement corrélée au maintien d'un ordre démocratique et des droits de l'homme. Cette corrélation positive entre l' "aide", la torture et le climat d'investissement s'interprète par le fait que dans les pays du "tiers-monde" l'amélioration du climat d'investissement se réalise en général par la destruction des organisations populaires, la punition de ceux qui organisent les travailleurs et les paysans ainsi que de ceux qui sont engagés dans les réformes sociales.

En général, il y a une relation intime entre la géographie de la torture et la configuration de l'intervention capitaliste – accès aux ressources, investissements, nouveaux marchés ainsi que le maintien de la main d'œuvre à bon marché – dans ces pays. Cette rationalité économique explique aussi pourquoi les puissances capitalistes soutiennent les régimes qui gèrent les complexes[39] de torture.

Il y a plusieurs mécanismes par lesquels cette violence structurelle dans le système international se diffuse au niveau national. Ils incluent, entre autres, les opérations secrètes, les influences et les pressions politiques, l'appui financier, technique, militaire, sécuritaire et médiatique à ces régimes. À noter un relais de transmission important de cette violence, le FMI et la Banque Mondiale, dirigés par les puissances capitalistes qui en détiennent les principaux leviers de commande. Ces institutions chargées de l' "aide", sous l'euphémisme mortifère de programmes d'ajustements structurels, planifient, organisent et prescrivent systématiquement la misère, l'esclavage et la violence répressive : dévaluation de la monnaie, réduction des dépenses publiques (éducation, santé, logement, subventions à la consommation de produits alimentaires de nécessité), restriction des crédits, augmentation des impôts et des taux d'intérêt. Les dépenses militaires, sécuritaires et policières, quant à elles, ne font bien sûr pas l'objet d'"ajustements". On prescrit aux peuples, qui déjà manquent de tout, le masochisme qui consiste à payer à leurs généraux les armes qui leur permettent de maintenir l'ordre au service de leurs suzerains étrangers.

La propagation de la violence structurelle, du niveau international au niveau national et local, se transmet par ces régimes "restructurés" dont la fonction est de servir d'intermédiaire entre les créditeurs et les endettés, les dominateurs et les dominés. Ils servent de courroie de transmission de la domination à distance tout en camouflant la source, les agents et le mode de cette domination.

Ces régimes "restructurés" sont gérés par des élites qui collaborent avec leurs suzerains ; tout en agissant en forces auxiliaires, elles s'enrichissent mutuellement avec les élites des créditeurs, par le commerce extérieur, l'"aide" et l'investissement étrangers qui sont des sources faciles de pots-de-vin, de combines et d'impôts.

Dans ses résolutions 15 et 16, le séminaire[40] de l'Association internationale contre la torture analyse le mécanisme de dévolution de la violence structurelle du niveau international au niveau national comme suit :

"15. Les corporations de tortionnaires – policiers, soldats et officiers (exécutants et mandants), fonctionnaires civils, médecins, chercheurs, entreprises industrielles, etc., travaillant à appliquer et perfectionner les méthodes de torture – sont le bras exécutif des oligarchies nationales qui cherchent à

[39] La torture étant définie ici comme un mode de gouvernement caractérisé par des procédures d'opération de norme dans de multiples centres de détention, applicables à des centaines de détenus et utilisées avec l'approbation et l'intention des plus hautes autorités, le complexe de torture réfère à l'institution qui gère cette torture avec à sa disposition les équipements les plus modernes nécessitant un personnel sans cesse croissant de geôliers, de chauffeurs, de tortionnaires, d'administrateurs, d'experts en relations publiques, de médecins, etc.

[40] Association Internationale Contre la Torture, *Un Continent torturé*, Éditions Pierre-Marcel Favre, Lausanne 1984.

maintenir leurs privilèges en étroite collusion avec des intérêts économiques et politiques, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont tout sauf "nationaux" (capital international, intérêts stratégiques...).

16. Ces oligarchies créent des gardes prétoriennes destinées à permettre l'application d'un modèle économique "ultralibéral", inspiré du XIXe siècle, que même les pays capitalistes les plus avancés ne songeraient pas à mettre en œuvre. Ce modèle favorise l'accumulation et la concentration du capital et bénéficie à une minorité de nationaux et surtout aux sociétés transnationales. Il ne se soucie pas du coût social de son application : réduction du salaire réel, réduction des prestations sociales, chômage, en un mot injustice croissante dans la répartition du revenu national, pauvreté et misère pour une partie considérable de la population, répression et terreur pour empêcher toute réaction populaire, qu'il s'agisse de la simple expression du mécontentement, des revendications économiques, des mouvements de résistance ou de libération."

5.2. La France parasitaire salue l'Algérie tortionnaire

La France singulièrement, les pays de l'Europe du Sud en particulier mais aussi d'autres pays de la CEE, les USA et d'autres puissances capitalistes tirant les leviers du FMI sont impliqués directement et/ou indirectement, et à différents degrés, dans le déchaînement et le maintien de la terreur d'État par la junte algérienne. Il n'est pas du tout fortuit que la vente de Hassi-Messaoud, les lois légalisant l'*infitah* sauvage, le pillage par certaines multinationales[41] en 1991 et la première visite du président du FMI venu prescrire ses programmes de déstructuration ont été entamés alors que l'Algérie était ligotée sous l'état de siège, quadrillée par les chars de l'ANP.

Lors de la campagne des législatives, la France et la CEE[42] s'impliqueront directement dans le processus politique par la pression et les menaces économiques.

Quand le processus démocratique fut écrasé par la junte militaire, la victoire du FIS aux élections législatives étant inexorable, il n'y aura même pas un murmure de désapprobation des puissances chantres de la "démocratie" et des "droits de l'homme". Au contraire, après le coup d'Etat, le ministre des affaires étrangères français Roland Dumas fera une visite de courtoisie à la junte pour l'informer que la politique de "Restauration de l'autorité de l'Etat et de réformes économiques" est "courageuse". Washington, dont les intérêts pétroliers et gaziers en Algérie sont énormes, pêchera dans l'ambiguïté officielle et le support

[41] Si Monsieur Ghozali en février 1971 disait que la nationalisation des intérêts étrangers est "une étape décisive dans la voie de l'émancipation économique", en 1991 il fait passer une loi qui légalise la recolonisation (il négociera aussi secrètement, à l'insu de l'APN et de plusieurs ministres, avec le FMI). Avant la loi 86-14, le profit net de la Sonatrach était de 7.65%, le profit de l'État algérien de 85%, et celui des compagnies étrangères et États associés était de 7.35%. La loi Ghozali fait que le profit net de la Sonatrach devient 0.3%, celui de l'État algérien 50.7%, celui des compagnies étrangères associées est de 49%. En plus du pillage qui saute aux yeux, ce que cette nouvelle loi implique est la désintégration de la Sonatrach à long terme. En réduisant le profit de la Sonatrach de 7.65% à 0.3%, on veut l'étrangler de façon à l'empêcher de développer de nouvelles prospections algériennes, de se renouveler, de rénover son matériel et de rester performante, et donc à long terme on veut liquider la Sonatrach, et avec elle l'expertise algérienne. "A moins" qu'elle ne soit transformée en société par actions et obligée de vendre des parts à des partenaires étrangers. Pour cela, la nouvelle loi sur les hydrocarbures stipule que tout différend entre la Sonatrach et les associés étrangers devra être réglé devant des tribunaux étrangers. L'arrivée au pouvoir de ce commis de la recolonisation n'aura rien à voir, semble-t-il, avec son très long séjour comme ambassadeur à Bruxelles.

[42] La CEE interférera aussi par une déclaration officielle condamnant le FIS et plusieurs officiels et parlementaires français s'immisceront par des déclarations publiques hostiles. Les médias français en particulier entretiendront une campagne soutenue incitant à l'intervention militaire au cas d'une victoire du FIS.

officieux à la junte. Quelques semaines après le coup d'Etat, on verra ces mêmes puissances (la France, l'Italie et les pays de la CEE ainsi que les autres bailleurs de fond du FMI et de la Banque Mondiale) s'empresser d'offrir un premier "soutien" financier à la junte de 1.5 milliards de dollars. La France en particulier continuera, directement et par ses garanties et ses influences[43], d'organiser le "soutien" économique du régime militaire. Pour qualifier cette "aide" à la junte, il est utile de rappeler, comme l'indiquera le Dr Brahimi dans une récente interview, que :

"L'aide économique française dont parle la France n'est pas une aide destinée à l'Algérie mais à l'économie française. En effet, les crédits consentis à l'Algérie sont des crédits liés pour acheter uniquement des produits français. La France considère l'Algérie comme un marché captif, c'est ainsi que ces crédits sont destinés à acheter en France des biens de consommation alimentaires et industriels tels que les céréales et les pièces détachées, les produits pharmaceutiques, etc., à des prix beaucoup plus élevés que les cours mondiaux. Les crédits liés excluent l'organisation de la concurrence internationale ; les surcoûts (30 à 40% plus élevés que les prix mondiaux), indûment payés par l'Algérie, servent à enrichir les entreprises françaises et les intermédiaires français et algériens. La France dispose dans ce cadre au niveau de l'état-major de l'armée algérienne et des rouages de l'Etat algérien d'un réseau de relations privilégiées fondées sur la corruption, l'affairisme et l'enrichissement par toutes sortes de combines illégales."

Notons aussi qu'une bonne partie de cette aide concerne l'achat d'équipements militaires français actuellement utilisés dans les campagnes de répression de la junte algérienne (en particulier plus de 60 hélicoptères Écureuil, des équipements de vision nocturne, des bombes chimiques[44], etc.).

Il faut aussi constater que c'est dans une Algérie sans assemblée législative, ses représentants élus croupissant dans les geôles et les camps de la honte, sans président élu, sans gouvernement légitime, qu'on imposera des réglementations bancaires permettant aux établissements financiers et bancaires étrangers de s'installer dans le pays. L'Algérien mis au mur par les baïonnettes de sa propre armée, cette armée qu'il paie pour le défendre, assistera impuissant au ballet des pilleurs capitalistes : plusieurs multinationales, et en particulier des compagnies françaises, italiennes et américaines s'arracheront des contrats juteux d'accès aux ressources pétrolières et gazières et à d'autres nouveaux marchés.

La marge de protestation sociale étant réduite à zéro par la main armée de la France et du FMI en Algérie, le FMI et ses bailleurs de fonds prescriront leur traditionnel programme de déstructuration condamnant les peuples à plus de misère et de répression. (Une importante équivoque est à éclaircir ici. Il peut sembler paradoxal que ces programmes, qui engendrent la paupérisation et le désespoir, soient mis en place à un rythme accéléré à un moment où la tension sociale est explosive. Mais ce paradoxe n'est qu'apparent. L'intervention capitaliste n'est pas la seule finalité que facilite la répression d'Etat. Par rapport à la contestation sociale, elle opère aussi comme un instrument, au même titre que la répression, comme un moyen pour asphyxier cette contestation sociale. C'est la doctrine de "noyer la résistance par le capitalisme".)

D'autre part, une certaine France, encore trop frustrée pour ne pas trahir des réflexes colonialistes et s'en tenir à la domination à

[43] La France a obtenu des accords avec des créditeurs du FMI, de la Banque Mondiale, de la CEE et d'autres pour rééchelonner la dette et obtenir de nouveaux crédits. Certaines estimations évaluent l'aide occidentale à la junte militaire depuis le coup d'Etat de 1992 à environ 20 milliards de dollars.

[44] Voir les révélations du *Canard Enchaîné* du 5 avril 1995 sur la vente secrète de 79 510 kg de triéthanolamine utilisable pour la fabrication de gaz moutarde qui est interdit par toutes les conventions internationales.

distance, va renforcer son "aide" financière, son support politique et médiatique à la caste armée par l'assistance sécuritaire et militaire. Le navire espion "Berry" qui longe les côtes algériennes, contrôlant toutes les communications radios, même celles du gouvernement et de l'armée, et les avions radars français fournissent quotidiennement des données exhaustives à la DRM et à la DGSE françaises. Le satellite Hélios I[45], mis en orbite au début de juillet 1995, chargé de l'espionnage et de la surveillance du Maghreb, est opérationnel au service de la junte algérienne. Les principaux services de renseignement français opérant en Algérie et en France collaborent[46] étroitement avec la junte algérienne. Une cinquantaine[47] de conseillers militaires français, opérant actuellement en Algérie, conseillent et encadrent l'ANP dans son entreprise répressive. De nouvelles unités "anti-terroristes" se spécialisent en France et les militaires français entraînent des dizaines de pilotes d'hélicoptères de la junte algérienne au Luc près de Toulon. Les 1500 parachutistes français, débarqués à Alger avec deux cargos d'équipements militaires, gardent l'ambassade française, où se coordonnent plusieurs activités sécuritaires et militaires, et assurent la protection personnelle de plusieurs éléments de la junte militaire algérienne. À l'extérieur de l'Algérie, le gouvernement français étend son support à ses auxiliaires, en sus des campagnes médiatiques régulières d'intimidation, par des opérations de police chasse-à-l'islamiste répétées, par la répression des activités islamiques, intellectuelles ou politiques contre les usurpateurs du pouvoir.

Ces corrélations entre la violence visible exercée par la junte algérienne et la violence structurelle émanant de la domination occidentale s'éclairent mieux à la lumière d'autres données. L'Algérie fait partie d'un Maghreb très lourdement dépendant de la France et des pays européens qui représentent 60% de son commerce extérieur. Cette domination, que protègent les dictatures maghrébines, ne doit pas être seulement préservée : elle doit être perpétuée et élargie. La conception européenne des intérêts économiques de l'Europe au Maghreb est d'ailleurs assez explicite sur cet élargissement. La section 3.1.3 du rapport "The European Community and The Maghreb : Prospects for Cooperation in the Decades Ahead"[48] (rédigé par le directeur de la Commission méditerranéenne, proche- et moyen-orientale de la CEE), met à jour clairement la stratégie néocoloniale européenne. Cette section stipule que :

"La relation euro-maghrébine deviendra particulièrement intensive en ce qui concerne la communauté du Sud. Et on devrait développer une centrale économique autour de la Méditerranée occidentale, basée sur les industries de hautes technologies et les services sur les rives nord, et sur les industries ancillaires (outward processing and labour intensive) et les services (recreation, etc.) sur les rives sud. L'Espagne et l'Italie tendront à transférer de plus en plus leurs simples fonctions de traitement au Maroc, à la Tunisie et – un jour – aussi à l'Algérie, tout comme l'Allemagne, la France et la Suisse l'ont fait en Espagne et au Portugal il y a cinq à dix années déjà."

Cet exposé "diplomatique" spécifie non moins clairement les visées européennes sur une main-d'œuvre à très bon marché

[45] Voir Le Monde du 8 juillet 1995. Ce satellite a une résolution d'un mètre. Il est le premier d'un programme conçu par la France, l'Italie et l'Espagne pour surveiller le Maghreb par satellite. À côté de la force d'intervention rapide, il fait partie du système stratégique sud-européen en train de se mettre en place. (Voir B. Raverel, Méditerrannée : l'impossible mur, Editions l'Harmattan, Paris 1995).

[46] Il est de notoriété publique à Alger que le général Lamari, l'un des plus cruels soudards de la frange autoproclamée éradicatrice de la junte, prend ses ordres directement de Paris.

[47] Voir l'hebdomadaire *VSD*, novembre 1994, Paris.

[48] "La Communauté européenne et le Maghreb : perspectives de coopération pour les décennies à venir", par E. Rhein, Conférence sur le Maghreb et la CEE, School of Oriental and African Studies, Londres 1989.

destinée à trimer dans les industries ancillaires, en particulier les "dirty-industries" que les législations et les écologistes européens auront interdites, ainsi que pour une industrie de "recreation" (loisirs), un euphémisme pour le tourisme industriel, véritable cancer de la nature, de la culture et de la moralité. La volonté européenne de se garantir un accès aux ressources naturelles ("sécurité à long terme des ressources énergétiques") est euphémisée dans la section 3.1.2 de ce rapport :

"A long terme la relation euromaghrébine sera fondamentalement modifiée, quoi qu'il arrive, par le besoin de développer un système totalement nouveau de ressources énergétiques qui sera basé sur des stations d'énergie solaire à grande échelle qui seront construites dans les zones désertiques de notre planète. Une telle perspective, qui est réelle, et pour laquelle on doit se préparer dès les années 90, transformera le Maghreb en fournisseur d'énergie-clef de la Communauté par l'exportation d'électricité et d'hydrogène".

Les autres considérations dont l'Europe se préoccupe dans son attitude vis-à-vis des développements au Maghreb incluent, entre autres, ce qu'elle conçoit comme "la sécurité du flanc sud de l'Europe"[49] et la "sécurité de l'Europe, vue la forte communauté maghrébine immigrée". Les préoccupations sur les implications stratégiques et géopolitiques des développements au Maghreb sur le reste du monde arabe et musulman sont par ailleurs évidentes. La condition nécessaire à la préservation de ces intérêts et à la réalisation de ces projections s'articule dans la politique méditerranéenne globale de l'Europe, qui précise que l'Europe "a besoin de stabilité politique et sociale dans ses zones frontalières", ou, plus explicitement dans les mots du directeur des affaires méditerranéennes, proche- et moyen-orientales de la CEE, M. Eberhard Rhein[50] : "Je veux un Maghreb sans révolution."

La stabilité à laquelle aspirent l'Europe et ses auxiliaires, qui profitent ensemble du statu quo, renvoie au même ordre que le Maghreb réprimé, pillé et humilié, qui aspire au changement, appelle la dictature.

En Algérie, comme ailleurs en Afrique et en Amérique du Sud, la courroie de transmission de la domination occidentale est l'oligarchie militaire, les lobbies d'industriels, d'affairistes et de trafiquants ainsi que quelques phalanges d'intellectuels apprivoisés qui, tout en débridant l'Algérie pour la pénétration française en particulier, et occidentale en général, et en maintenant l'ordre en faveur de leurs suzerains, s'enrichissent avec eux.

La nomenklatura militaire, qui impose par la répression la "stabilité", est constituée à sa tête par une clique d'anciens officiers de l'armée française (et de Marsiens[51] connus) secondée par une nouvelle classe de hauts officiers – formés dans les institutions militaires françaises, américaines, italiennes et britanniques – et majorés en force dès la mi-80. L'embrigadement de cette oligarchie militaire découle non seulement d'une dépendance structurelle (technologique et financière[52]), mais aussi de l'orientation du groupe de référence de cette hiérarchie. Les recherches de la théorie du groupe de référence sur le comportement des officiers militaires du tiers-monde, entraînés dans les institutions militaires des métropoles, montrent qu'ils ont des attachements à l'ensemble des traditions, des symboles et des valeurs de la métropole, affectant fortement leurs relations avec les autorités civiles et leurs rôles politiques quand ils accèdent au pouvoir. L'entraînement militaire est un processus de socialisation à travers lequel l'identification de l'officier avec son précédent groupe de référence

[49] Voir les détails du nouveau système stratégique sud-européen (France, Italie, Espagne) qui cible le Maghreb dans B. Raverel, Méditerrannée : l'impossible mur, Éditions l'Harmattan, Paris 1995.

[50] Lors de la conférence sur le Maghreb et la CEE, SOAS, Londres 1989.

[51] Ceux qui ont rejoint l'ANP après le cessez-le-feu du 19 mars 1962.

[52] La dette militaire algérienne est un secret d'Etat.

civil est détruite pour être remplacée par de nouvelles associations égo-impliquées centrées dans l'organisation militaire. En guise d'illustration, il est pertinent de rappeler[53] que le général Nezzar, au printemps 1991, plusieurs mois avant le coup d'État qu'il présidera, lors d'une de ses fréquentes visites à Paris, discutera de l'option d'un scénario turc[54] pour l'Algérie avec ses camarades français officiers de l'école de guerre de France. Le général Belkheir visitera Paris deux fois entre le 26 décembre 1991 (victoire du FIS aux élections) et le 11 janvier 1992 (coup d'Etat) pour s'entretenir avec de hauts responsables politiques, dont François Mitterand, et militaires français. Encore plus explicite, un autre entrepreneur de la terreur, le ministre de l'Intérieur Méziane-Chérif, parlera[55] au journaliste Michael von Graffenried du "sale boulot que nous, les Algériens, faisons pour vous, les Occidentaux, les Européens spécialement". Aujourd'hui la vassalité n'est plus cachée. Elle s'étale au grand jour. L'ANP, sous la direction de la faction pro-française qui s'est consolidée et qui marginalise sa composante nationaliste, n'est aujourd'hui qu'une main armée au service de la France.

Il est en outre utile d'évoquer ici quelques observations éclairantes de Fanon sur ce mécanisme de transmission. Dans Mésaventure de la conscience nationale, chapitre prophétique sur ce qui va advenir de l'Algérie dans Les damnés de la terre, Fanon observe que dans les pays sous-développés,

"Où selon la règle, la plus grande richesse côtoie la plus grande misère, l'armée et la police constituent les piliers du régime. Une armée et une police qui, encore une règle dont il faudra se souvenir, sont conseillées par des experts étrangers. La force de cette police, la puissance de cette armée sont proportionnelles au marasme dans lequel baigne le reste de la nation. La bourgeoisie nationale se vend de plus en plus ouvertement aux grandes compagnies étrangères. A coups de prébendes, les concessions sont arrachées par l'étranger, les scandales se multiplient, les ministres s'enrichissent, leurs femmes se transforment en cocottes, les députés se débrouillent et il n'est pas jusqu'à l'agent de police, jusqu'au douanier qui ne participe à cette grande caravane de la corruption."

Selon Fanon, le déclin de la nation vers un État policier répressif est le résultat direct des paramètres économiques très restreints de la nouvelle nation. La fin de cette phase annonce l'émergence de l'armée et de la police comme arbitres entre l'économie nationale et l'élite métropolitaine qui continue à dominer la vie politique et économique. Le rôle de l'armée s'accroît à mesure que l'économie nationale se désintègre et que la nation se noie dans une dépendance néocoloniale totale. Fanon décrit ainsi les auxiliaires :

"Le collège[56] des profiteurs chamarrés, qui s'arrachent les billets de banque sur le fond

---

[53] Voir *L'Express* du 24 janvier 1992.

[54] La référence est faite au coup d'Etat militaire turc de 1980, auquel succédera la dissolution du parlement, la dissolution du parti islamique, l'interdiction des activités politiques durant trois années et des campagnes de répression.

[55] *Le Nouveau Quotidien* (Genève) du 4 avril 1995. Ce discours compradore est en parfaite consonnance avec les propos de Malika Boussouf, qui sur le plateau de la chaîne française France 2 (Le Cercle de Minuit du 4 avril 1995), soutenue par Khalida Messaoudi, dit "regretter le départ des pieds-noirs qui nous ont laissé ces barbares" et affirme "faire le boulot qu'ils n'ont pas fait".

[56] Cette élite n'a aucun programme de développement économique et social. L'élite est déficiente sur le plan moral et politique, intellectuel et psychologique (aliénée); incapable de comprendre le peuple, de gérer efficacement l'économie nationale, elle devient une élite stérile et superflue dont la seule réalisation est de réinventer la société coloniale. Fanon parle de "la bourgeoisie nationale qui se complaît dans le rôle d'agent d'affaire de l'Occident : au sein de cette bourgeoisie nationale on ne trouve ni industriels, ni financiers. La bourgeoisie nationale des pays sous-développés n'est pas orientée vers la production, l'invention, la construction, le travail. Elle est toute entière canalisée vers des activités de type intermédiaire. Être dans le circuit, dans la combine, telle semble être sa vocation profonde.

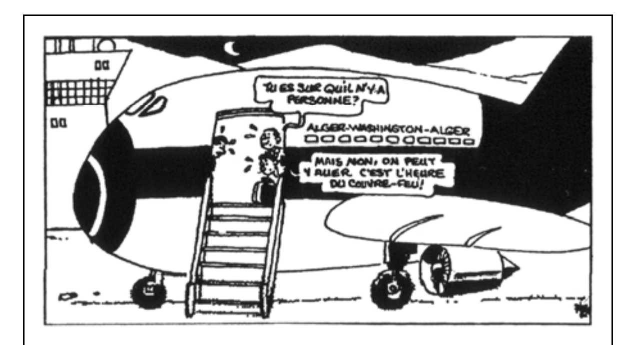
d'un pays misérable, sera tôt ou tard un fétu de paille entre les mains de l'armée habilement manœuvrée par des experts étrangers. Ainsi, l'ancienne métropole pratique le gouvernement indirect, à la fois par les bourgeois qu'elle nourrit et par une armée encadrée par ses experts et qui fixe le peuple, l'immobilise et le terrorise.”

5.3. La domination continue

Le drame que vit aujourd'hui le peuple algérien ne semble singulier que si on l'isole dans l'espace et dans le temps, par le mythe de l'indépendance. Car, en fait, dans le temps, il n'est qu'un récent épisode qui s'enchaîne à une continuité historique, en cours depuis cinq siècles, celle de l'expansion impérialiste de l'Europe. Depuis cinq siècles l'Europe utilise la violence directe et indirecte contre les peuples pour accéder à leurs ressources naturelles qu'elle convoite, pour créer, transformer et maintenir les mains-d'œuvre, les marchés et les investissements que la logique de son système exige. Dans l'espace, ce drame se juxtapose à celui des autres peuples, en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie, massacrés hier parce que leur existence fut jugée comme un obstacle à l'expansion coloniale et réprimés aujourd'hui, par leurs propres armées, parce que leurs volontés sont jugées comme un obstacle à l'expansion capitaliste et au redéploiement du colonialisme.

Ce qui a changé, ce n'est pas la violence fondamentale, la violence structurelle inhérente à un ordre international dominé par le capitalisme et l'impérialisme, mais les modes de transfert et de confluence de cette violence, du niveau international au niveau national. Les puissances dominatrices contemporaines fournissent à leurs clients les moyens coercitifs pour instituer des régimes répressifs et la rationalité pour les utiliser ; en revanche, l'exécution, la forme et le degré de cette répression dépendent de la configuration des luttes locales.

L'impérialisme ne s'est pas suicidé.



Signature de l’“accord” entre la junte militaire et le F.M.I. Dessin d’*El-Watan* du 3 avril 1994. On peut y lire : – Tu es sûr qu’il n’y a personne ? – Mais non, on peut y aller. C’est l’heure du couvre-feu.

“L’Algérien mis au mur par les baïonnettes de sa propre armée, cette armée qu'il paye pour le défendre, assistera impuissant au ballet des pilleurs capitalistes [...] La marge de protestation sociale étant réduite à zéro par la main armée de la France et du F.M.I. en Algérie, le F.M.I. et ses bailleurs de fonds prescriront leur traditionnel programme de déstructuration condamnant les peuples à plus de misère et de répression [...] ” (Section 5.2 de ce chapitre).

“Dans les pays démocratiques, on ne perçoit pas le caractère de violence de l'économie; dans les pays autoritaires, c'est le caractère économique de la violence qu'on ne perçoit pas.”

B. Brecht

“Nestlé suit les lois du pays où elle se trouve. Si vous êtes en Afrique du Sud, vous êtes pour l'apartheid... Il faut distinguer le plan moral et le plan réel... ”[57]

M. L. Heer, un dirigeant de Nestlé

“Nous vivons dans un monde de compétition. Il est normal que nous investissions dans des pays politiquement stables, où la main-d'œuvre est disciplinée, bon marché...”[58]

Société de Banque Suisse

Elle a une psychologie d'hommes d'affaires et non de capitaines d'industries.”

[57] Voir dans J. Salmi, Les Dividendes de la violence : Essai sur les droits de l'homme dans la société libérale, Éditions Maghrébines, Casablanca 1985.

[58] Ibid.

Chapitre IV
La rhétorique de la terreur

“*Ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, en vérité ; mais ce sont les cœurs, dans les poitrines, qui s'aveuglent.*”

Coran XXII:46

1. Introduction

Toute lecture des témoignages de tortures rapportés dans ce cahier ne peut éviter de s'arrêter devant la frappante distance qui existe entre les tortionnaires et les suppliciés. La douleur est infiniment présente pour le supplicié tandis que pour le tortionnaire, qui s'approprie les attributs de cette souffrance mais la dénie, elle est absente. Pour l'homme ou la femme que l'on torture, le corps et la douleur sont d'une présence écrasante alors que le moi, la voix et le monde sont absents. Pour le tortionnaire, cette ontologie est inversée. Cette distance est en outre antinomie, du point de vue du rapport social, et exclusion sur le plan moral.

La distance du tortionnaire (son “aveuglement”, sa “surdité”, moraux et spirituels, pour utiliser ici des termes coraniques) n'est pas simplement le prérequis ou le produit de son pouvoir. Elle est aussi son pouvoir.

L'objet d'attention de ce chapitre, c'est précisément l'analyse de certains aspects de cette distance.

On dit que la torture est l'expérience physique du mensonge. Ici la distance sera analysée comme l'expérience mentale d'une propagande. En particulier, cette discussion se limitera à l'analyse de certains discours dominants et courants sur le mouvement islamique. Ces discours déshumanisants et assourdissants sont des thèmes connus du concert médiatique et littéraire islamophobe de langue française en Algérie. Portés, propagés, répétés, argumentés et illustrés par les médias lourds et légers du pouvoir, et par la presse de certaines phalanges des oligarchies médiatiques en France, ces discours attisent une atmosphère surréelle de peur, qui anesthésie l'esprit critique, étouffe la conscience, amoindrit le sens de la responsabilité. Elle corrompt la solidarité humaine et organise la complicité ; elle creuse la distance.

De façon caractéristique, la pertinence du contenu de ces discours avec la pratique de la torture est indiquée par de nombreuses études[59] qui démontrent que la différentiation sociale aiguë, la dévalorisation humaine et l'exclusion morale précèdent généralement la mise en action de complexes de torture d'ensembles humains victimisés. Ces études suggèrent aussi que la nature et l'intensité des différenciation-dévaluation-exclusion sont en rapport avec la férocité des tortures. Seules l'antinomie sociale, la dévaluation humaine et l'exclusion morale rendent possible l'institution, l'application et la non-dénonciation de la torture. Car pour commanditer, pour torturer, pour se taire et en profiter, il faut au préalable expulser la victime du genre humain, l'exclure de l'univers moral, afin de se désengager de sa souffrance. Sinon, ses yeux humains font trop peur.

Les documents utilisés pour l'analyse de ces discours sont des textes journalistiques ou littéraires en langue française, publiés par des auteurs algériens, pour la plus grande part mais pas exclusivement, juste avant (et depuis) le coup d'État du 11 janvier 1992. L'inventaire des principales configurations

[59] Voir E. Staub, The Psychology and Culture of Torture and Torturers, in P. Suedfeld, *Psychology and Torture*, Hemisphere Publishing Corporation, London 1990. J. Colligan, New Science of Torture, Science Digest 44 1976. E. Staub, *The Roots of Evil: The Origins of Genocide and Other Group Violence*, Cambridge University Press, New York 1989. E. Staub, Moral Exclusion and the Evolution of Extreme Destructiveness, in S. V. Opotow, *The Moral Community: Implications for the Psychology of Justice*, Symposium of the American Psychological Association, New York 1987. E. Staub, *Steps Along the Continuum of Destruction: The Evolution of Bystanders*, Political Psychology 10, 1989, p. 39.

rhétoriques étroitement liées à la répression de la junte militaire algérienne (dans sa forme, son contenu, sa justification, sa rationalisation et dans ses objectifs politiques) comprend, entre autres, la rhétorique de démonisation, le discours de négation, la rhétorique du bestiaire et le discours de la pathologie[60].

L'analyse de chacun de ces discours est exposée sous deux modes de lecture :

(1) Une lecture directe, qui consiste à exposer ces discours et à inventorier les référents clefs qu'ils désignent. Considérant ces discours comme une action, constitutive d'une réalité culturelle, qui légitimise et organise des modes d'intervention sur ces référents considérés en tant qu'Autre, cette lecture directe expose aussi les différentes positions morales qu'ils engagent et propagent, ainsi que les relations de puissance particulières qu'ils traduisent et produisent.

(2) Une lecture en rétrovision, qui consiste à exposer ce que ces discours révèlent sur leurs sources, ainsi que le contexte culturel et historique dans lequel ils s'ancrent. Cette lecture en sens inverse montre, en exhibant les relations de filiation et d'analogie, que ces discours ne sont qu'une réplique calquée de la représentation française de l'Islam et des musulmans. A cette lecture s'ajoutera une brève explication du processus de dévolution par lequel l'élite algérienne islamophobe récupère la violence symbolique française pour fustiger d' "autres" Algériens. En somme, cette lecture démontrera que ces discours sont primordialement ceux du néo-colonialisme et de l'aliénation.

[60] Il serait d'ailleurs également pertinent, pour compléter l'analyse de la violence structurelle, d'étudier ces discours sous l'angle de la violence structurelle aliénante, qui dénie le droit au sentiment d'identité culturelle, comme privation du droit à la croissance culturelle, émotionnelle et intellectuelle. Cette étude n'est pas entreprise ici.

2. La démonisation

Le discours démonisateur est un processus d'élaboration symbolique qui objective l'esprit du mal, le ghoul, dans d'autres êtres humains. Le dénominateur commun des représentations de ce ghoul qui hante les textes journalistiques et littéraires algériens est l'image d'un "barbu" hideux, un revenant du "Moyen Âge", "fanatique", "inculte", "fruste" et "violent". C'est aussi le "frérot", le "voyou de l'Islam", "le barbare en général et l'intégriste[61] en particulier", le "fondamentaliste"[62], l' "extrémiste", le "maximaliste" et le "fasciste", menaçant la paix sociale. Avec ses "frères" de l' "internationale intégriste", il complote pour faire advenir le règne de l' "empire du mal". L'Algérie et le Maghreb font face au "péril vert".

Après le coup d'Etat du 11 janvier 1992, l'expertise démonologique reproduit ce ghoul, entre autres, en "nazi", "terroriste" et en "khmer vert".

On nomme, dénomme, surnomme avec toute une mosaïque terminologique qui amoncèle et actionne une multitude de peurs, qui amalgame une multitude de péchés. Dans cette guerre de la représentation, les bureaucrates de l'épouvante ne s'embarrassent guère de cohérence. Mais il reste que l'image dominante, qui se sédimente à partir de ce discours, est celle de dangereux fanatiques soudainement surgis de nulle part ou du

[61] Ce terme, de fait mystificateur, fait référence à une tendance traditionaliste catholique jugée dissidente. L'intégrisme est une tendance que l'Église Romaine, conformément à la doctrine de l'ultramontanisme établie au premier Conseil du Vatican en 1870, juge non-orthodoxe. L'analogie appliquée à un musulman est vide de sens.

[62] Le fondamentalisme désigne en fait le point de vue chrétien – en particulier celui de certaines tendances protestantes – qui affirme l'exactitude littérale de la Bible ; ce terme stigmatise, en exhibant une connotation anti-scientifique imputée à ce point de vue. L'analogie appliquée à l'Islam fait que chaque musulman est fondamentaliste puisqu'il croit à l'authenticité littérale du Coran.

désert. D'un côté, ils sont menaçants ; de l'autre, leurs victimes semblent silencieuses.

Que visent ces désignations[63] qui déshumanisent les hommes qui les portent, en les vidant de leur substance pour les reconstruire en épouvantails et en démons ?

La rhétorique déployée ici est une tactique d'exclusion symbolique qui s'appuie sur la peur, l'horreur et la répudiation obsessionnelle de l'autre. La reproduction de ces images et la récurrence de ces nominations, entretenues et argumentées sans relâche par la plupart des médias algériens d'expression française, en particulier après l'émergence du FIS sur la scène politique, ont servi – et servent toujours – des objectifs psychologiques et politiques évidents de domination. La fabrication et l'implantation de ces figures sociales de la peur et de la diablerie dans l'imaginaire collectif visent, politiquement, le "containment" du mouvement islamique ainsi que la confirmation de la légitimité de l'ordre établi comme rempart à la menace, comme conjuration ultime de l'angoisse collective induite. Cette rhétorique de la démonisation s'attache aussi à rationaliser la répression avant son activation, et à la justifier pendant et après celle-ci. On fabrique donc l'altérité, ici sous une forme démoniaque, afin de dénier sa légitimité et pour afficher, sous la forme d'un impératif moral, l'urgence de son éradication.

Les entrepreneurs de la répression agitent ces créatures de l'effroi islamique aux bouts de leurs bâtons médiatiques, car la peur embrigade les bonnes consciences par un processus de restructuration morale où, la frayeur étant devenue la seule réalité tangible, l'Autre perd son humanité puisqu'il est épouvante, car il est porteur d'angoisse. Elle engage le processus de culpabilisation : " J'ai peur de toi, donc tu es coupable."

[63] Elles sont pour la plupart intraduisibles en arabe.

Dans ses réflexions sur les racines spirituelles et éthiques de l'acceptation de la torture, Fuchs[64] indique :

"C'est la peur qui, très souvent, autorise globalement le recours à la torture. L'autre "fait" peur, littéralement il la crée, la nourrit jusqu'au point de perdre aux yeux de ceux qui ont peur toute humanité réelle. On a alors la possibilité, on a le droit de le réduire à ce qu'il est déjà fantasmatiquement : un non-homme, un objet porteur d'un signe maléfique, puisque créateur de la peur [...]

Cette peur d'autrui s'exprime pleinement dans la torture. L'autre est réduit à l'impuissance, il est entre nos mains. Et pourtant cela ne suffit pas encore ; il faut aller plus loin, jusqu'à extirper de lui cette image qu'il porte (et dont, bien entendu, nous sommes responsables). La recherche par la torture du secret, du renseignement, n'est que le signe de cette quête plus absolue, celle de l'image cachée de nos peurs."

La conversion de la démonisation du mouvement islamique en capital politique et sécuritaire domestique n'a bien sûr rien d'original. L'évocation du "péril vert", de "l'empire du mal" et de l'"internationale intégriste", expressions puisées de façon patente dans le vocabulaire occidental de diabolisation du communisme, rappelle d'autres instrumentalisations de l'angoisse comme technique de contrôle et de manipulation de l'ordre sociopolitique, phénomène récurrent dans l'histoire de l'Occident[65]. En France, le discours politique de la peur fut utilisé comme épouvantail contre-révolutionnaire dans le renversement de la Deuxième république (La Grande peur). L'Allemagne, l'Italie et l'Espagne feront de même l'expérience des grandes peurs sociales, comme d'ailleurs

[64] E. Fuchs, Comment cela est-il possible?, in *La Torture, le corps et la parole*, Actes du IIIe Colloque interuniversitaire, Fribourg 1985, Éditions Universitaires, Fribourg 1985.

[65] Voir T. R. Forstenzer, *Social Fear and Counterrevolution*, Princeton University Press, New-Jersey 1981 et David Caute, *The Great Fear*, Secker and Warburg Publishers, London 1978.

aussi la bourgeoisie anglaise apeurée par le jacobinisme révolutionnaire. La rhétorique de l'hystérie se manifestera également dans l'Amérique de McCarthy lors de la chasse faite aux libéraux pour exorciser le péril rouge des "commies"[66].

Mais la junte algérienne n'instrumentalise pas le discours de démonisation du mouvement islamique seulement pour un contrôle politique et sécuritaire domestique. La diplomatie algérienne se fait maintenant connaître à l'extérieur par sa nouvelle vocation à marchander avec la peur, à se construire l'image de marque du dernier rempart contre le déluge islamique. Ces diplomates qui bradent aujourd'hui les intérêts de leur pays tirent profit, pour se cramponner à leur pouvoir illégitime, de la même politique coloniale contre laquelle ils se mettaient en garde hier : "La peur de l'ennemi intérieur crée un vide où s'engouffre l'ennemi extérieur."

Il faut dire que l'import-export de la "peur verte" devient politiquement lucratif dans un ordre mondial où l'Islam est de plus en plus désigné comme la nouvelle menace globale. Les appels croissants à la croisade politique contre le "péril vert", le nouvel "ennemi total"[67], tendent à construire une altérité-butoir contre laquelle on consolide l'Europe, minimise les conflits entre les blocs capitalistes, et avec laquelle on justifie les nouvelles dépenses militaires pour se préparer aux guerres "régionales". Quelques exemples : Fukuyama, l'idéologue de la "fin de l'histoire", affirmait que "la révolution à Moscou a prouvé ma thèse : il n'y a plus qu'un seul concept de légitimité pour le monde développé, et c'est le libéralisme démocratique et orienté vers le marché libre... Le monde sera dorénavant divisé selon des lignes différentes, le tiers monde et le monde islamique devenant le principal axe de conflit."[68] Samuel Huntington, lui, appelle à un sursaut politique et militaire de l'Occident pour résister, en particulier, à l'Islam et au Confucianisme : il faut "limiter l'expansion de la puissance militaire des États confucéens et islamiques, stopper la réduction de la capacité militaire de l'Occident, et maintenir la supériorité militaire occidentale en Asie orientale et sud-orientale. [...] L'Occident doit conserver une puissance militaire et économique suffisante pour protéger ses intérêts vis-à-vis de ces civilisations non-occidentales."[69] Le général Helmut Willman, chef de l'Eurocorps, affirmait l'an dernier qu' "il est absolument clair que l'axe de la menace contre l'Europe s'est déplacé vers le sud."[70] Cette année Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN, a fustigé le "fondamentalisme islamique" plusieurs fois, notamment en déclarant que "le fondamentalisme islamique est aussi dangereux pour l'Occident que l'a été le communisme". Le président sioniste Chaïm Herzog lui aussi qualifiait récemment ce "fondamentalisme islamique" de "plus grand danger pour le monde libre aujourd'hui."[71]

Mais au delà de ce compte rendu de la gestion politique et sécuritaire de la "menace intégriste" par le régime algérien, il y a maintenant lieu d'explorer la nature du langage et des images de démonisation du mouvement islamique, les lire en sens inverse pour y pénétrer les schémas culturels qui les ont forgés. Cette représentation démonisante du mouvement islamique reflète-t-elle les profondeurs culturelles de notre peuple ? Dans quels

---

66 David Caute signale, entre autres, que "durant les années cruciales de la grande peur, les factions les plus influentes de l'intelligentsia américaine abandonnèrent la fonction critique que les intellectuels de tout pays devraient maintenir vis-à-vis des agences et des actions gouvernementales [...] Cette insensibilité, cette volonté de défendre la démocratie par des méthodes antidémocratiques se répandit rapidement et largement à travers les professions de la classe moyenne et les mouvements de travailleurs."

67 Expression de M. Aguirre, directeur d'études au "Centro de investigaciones para la paz" (CIP), Madrid, et directeur adjoint du Transnational Institute, Amsterdam.

68 *The Guardian*, 28 août 1993, Londres.

69 *Foreign Affairs*, Vol. 72, No. 5, 1993.

70 *El Pais*, 7 juillet 1994.

71 Voir dans J. Keane, Power-sharing Islam?, in *Islam and Power-sharing*, Liberty Pub., London 1994.

contextes historique et culturel ce discours de démonisation est-il enraciné ?

D'un point de vue descriptif, il crève les yeux que ce discours fait intervenir des représentations qui forment une réplique calquée de l'image de l'Islam en France en particulier, et en Occident en général, et qui ont leur raison d'être dans les profondeurs de l'histoire et de la culture de l'Europe. Car l'image de l'Islam qui habite la mémoire collective de l'Occident est aussi celle d'une religion "étrange, violente, intolérante et fataliste". C'est la religion du "jihad, du fanatisme, du terrorisme, celle qui opprime les femmes par le hijab et la polygamie". Après la révolution islamique en Iran, l'image du musulman s'est muée pour passer du cheikh du pétrole obèse (années 70) cherchant à corrompre l'Occident, à celle du fou d'Allah médiéval, de retour, mais modernisé et mécanisé cette fois, brandissant une mitraillette au lieu du sabre. En Europe, pour la droite, l'Islam c'est la barbarie, pour la gauche, c'est une théocratie médiévale et pour le centre, un exotisme dégoûtant.

D'un point de vue analytique, il faudrait faire la genèse de cette image, et déchiffrer les facteurs culturels et historiques qui ont façonné la conscience culturelle occidentale qui l'a élaborée. Selon Garaudy[72], l'Occident développe un dédain des races, cultures et religions non-occidentales depuis un mythe de supériorité raciale et culturelle. Bien qu'enrichissant substantiellement la culture et la civilisation universelles, les traditions gréco-romaines et judéo-chrétiennes partagent le même stigmate : l'attitude envers l'Autre. Le non-Grec ou le non-citoyen de Rome est le barbare, le Juif est l'élu de Dieu et l'Église chrétienne est l'héritière de cette élection. Ce facteur culturel est cependant insuffisant pour expliquer pourquoi le monde musulman, parmi d'autres mondes, a été désigné pour une hostilité et une invective plus prononcées.

Il est généralement reconnu, dans les études sur les étapes de la formation de l'image européenne de l'Islam[73], que le traumatisme particulier qui a donné naissance à l'inimitié fondamentale de l'Occident envers le monde de l'Islam remonte au VIIe siècle. A cette époque, pour l'esprit chrétien, le monde civilisé est occupé par l'empire romain, la gloire du Christianisme, une réalité immuable ; le Christianisme est l'unique vérité, la seule possible. Brusquement, en deux décennies, l'empire romain va s'effondrer ; la certitude va être ravie. C'est ce vécu traumatisant, profondément ancré dans la psyché occidentale, avec lequel l'Islam entre dans la conscience chrétienne, qui dès lors va modeler la nature même du discours de l'Occident sur le monde de l'Islam. Durant la phase médiévale, l'Église chrétienne, atterrée, se sentant assiégée, déclenchera une propagande – afin de protéger les esprits chrétiens de l'apostasie, compenser le complexe d'infériorité face à une civilisation plus avancée et galvaniser les croisés – qui définira les thèmes dominant le rapport de l'Occident avec l'Islam. L'imaginaire européen voit alors l'Islam comme une imposture et une perversion délibérée de la Vérité, par contraste avec le Christianisme qui serait l'expression pure et authentique de la vérité divine ; il considère le Prophète Mohammed (s) comme l'Antéchrist par opposition à Jésus (s), le Christ. Il perçoit l'Islam comme la religion de l'épée et de la violence à l'inverse du Christianisme, religion de paix se répandant par la persuasion ; il se représente l'Islam comme une religion inférieure, mondaine et permissive en matière sexuelle (mariage et polygamie), aux antipodes du Christianisme, religion d'ascétisme mortifiant les désirs charnels. En se définissant par opposition à l'Islam,

[72] R. Garaudy, *L'Islam vivant*, Éditions Maison du Livre, Alger 1988.

[73] Norman Daniel, *Islam and the West: The Making of an Image*, Edimburg University Press, 1960. Rana Kabani, *Europe's Myths of Orient: Devise and Rule*, Pandora Books, London 1986. Edward Saïd, *L'Orientalisme*, Éditions du Seuil, Paris 1980. Edward Saïd, *Covering Islam : How the Media and the Experts Determine How We Should See the Rest of the World*, Pantheon Books, New York 1981. Hichem Djaït, *L'Europe et l'Islam*, Éditions du Seuil, Paris 1978.

l'Europe déprécie l'influence de l'Islam et exagère sa dépendance à l'héritage gréco-romain qui marquera sa Renaissance. Cette image de l'Islam a donc une profonde signification pour l'identité de l'Europe.

Durant la phase coloniale, la diabolisation de l'Islam et des musulmans est réinvestie d'une vie nouvelle pour servir d'alibi moral à l'embrigadement des masses dans l'entreprise de colonisation. On réactive l'instinct atavique qui puise ses représentations dans la mémoire collective des croisades.

Ainsi, le discours colonial français de l'Islam-épouvante représente le musulman comme une entité de violence irrationnelle et imprévisible :

"Toutes ces révoltes ont la même origine : c'est un ambitieux ou un névrosé qui, par ses prédications, fanatise ses coreligionnaires et les lance contre l'infidèle [...] Ce sont des coups de folie mystique, des explosions soudaines de fanatisme, de brusques orages contre toute attente par un ciel clair..."[74]

Autre exemple, le Français Emerit se représente le musulman d'Algérie et ses mœurs en ces termes démonisants :

"[...] L'homme, là où le sol est habitable, se montre presque partout déshérité d'intelligence et de bonheur ; la bête féroce, moins misérable que lui, ne fuit pas sa présence et son voisinage ; il est contraint de disputer aux monstres, dont il se rapproche par ses mœurs et dont il est souvent la proie, ce recoin où s'écoule au milieu des angoisses sa vie incessamment menacée [...] "[75]

Au début de la phase post-coloniale, avec la Oumma disloquée, quasi-impotente politiquement, économiquement et culturellement, devenue un fond sur lequel se joue l'histoire de l'Europe, l'Occident semble exorciser sa peur de l'Islam, modérer son hostilité. Mais comme on le verra lors du réajustement des prix du pétrole, du choc de la révolution islamique en Iran et, depuis, à chaque remise en cause de l'hégémonie culturelle, économique et politique occidentale par des musulmans, les stéréotypes de la peur et du dédain sont réactivés, le traumatisme originel est revécu. L'Islam, n'étant donc débattu publiquement qu'à l'occasion des crises politiques, éprouvé qu'à travers des informations traumatisantes, est perçu comme ne pouvant être que pour ou contre l'Occident. La psychologie des croisades refait surface : le meilleur du monde occidental est constamment contrasté au pire du monde musulman, l'Occident se sent ontologiquement innocent et considère le monde de l'Islam ontologiquement coupable. L'Islam est inévitablement une menace pour la civilisation occidentale, un dernier défi au Christianisme. Comme l'explique Muhammad Asad :

"Les croisades furent décisives car elles eurent lieu à l'enfance de l'Europe, à un moment où ses traits culturels particuliers s'affirmaient, sa conscience culturelle se modelait. Pour les nations, comme pour l'individu, les impressions traumatisantes d'une enfance persistent, consciemment ou dans le subconscient, plus tard dans la vie. Elles sont si profondément gravées qu'elles ne peuvent être effacées, avec difficulté et jamais totalement, que par les expériences intellectuelles plus réfléchies et moins émotionnelles d'un âge plus avancé."[76]

La rhétorique de démonisation de l'Islam et des musulmans puisant donc son idiome et ses images dans la conscience culturelle et historique de l'Europe en général, et dans la mythologie coloniale d'une Algérie française en particulier, comment rendre compte du

[74] Voir dans C. Ageron, *La France a-t-elle une politique kabyle?*, Revue Historique, 223, 311, 1960. Pour une analyse détaillée des liens entre le mythe colonial du musulman fanatique et l'expérience catholique des croisades voir J.-F. Guilhomme, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française*, Éditions l'Harmattan, Paris 1992.

[75] M. Emerit, Un Problème de distance morale : la résistance algérienne à l'époque d'Abdel-Kader, *L'Information Historique*, juillet-octobre 1951.

[76] M. Asad, *Islam at the Crossroads*, Dar-El-Andalus Publications, Gibraltar 1985.

fait que des Algériens fustigent d'autres Algériens avec ce même discours ? Comment l'image occidentale de l'Islam s'est-elle transfusée dans notre conscience ?

En bref, le processus de dévolution de cette violence symbolique de l'imaginaire occidental en général, français en particulier, à la conscience algérienne, s'imbrique dans la courroie de transmission[77] par laquelle la violence structurelle dans l'ordre international se diffuse au niveau national. Bien qu'elle se soit manifestée depuis l'indépendance, de façon restreinte et latente dans une certaine élite, ce n'est pas un hasard si cette offensive culturelle, aliénée[78] et aliénante, coïncide avec :

(1) La consolidation de la mafia économico-financière et la répression de la junte militaire à l'intérieur ;

(2) L'annexion de notre économie et la vassalisation du régime par l'extérieur.

Cette attaque verbale contre l'Islam – fondement de notre identité et prérequis indispensable à notre autonomie culturelle, économique et politique – se conjugue avec le versant économique et politique. Le langage étant aussi dépôt de pouvoir sédimenté, ce discours de diabolisation anti-islamique fait agir dans les esprits des structures de sens qui canalisent les idées et les actions de façon à faire de l'espace pour la pénétration économique, politique et culturelle par l'extérieur (la France en particulier) et afin de renforcer, à l'intérieur, l'assise des concessionnaires algériens de cette pénétration.

Ces Algériens, qui se font les concessionnaires de la diabolisation française de l'Islam, à l'instar des concessionnaires économiques et des vassaux politiques de la France, tentent d'asseoir leur domination à l'intérieur en même temps qu'ils subissent eux-mêmes la domination étrangère. Mais, ignorant l'Islam et la culture politique islamique, incapable de maîtriser la symbolique traditionnelle, incapable d'élaborer d'autres valeurs lui permettant de diriger les autres couches de la société algérienne, cette classe d'intermédiaires n'est en mesure que de récupérer la violence symbolique de la France, au même titre qu'elle ne sait que mimer ses systèmes politique et économique. L'offensive culturelle française contre l'Islam est la seule symbolique que cette classe de concessionnaires maîtrise.

Ndamba[79], dans ses réflexions sur cette problématique en Afrique, qualifie ce type de domination intra-nationale d'autocolonisation et ce genre d'aliénation d'autoaliénation. Il indique que cette couche de la société domine et aliène les autres sans pouvoir concevoir les schémas propres qui lui permettraient de régner en se libérant de la tutelle étrangère, sans le maître colonial. Il suggère que :

"Le problème pour le pouvoir intérieur autochtone c'est qu'il ne se pose qu'en s'opposant au pouvoir étranger, du moins d'un point de vue de la théorie discursive. Mais pour cela, il ne peut utiliser la violence symbolique du système traditionnel parce que, d'une part il est incapable de domestiquer l'imaginaire collectif traditionnel ; d'autre part le système traditionnel mettrait les éléments de cette couche dominante sur le même pied que le reste de la population, c'est-à-dire sans un seul trait de supériorité. Pour eux, récupérer la violence symbolique du système traditionnel, c'est du coup s'exclure en tant que couche dominante. Les mécanismes d'aliénation les empêchant de produire, il ne leur reste plus qu'à récupérer et reproduire la violence symbolique du colonisateur et nier la violence symbolique traditionnelle. [...] Le refus de la violence symbolique traditionnelle par la couche dirigeante (dite

[77] Voir section 5 du chapitre III.

[78] Par aliénation, nous entendons ici un processus d'éloignement culturel à travers lequel on devient étranger à soi-même et on perçoit et évalue le monde à partir d'une autre culture.

[79] J. Ndamba, "Aliénation, autoaliénation et autocolonisation", in L'Actualité de Frantz Fanon, Actes du Colloque de Brazaville, Éditions Karthala, Paris 1986.

élite ou "intellectuelle") est donc dû, d'une part, à sa méconnaissance et à l'incapacité de l'appréhender, et d'autre part au fait que c'est la condition sine qua non pour dominer et ce à partir de la violence symbolique occidentale qu'elle est la seule à maîtriser. C'est pourquoi cette violence symbolique, qui trouve sa plénitude et son résumé dans la langue, constitue non pas les béquilles, mais les échasses qui permettent à la prétendue "élite" de marcher et de dominer.

On peut reformuler autrement la proposition et dire que si les intellectuels dirigeants se cramponnent tant à la langue occidentale (la langue française dans notre cas), ce n'est pas seulement par simple prestige ; ce n'est pas non plus par le seul poids de la violence symbolique [...], mais aussi et surtout par nécessité de se démarquer de la société pour la marquer de son pouvoir. "

Brièvement résumée, cette discussion sur le discours de démonisation du mouvement islamique entretenu par certains auteurs et médias algériens de langue française, dans le langage et les représentations qu'il fait intervenir, et comme instrument de contrôle politique et sécuritaire, récupère et parodie l'expérience culturelle, historique et politique française en particulier, et occidentale en général, de l'Islam.

A travers leur histoire, les musulmans d'Algérie n'ont eu peur ni de l'Islam, ni d'eux-mêmes. Ce discours est non seulement celui de l'aliénation par la peur mais aussi celui de la peur par l'aliénation.

3. La négation

Le discours de la négation implique une stratégie rhétorique où l'Autre est conçu comme absence, néant et comme mort[80]. Il agit à la fois comme justification et comme une sorte d'effacement, déblayant un espace pour le déploiement du vouloir et du pouvoir des gestionnaires de l'ordre néocolonial. Comme on le verra ci-dessous, ce discours suit de très près, dans la forme et dans le contenu, la rhétorique coloniale de la négation, qui a dénié toute revendication de l'existence historique et culturelle du peuple algérien, pour forcer un espace à l'expansion de l'entreprise et de l'imagination coloniales.

La rhétorique de la négation par l'absence, dans un grand nombre de textes journalistiques et littéraires algériens de langue française, déploie un discours où le mouvement islamique est représenté en termes d'absence d'ordre et d'esprit.

3.1. Négation par absence d'ordre

La constellation d'images de la négation par absence d'ordre fait intervenir l'incohérence, le désordre social et la turbulence associés à différentes formes de dégradation morale. Dans la rhétorique usuelle de ces médias, on évoque la "nébuleuse islamiste" et on argumente sur la "déferlante islamiste". La victoire du FIS aux élections communales et législatives fut un "séisme", un "raz de marée". Le premier tour des élections législatives est une "dérive nationale". L'Algérie "ballote", son "avenir est en ballotage". Quant aux électeurs, ils sont représentés en masse indistincte, en cohue. "L'intégrisme n'est pas le retour d'un peuple vers Dieu. C'est l'engagement d'une foule à laquelle on a tout refusé"[81]. Rachid Kaci, dans un article[82] intitulé "Les masses, les masses, quel grand mot !", disserte sur l'électorat :

"Les masses, les masses, quel grand mot ! C'est une masse inerte, au sens physique. Pourtant on dit que le poids ne change pas, mais la masse si. Une masse, c'est tous ces jeunes qui ont grand besoin d'un psychiatre."

---

[80] L'Autre est présent (physiquement) mais n'existe pas (en tant que moi, que voix, comme monde). C'est cette même distance et cette contradiction ontologique, entre le tortionnaire et le supplicié, que l'on retrouve dans l'acte de torture.

[81] Formule originaire du *Figaro* du 28 décembre 1991, reprise en choeur par *Le Matin*, *Le Nouvel Hebdo*, *Alger Républicain*, etc.

[82] Voir dans *L'Hebdo Libéré* No 40 du 1er au 6 janvier 1992.

Dans cette locution négatrice, "masse" désigne une certaine catégorie d'Algériens comme matière inanimée, en entités sans âmes. Cette représentation déshumanisante offre l'alibi moral qui abrège la conscience de la réalité d'un électorat humain, réduit ici en matière brute, malléable ("la masse change"), facile à remodeler par le traitement répressif qui va se déclencher.

Dans ce même numéro de *L'Hebdo Libéré*, titrant L'Urne fatale, Hadjira Mehannèche dans un reportage sur le vote des femmes compare les activités d'un bureau de vote à El-Biar à celles d'un autre à Bab El-Oued. Ici se couplent le désordre social et spatial. L'espace qu'occupe "la foule" c'est le chaos de la zone indigène ; cet espace, Mehannèche l'oppose à l'ordre social et spatial de la zone "civilisée". Elle écrit :

"D'abord dans la circonscription d'El-Biar où l'ordre et la bonne humeur furent de mise et la matinée entre croissants et café chaud s'annonça des plus paisibles [...] Nous abordons quelques femmes à peine sorties des isoloirs : 'Alors, le vote, ça a été ?' 'Aucun problème. C'était très bien organisé [...]' 'Peut-on savoir pour qui vous avez voté et pourquoi ?' 'Moi, je ne suis pas pro-FLN mais plutôt anti-FIS. C'est ce qui fait que j'ai opté pour le premier.' "

Mehannèche interroge ensuite une vieille femme. Elle poursuit son récit :

"– 'Pardon l'Hadja, peut-on savoir pour qui est allée votre voix ?' – 'FFS, je ne vois pas d'autre parti [...]', et paisiblement elle s'en va."

Dans l'esprit de cette journaliste, ce monde est humainement et spatialement coupé de celui des Autres, le monde étrange de Bab El-Oued, occupé par une espèce différente. Mehannèche rapporte au lecteur :

"Fin d'après-midi, je descends à Bab El-Oued. Là, étrangement, un tout autre climat semble régner. D'abord, beaucoup de tumultes et de désordre [...] (Jusqu'à quatre bureaux de vote dans une même salle déjà exiguë [...]) Ensuite, des enfants agglutinés devant toute porte et qui recommandent à qui veut bien les écouter : 'voti No 7', mais surtout l'occupation manifeste de la cour (dans cette aile soi-disant réservée aux femmes) par des hommes portant barbes et kamiss et qui d'un œil inquisiteur semblent surveiller toute allée et venue. "

Cette espèce ne se distingue pas seulement par le désordre humain et spatial. Les vieilles femmes d'El-Biar, selon Mehannèche, savent voter ; celles de Bab El-Oued sont analphabètes, les gosses les aident à voter. Une fois le vote fini, les femmes de Bab El-Oued ne s'en vont pas "paisiblement" comme à El-Biar ; elles "démarrent". Mehannèche nous rapporte :

"Je traîne encore un pas dans cette froide cour et j'écoute : Khalti Yamina, Khalti Farida [...] Fatiha prend garde au gosse. Tout le monde est là. Vous avez bien repris vos cartes ? Allez démarrez ! "

Celui qui intime l'ordre de "démarrer" semble être le mythique homo islamicus car Mehannèche enchaîne :

"Et l'homme, visiblement content, son harem derrière lui, quitte triomphalement l'école."

Cette rhétorique de l'ensauvagement social et spatial, avec laquelle une catégorie d'Algériens dénigre une autre, ne constitue pas un arsenal linguistique original, en discontinuité avec l'histoire coloniale de l'Algérie. Elle fait écho de manière frappante aux observations de Fanon[83] sur la violence coloniale. Il notait que :

"La zone habitée par les colonisés n'est pas complémentaire de la zone habitée par les colons. Ces deux zones s'opposent, mais non au service d'une unité supérieure. Régies par une logique aristotélicienne, elles obéissent au principe d'exclusion réciproque : il n'y a pas de conciliation possible, l'un des termes est de trop. La ville du colon est une ville en dur, toute de pierre et de fer. C'est une ville illuminée, asphaltée [...] La ville du colon est une ville repue,

[83] F. Fanon, *Les Damnés de la terre*, Editions ENAG, Alger, 1987.

paresseuse, son ventre est plein de bonnes choses à l'état permanent. La ville du colonisé, ou du moins la ville indigène, le village nègre, la médina, la réserve, est un lieu malfamé, peuplé d'hommes malfamés. On y naît n'importe où, n'importe comment. On y meurt n'importe où, de n'importe quoi. C'est un monde sans intervalle, les hommes y sont les uns sur les autres [...] C'est une ville de nègres, une ville de bicots."

Ce discours de la négation par absence d'ordre, établissant rhétoriquement des frontières entre l'Algérie de l'ordre social et spatial et l'Algérie du chaos social et spatial, imprégnera la quasi-totalité des articles de presse opposés à la poursuite du processus électoral. Son déploiement justifiera et préfigurera l'avènement de ce que Me Abdennour Ali Yahia appellera les deux Algéries : une Algérie sous haute protection et une Autre sous haute surveillance. Face à la "déferlante" et au "raz de marée intégriste" on appellera au "barrage". Comme la veille d'ailleurs, Massu, dans son apologie de la torture, en appelait à "la digue" pour arrêter "le torrent".

3.2. Négation par absence d'esprit

Ce genre rhétorique prolonge la négation de l'ordre, de l'univers social et spatial au domaine mental. L'arsenal dénominatif est très varié : l' "intégriste" est "analphabète", "fanatique", "inculte", "borné", "obscurantiste", "charlatan", "vieux turban" pour ne citer que les qualificatifs les plus usuels. Ils objectivent dans l'Autre l'attitude d'opposition à la raison, à la logique, à la pensée et au jugement. Ils projettent un univers mental restreint, enfermé par et dans la passion, sans espace pour le détachement et l'abstraction. Bien sûr, il s'en suit que "le vote est irrationnel et superficiel"[84], qu'il ne faut pas "surestimer le niveau politique de la région"[85]. Et aussi, selon Abdelkrim Djaad[86], que "l'Algérie s'est enfin nudifiée pour n'apparaître que dans ses véritables formes : miséreuse et analphabète, fragile et superficielle, inconsistante et dramatiquement arriérée." C'est que, fermement convaincue d'être le dépositaire exclusif de la raison et le chargé d'affaire de la "civilisation" et de la "modernité" au milieu de la "barbarie", cette élite se figure toute remise en cause de son hégémonie politique et culturelle en option pour l'irrationnel, à travers un conglomérat[87] de clichés antinomiques caricaturant une incompatibilité entre l'Islam et la contemporanéité, en fin du monde qu'elle confond avec la fin d'"un" monde. Dans l'un[88] des nombreux articles qui font appel du pied à la junte militaire, intitulé La République prison, Arezki Metref prolonge lui aussi la négation spatiale dans l'univers mental. "L'avenir", prophétise-t-il,

"Entre les mains de cheikhs revanchards, risque de coûter à ce pays une régression fatale. Les retards, déjà considérables, accumulés en Algérie dans les domaines de la technologie, de la science, de l'éducation, de la culture et de l'économie, atteindront dans une République islamique qui se préoccupera d'abord de 'purifier' le pays en l'étêtant de son élite, inévitablement un point de non-retour."

Metref fait bien sûr partie de l'élite qui se croit être l'unique dépositaire de la culture nationale et de l'ordre rationnel, le seul récipiendaire possible de la science, de la technicité et de l'organisation, en un mot, de la "civilisation". Il en découle évidemment, comme le titre un autre écrit[89] qui appelle au coup d'État, que "les ingénieurs ne remettront pas l'avenir de l'Algérie aux obscurantistes."

[84] Les expressions sont du Dr Saïd Saadi.
[85] Ibid.
[86] *L'Hebdo Libéré*, No 41 du 7 au 13 janvier 1992.

[87] À travers le prisme binaire de ces discoureurs, selon que l'on s'identifie totalement à eux ou non, on est décomposé en disjonctifs "rationnel"-"irrationnel", "lumineux"-"obscurantiste", "évolué"-"primitif", "qui-avance"-"qui-recule", "moderne"-"religieux", "démocrate"-"intégriste", "cartésien"-"fanatique", "intellectuel"-"analphabète", etc.
[88] *L'Hebdo Libéré*, No 40 du 1er au 6 janvier 1992.
[89] *Le Matin* du 1er janvier 1992.

Cette élite caste[90], à l'image de Boudjedra, s'arroge le monopole de la culture, de l'intellectualité et ensauvage ceux qui pensent différemment en “hordes d'incultes. Ratés de haute lignée. Complexés vis-à-vis de l'Occident de la modernité. En un mot : batardisés !”[91], en “charlatans de basse lignée et ignares semi-alphabétisés”[92], “ces monstres qui dirigent le FIS”[93], produits selon Boudjedra par un système éducatif où “la religion et le Coran devinrent les axes fondamentaux de l'enseignement [...] Tout ce qui était éveil, sens critique, initiation à l'art et aux sciences fut prohibé”[94]. Sous ce genre de slogans, la complexité des problèmes de l'école fondamentale est réduite et instrumentalisée en chasse aux sorcières dans une école devenue à dessein une “école fondamentaliste”[95], “fabriquant des monstres”[96]. L'Autre musulman n'est pas un miroir qui puisse révéler des inconsistances, et tempérer une arrogance. Il est un être trompé qu'il faut rééduquer.

Dans ce type de rhétorique, implicitement fondée sur la prémisse que l’Islam est antithétique à la pensée et à la civilisation, l’“incohérence” de l’“intégriste” est donc reliée à son incapacité d'entrer dans des systèmes de pensée qui rendent la vie civilisée possible. Cette “incohérence” est d'ailleurs souvent poussée au pathologique à travers les familiers “fous de Dieu” ou “fous d'Allah”, “tous ces jeunes qui ont grand besoin d'un psychiatre”[97], “ces débiles attardés”[98] soumis régulièrement à la psychanalyse journalistique et littéraire. Quand on analyse du “barbu”, il n'y a aucune difficulté à se faire islamologue, barbier, pédagogue et même psychiatre comme Rachid Mimouni qui prescrit qu’ “il est difficile de faire une psychanalyse collective de millions de personnes, mais il faudrait allonger une bonne partie des Algériens sur le divan.”[99] Ce discours de la folie[100] a pour intention de (et sert d'invitation à) dégager les fous de “la place publique” afin d'entamer leur “traitement”. Mustapha Safouan, un psychanalyste adepte de Lacan, qui s'interroge sur “la pratique psychanalytique à l'heure du fondamentalisme”, fait par contre la découverte qu’ “aujourd'hui, avec le fondamentalisme, il y a une arriération mentale (la prétention à la vérité) qui empêche la psychanalyse.”[101]

En bref, toute cette rhétorique du degré zéro de l'esprit a pour corollaire sécuritaire de justifier la vérité des commanditaires et des tortionnaires, c'est-à-dire celle qui représente une élite qui voit loin, qui sait tout ce qui est bon pour un peuple par définition ignare, irresponsable et caquetant, une élite qui doit avoir le courage de faire ce qu'il “faut” pour assurer sa sécurité, contre lui-même.

Sur le plan culturel, ce discours légitime le déni de culture islamique et conforte la nécessité d'imposer une certaine “modernisation”, à marche forcée et par le haut, c'est-à-dire en fait un déblayage d'espace pour le maintien et l'expansion de la culture et des images de l'ordre néo-colonial. C'est que dans l'esprit de cette caste, la modernité ne s'envisage que dans un rapport disjonctif qui nie et exclut l'Islam. Comme le cristallise ce slogan typique et franco-centré de Boudjedra : “moderniser l'Algérie, c'est mettre fin à l'archaïsme, en finir avec les traditions désuètes.”[102]

[90] Voir A. Méziane, “Les Élites castes”, *Révolution Africaine* no 30, décembre 1969.
[91] R. Boudjedra, *FIS de la haine*, Denoël, Paris 1992.
[92] Ibid.
[93] Ibid.
[94] Ibid.
[95] Voir *El-Watan* du 3 avril 1994.
[96] Voir dans H. Bouabdellah, “Culture, art et violence”, *Les Temps Modernes* no 580, 1995.
[97] R. Kaci, *L’Hebdo Libéré* No 40, 1er au 6 janvier 1992, faisant allusion aux électeurs votant FIS.
[98] R. Boudjedra, op. cit.
[99] *Télérama*, 14 juillet 1994.
[100] Hier, les humanistes et les grandes âmes critiquaient l'URSS pour son inhumaine imputation de la folie pour neutraliser sa dissidence politique. Aujourd'hui, on peut traiter des millions d' “autres” hommes de fous (d'Allah) sans état d'âme. Il faut les “sauver”, contre leur gré...
[101] Allah et Lacan, *Libération* du 8 avril 1993.
[102] R. Boudjedra, op. cit. Boudjedra pousse la parodie jusqu'à désigner le Prophète (s) par Mahomet au lieu de Mohammed.

Franco-centrisme parce que tout ce verbiage écervelant l'Autre, dans ses images comme dans sa récupération politique, n'est qu'une parodie des formules et des clichés connus de la rengaine française (et européenne) sur l'Islam comme religion niant l'esprit. Il se calque sur les vieilles thèses à la Renan[103], et sur celles des plus médiocres "anthropologues" de la colonisation.

L'anthropologie coloniale rationalise la résistance à la colonisation française en y voyant la nature réfractaire de l'"obscurantisme mahométan" au "progrès" et à la "civilisation". Le refus des Algériens de se soumettre à la France, et à embrasser sa "mission civilisatrice", est débrouillé en incompatibilité de l'Islam avec la raison et la modernité. L'anthropologie française fait la découverte que "la société arabe [...] condamnée à l'immobilisme reste incapable de culture intellectuelle."[104] Cette "découverte" est ontologisée par Trumelet : "Le musulman n'est-il pas, en effet, le démenti le plus formel à cette proposition que l'homme a été créé pour travailler [...] de son esprit ?"[105] L'idéologie coloniale dépouille le musulman d'Algérie en un "indigène, [...] Son intelligence est bornée ; il paraît incapable de concevoir quelque chose de général et d'embrasser ainsi sa situation et ce qu'elle pourrait être ; il ne voit pas le progrès, bien plus qu'il ne se refuse à le réaliser. Abstraire, prévoir, raisonner sont pour lui autant de mystères ; en dehors de sa grossière pratique, il ne connaît que le rêve imprécis, mystique et luxurieux."[106] La mythologie coloniale de la négation par absence d'esprit s'arme aussi d'artillerie pédagogique et psycho-anatomique ; l'indigène rebelle à la colonisation est dépeint en impulsif, en enfant souffrant d'anomalies psycho-anatomiques qu'il faut "traiter", en particulier en le rééduquant avec une école et une pédagogie appropriées. Par exemple, elle théorise que :

"Chez les Arabes, tout n'est qu'instinct et impulsivité, car le cervelet domine les circonvolutions intellectuelles cérébrales frontales peu développées. [...] L'aptitude à apprendre ne se crée pas du jour au lendemain, elle s'acquiert par la sélection et l'hérédité. Depuis des siècles, les musulmans ont négligé l'instruction. Aujourd'hui, leur cerveau ne peut saisir, dès la première génération, nos déductions scientifiques ou nos hautes conceptions historiques ou philosophiques. De leur sauvagerie et de leurs idées fanatiques à nos procédés perfectionnés d'instruction, à notre éducation libérale, le saut est trop brusque ; la transition manque. [...] Il faut donc peu à peu, en leur enseignant d'abord les notions élémentaires, les amener, au bout de plusieurs générations, à pouvoir

---

[103] Ernest Renan, dans un discours, qui justifie moralement le colonialisme, au Collège de France, ne s'embarrasse pas de trop de subtilités quand il prêche qu'
"A l'heure qu'il est, la condition essentielle pour que la civilisation européenne se répande, c'est la destruction de la chose sémitique par excellence, la destruction du pouvoir théocratique de l'Islamisme; car l'Islamisme ne peut exister que comme religion officielle; quand on le réduira à l'état de religion libre et individuelle, il périra [...] Là est la guerre éternelle, la guerre qui ne cessera que quand le dernier fils d'Ismaël sera mort de misère ou aura été relégué par la terreur au fond du désert. L'Islam est la plus complète négation de l'Europe; l'Islam est le fanatisme, comme l'Espagne du temps de Philippe II et l'Italie du temps de Pie V l'ont à peine connu; l'Islam est le dédain de la science, la suppression de la société civile; c'est l'épouvantable simplicité de l'esprit sémitique, rétrécissant le cerveau humain, le fermant à toute idée délicate, à tout sentiment fin, à toute recherche rationnelle, pour le mettre en face d'une éternelle tautologie : Dieu est Dieu. L'avenir, Messieurs, est donc à l'Europe et à l'Europe seule. L'Europe conquerra le monde et y répandra sa religion, qui est le droit, la liberté, le respect des hommes, cette croyance qu'il y a quelque chose de divin au sein de l'humanité."
(Voir dans V. Monteil, *Clefs pour la pensée arabe*, Éditions Seghers, Paris 1974.)

[104] In P. Lucas et J. C. Vatin, *L'Algérie des anthropologues*, p. 131, Éditions Maspéro, Paris 1979.
[105] C. Trumelet, *Les Français dans le désert*, Garnier Frères, Paris 1863 et Lucas et Vatin, op. cit. p 120.
[106] Lucas et Vatin, op. cit. p 136.

suivre avec le fruit les cours de notre enseignement supérieur."[107]

Ces quelques rappels sont suffisamment explicites pour exposer les filiations et les analogies entre la mythologie coloniale d'une Algérie française et le discours de la négation par absence d'esprit de l'élite islamophobe algérienne. Comme il a été précédemment évoqué dans la discussion sur le processus de dévolution de la violence symbolique occidentale chez nous, cette élite récupère le patrimoine de brutalité emblématique coloniale ainsi que les images et les informations fabriquées en France et les instrumentalise afin de consolider son pouvoir et son avoir d'intermédiaire, de contremaître du colonialisme moderne. Comme au temps du "bon sauvage", cette élite agit en intermédiaire entre ceux qui prescrivent la restructuration et ceux qui doivent être déstructurés, entre ceux qui dictent ce que doit être la "raison" et le "progrès" et ceux qui doivent répudier leur raison et leur religion pour mendier les miettes d'une "modernité", aliénée et aliénante, de "désajustement structurel" et d'"ajustement déstructurant".

4. La bestialisation

L'imagination déshumanisante enfreint ici une nouvelle barrière, celle qui sépare l'homme de l'animal. La rhétorique du bestiaire, qui consiste en la profanation du corps propre et sain de l'être, imagé en termes inhumains et monstrueux, faisant donc de l'homme une figure sociale de la bestialité, exprime la transgression d'une limite cruciale entre l'intérieur et l'extérieur, entre le moi et ce qui doit en être exclu pour maintenir la différence avec l'Autre. Quand l'acte d'exclusion rhétorique a pour objet une population, le discours du bestiaire devient une rhétorique du génocide.

Dans les écrits journalistiques et littéraires algériens sur le mouvement islamique on trouve un vrai zoo linguistique. On y élabore sur la "pieuvre" et l' "hydre islamiste", suscitant l'image d'un animal en forme de serpent dont chacune des sept têtes repousse aussitôt qu'elle est tranchée, symbolisant le mal islamiste qui se renouvelle en proportion des efforts fournis pour le détruire. Ses tentacules capturent l'Algérie. On y disserte aussi sur les islamistes et la "stratégie de l'araignée", sur la "vermine" et les "insectes" intégristes[108]. Boudjedra[109], lui, fait renvoi à des connotations reptiliennes quand il représente l'islamisme comme "fascination pour un fascisme vert, rampant et gluant à l'image de son chef Abassi Madani, dont le sourire fielleux et mielleux [...]" ou encore "Avoir peur, reculer, c'est faire avancer la gangrène et la vermine." Quant à son discours du bestiaire qui renvoie aux mammifères, Boudjedra évoque "ces êtres mortifères. Une minorité fasciste, un parti politique ordurier et nauséabond, un conglomérat de rats enragés et pestiférés" ou aussi "les chiens atteints de la peste verte".

La puissance de ce discours découle de l'horreur de ce qui est totalement abject. L'islamiste, perçu par ces hommes de plume comme une menace contre l'ordre politique et symbolique, a violé la frontière entre l'humain et l'animal. Ces journalistes et auteurs essaient donc de rétablir la frontière par un acte rhétorique d'exclusion : redescendre l'islamiste vers le bestiaire. Mais il faut aussi qualifier ce bestiaire, qui ne relève guère du hasard. Il n'a pas simplement pour fonction l'exclusion, la répudiation ou le dénigrement. L'âne, le chameau ou le chien[110] tout court, comme figures sociales bénignes de la bestialité, semblent échapper ici à l'imagination de ces auteurs. Car l'islamiste ne doit pas simplement être

[107] Voir citation dans J. F. Guilhaume, op. cit. p 78.

[108] La normalisation de ces dénominations a atteint le point où même un ministre de l'intérieur, Méziane-Cherif, ne s'empêche pas de désigner l'opposition islamique de "vermine" et d'"insectes" face à son interlocuteur Robert Fisk; interview rapportée dans *The Independent* du 19 mars 1995, Londres.

[109] R. Boudjedra, op. cit.

[110] Comme dans les "Les chiens des douars", expression utilisée par Kateb Yacine pour désigner les muezzins.

redescendu au bestiaire : il doit être exclu de l'humanité, être exterminé afin que l'idée de l'humanité retienne sa valeur propre[111]. Un "rat pestiféré", un "chien atteint de la peste", la "vermine", la "hyène" ou le "reptile", ça s'abat. "L'araignée", "l'insecte", ça s'écrase. Hercule ne triompha de l'hydre qu'en tranchant toutes ses têtes d'un seul coup. C'est un discours du bestiaire qui exprime et propage des intentions homicides. Il est connu que l'appel à ces catégories animales revient souvent lors des génocides[112] et dans l'endoctrinement des tortionnaires[113]. Ce verbiage contourné de l'hygiène a, sur le plan moral, un pouvoir désinhibitoire qui mue le répréhensible en respectable, l'agression[114] en légitime défense.

Il faudrait enfin noter que ce prêche du bestiaire a une histoire en Algérie. Il n'y a pas si longtemps, Fanon, dans ses réflexions sur la violence coloniale, ne rappelait-il pas aussi que la logique du manichéisme du colon français, c'était de déshumaniser le colonisé en l'animalisant ? Il disait alors :

"Et, de fait, le langage du colon, quand il parle du colonisé, est un langage zoologique. On y fait allusion aux mouvements de reptation du Jaune, aux émanations de la ville indigène, aux hordes, à la puanteur, au pullulement, au grouillement, aux gesticulations. Le colon, quand il veut bien décrire et trouver le mot juste, se réfère constamment au bestiaire."[115]

5. L'infection

La rhétorique de l'infection fait intervenir le désordre biologique comme représentation du chaos social et de la dégradation morale. Elle articule et vivifie l'image de l'islamiste comme un site symbolique de la pollution et comme figure sociale de la maladie. La proximité des "gueux" est suggérée comme risque de pollution et danger de contamination.

La représentation de l'"islamiste" en site figuratif de la pollution fait intervenir une batterie de qualificatifs dont les plus communs sont "gueux", "orduriers", "sales", "nauséabonds"[116]. Ce discours, évoquant le corps comme site symbolique de la pollution, révèle les particularités d'une conscience angoissée par le "brouillage" des démarcations sociales et culturelles. Ce qu'elle quête par contre, c'est l'assainissement, l'épuration comme rituel pour démembrer ou remettre à leur place ceux qui doivent rester à leur "place".

Quant à la fiction pathologisante des islamophobes algériens, elle ne manque pas d'"images". La référence que suggère l'acronyme BCG (Barbus, Claquettes et

---

[111] Dans les mots de Boudjedra : "Sans tabous, sans barrières et sans préjugés, ce livre a été écrit avec pour seule passion : l'homme". Cette morale provisoire, schizophrénée, se revendique d'un universalisme et d'un humanisme bien épilés, où il n'y a aucune contradiction à défendre les droits de l'homme et à "casser du barbu". Boudjedra, par exemple, conjugue sans sourciller l'éradication des "barbus" avec ses déclarations, telle que "avec nous qui sommes des hommes de bonne volonté, de progrès, de modernité, ouverts sur le monde et l'univers, atteints de cette maladie rare mais combien salutaire : la passion de l'homme. Tous les hommes." (Boudjedra, op. cit.). Il est vrai que "cette maladie rare mais combien salutaire" s'attrappe précisémant en s'ouvrant et en se pénétrant de l'universalisme et de l'humanisme à l'image de l'actuel président de la Commission des droits de l'homme au Parlement Européen. Ce dernier, M. Cheysson, déclarera en octobre 1993 que "malheureusement, la nature islamique et musulmane de la société algérienne l'a emporté sur la civilisation." (*Le Drame algérien*, p. 189, Reporters Sans Frontières, La Découverte, Paris 1994)

[112] Voir note 59.

[113] Voir dans J. T. Gibson and M. Haritos-Fatouros, The Education of a Torturer, Psychology Today, November 1986, p. 50 (voir aussi référence 1).

[114] Quand Boudjedra (comme ses élèves journalistes) exhorte : "Avoir peur, reculer, c'est faire avancer la gangrène et la vermine" (op. cit.), il prêche en fait la contraposée logique qui lui est équivalente : faire reculer la gangrène et la vermine, c'est ne pas avoir peur, avancer, "casser du barbu".

[115] F. Fanon, op. cit.

[116] Pour des exemples voir Boudjedra, op. cit., et les récents ouvrages de K. Messaoudi, de M. Boussouf et de F. Assima.

Gandoura), avec lequel ils désignent usuellement les "barbus", est une vague relation à la tuberculose, la contagion. Ils dissertent aussi, régulièrement et "scientifiquement", sur l'"intégrisme et le Sida". "L'intégrisme islamiste n'est-il pas un véritable Sida social qui ronge l'organisme du peuple algérien ?" s'interroge, par exemple, Rochdine[117], à la fin décembre 1991. Après avoir posé, comme prémisses, quelques sentences qui ont trait à la pathologie, l'immunologie et l'épidémiologie puis invoqué l'analogie, il déduit : "On le voit donc, la stratégie de l'intégrisme est analogue à celle du virus HIV : investir le cœur même de la société et du champ politique – islamité et fenêtre constitutionnelle – pour les asservir." Le texte est conclu par une dernière observation : "Il est fort 'intéressant' de noter qu'on a identifié trois virus du Sida : HIV 1, 2 et 3 !" (En référence aux trois partis : FIS, Hamas et Ennahda).

Cette rhétorique de l'infection biologique traduit d'abord une peur de la contagion sociale, l'angoisse de la préservation de limites, de frontières, de différences. La crainte de la contamination entre d'abord dans le biologique et progresse métaphoriquement en anxiété psychologique pour s'achever enfin en peur sociale d'un mouvement qui menace la "civilisation". De plus, ce discours, en réduisant l'islamiste au virus, donc en lui ôtant sa visibilité, confesse aussi la peur d'un pouvoir invisible et incontrôlable.

Mais cette rhétorique n'est pas qu'expression ; elle sert aussi une stratégie, un objectif politique. L'allocation d'attributs pathologiques aux Autres est aussi le prélude à leur "traitement". D'abord, la croyance en des lieux originaires de la contamination est le moyen pour le régime de définir une localisation "sécurisante", de montrer qu'il peut encore traiter l'infection par un travail de focalisation. Ensuite, ce discours invite à l'équivalent politique du traitement : l' "éradication". *Alger Républicain* du 23 janvier 1992 prescrit l'"éradication de l'islamisme" en ces termes : "La République moderne ne peut vivre avec dans ses veines le SIDA intégriste totalitaire. [...] Le salut de la patrie exige l'interdiction de tous les partis totalitaires intégristes et le démantèlement de leurs arsenaux matériels et idéologiques."

Boudjedra[118] le revendique plus crûment d'ailleurs : "Israël a ses camps pour parquer ses Palestiniens. Mais les Algériens n'ont-ils pas le droit de stopper un cancer ? Oublié Weimar ?..." Le cancer, pour le traiter, on le circonscrit... dans des camps, on l'ampute, on le censure et on l'irradie... au napalm parfois. L'"abcès intégriste", ça se crève. Tout ce vocabulaire thérapeutique, avec ses engins psychologiques de désengagement moral, son pouvoir justificatoire sanctifiant le mortifère en sanitaire, embellit ce qui est moralement condamnable et en fait source d'exaltation. Il convertit le meurtre en accomplissement honorable du devoir.

Tout comme, hier, il justifiait le crime colonial en accomplissement honorable de la "mission civilisatrice". Ce discours s'inspire de l'alibisme colonialiste le moins subtil. C'est, par exemple, avec des slogans comme "les peuples barbares sont des malades ; les peuples civilisés sont des médecins"[119] qu'on empaquetait la terreur coloniale en lutte contre la maladie "obscurantiste", contre l'état pathogène de l'Algérie.

Ce discours de la représentation pathologique est courant aussi dans une certaine hiérarchie militaire algérienne. Un attribut essentiel du langage militaire qui précède l'acte de guerre, c'est aussi l'allégorie, la fiction. On fait disparaître la présence humaine des discours sur la situation même qui implique sa participation collective. Le général Nezzar en septembre 1990 interdisait à l'hôpital militaire de Aïn-Naadja le port de la barbe et du hijab "pour raison d'hygiène" et menaçait de "mettre fin aux dépassements pouvant mettre en danger l'unité nationale". Le 24

[117] *L'Hebdo Libéré* No 39, 24-30 décembre 1991.

[118] R. Boudjedra, op. cit.

[119] A. Servier, *Le Péril de l'avenir : le nationalisme musulman en Égypte, en Tunisie et en Algérie*, Éditions Boet, Constantine 1913.

avril 1991, le directeur de l'hôpital militaire instaurait le refus d'accès à l'hôpital à tous les patients portant la barbe pour des "raisons d'hygiène". Le général Zeroual critiquait en janvier 1994 "le système en place qui a permis l'émergence d'un courant idéologique parasitaire". Un groupe de généraux, dont le sinistre Lamari, adeptes de l' "épuration idéologique", se revendiquent ouvertement comme "éradicateurs"[120].

Quand les tortionnaires, affairés dans leurs "laboratoires"[121], arrachent les barbes aux "barbus"[122], à la pince, au plâtre et au feu, ils paraissent interpréter littéralement le discours épidémiologique de leurs commanditaires ainsi que la rhétorique de l'infection des plumes de l'éradication. La source de l'infection et de l'épidémie est littéralement localisée et éradiquée. Il est vrai, la barbe traduit la loyauté du corps au domaine religieux ; c'est un énoncé avec lequel l'Islam[123] s'inscrit sur le corps. Ainsi, dans ce "traitement éradicatif", le corps du supplicié est vidé de son contenu idéologique ; il est désincarné de sa loyauté à l'Islam. Le ghoul est exorcisé. L'Algérie des généraux est barbifiée, débarbouillée, idéologiquement épurée, purement modernisée.

[120] Eradiquer, ce n'est pas torturer mais c'est faire disparaître le mal. Les éradicateurs autoproclamés n'ont pas honte de clamer leur statut car, la psychologie des tortionnaires le montre, quand des méthodes inhumaines sont investies par de hauts objectifs moraux – éradiquer le mal – les entrepreneurs de la souffrance s'enorgueillissent de leurs œuvres.

[121] Les commanditaires et les tortionnaires désignent le lieu de torture par l'euphémisme hygiénique "laboratoire" (Voir Livre blanc, p. 114). La rue algérienne et les suppliciés l'indiquent par *el-batoir* (dérivé de l'abattoir). Voir page section 1 du chapitre I.

[122] Voir la section 2.f du chapitre I.

[123] Le port de la barbe est une sunna du Prophète (s).

6. Distance et surdité

Saïd Fekar est un vieux fellah[124] de Bordj-Menaïel. Torturé à la brigade de gendarmerie de sa ville, son long témoignage s'arrête à une interrogation : "Je n'ai jamais pensé que des Algériens se comporteraient d'une manière aussi cruelle à l'encontre de leurs frères." Y. Bachir[125], torturé à la sûreté de Daïra de Hussein-Dey, lui aussi s'interroge dans sa déposition : "Je n'avais jamais pensé que des Algériens avaient une haine aussi profonde contre d'autres Algériens, moi qui avais échappé à la mort à la suite d'un attentat de l'OAS me visant en 1962..." S. Benzerga[126], torturé à la gendarmerie de Bordj-El-Kifane, se demande dans sa déposition : "Je n'ai jamais pensé que des Algériens, frères de sang et de religion, pouvaient faire cela." Un grand nombre de suppliciés se posent les mêmes questions...

Les gourous de la démonologie anti-islamique, les entrepreneurs et les bureaucrates de l'éradication, peuvent-ils encore entendre ces questions ? Peuvent-ils y répondre ?

Il est vrai qu'elles relèvent d'une certaine conduite humaine, d'une modalité de rapports entre individus. Mais que du haut de leurs constructions mythologiques, il s'agirait plutôt de "moderniser" et de "sauver d'eux-mêmes", contre leur gré, ces "masses analphabètes", ces "foules stupides", ces "fous de Dieu". C'est-à-dire, sans euphémisme, qu'il s'agit de leur refuser l'autodétermination, à "eux", ces "foules"... faites d'individus ? d'hommes ? de servants d'Allah ? de citoyens ?

Mais revenons aux premières questions.

[124] M. S. Fekar a 60 ans, il est né le 27 novembre 1934, il est père de 11 enfants. Il est détenu à la prison d'El-Harrach (Écrou no 72289). Voir son témoignage intégral dans le *Livre blanc sur la répression en Algérie*, p. 149, op. cit.

[125] Voir les témoignages intégraux dans le *Livre blanc sur la répression en Algérie*, op. cit., pages 133 et 196.

[126] Ibid.

Pour les entendre ces questions, il suffit de se rapprocher, de redescendre de la tour mythologique. Et de se départir d'une surdité stratégique.

Car la distance n'implique pas seulement l'expérience mentale d'une construction idéologique. Elle relève aussi de l'affectation d'une surdité.

Dans ses réflexions sur la distance, comme simulation physique d'une surdité, John Berger[127] rappelle que " la surdité se révèle une arme aussi bien agressive que défensive, lorsqu'elle sert à imposer un ordre à des populations [...] qui le refusent. Goya a autrefois montré comment dansent les sourds pendant les carnages, quand à l'intérieur de leur grosse tête ils n'entendent que la musique, et pas les cris. Shakespeare et Aristophane ont relevé comment les puissants aiment feindre la surdité, parce que cela attire les suppliants à se mettre à genoux devant leur trône. Quand cette surdité cesse d'être un jeu et devient une habitude, alors les puissants peuvent dormir[128] sur leurs deux oreilles."

Cette musique qui fait éclater les tympans du cœur, ce "raï qui crève le ciel"[129], c'est ce qui est gravé dans ces discours islamophobes de la démonisation, de la négation, de la bestialisation et de l'infection.

Ils dépouillent le musulman de sa personne, de son humanité, de son individualité, de sa voix et de son monde pour le reconstruire, le dissoudre plutôt, en démon, en néant, en animal ou en virus.

Ils le préparent en cadavre vivant car ils tuent sa personne juridique, en le plaçant dans des catégories qui sont hors de la protection de la loi, ainsi que sa personne humaine, sociale et morale en le mettant en dehors du champ de la solidarité humaine et sociale.

Mais il est vrai qu'écouter le raï et pas les cris, entendre "laboratoire" et pas el-batoir, ne relève pas d'une surdité originale.

En l'an cinq de la colonisation (1835), le roi français Louis-Philippe[130], disait bien : "Qu'importe si cent mille coups de fusil partent en Afrique ! L'Europe ne les entend pas."

[127] John Berger, Sourds muets, *The Guardian*, repris dans Le Monde diplomatique, février 1991.

[128] Sourd, mais non muet, Boudiaf se vantera même d'expédier des milliers d'hommes dans les camps de concentration du Sahara "sans état d'âme" (Algérie Actualité, mai 1992), Ali Haroun, membre du Haut Comité d'État et ex-ministre chargé des droits de l'homme, déclarera que "7 000 détenus, c'est un prix acceptable" (*L'Hebdo*, Genève, édition du 21 mai 1992) et un général-éradicateur affirmera que "les intégristes sont une vermine. On doit les éradiquer même si l'on doit tuer des millions" (*Time*, 20 mars 1995, p. 28).

[129] La référence au raï n'est pas qu'allégorique. Parmi les tortures que l'on fait subir aux suppliciés de l'École de police de Châteauneuf, le torturé Djelloul Chaachoua témoigne que : " dès mon arrivée à l'enfer de Châteauneuf à Ben-Aknoun, je fus "convié" à leur chanter une chanson raï..." (voir témoignage intégral dans le *Livre blanc sur la répression en Algérie*, op. cit., page 113). Une des tortures mentales que les bourreaux infligèrent au Cheikh Yekhlef Cherati (connu pour son excellente psalmodie du Coran et son enseignement) fut de le contraindre à danser au son d'une musique raï.

[130] Voir dans Charles-Henri Favrod, *Le F.L.N. et l'Algérie*, Plon, Paris 1962, p. 3.

Chapitre V
Documents et textes choisis

"*Chaque homme est un otage de ses œuvres.*"
Coran LXXIV:38

"*Ne deviens le serf de personne, Dieu t'a fait libre.*"
Ali Ibn Abi Taleb

Cette partie du cahier est un espace ouvert à des commentaires divers sur d'autres aspects de la torture en Algérie. L'intention originale était d'inclure dans cet espace des réflexions, des documents ainsi que des analyses et des discours provenant de plusieurs acteurs ou spectateurs algériens : les ONG algériennes des droits de l'homme, les avocats algériens, les comités nationaux contre la torture créés après 1988, les intellectuels et les universitaires, les personnalités religieuses.

Cet objectif s'est avéré par trop optimiste vus la difficile conjoncture actuelle et le manque de ressources. Dans ce recueil de documents et de textes, le lecteur ne trouvera qu'un très petit éventail de ces ambitions.

Les éléments constitutifs de la partie *Documents* sont des communiqués, des lettres ouvertes, et les éditoriaux de la Tribune des droits de l'homme, qui a cessé de paraître depuis son numéro 12. Tout ce matériel a été présenté par ordre chronologique de façon, entre autres, à baliser l'évolution de la situation dans le temps.

Dans la partie *La Géhenne et la Gangrène dans le Livre blanc*, le lecteur trouvera deux analyses de ce livre, interdit en Algérie et en France. La première est une étude statistique préliminaire de la gestion de la torture et la seconde est une tentative de reconstruction du monde des tortionnaires.

La section *Notes* est une collection de prises de notes, qui éclaircissent certains sujets traités dans la première partie du cahier, ou qui mettent l'accent sur d'autres thèmes y afférant.

Quant au recueil *Élégies*, dont les thèmes gravitent autour de la réponse de la communauté à la souffrance de l'individu supplicié, il collectionne de petits textes qui privilégient le caractère personnel et vécu.

Alerte est un appel que nous publions pour Réhab, une association médicale humanitaire qui œuvre pour préparer la réhabilitation des survivants de la torture.

Le cahier est enfin conclu par une prière à Dieu.

Le lecteur trouvera une table des matières au début de chacune des sections citées ci-dessus.

De vifs remerciements doivent être présentés à tous ceux qui ont contribué à recueillir tous ces textes et documents, disséminés en Algérie et sur les deux continents.

1. Documents

1.1. DÉMOCRATIE 92 : Des universitaires algériens contre le coup d'État

En janvier 1992, des universitaires algériens résidant en Europe et en Amérique du Nord, regroupant plusieurs tendances, condamnent le coup d'État et appellent au rétablissement du processus démocratique. Cette pétition, dépêchée, entre autres, aux organes principaux de la presse algérienne, sera escamotée. Il est vrai qu'on s'applique déjà à réduire une Algérie complexe et plurielle en deux Algéries : l'une, intelligente, qui soutient la junte militaire, et l'autre, ignare, puisqu'elle s'y oppose.

Premier pays du monde arabe engagé dans un réel processus de démocratisation, l'Algérie, par la singularité de sa démarche, était devenue un symbole. Aujourd'hui, l'Algérie connaît des heures graves. L'installation d'un pouvoir illégitime et l'annulation des premières élections législatives libres ont précipité notre pays dans une dangereuse instabilité politique.

Face à ces développements préoccupants :

- Nous estimons que la décision d'annuler les élections législatives est anticonstitutionnelle, donc illégale.

- Nous condamnons le coup d'État à l'instar de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme et des autres forces démocratiques en Algérie et dans le monde.

- Nous déplorons le silence de larges segments de la communauté internationale. Se pourrait-il que les peuples de l'ex-URSS puissent s'exprimer librement tandis que le peuple algérien n'en serait pas digne ?

Pour éviter l'irréparable :

- Nous appelons au rétablissement immédiat et inconditionnel du processus démocratique. À cet effet, nous demandons aux forces armées algériennes de respecter la légalité constitutionnelle.

- Nous lançons un appel aux gouvernements, aux intellectuels et à tous ceux qui sont épris de liberté et de justice, et leur demandons d'exprimer leur solidarité avec le peuple algérien et de condamner ces actes illégaux qui n'engendreront que l'instabilité.

Pour notre part, nous déclarons solennellement que nous lutterons pacifiquement mais fermement pour le rétablissement du processus démocratique en Algérie et que nous dénoncerons toujours toute atteinte au droit des Algériens de s'exprimer librement.

VIVE L'ALGÉRIE !
GLOIRE À NOS MARTYRS !

Signataires

Abada, Abdellatif, M.Sc. (France) – Abada, Abdessamad, M.Sc. (USA) – Abada, Djouher, M.Sc. (France) – Abd-Allah, Ahmed, Computer Engineer (USA) – Abid, Zine-Eddine, Ph.D. (USA) – Aboura, Mamar, M.D. (France) – Adda, Mohammed, Ph.D. (UK) – Adjali, Mohamed, Ph.D. (UK) – Ali Ammar, Abdelhak, M.D. (France) – Aissaoui, Mustapha, M.Sc. (Canada) – Ait-Tahar, Slimane, Ph.D. (UK) – Amer, Lahlal, M.Sc. (France) – Aouissat, Zoheir, M.Sc. (France) – Aoun, Khalid, M.Sc. (France) – Arfi, Badredine, Ph.D. (USA) – Bahri, Abderrahmane, Research Associate (France) – Bahri, Amel, M.Sc. (France) – Belabbes, Nacer-Eddine, M.Sc. (Canada) – Belgrade, Anissa, Jurist (France) – Belhadj, Ali, Ph.D. (UK) – Belkadi, Mustapha, M.Sc. (Canada) – Belkhir, Lotfi (USA) – Bellal, Omar, Systems Analyst (Canada) – Bellara, Mohammad, Pharmacist (France) – Bellik, Yacine, M.Sc. (France) – Ben Hamza, Habib, M.Sc. (USA) – Benachour, Abdelaziz, M.Sc. (Canada) – Benaissa, Kamel, M.Sc. (Canada) – Benali, Abderraouf, M.Sc. (France) – Benalla, Abdelaziz, Ph.D. (USA) – Benamoun, Mohammed (Canada) – Benblidia, Mohamed, M.Sc. (France) – Benbourenane, Mohamed, Assistant Professor (USA) – Bendriss, Jamal, M.Sc. (France) – Benguerba, Messaoud, Research Associate (France) – Benhaddad, Sofiane, M.Sc. (France) – Benkherouf, Lakdere, Ph.D. (Saudi Arabia) – Benkraouda, Maamar, M.Sc. (USA) – Bennouar, Djamal, M.Sc. (Canada) – Bensaoula, Aboubakr, Research Assistant (USA) – Bensbeh, Zaharia, M.Sc. (France) – Benslimane, Mohamed, M.Sc. (France) – Bentahar, L. Naim, Systems Engineer (USA) – Benzegala, Tahar (USA) – Berrahil, Mohamed-Said, Electrical Engineer (USA) – Bouabdallah, Mabrouk, M.Sc. (France) – Bouadi, Abdelhakim, M.Sc. (USA) – Boucekkine, Moussa, M.Sc. (Canada) – Boucella, Linda, Teacher (USA) – Bouchene, Aziz, M.Sc. (France) – Boudjada, Abdelhak, M.Sc. (France) – Boujabit, Mibark, M.Sc. (France) – Boumaraf, Said, Research Assistant (France) – Boumerzoug, Mohamed, Research Associate (Canada) – Bourennani, Lazhar, Research Engineer (USA) – Boussad, Amis, M.Sc. (Canada) – Bouzad, Abdelhamid, M.Sc. (France) – Bouzeghoub, Mohamed Cherif, Ph.D. (UK) – Bouziane, Chouikhi, M.D. (France) – Bouzid, Maroua, Research Associate (France) – Bouzid, Mounir, M.Sc. (USA) – Bouzid, Nadjet, M.Sc. (France) – Bouzina, Khaled, M.Sc. (USA) – Bouzit, Djamel, M.Sc. (USA) – Brahimi, Tayeb, Ph.D. (Canada) – Brahimi, Akila, M.Sc. (Canada) – Chaieb, Sahraoui, M.Sc. (USA) – Cheriet, Mohamed, Ph.D. (Canada) – Dalichaouch, Yacine, Ph.D. (USA) – Dehbi, Abdelwahab, Research Engineer (USA) – Demmane, Sabri, M.D. (France) – Derbal, Youcef, M.Sc. (Canada) – Deriche, Mohamed, Research Associate (USA) – Derraa, Ammar, M.Sc. (Canada) – Diff, Karim, Ph.D. (USA) – Djebli, Abdellah, Research Associate (USA) – Djebli, Ahcene, M.Sc. (USA) – Djerbib, Salem, M.Sc. (Canada) – Djerourou, Abdelhafid, Research Associate (France) – Djerroud, Abdelkrim, M.Sc. (France) – Djoudad, Ramdane, M.Sc. (Canada) – El-Ammouchi, Ahmed, Pharmacist (France) – Ela-b, Namane, M.Sc. (France) – Elabidine, Abdelkrim, M.Sc. (France) – Elbakali, Nourredine, M.Sc. (France) – Elgouri, Abdelatif, M.Sc. (USA) – Elhamine, Mohammed, M.D. (France) – Elouaked, Mohammed, M.Sc. (France) – Essalhi, Abdelhafidh, M.Sc. (France) – Fellaouine, Roha, Research Associate (France) – Ferhati, Azzedine, M.Sc. (France) – Foudil-Bey, Kamal, M.Sc. (USA) – Ghanassi, Mohamed, M.Sc. (France) – Ghiti, Ali, Ph.D. (UK) – Golea, Mostefa, M.Sc. (Canada) – Guessoum, Ahmed, Research Associate (UK) – Hachemi, Abdelkader, M.Sc. (France) – Hadri, Seddik, M.Sc. (Canada) – Haffad, Abdelkrim, Ph.D. (USA) – Harous, Saad, Assistant Professor (USA) – Hassaine, Fawzi, Research Associate (France) – Himed, Braham, Research Engineer (USA) – Kallel, Sadok (USA) – Kandouz, Mustapha, M.Sc. (France) – Kharbouch, Mohamed, Senior Software Engineer (UK) – Khebir, Ahmed, Research Assistant (Canada) – Khodri, Jamal (France) – Lahouel, Karim, M.Sc. (France) – Laradji, Mohamed, M.Sc. (Canada) – Layachi, Azzedine, Assistant Professor (USA) – Layadi, Nacer, M.Sc. (France) – Lazzouni, Mohamed, Professor (USA) – Lazzouni, Mohamed El-Hadi, Ph.D. (USA) – Lokmane, Samir, M.Sc. (France) – Mache, Smail, M.D. (France) – Mahaibi, Kais, M.Sc. (France) – Manseur, Rachid, Assistant Professor (USA) – Manseur, Belkacem, Ph.D. (USA) – Mansouri, Abdelhamid, Ph.D. (USA) – Marzouk, Ahmed, M.Sc. (France) – Mazouz, Abdelkader, Assistant Professor (USA) – Mechkour, Mourad, M.Sc. (France) – Medadma, Fatiha, Ph.D. (France) – Meftah, Ameur, M.Sc. (France) – Meghezzi, Mouloud, M.Sc. (USA) – Meju, Hassen, M.Sc. (France) – Mekid, Samir, Research Associate (France) – Merabet, Houari, M.Sc. (France) – Mesbah, Mostefa, M.Sc. (USA) – Messaoudi, Abdou, M.Sc. (France) – Missoum, Azzedine, Teaching Fellow (USA) – Moutahir, Mohammed, M.Sc. (France) – Mouzaoui, Maryam, M.Sc. (Canada) – Mustapha, Ali, M.D. (France) – Nedjadi, Youcef, Ph.D. (UK) – Nemouchi, Yazid, Research Assistant (France) – Ouguenoune, Hassine, Engineer (France) – Rhiam, Said, M.Sc. (France) – Sahnoune, Abdelhadi, M.Sc. (Canada) – Sahraoui, Saad, Research Associate (USA) – Sennour, Larbi, Civil Engineer (USA) – Slamani, Mohamed, M.Sc. (USA) – Slimani, Karim, M.Sc. (Canada) – Souaiaia, Mohamed, M.A. (USA) – Souilah, Abdelghani, M.Sc. (France) – Tadj, Lotfi, M.Sc. (USA) – Talbi, Larbi, M.Sc. (Canada) – Toubache, Kamel, M.Sc. (Canada) – Toufik, Djemil, Research Assistant (USA) – Yahiaoui, Ali, Ph.D. (USA) – Zarour, Rachid, M.Sc. (Canada) – Zerrouki, Mohamed, M.Sc. (USA) – Ziar, Aissaoui, M.Sc. (France).

1.2. Editoriaux de la Tribune des droits de l'homme



LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 1 du 19 novembre 1992

SILENCE ON TORTURE !

C'est par cette formule lapidaire qu'on pourrait illustrer la situation dramatique des Droits de l'Homme en Algérie: le silence et la torture; le silence sur la torture.

Deux monstres siamois inséparables, indéfectiblement solidaires.

La torture, cette pratique inhumaine et dégradante, aujourd'hui institutionnalisée par le H.C.E., tend à s'incruster chaque jour de plus en plus dans notre vécu quotidien chaque fois quelle est tue ou tolérée par les moyens d'information, qui ont pourtant la lourde responsabilité de protéger la société contre cette pratique barbare en dénonçant les tortionnaires quels qu'ils soient et où qu'ils soient.

Mais il y a plus grave.

La complicité des médias chez nous ne s'arrête pas seulement dans leur complaisance à se confiner dans un silence lâche et impudent. Certains journalistes poussent le cynisme et l'hypocrisie jusqu'à feindre tourner de l'œil et pousser des cris horrifiés à chaque fois que le mot "torture" est prononcé.

"Torture-t-on encore ?" s'interrogeait dans sa une un quotidien national après les déclarations courageuses de Maître Abdennour Ali-Yahia, dont nous saluons au passage la probité, sur les violations des Droits de l'Homme en Algérie.

A-t-on le droit de soulever "encore" cette interrogation ?

Il n'est pas un Algérien qui n'ait pas un membre de sa famille, un ami, un collègue de travail ou un voisin qui n'ait subi "la question".

Celui qui ne sait pas est un imbécile.

Celui qui sait et ne dit rien est un criminel.

Notre intention n'est pas de faire ici le procès de la presse algérienne. Ce n'est pas notre but. Nous voulons seulement expliquer les raisons qui ont motivé la naissance de notre modeste publication.

C'est pour rompre ce "silence de la honte" imposé par un régime tortionnaire et une presse indigne qu'un groupe d'Algériens libres a pris l'initiative de publier, avec toutes les affres de la clandestinité que promet une telle entreprise, "la Tribune des Droits de l'Homme en Algérie".

Cette "tribune" se veut une lueur d'espoir dans la nuit froide des cachots sombres du régime, un cri de liberté secouant les chaînes des prisonniers politiques croupissant par milliers dans les camps de concentration.

Nous voulons briser le silence pour faire cesser la torture.

Notre tâche est loin d'être facile et nous le savons, car les personnes qui ont fait l'objet de sévices corporels sont celles qui en parlent le moins par peur de représailles.

Néanmoins, des victimes commencent à en parler péniblement, pudiquement.

Les témoignages sont accablants et seront bientôt révélés à l'opinion publique.

Dans ce premier numéro nous avons préféré insérer un autre témoignage qui fait également figure de symbole: deux officiers de police décrivent les séances de tortures

infligées aux détenus politiques et se tiennent prêts à témoigner devant une commission internationale qui accepterait de garantir leur sécurité.

Nous lançons un appel à toutes les organisations humanitaires pour qu'elles se penchent sérieusement sur le cas "Algérie". Il y a urgence en la demeure.

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 2 du 11 mars 1993

LA TORTURE EN ALGÉRIE

La torture, considérée comme un fléau et bannie sous d'autres cieux, est en Algérie, terre d'Islam, une méthode de gouvernement.

Institutionnalisée depuis l'indépendance pour mettre au pas l'opposition embryonnaire au régime dictatorial imposé par la force des baïonnettes de l'armée des frontières, elle a été pratiquée à grande échelle sur la jeunesse révoltée en octobre 1988. La voilà de nouveau réactualisée et banalisée depuis plus d'une année contre des Algériens dont le seul crime est de proclamer, comme leurs aînés de 1954, un "Etat algérien, souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques".

Au tapage médiatique d'octobre 1988 sur la torture succède actuellement un silence total, voire même complice, d'une certaine minorité élitiste, qui la condamnait hier, mais qui est aujourd'hui plus soucieuse de préserver des privilèges mal acquis que de défendre les droits de l'homme.

Plus grave encore, nous assistons à l'instauration d'une notion des droits de l'homme à deux vitesses selon qu'il s'agisse de la minorité "utile" ou de la majorité "inutile". Quel univers manichéen ! La préservation de la dignité humaine est devenue, aux yeux de cette minorité, fonction de l'étiquette politique et du statut social !

Actuellement, cette méthode d'extorsion d'aveux a atteint des proportions extrêmement dangereuses. La torture, instrument de pouvoir de nos gouvernements, est utilisée systématiquement pendant les interrogatoires. Toute la panoplie des méthodes des dictatures moyen-orientales et sud-américaines est utilisée. Des informations concordantes indiquent même la participation de "coopérants techniques". Cette torture n'est pas seulement localisée à des services spécialisés, mais étendue à toutes les structures de détention. C'est le cas de la prison d'El-Harrach où le gardien tortionnaire Rabah Badjarah excelle dans l'art de la sodomisation par manche à balai sur les prisonniers politiques.

L'implication de tous les services de sécurité ainsi que du personnel pénitencier démontre une large institutionnalisation de ces pratiques, contrairement au discours de certains fonctionnaires de l'Observatoire, qui s'érigent en oracles des droits de l'homme, et en particulier à celui d'un certain apatride, qui aurait déclaré durant l'été qu'il n'y avait pas de torture en Algérie, alors que de nombreux décès ont été enregistrés sous celle-ci.

Comment se taire devant des pratiques qui déshonorent notre pays, terre d'Islam, alors qu'une place de choix est réservée au respect de la dignité humaine dans notre religion:

"Nous avons fait de l'être humain le sujet du plus grand des respects pour sa dignité" (Coran, XVII-70).

L'Islam considère la pratique de la torture comme la marque distinctive des tyrannies.

Dans de nombreux récits historiques révélés par le Coran, la torture est citée comme pratique sauvage utilisée par les tyrans pour imposer leur volonté à la nation, tout comme le Coran nous enseigne qu'il est inadmissible qu'un être humain accepte de vivre sous le joug de l'oppression et de l'injustice.

La torture n'arrêtera pas la marche inéluctable des Algériens vers la liberté et la justice. Ces derniers répondent à la violence institutionnelle par le sacrifice de leurs libertés individuelles. Ils acceptent d'aller en prison ou de mourir pour que soient reconquises dignité et liberté. Ce sens élevé qui tranche avec la lâcheté ambiante interpelle la conscience de chacun d'entre nous.

La question des droits de l'homme est désormais l'affaire de chaque Algérien, car il n'est plus tolérable de continuer à subir cette fatalité.

Au Chapour Bakhtiar de la dictature essoufflée nous répondrons par ce verset du Coran :

"Ils ont dit: Nous ne t'obéirons plus maintenant que nous est apparue la vérité. Par Celui qui nous a créés, tu peux utiliser tous les moyens dont tu disposes; ton pouvoir en tout cas se limite à la vie d'ici-bas".

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 3 du 15 avril 1993

VIOLENCE D'ÉTAT, DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT

Les dramatiques événements que vit notre pays, plus particulièrement après l'annulation des élections législatives du 26 décembre 91, ont permis de montrer le vrai visage de la junte et ses méthodes ignobles, développées dans le cadre de la stratégie de conservation du pouvoir.

Les assassinats ont toujours jalonné la vie politique nationale, de 1962 à nos jours et bien plus avant. Des centaines de cadavres d'opposants politiques de tous bords hantent les consciences de nos gouvernants; les Abbane, Chaabani, Khemisti, Khider, Krim sont les plus connus. On ne saura jamais peut-être le nom de tous les autres.

L'accession au pouvoir - finalité de nos despotes – n'a jamais été légitimée par un libre exercice démocratique populaire mais a toujours été le résultat d'un équilibre de forces malsaines qui se sont imposées par l'intrigue et dans le sang.

Le résultat de trente ans de gestion par cette oligarchie militaro-financière – véritable clique de potentats cramponnée à ses privilèges – est accablant. On n'aura jamais vu de par le monde se maintenir aussi longtemps des gouvernants ayant à leur passif une telle hécatombe.

Cette violence d'État (si État il y a), institutionnalisée dès les premières années de l'indépendance et mise à nu par le coup d'État du 11 janvier 92, a engendré, à son tour, une contre-violence à travers la résistance populaire. Il est vrai que quand l'État se refuse de traduire la volonté du peuple, celle-ci est contrainte inéluctablement d'emprunter d'autres voies pour se faire entendre.

Le bilan, en dehors des chiffres, se résume à trois faits dominants :

- une société écrasée par trente ans de corruption et d'immoralité ;

- un pouvoir déconnecté et déchiré par les luttes et les rivalités claniques ;

- et une répression sauvage comme moyen de gestion politique.

Les droits de l'homme, pilier essentiel de tout État de droit, plus particulièrement en Islam, sont quotidiennement bafoués. Des violations à grande échelle des libertés fondamentales et du respect de l'être humain continuent d'être perpétrées en toute impunité.

Plus d'un millier de citoyens, dont le seul crime est leurs attaches civilisationnelles, sont maintenus à ce jour en détention administrative dans des camps de concentration de l'extrême-Sud, sans inculpation et sans jugement, et ce depuis plus d'une année, dans des conditions de bestialité effarantes. Ces citoyens

s'apprêtent à passer leur deuxième été sous le soleil torride du sud qui transforme ces camps en véritables fours crématoires à ciel ouvert.

Ceux qui ont été libérés ont été rapidement repris par les services de sécurité, avec des chefs d'inculpation fallacieux qui les rendent passibles des tribunaux d'exception instaurés par la junte.

Les arrestations massives et arbitraires, dans des conditions rocambolesques, terrorisant femmes et enfants, continuent. Plus de 5 000 prisonniers politiques et d'opinion sont maintenus en détention, dans des structures pénitentiaires surchargées au point que plus de 6 000 détenus de droit commun ont été libérés pour faire place... aux hommes libres. Il est vrai, aux yeux de la junte dont le seul souci est de se cramponner au pouvoir, que le politique est plus "dangereux" que le criminel. Des Algériens sont en prison pour avoir voulu rester dignes.

La torture est généralisée et institutionnalisée en toute impunité dans toutes les structures de détention (commissariats, brigades de gendarmerie et prisons). Toutes les méthodes ignobles sont utilisées par les tortionnaires, et des centaines de témoignages affluent vers les organisations des droits de l'homme et les institutions internationales.

De nombreux décès ont été signalés sous la torture. C'est le cas de Mohamed Lamana d'El-Madania, âgé de 40 ans et père de dix enfants, de Ouadi Abdennour de Dergana, de Boudjellal Lazhari et Guen Belkheir brûlés dans la forêt d'El-Bordj (Ksar Hirane) et criblés de balles, de Haddad Tahar, âgé de 56 ans, cafetier à Baraki, et de tant d'autres dont la liste sera publiée.

La garde à vue de douze jours, instaurée par la loi d'exception, est souvent prolongée illégalement, et les familles ne sont souvent pas informées du lieu de détention de leurs enfants, ce qui crée angoisse et désarroi.

Les assassinats de citoyens par les forces de répression tendent à se banaliser. De nombreux témoignages concordants et objectifs permettent d'affirmer ces faits. C'est ainsi que G. Noureddine, âgé de 40 ans, a été tué à bout portant par un policier à Bachdjarah le 1er novembre 1992. C'est le cas du jeune A. Samir âgé de 17 ans tué près de son domicile par un gendarme le 4 septembre 92 à Baraki, et de Ould R. Tayeb tué le jeudi 18 mars 93 à Djenane El-Mabrouk par un agent des brigades d'intervention alors qu'il discutait avec ses voisins lors de son interpellation.

Même les femmes ne sont pas épargnées. C'est ainsi que Mme B. Rebiha, mère de six enfants, a été tuée à son domicile le dimanche 7 février 93 à la cité Diar El-Djamâa par des policiers. Même la télévision n'échappe pas à la furie militaro-politique. Les aveux télévisés, bafouant la présomption d'innocence, sont devenus de véritables feuilletons hebdomadaires où sont montrés des citoyens, aux visages tuméfiés par la torture, "avouant" leurs "crimes".

Les garanties judiciaires sont pratiquement inexistantes. Les prolongations illégales de la garde à vue, la torture systématique, le refus d'examen médical sont autant d'irrégularités jamais prises en considération par les magistrats. Des condamnations sont prononcées sur la base de déclarations et d' "aveux" non corroborés, signés sous la contrainte et la torture.

L'exemple le plus éloquent de cette justice-alibi est venu du palais de justice d'Alger, le 7 mars 93, où des prévenus de la cour dite spéciale ont été lâchement agressés en pleine enceinte judiciaire par les forces de répression, et présentés en audience les visages ensanglantés, devant des juges aux ordres, passifs, ce qui a amené le collectif d'avocats à se retirer du prétoire.

Peut-on parler d'État de droit et d'autorité de l'État devant cette horrible réalité ? Le peuple algérien va-t-il enfin connaître, après tant d'épreuves cruciales, dans les faits et pas seulement par des slogans, un véritable État de droit fondé sur la justice, l'équité et le respect de l'être humain ?

Malheureusement, la terreur, la répression sauvage, l'assassinat et le terrorisme politique constituent les seules réponses au vaste mouvement populaire, décidé à se libérer à tout jamais de la tyrannie gouvernementale et des clans en mal de pouvoir absolu.

Par delà l'arbitraire et les persécutions, nous, militants libres des droits de l'homme, réaffirmons notre foi profonde dans le triomphe de notre cause juste: l'instauration d'un État démocratique et social dans le cadre des principes de l'Islam, qui est la profonde aspiration du peuple algérien.

Que les pseudo-démocrates, nés dans les officines du pouvoir corrompu, sachent que tout État fort et moderne doit nécessairement reposer sur les valeurs authentiques de son peuple et que l'Islam, contre lequel la junte mène sa croisade, a toujours été la plus grande valeur spirituelle de la résistance de notre peuple.

Est-il trop tôt ou trop tard pour le rappeler ?

Le combat pour le respect de l'être humain et les droits de l'homme est avant tout celui des forces morales et des hommes dignes et libres, qui ne peuvent se taire devant des pratiques aussi déshonorantes en terre d'Islam, n'en déplaise aux oracles des droits de l'homme d'un Observatoire borgne, véritables larbins aux ordres d'un système en décomposition.

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 4 du 3 mai 1993

JUSTICE-ALIBI ET DROITS DE L'HOMME

Le peuple algérien continue de vivre dans un climat de terreur imposé par l'oligarchie militaro-financière au pouvoir chancelant. L'évolution particulièrement grave de la situation des droits de l'homme, qui n'est un secret pour personne, et les violations persistantes de ces derniers interpellent chacun de nous.

Des milliers de citoyens sont harassés, arrêtés, torturés et déportés (quand ils ne sont pas assassinés), ce qui plonge leurs familles dans les abysses de l'angoisse et du désespoir.

Des centaines de citoyens sont traduits devant des tribunaux d'exception et condamnés à de lourdes peines, dans des parodies de procès, et ce pour avoir eu le courage de défendre des principes de liberté et de justice.

Des dizaines de citoyens, dont des enfants, sont assassinés dans la rue par les services de sécurité, ou sur les tables de torture, dans l'impunité la plus totale.

Telle est l'image désolante de l'Algérie de 1993, vivant sous le joug de la peur et de la terreur d'un régime en fin de règne.

La torture, négation de la dignité de l'être humain, n'est pas en Algérie, pourtant terre d'Islam, un acte isolé, mais une pratique généralisée et institutionnalisée, utilisée systématiquement, non seulement pour faire avouer aux citoyens des actes qu'ils n'ont jamais commis, mais aussi comme moyen pour châtier et terroriser.

Les organisations humanitaires nationales et internationales sont en possession de centaines de témoignages dûment certifiés.

De nombreux citoyens, dont des personnes âgées, sont morts sous cette méthode barbare. Cette mort est le plus souvent maquillée sous forme de crise cardiaque, ou d' “accrochage”, en criblant le cadavre de balles. C'est le cas de trois citoyens de Ksar El-Hirane, Laghouat, qui sont morts sous la torture après avoir été brûlés vifs à l'eau bouillante et qui ont été criblés de balles, pour simuler un accrochage armé avec les services de sécurité.

Un arsenal juridique répressif, digne des plus grandes dictatures de ce siècle, a été mis en place. Les tribunaux d'exception et la loi fasciste dite "anti-terroriste" en constituent les piliers.

Ces institutions barbares, aux méthodes expéditives, bafouent les normes internationales les plus élémentaires en matière d'équité. De très lourdes peines sont prononcées pour un simple délit d'opinion. De nombreux défauts de procédure émaillent l'instruction et les procès. Des adolescents de seize ans sont traduits devant ces juridictions. Les droits de la défense sont piétinés allègrement, ce qui amène souvent des avocats dignes et courageux à se retirer des prétoires. Pour parer à cela, le régime dans sa fuite en avant a dernièrement doté le président du tribunal d'exception de moyens répressifs contre la défense, tel que le pouvoir d'expulser tout avocat "qui utiliserait des manœuvres dilatoires et d'obstruction" durant les audiences. Il faut entendre par là tout avocat ayant le courage de dénoncer toute violation du droit de la défense.

Cette loi fasciste dite "anti-terroriste" se caractérise par l'englobement du délit d'opinion, la prolongation indéterminée de la garde à vue (pour complément de torture !), la suppression du droit d'appel et l'abaissement de l'âge de la responsabilité pénale aux adolescents de seize ans.

De nombreux prévenus reconnaissent, lors des audiences d'une justice accélérée et secrète (pour ne pas dire clandestine), avoir signé des procès-verbaux sous la torture et les brutalités militaro-policières. Ces faits dénoncés par la défense ne sont jamais pris en considération par le magistrat. Ces aveux falsifiés et extorqués par la force durant la garde à vue, souvent prolongée illégalement, loin d'être récusés, semblent au contraire faciliter le "travail" d'une justice-alibi.

Des citoyens sont présentés à l'audience avec des ecchymoses et des cicatrices patentes de violences. Les magistrats, au service de leurs tristes sires, n'ordonnent jamais d'examen médical suite aux multiples plaintes des prévenus et de leur défense, alors que leur rôle est d'assurer la protection du détenu. Plus grave encore, des prisonniers ont été agressés en pleine enceinte du palais de justice d'Alger, sans réaction du Parquet, et avec la bénédiction d'un médecin légiste, le Dr Mehdi de l'hôpital Mustapha.

Peut-on parler de présomption d'innocence en Algérie, quand des citoyens, dont des enfants et des handicapés, sont présentés dans les "feuilletons télévisés" hebdomadaires, "avouant" leurs "crimes" les visages tuméfiés par les coups ? Ces images scandaleuses constituent en réalité une preuve supplémentaire, aux yeux de l'opinion publique nationale et internationale, de la barbarie d'un système agonisant. Ces "aveux" télévisés sont une gifle supplémentaire à ce qui reste de la justice algérienne.

Peut-on parler, devant ce factuel précis et corroboré, connu des organisations humanitaires nationales et internationales, d'indépendance et d'impartialité de la justice en Algérie ?

Devons-nous parler de pouvoir judiciaire ou de justice-alibi ? Laissons l'opinion publique trancher !

Que les héros de la décadence triomphante et leurs thuriféraires sachent qu'il existe encore en Algérie des hommes libres, défenseurs impénitents des droits de l'homme et du respect de l'être humain, sans exclusive, qui continuent à dénoncer, quelles que soient les circonstances et les sacrifices, ces agressions contre l'honneur et la dignité humaine.

Que la minorité éradicatrice et inquisitrice des temps modernes, pseudo-démocrate à l'ombre des chars, sache qu'on ne peut opprimer ni bâillonner indéfiniment un peuple sans que celui-ci ne réagisse un jour ou l'autre.

Le pouvoir aux abois, faute de projet politique viable, ne trouve d'autre alternative que la répression sauvage. Non-respect de la sanction des urnes, coup d'État, état d'urgence, terrorisme politique, tribunaux d'exception, torture, tels sont les grands axes du "Projet national périmé" qu'il offre à la nation meurtrie.

Nous disons, à haute et intelligible voix, en tant qu'hommes libres, que défendre le respect de la dignité humaine tel que nous l'a enseigné l'Islam c'est mettre le droit au-dessus de tous, et qu'un État qui les transgresse ne peut être un État de Droit.

En Islam, n'en déplaise aux modernistes de pacotille, les droits de l'homme sont sacrés et reposent sur des principes clairement énoncés par Dieu. Et n'en déplaise aux sinistres tyrans et aux flagorneurs de tous bords, l'Islam considère comme fautifs non seulement les tyrans et leurs valets, mais même ceux qui courbent l'échine devant les oppresseurs. Aussi, en terre d'Islam, la tyrannie ne peut durer.

Que ceux qui, au nom d'une patriotardise de mauvais aloi, et en particulier cette excrétion du pouvoir, appelée pudiquement Observatoire des Droits de l'Homme, qui refusent de voir la vérité en face, sachent qu'il existe des hommes libres qui défendront ces victimes de la répression, privées de leurs libertés et de leurs droits, faisant leur l'illustre phrase de Omar Ibn Al-Khattab: "N'asservissez point des hommes que les mères mettent au monde libres".

Aux intellectuels serviles d'un système en décomposition, qui brillent par leur lâcheté agissante devant le drame que vit le peuple algérien généreux et patient, nous disons: "Rien n'est pire que l'ignorance quand elle se farde de science et prend la parole".

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 5 du 15 mai 1993

RÉPRESSION, TORTURE ET INTELLECTUELS : L'HISTOIRE EST UN ÉTERNEL RECOMMENCEMENT

1957-1958 : ce que les historiens appellent la Bataille d'Alger a révélé à l'opinion publique internationale médusée l'une des pratiques les plus abjectes de l'armée française: la torture, comme moyen de répression et de renseignement, avec son cortège de douleurs, de sang et de larmes.

Impuissant à juguler la résistance populaire, Lacoste lâchait la 10e DP sur la capitale. La fin justifiait les moyens. La ville était quadrillée, des milliers d'Algériens arrêtés. La villa Susini, le centre de tri d'El-Biar et la ferme Ameziane étaient les centres symboles de cette bête immonde. Des structures spéciales, allant des DOP (dispositifs opérationels de protection) aux CRA (centres de renseignement et d'action) s'occupaient de cette sale besogne.

Que de sévices subis, de morts sous la torture, d'exécutions sommaires et de "disparitions" ont émaillé cette triste période qu'on pensait à jamais révolue !

Des voix d'intellectuels et non des moindres (J.-P. Sartre, P. Vidal-Naquet, A. Malraux, etc.) se sont élevées au-dessus des pouvoirs spéciaux pour dénoncer la torture des indigènes.

1992-1993 : ce que les historiens appelleront demain le coup d'État du 11 janvier, empêchant tout un peuple de s'autodéterminer quant à son projet de société, a révélé tout comme en janvier 57 à l'opinion publique que la torture, méthode de gestion politique de nos gouvernants, existait toujours en Algérie. Mais cette fois-ci, il s'agit d'Algériens torturant d'autres Algériens. L'élève a transcendé son ex-maître.

Acculé par la résistance populaire, le pouvoir agonisant lâche la 8e BB sur Alger.

L'École "supérieure" de Police de Châteauneuf, les Centres de Ben Aknoun, Bouzaréah, Cavaignac et Bab-Ezzouar sont devenus les nouveaux symboles de cette infamie en Algérie.

Un millier d'internés administratifs dans les camps de concentration de l'extrême-Sud, 10 000 prisonniers politiques et d'opinion, plus de 400 exécutions sommaires, telles sont les réponses d'un système moribond à un peuple épris de liberté.

La situation que vit l'Algérie actuellement n'a rien à envier à celle vécue durant la guerre de libération nationale. Perquisitions et arrestations nocturnes, tortures, exécutions sommaires et extrajudiciaires, "disparitions", ratissages de quartiers par l'armée, brutalités policières, familles meurtries et terrorisées, destruction de lieux de culte, chasse aux faciès barbus, telle est l'image peu éloquente qu'offre l'Algérie de 1993 aux yeux du monde.

Qu'à cela ne tienne, les libertés fondamentales, tout comme hier l'indépendance, seront arrachées.

Ces violations répétées et quotidiennes des droits de l'homme et du respect de l'être humain, entrant dans le cadre de la stratégie de préservation du pouvoir de ceux qui veulent sauvegarder l'Algérie… des privilèges, ont atteint un degré effarant de bestialité et d'horreur. Chaque atteinte à l'intégrité physique et morale interpelle nos consciences. N'est-il pas dit "que tout homme qui se résigne entraîne un peu plus d'humanité dans le sens de l'arbitraire" ?

Si sur le plan international ces horreurs vécues par le peuple algérien sont de plus en plus dénoncées (Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, septembre 92; Rapport de la ligue américaine Human Rights Watch, février 92; Rapport d'Amnesty International, mars 93; création de collectifs de dénonciation de la répression en Algérie, au Canada, en France et en Angleterre), en Algérie, par contre, un silence complice semble s'installer chez nos intellectuels. Ce silence n'est en réalité qu'une forme de mépris d'une certaine élite pour son peuple, considéré comme aliéné mental, donc incapable de s'autodéterminer et d'être respecté.

N'avons-nous pas vu certains bénir la torture tant qu'il s'agissait d'islamistes?

Alors que les ligues des Droits de l'Homme et les organisations internationales sont en possession de plus de 200 cas de torture corroborés et de centaines de cas d'exécutions sommaires, alors qu'un livre blanc est en préparation, voilà qu'un fonctionnaire zélé d'une officine gouvernementale des "droits de l'homme" déclarait qu'il n'y avait pas de torture en Algérie, relayé en cela par l'ex-pensionnaire du Musée du Bardo.

Plus grave encore, l'Association nationale des professeurs et assistants en médecine (qui ne représente en réalité qu'elle-même et ses privilèges) déclarait à la délégation d'Amnesty International, qu'elle recevait début mai, que "la torture n'est qu'une pure invention d'agitateurs, ennemis de l'Algérie" (?) alors que cette organisation internationale était en possession de centaines de témoignages.

Quelle crédibilité et quelle "honnêteté intellectuelle" pour de prétendus représentants d'une noble profession ! Une minorité élitiste, cramponnée à de vils privilèges et gravitant autour d'un système moribond, se permet par le mépris et la haine d'imposer à la majorité sa lâcheté et sa médiocrité.

Grâce à Dieu, des hommes libres, défenseurs impénitents du respect de l'être humain en cette terre de martyrs, ont le courage, en ces temps d'horreur et de terreur que subit leur peuple opprimé, de porter leurs plumes dans la plaie. Car pour eux "le Droit n'est ni un cadeau qui se donne, ni une proie qui s'arrache, mais le simple corollaire du devoir".

Il est vrai encore une fois que l'histoire est un éternel recommencement ! Sobhane Allah.

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 6 du 27 mai 1993

PROCÈS DE L'AÉROPORT OU PROCÈS DE LA TORTURE

Le procès de l'attentat à l'aéroport de Dar El-Beida, qui voulait être aux yeux de la junte et de ses plumitifs le procès de l'opposition islamiste, s'est transformé au fil des jours en procès du système et en

bourbier pour les fonctionnaires clandestins d'une justice aux ordres.

Tout le monde se rappelle les images bouleversantes et effroyables des corps déchiquetés du hall de l'aéroport, montrées en août 92 avec une insistance plus que douteuse par la télévision du régime.

Tout le monde se rappelle aussi les fracassants "aveux" télévisés de l'automne dernier, où des citoyens défigurés par la torture, aux visages marqués d'ecchymoses, les cicatrices laissées par les électrodes encore fraîches, "avouaient" l'accomplissement de leur macabre dessein.

Quelle "célérité" et quelle "efficacité" des services de sécurité ! En quelques jours, la boucle était bouclée. Tous les "auteurs" de ce crime étaient arrêtés ! Mieux que cela : l'un d'eux fut même appréhendé... une semaine avant l'attentat !

Ces faits, trop parfaits pour être vrais, ne sont pas sans nous rappeler d'autres faits similaires utilisés par des services plus que spéciaux du Pouvoir. Nous l'avons vu avec l'histoire des "poseurs de bombe" d'El-Moudjahid en décembre 1975, nous l'avons également vu avec l'affaire du Cap Sigli de décembre 1978, manœuvres de diversion, contrôlées dès le début par la sécurité militaire, à des moments où l'avenir du régime se jouait dans ses abysses troubles.

Cette machination diabolique a montré en réalité le vrai visage de l'oligarchie militaro-financière et ses méthodes machiavéliques pour préserver un pouvoir chancelant.

La machination était presque parfaite. Mais la parodie de procès qui devait être le couronnement de tout cela a finalement dévoilé la réalité des faits. C'est ce qui explique la supercherie de la justice aux ordres d'inclure d'autres affaires dans le même procès pour créer l'amalgame.

Dès les premières auditions, les auteurs présumés, déjà condamnés par les aveux télévisés, malgré la présomption d'innocence, n'ont cessé de clamer leur innocence et de dénoncer les horribles tortures qu'ils avaient subies.

Hocine Abderrahim, Saïd Soussène, Karim Fenouh, Rachid Hachaïchi, Sidali Belhouari, etc. déclaraient en pleine audience avoir dit n'importe quoi pour que cessent les affres de la torture dont ils étaient l'objet, et que tous les faux "aveux" avaient été extorqués par la violence physique exercée par des officiers des services de sécurité.

Cette triste réalité et la gravité des récits viennent corroborer ce que nous avons toujours dénoncé : l'institutionnalisation et la systématisation de la torture comme moyen de gestion politique.

Ces révélations scandaleuses, rapportées par une presse pourtant contrôlée et peu encline à défendre les droits de l'homme quand il s'agit d'islamistes, ont choqué plus d'un.

De l'eau de Javel ingurgitée de force, jusqu'à la castration, en passant par la gégène, tous les moyens étaient bons pour arracher de faux aveux, et monter un scénario à notre peuple abasourdi par trente années de mensonges.

En essayant de faire le "procès du siècle", selon les termes mêmes de certains plumitifs zélés de la décadence triomphante, ils ont obtenu l'effet inverse.

Ce procès préfabriqué (comme il est courant et de tradition dans l'Algérie indépendante) a montré les limites des juridictions d'exception et de leur arsenal de lois factices, instruments de désarroi d'un système aux abois, impuissant à juguler la résistance populaire malgré le recours aux extrêmes.

Ces juridictions ne sont, en réalité, que des affronts à l'Équité et à la Morale.

Ce procès a également permis de démontrer, du moins aux incrédules, que la justice algérienne a toujours été destinée à préserver le système en place et non pas à défendre un hypothétique État de droit.

Ce procès a enfin démontré sa nature éminemment politique.

Les violations des droits de l'homme et de la dignité humaine ne sont plus un secret pour personne.

Des arrestations massives aux exécutions extrajudiciaires en passant par la torture, la déportation vers l'extrême-Sud, le dynamitage des habitations et des mosquées, le déploiement de l'armée dans les villes, l'occupation des écoles et des lycées, sans parler des atteintes aux libertés les plus élémentaires (rasage forcé des barbes, interdiction du port de kamis et de hidjab sur les lieux de travail), tous les moyens sont utilisés pour venir à bout de la Résistance d'un peuple, exacerbé par trente années de gabegie, d'immoralité, de corruption et de *hogra*. Mais tous ces moyens sont vains et la junte le sait ! La résistance, malgré tous les moyens déployés pour "l'éradiquer", ne fait que s'amplifier, confiante en sa foi que nul droit ne se perd tant qu'existe un revendicateur.

Que l'opinion publique internationale sache que dans l'Algérie de 1993, "républicaine et moderniste", aux droits de l'homme à deux vitesses et où l'arbitraire prime le droit, il y eut :

- plus de 1 500 exécutions extrajudiciaires en moins de deux ans ;
- un millier de déportés dans les camps de concentration de l'extrême-Sud où les conditions de vie sont plus que bestiales ;
- 10 500 détenus politiques et d'opinion dans les geôles de la junte,

que :

- des citoyens libres sont à la merci de tribunaux d'exception au jugement secret et expéditif ;
- des rafles et perquisitions sont opérées au mépris des garanties les plus élémentaires ;
- les arrestations et séquestrations ne sont ni motivées ni officiellement annoncées ;
- des habitations sont dynamitées ;
- des mosquées sont détruites au bulldozer.

Le procès de l'aéroport, à travers ses révélations sur la torture systématisée, ne fait que rappeler la situation préoccupante des droits de l'homme en Algérie et la répression sauvage quotidienne qui s'abat sur des Algériens dont le seul crime est de vouloir être libres et vivre avec dignité.

Le problème est de savoir si les droits de l'homme et le respect de la dignité humaine sont d'une compétence universelle et concernent tous les citoyens, quelle que soit leur étiquette politique ou leur statut social, ou doit-on continuer à se suffire d'une indignation sélective?

La vérité sur le drame que vit actuellement le peuple algérien sous le joug de la junte au pouvoir doit interpeller la conscience de tous les hommes libres.

A la conscience universelle, nous nous permettons de poser la question.

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 7 du 29 juin 1993

DROITS DE L'HOMME : BILAN DE DEUX ANNÉES DE RÉPRESSION

Depuis juin 1991 la situation des droits de l'homme en Algérie ne fait que se détériorer, atteignant depuis quelques temps un degré d'horreur jamais atteint auparavant.

Les méthodes répressives, élaborées par la dictature depuis des décennies et systématisées depuis 1988, sont largement utilisées à grande échelle. Les techniques de torture mises au point depuis longtemps pour faire taire toute velléité d'opposition ont atteint la perfection dans l'horreur.

Parmi les méthodes de torture utilisées, selon de nombreux témoignages, les plus fréquentes sont les décharges électriques sur les points sensibles du corps, l'épreuve d'asphyxie par un chiffon d'eau souillée, la bouteille, les brûlures par cigarettes et chalumeau. Le passage à tabac constituant l'entrée en matière.

Les séances de torture se déroulent dans toutes les structures d'incarcération et plus particulièrement dans les brigades de gendarmerie et les commissariats. Il existe des lieux spécialisés dans les méthodes barbares telle que l'école de police de Châteauneuf, les casernes de la sécurité militaire de Ben-Aknoun et de Bouzaréah et la compagnie de gendarmerie de Bab-Ezzouar.

Cette torture a un double but : arracher des aveux d'abord et terroriser ensuite.

Des centaines de dossiers corroborés existent au niveau des ligues nationales des organisations internationales des droits de l'homme.

La prolongation de la garde à vue de deux à douze jours est amplement utilisée à cet effet. Cela permet à la fois d'arracher des aveux et de faire disparaître toute trace physique de torture. Parfois même ce délai de douze jours est largement dépassé, pour "complément de torture".

Les déclarations faites par les "auteurs" de l'attentat de l'aéroport lors du procès et rapportées par la presse sont assez édifiantes et accablantes sur les supplices effroyables qu'ils ont endurés pendant près de trente-quatre jours.

La mort sous la torture semble se banaliser. De très nombreux cas ont été signalés à l'opinion publique : le lieutenant Brahimi Ahmed de Réghaïa, Amrouche Mohamed et Boutari Abderrahmane de Meftah, Mekidèche Saïd dit Mohamed Lamana d'El-Madania, Ouadi de Bordj-El-Kiffan, sont quelques exemples parmi des dizaines d'autres. De la mutilation sexuelle à l'éviscération en passant par les horribles brûlures au chalumeau, tous les moyens sont bons pour rétablir l'autorité d'un État déliquescent.

Plus de 10 000 prisonniers politiques et d'opinion croupissent dans les geôles de la junte. Les personnes arrêtées représentent un très large éventail de catégories socio-professionnelles : chômeurs, ouvriers, enseignants, étudiants, universitaires, médecins et avocats. Ce qui démontre que le mouvement de résistance n'est pas, comme veut le faire croire le système, un groupuscule de délinquants et de repris de justice.

Un millier de citoyens continuent d'être dans les camps de concentration de l'extrême-Sud, sur simple décision administrative, sans jugement et sans possibilité de défense, et ce depuis plus de vingt mois, dans des conditions insoutenables. De nombreux cas d'épidémie ont été signalés, plus particulièrement là où la température moyenne avoisine les 45 °C et où l'eau est rationnée.

Ces prisonniers sont souvent sujets à des brimades et au racket. Des effets vestimentaires et des rations alimentaires, ramenés par les parents, souvent de très loin, sont saisis par les militaires.

De nombreuses marches de protestation et des grèves de la faim organisées par les détenus ont été sauvagement réprimées. Ce fut le cas en mars 1992, avec un prisonnier âgé de 62 ans, handicapé, qui a été abattu dans le camp alors qu'il était assis près de sa tente. Ce fut également le cas de l'action répressive qui a eu lieu au début de l'année, où de nombreux prisonniers ont été blessés, dont l'ancien footballeur Salah Assad, qui a été transféré avec certains de ses compagnons à la prison militaire de Blida.

Les exécutions sommaires et extrajudiciaires sont devenues, depuis quelques mois, de plus en plus fréquentes. C'est ainsi que des citoyens, sans armes, sont abattus froidement par des patrouilles des services de sécurité et de l'armée : Ould Rabii Tayeb à Djenan Mabrouk et Benani Mohamed de la Glacière avaient les mains en l'air quand ils ont été lâchement assassinés, devant leurs amis, par des policiers, tout comme récemment le jeune Lacheheb Mohamed qui a été tué dans l'appartement de ses parents lors d'une perquisition nocturne. Même les malades mentaux et les handicapés physiques ne sont pas épargnés par la folie meurtrière de ce régime. C'est ainsi que A. Mohamed, traité

en psychiatrie, a été grièvement blessé par des militaires alors qu'il errait sur la route, et que le jeune Allachi Ahmed dit H'mida, âgé de 21 ans, handicapé physique majeur, a été froidement abattu à la décharge publique de Oued-Smar.

Les enfants sont aussi des "terroristes" potentiels aux yeux de la dictature. Quel crime a commis l'enfant B. Mohamed, âgé de 10 ans, écolier, qui a été abattu d'une balle dans l'œil par des militaires à Bougara en avril 1993, alors qu'il sortait de l'école ?

Quant à l'arsenal juridique répressif, aux ordres du régime, et symbolisé par les tribunaux d'exception à la justice secrète et expéditive, ils ont à leur actif 110 condamnations à mort en une année. Les mascarades de procès, marqués par de nombreuses irrégularités et défauts de procédures, ont vu le retrait de plusieurs avocats dignes et honnêtes, et ont montré les limites d'une justice-alibi au service d'un pouvoir chancelant.

Telle est la situation dramatique et effroyable des Droits de l'Homme en Algérie, terre d'un peuple qui fait face à la répression sauvage d'un pouvoir ébranlé dans ses fondements par la contestation populaire suite au coup d'Etat du 11 janvier 1992.

Les militants libres des Droits de l'Homme et de la Dignité Humaine continueront, en ces moments difficiles que traverse la nation, à témoigner et à dénoncer ces violations et ces crimes. Ils continueront à faire écho aux violations des Droits de l'Homme pour l'éveil des consciences, ce qui permettra de créer un vaste courant d'opinion national et international sur le drame que vit le peuple algérien face à un régime qui ne perdure que grâce à la torture et aux assassinats.

Ce n'est pas en tirant sur les ambulances qu'on trompera l'opinion publique sur le combat d'une nation pour la liberté et la justice.

"On peut tromper quelqu'un tout le temps mais on ne peut tromper tout le monde tout le temps."

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 8 du 12 juillet 1993

ALGÉRIE : LES DROITS DE L'HOMME DANS UNE SOCIÉTÉ À DEUX VITESSES

En Algérie, terre d'Islam et pays des paradoxes, la théorie de la société à deux vitesses semble se vérifier de jour en jour.

Au moment où l'Algérie est meurtrie par trente-et-une années de gabegies, d'intrigues, d'immoralité et de violence institutionnalisées, au moment où un peuple stoïque est opprimé par une minorité de force et d'affaires, et au moment où la nation a besoin de ses hommes libres et patriotes pour la sauver de la tragédie, des charognards soufflent sur la braise pour approfondir un peu plus le fossé entre Algériens, restant ainsi fidèles à la devise de leurs ex-maîtres d'outre-Méditerranée "diviser pour régner", leur seul souci étant de préserver leurs privilèges, quitte à mettre le pays à feu et à sang.

Il devient de plus en plus indécent et difficile de parler actuellement, dans cette ambiance quotidienne d'atrocités et devant cette négation banalisée de la dignité humaine, de droits de l'homme et de respect de l'être humain, ces notions ayant perdu toute valeur dans notre pays.

Dans le cadre de sa stratégie de préservation du pouvoir, la junte mobilise, après ses tortionnaires attitrés, tous ses plumitifs zélés et ses intellectuels de service, pour diviser la société algérienne avec leur discours haineux poussant à la guerre civile.

N'a-t-on pas entendu parler une certaine presse d' "éradication de trois millions de harkis ayant voté pour le FIS" (L'Hebdo libéré, Abderrahmane Chergou), de "race inférieure et abjecte qui exécute la vile besogne" (El-Moudjahid, avril 1993) quand

il ne s'agit pas tout simplement d'appels au meurtre contre la majorité du peuple algérien ?

N'a-t-on pas entendu certains intellectuels de service parler d'immaturité du peuple et de son incapacité à voter "utilement", certains poussant même le ridicule en proposant un collège électoral ? Une insulte contre le peuple !

Nous vivons une campagne de presse haineuse, espérant dresser des Algériens contre d'autres Algériens, présentant deux peuples, voire deux races différentes bientôt, et, pourquoi pas, comme dernière carte... deux ethnies distinctes. À côté de cette campagne, nous assistons à une dangereuse différenciation de la mort, l'une devenant sacrée, lorsqu'il s'agit d'une certaine couche sociale, l'autre banalisée au plus bas niveau, lorsqu'il s'agit des "gueux" des quartiers populaires. Certains sont encensés quand des dizaines d'autres meurent dans l'anonymat.

À nous, militants libres des droits de l'homme sans exclusive, l'Islam, dont nous nous réclamons avec fierté, a toujours enseigné que le respect de la vie humaine n'était pas fonction de la couleur d'une peau, d'une religion ou du statut social de la personne. Nous restons fidèles au verset coranique : "Nous avons fait de l'être humain le sujet du plus grand des respects pour sa dignité."

Toute effusion du sang d'un Algérien est pour nous un drame. Tous les Algériens sont victimes d'un seul fait : la dictature imposée au peuple algérien par la force des armes, et ce dès 1962. Il est malheureux de voir des pseudo-intellectuels, dociles et serviles, ceux qui ont toujours meublé les allées du pouvoir et provoqué, durant des décennies, l'exil des véritables intellectuels, et qui font actuellement le bonheur de l'Occident, jouer pour leurs Maîtres ce jeu dangereux de la division de la société.

Les assassinats quotidiens de citoyens pour leurs idées ou leur appartenance à la mouvance islamique sont devenus monnaie courante. De l'exécution sommaire au décès sous la torture, les opposants connaissent les affres d'une répression aveugle. Quelle est la famille algérienne qui n'a pas un fils mort ou emprisonné dans les camps de concentration et les geôles de la junte ?

Les prisons, vidées de 6 000 délinquants, regorgent de prisonniers politiques. Plus de 10 000 détenus, toutes catégories sociales confondues, allant du professeur d'université au chômeur en passant par l'avocat, le médecin, l'instituteur et le commerçant, emplissent les structures pénitentiaires dans le mépris de la Liberté et de la Justice.

Que de familles endeuillées par la perte de leurs enfants arrachés en pleine nuit par les forces de répression, torturés à mort et ramenés dans des cercueils, défigurés par les brûlures au chalumeau ou sauvagement mutilés !

Que de familles angoissées par la détention de leurs enfants dans les camps de concentration de l'extrême-Sud, et qui s'apprêtent à passer leur deuxième été infernal dans les fours crématoires à ciel ouvert !

A-t-on entendu une seule fois la voix de ces intellectuels serviles, si prompts à se lamenter derrière les chars quand leurs privilèges sont menacés, dénoncer ces atteintes graves et répétées aux droits de l'homme ? Les universitaires emprisonnés à Ain-Mguel et Oued-Namous ne sont-ils pas des intellectuels ?

Il est vrai que pour ces intellectuels serviles l'indignation, de par leur lâcheté, reste sélective.

En aucun cas, les militants libres des droits de l'homme ne feront de discrimination quant aux victimes de cette tragédie programmée par un régime moribond.

Pour eux, le seul responsable de cette lutte fratricide reste le système dictatorial.

Aujourd'hui et encore une fois, l'histoire de l'Algérie s'écrit avec le sang de ses enfants,

versé par un régime qui érige torture et assassinat en moyens de gestion politique.

Nous voilà passés en trois décennies de l'utopique socialisme national à la barbarie du national-socialisme !

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 9 du 2 août 1993

RÉPRESSION, RÉSISTANCE POPULAIRE ET DROITS DE L'HOMME

Après sept années d'une guerre de libération des plus meurtrières, l'Algérie accédait à l'indépendance, au prix de milliers de martyrs, de veuves et d'orphelins. Le bilan était lourd mais le sacrifice n'était pas vain. Le peuple venait de prendre en main son destin, ce qui allait lui permettre de concrétiser théoriquement ses aspirations à la liberté et à la justice. Mais c'était sans compter sur la faune d'opportunistes et de pseudo-maquisards planqués d'Oujda et de Ghardimaou, dont l'encadrement était fait d'anciens collaborateurs de la France coloniale. L'espoir hélas allait être de courte durée. Cette nation, qui avait supporté les affres d'une guerre sans merci, assistait impuissante à la confiscation du fruit de ses souffrances.

Marginalisée et exclue du centre de décision, elle assistera à la prise en main des destinées du pays par cette minorité militaro-affairiste qui allait perpétuer le système colonial dans un système de répression, d'hégémonie et de *hogra* aux couleurs nationales.

On a gouverné, détourné, menti, réprimé et torturé au nom du Peuple et des Martyrs !

Intrigues, luttes de clans, immoralité, coups d'Etat, "suicides" et assassinats constituaient les moyens de gestion politique de cette oligarchie. Détournements, corruption, pots-de-vin, dilapidations en constituaient les moyens économiques.

La richesse ostentatoire mal acquise d'une minorité côtoyait la pauvreté la plus absolue d'une majorité soumise par la force.

Trente années plus tard, le bilan est éloquemment désastreux. L'Algérie baigne dans un état de misère sociale et morale indescriptible. Une économie à genoux, un pays endetté, une mémoire des martyrs trahie, un exil massif de la jeunesse, et, plus grave encore, l'avenir de nos enfants et de ceux qui ne sont pas encore nés hypothéqué. Tel est le triste palmarès d'un système qui a mis le pays en état de recolonisation.

À cette période de Pouvoir Absolu succéda, pour un laps de temps très court, la "récréation démocratique" du 5 Octobre 1988, véritable supercherie qui n'était en réalité qu'une soupape de décompression et une tentative de régénération du système où apprentis-sorciers et autres tortionnaires se transformeront en "démocrates" impénitents.

Ils voulaient faire du neuf avec du vieux. Voilà que ceux qui ont déformé le pays pendant trente-et-une années veulent aujourd'hui le réformer ! Quel machiavélisme !

Les premières élections législatives libres depuis l'indépendance et le coup d'État du 11 janvier qui s'en est suivi ont mis à nu les intentions du système. Préserver par tous les moyens le pouvoir. Politiquement battu et à court d'arguments, il poursuit sa fuite en avant par une répression sauvage et sans précédent : ouverture de camps de concentration de l'extrême-Sud avec à ce jour près de 1 000 détenus, arrestations massives (10 000 prisonniers politiques), création de tribunaux d'exception, systématisation de la torture (que certains intellectuels serviles essaient de justifier), exécutions sommaires (1 500 cas corroborés à ce jour), condamnations à mort (plus de 120 cas). Telles sont les réponses du pouvoir aux aspirations légitimes de la Nation.

Alors que les hôpitaux manquent de médicaments de première urgence, et que

des usines sont paralysées faute de pièces détachées, on ne lésine pas sur l'importation de moyens de répression de plus en plus sophistiqués et coûteux. On ne connaît pas de crise économique pour préserver le système !

Répression, arrestations, tortures et exécutions sommaires constituent le lot des drames quotidiens qu'offre le régime à un peuple assoiffé de liberté et de justice.

Il est triste de dire que dans l'Algérie indépendante on réprime et on torture plus que durant la colonisation.

Cette violence du pouvoir a engendré à son tour une résistance populaire qui est, en elle-même, un acte hautement politique, traduisant le refus de la soumission à la dictature, acte qui s'entoure d'un vaste courant de solidarité nationale, n'en déplaise aux thuriféraires de la junte et aux troubadours des temps modernes. Cette résistance sera, comme celle d'hier, une épopée écrite en lettres de sang et d'honneur.

Prison, répression et exil sont le destin normal des hommes libres dans les systèmes totalitaires.

Le régime doit savoir que toutes les tentatives sont vaines pour opprimer ce peuple, car il est né libre et fier.

Deux années de répression féroce n'ont pas modifié d'un iota la volonté d'une jeunesse armée de sa foi musulmane et stimulée par la justesse de sa lutte pour la liberté et la justice en terre d'Islam.

Elle sait, de par sa maturité et son expérience, forgées dans la misère et l'injustice imposées par le système, distinguer ceux qui veulent délivrer la patrie de la tyrannie et ceux qui veulent l'asservir. Cette jeunesse admirable a le mérite d'avoir fait reculer la peur.

Que ceux qui veulent mener le peuple sur le terrain de la lutte fratricide et de la guerre civile pour préserver leurs privilèges se détrompent. Le peuple mûr a compris le piège et ne se trompera pas de cible. Il s'agit d'une lutte entre l'écrasante majorité du peuple et une infime minorité de tyranneaux en fin de règne, et de rien d'autre.

Ce peuple, qui a affronté persécutions, tortures, assassinats et emprisonnements, finira tôt ou tard par atteindre son noble objectif : une Algérie souveraine, démocratique et sociale dans le cadre des principes islamiques.

Les militants libres des droits de l'homme et de la dignité humaine continueront à informer, dénoncer et agir contre toutes les atteintes graves aux libertés, en étant fermes et confiants en Dieu et en la justesse de la lutte de leur peuple généreux.

Témoigner, dénoncer et défendre les droits de l'homme sont le devoir de chaque patriote épris de liberté et de justice, bien que défendre ces droits, actuellement en Algérie, aux yeux de la junte, soit synonyme de subversion passible des tribunaux d'exception.

Nous n'avons pas peur de vos tortures et de vos prisons. Si c'est le prix qu'il faut payer pour être libres et dignes, alors nous le paierons. Nos parents, hier, l'ont déjà fait.

"Arme-toi de patience et fie-toi à Dieu, ne sombre pas dans la tristesse et ne sois pas gêné par leurs complots. Dieu est du côté de ceux qui ont la foi et des bienfaisants" (Coran XVI:127,128).

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 10 du 23 août 1993

POLITIQUE SÉCURITAIRE ET DROITS DE L'HOMME OU LA PAIX PAR LA MORT

Le peuple algérien fait face à une période historique cruciale pour la recherche de sa libération.

La lutte qui se déroule dans notre patrie exprime le droit du peuple à être le protagoniste de son propre destin.

L'Algérie souffre actuellement d'une répression sauvage et criminelle menée par des psychopathes sanguinaires érigés en tuteurs de la nation. Cette oligarchie militaro-bureaucratique tente de maintenir le pays sous le joug de la misère, de l'exclusion sociale et de l'inculture politique, afin de perpétuer son pouvoir. Cette misère socio-culturelle dans laquelle baigne de larges franges de la société contraste avec le luxe et l'opulence révoltants d'une minorité hystérique, déconnectée des réalités nationales, et affolée par l'éveil de la conscience populaire.

L'existence de cette situation d'oppression permanente et d'un machiavélisme piteux a rendu la jeunesse particulièrement intransigeante et inflexible dans sa quête de la liberté et de la justice.

Le coup d'État du 11 janvier 92, empêchant les citoyens de choisir pour la première fois librement leurs représentants légitimes, a été le point de départ d'une résistance populaire, d'une dramatique escalade de la répression, et d'une politique d'éradication de toute velléité d'opposition réelle, après avoir bâillonné celle-ci durant trente ans. Les représentants du peuple librement élus se sont retrouvés dans les camps de concentration de l'extrême-Sud alors que ceux qui ont été balayés par la volonté populaire se retrouvent au sommet, décidant de l'avenir du pays.

Après les tristes "élections à l'algérienne" chères à Naegelen, nous voilà avec une "démocratie à l'algérienne" où la majorité s'incline devant la minorité !

Ce peuple qui aspire à une paix dans la dignité, jamais dans la soumission, revit le cauchemar de la guerre. Accrochages, ratissages, bombardements chimiques (forêts de Sidi Ali Bounab et Hammam Melouane), arrestations massives et arbitraires, condamnations à mort, les termes rappelant la triste nuit coloniale reviennent en force et meublent la vie quotidienne, déjà misérable, d'une Algérie rendue exsangue par trente-et-une années de corruption, de népotisme et de hogra.

Le quadrillage des quartiers populaires, les persécutions et les assassinats – qui dépassent le millier – sont des faits quotidiens. La cruauté avec laquelle agissent les forces répressives est effrayante.

La censure et l'interdiction faite à la presse internationale de couvrir les événements ne permettent pas à l'opinion publique, à travers le monde, d'être objectivement informée de la triste réalité des faits et des affres de cette guerre – car il s'agit bien d'une guerre – menée contre l'écrasante majorité du peuple par un système véreux en fin de règne.

À ce black-out sur l'information s'ajoute un véritable travail d'intoxication et de désinformation de la part des relais médiatiques de la dictature, tel que l'amplification de certains actes et la banalisation ou le passage sous silence d'autres, dans le seul but d'orienter et de conditionner l'opinion publique internationale vers une indignation et une condamnation sélectives.

Que l'opinion publique internationale sache :

• que dans l'Algérie "républicaine et moderniste" gouvernée par l' "honorable société", il y a eu en moins de deux années :
- plus de 2 000 morts ;
- 10 000 prisonniers politiques ;
- 1 100 déportés dans les camps de concentration de l'extrême-Sud ;
- 192 condamnations à mort par des tribunaux d'exception, dont celle d'une femme ;

• que la torture est systématisée et que les exécutions sommaires sont quotidiennes ;

• que le pays est sous état d'urgence depuis le 9 février 1992 ;

• que le couvre-feu sévit dans les départements (wilayat) les plus importantes ;

• que l'armée quadrille les quartiers populaires soumis régulièrement aux ratissages.

La junte aux abois et ses thuriféraires doivent savoir que le peuple algérien est majeur et digne, et qu'il a largement payé l'impôt du sang. Le temps où le pouvoir se prenait par la violence et se conservait par la dictature est révolu, n'en déplaise à certains apparatchiks sclérosés qui continuent à préconiser la "solution turque".

Cette stratégie machiavélique, meurtrière et fratricide est déployée par la junte, dans une fuite en avant pour préserver son pouvoir moribond au prix de milliers de morts et d'une guerre civile menaçante.

Au nom du peuple martyrisé par une répression sanglante, nous lançons un appel à l'opinion internationale, à Amnesty International et à la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, pour que soient envoyés des représentants qui puissent se rendre compte, par eux-mêmes, de l'état catastrophique des Droits de l'Homme en Algérie.

Nous appelons la presse internationale à venir constater d'elle-même cette tragédie et ce génocide dont est victime la jeunesse algérienne à travers une politique dite sécuritaire qui voudrait imposer la paix... par la mort.

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 11 du 13 septembre 1993

HALTE AU MASSACRE DE LA JEUNESSE ALGÉRIENNE !

Sept condamnés à mort, victimes innocentes de la machination diabolique des "services" ayant abouti à l'horrible massacre de l'aéroport, ont été passés par les armes le lundi 30 août 1993. Ces crimes de sang exécutés avec un cynisme inexpiable le jour du Mawlid Ennabaoui, jour sacré en Islam, rangent la Junte, pour ceux qui feignent de l'ignorer encore, dans la pire catégorie des dictatures sanglantes.

Le régime a encore une fois montré son vrai visage, qui est celui d'une dictature archaïque, affublée d'un apparat pseudo-démocratique à usage extérieur.

Alors que l'Algérie vit un drame national, et qu'à nouveau a resurgi dans les mémoires, par la force des images et des mots étrangement évocateurs, le martyre subi par le peuple algérien durant la guerre de libération, voilà que le système, dans sa fuite en avant effrénée et dans une inconscience dramatique, continue de développer sa stratégie fumeuse de conservation du pouvoir au prix de centaines de morts et de blessés.

Cette brutalité meurtrière, et cette disproportion entre la profonde conviction populaire de se libérer du joug oligarchique et l'extrême violence par laquelle le régime moribond réagit, s'expliquent en réalité par la nature même de la structure du Pouvoir.

Ce régime, né de la violence de coups d'États successifs, n'a d'autre moyen de se maintenir que la force.

Quel que soit l'habillage politique utilisé par les différents clans qui se sont succédés de 1962 à nos jours, le fait central de leur système reste la confiscation par une caste militaire de tous les pouvoirs au détriment du peuple.

Ce que feignent d'ignorer les gouvernements occidentaux sous couvert de raison d'État, mais certainement pas leurs analystes politiques, c'est que l'Algérie connaît depuis le coup d'État du 11 janvier 1992 un soulèvement populaire sans précédent depuis l'indépendance. Partout dans le pays, des milliers de jeunes expriment leur exaspération et leur désespoir face à une Junte responsable de la faillite politique et de l'effondrement économique, sous l'œil méprisant d'intellectuels apeurés par la révolte des "gueux".

Cette résistance populaire est la conséquence logique de trois décennies de frustrations, d'oppression et de négation des droits élémentaires des citoyens.

Des conditions sociales de plus en plus désastreuses, issues du délabrement économique, et d'un enrichissement sauvage de l'oligarchie militaro-financière, rendent les sentiments de frustration encore plus explosifs.

Il s'agit de l'éveil d'une nation qui refuse la misère individuelle et la décadence nationale et d'une jeunesse qui veut vivre dans la dignité avec une âme et une authenticité de son peuple retrouvées.

Ce à quoi un pouvoir despotique, corrompu et sclérosé, qui a perdu définitivement son aplomb, répond par l'instauration d'un véritable état d'exception qui cache mal son nom avec ratissages, quadrillages, arrestations massives, torture systématisée, exécutions, déportations et tribunaux d'exception.

C'est dans ce magma de chair, de feu et de sang que ce système moribond veut se régénérer et se réformer, avec des changements de pions et de potiches, ignorant superbement ce que disait Tocqueville : "Le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement est d'ordinaire celui où il commence à se réformer."

Ce ne sont pas les gesticulations serviles et éhontées d'une certaine presse aux ordres et de ceux qui ont failli à leur mission qui cacheront l'image sanglante de la tyrannie, et qui étoufferont ou minimiseront les événements dramatiques qui se déroulent en Algérie.

Face à ce drame, les militants libres des Droits de l'Homme et de la Dignité Humaine sont scandalisés et écœurés par la politique discriminatoire et de double standard pratiquée par les gouvernements occidentaux, et qui fait que la vie d'un Algérien musulman ne vaut pas celle d'un Polonais ou d'un Haïtien.

Les Droits de l'Homme ne sont-ils pas universels ?

Jamais un régime coupable d'une répression aussi sauvage n'a été aussi ménagé par les Occidentaux. La position française, à travers les dernières déclarations du ministre des Affaires étrangères de la Patrie des Droits de l'Homme, pétrie de mauvaise conscience pour son passé colonial mais aussi liée à l'oligarchie militaro-financière par une vieille connivence d'intérêts, est plus qu'ambiguë.

La France semble couvrir l'inexcusable par le silence de la mauvaise conscience au nom de la Raison d'Etat.

A quelle morale conduit donc l'utilisation politicienne des Droits de l'Homme des responsables français, qui condamnent certaines dictatures de par le monde et absolvent par leur silence celle qui est en face de leur rive, et qui sombre dans une oppression sanguinaire ?

Il est temps que les gouvernements occidentaux prennent conscience, à l'image des organisations humanitaires, du péril de la dérive militariste, qui se radicalise en Algérie, tout comme le porte à croire l'exécution de sept innocents le jour d'une fête religieuse, acte poussant à l'irréversible.

Actuellement, devant l'inqualifiable massacre perpétré contre la majorité écrasante du peuple, le Devoir et l'Honneur commandent à chaque patriote de dénoncer publiquement ces assassinats et ces atrocités commises par un système symbole du parasitisme et de la corruption.

L'Histoire a, aujourd'hui, rattrapé ceux qui, hier, n'avaient que mépris pour les Droits les plus élémentaires de leur peuple.

Désormais, tout silence devant ces crimes abominables contre la Nation ne peut être interprété que comme un abandon coupable de responsabilité devant les exactions et atteintes aux Droits de l'Homme contre ceux qui clament leurs espérances, mais aussi leurs exigences de citoyens libres.

Devant la répression qui frappe ce peuple opprimé, nous exprimons notre totale solidarité et notre vive émotion aux familles des victimes, avec la gravité et la dignité qui conviennent, en rappelant aux oppresseurs ce hadith : "Redoute l'imprécation de l'opprimé, car aucun voile ne s'interpose entre elle et Dieu."

Quant aux tyranneaux en fin de règne, aux mains ensanglantées, qui ont mis même les cimetières et les morgues sous haute surveillance, de peur du réveil de morts qui risquent à leurs yeux d'imposer demain l'"ordre des innocents", nous rappellerons avec détermination les modestes mots du poète : "Lorsque le peuple veut la vie, force est au destin d'y répondre, au jour de se lever et aux chaînes de se rompre".

LA TRIBUNE DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

No 12 du 4 octobre 1993

SILENCE, ON TUE !
(ou les droits de l'homme dans un système en fin de règne)

La fuite en avant d'un système moribond continue dans un climat de faillite sanglante. Après deux années d'un état d'exception qui cache mal son nom, et après avoir privé le peuple algérien de sa victoire au premières élections législatives libres de décembre 91, le régime militaro-policier continue avec une féroce stupidité à mener l'Algérie au chaos et à la déchirure sociale, n'ayant rien d'autre à offrir comme alternative à sa débâcle politico-économique que le massacre et la répression, et ne connaissant que la force comme moyen de gestion.

L'oligarchie militaro-financière, minée par la corruption et l'arbitraire, ne tient debout qu'en s'appuyant sur les baïonnettes, et continue sa fuite en avant dans un océan de haine et de fureur.

Cette ambiance de fin de règne, faite de heurts et de malheurs, venant quotidiennement endeuiller les familles algériennes, est l'aboutissement inéluctable de trois décennies de mensonge et d'injustice.

L'aveuglement et la crainte justifiée de la perte imminente du pouvoir (donc des privilèges et des prébendes), sous la poussée irrésistible de la résistance populaire, amènent le système, et en particulier le clan de la "mano dura", à l'irréparable. L'exécution de sept innocents, auteurs présumés de la machination diabolique de l'attentat de l'aéroport, et la récente mise sous commandement militaire de toutes les forces de sécurité en constituent les preuves irréfutables.

Les incendies d'écoles et la réapparition des véhicules banalisés tirant sur les citoyens dans les quartiers populaires sont les dernières machinations des "services" pour tenter vainement de faire basculer l'opinion publique et de retarder l'échéance.

Les quartiers populaires sont quadrillés et sous haute surveillance. Les exécutions sommaires sont de plus en plus fréquentes à tous les coins de rue.

La chasse à l'islamité bat son plein.

Des hommes libres et dignes croupissent dans les camps de concentration depuis deux ans, au point d'être oubliés. Des milliers de prisonniers politiques meublent les geôles surpeuplées de la junte. Le nombre de morts, en deux ans, dépasse de très loin celui des Palestiniens morts en sept ans d'intifada. Tel est le bilan peu éloquent de la dictature sanguinaire issue du coup d'Etat du 11 janvier 92. La portée symbolique de l'assaut armé d'une mosquée montre combien le pouvoir est aux abois.

Face à cela, la résistance populaire, stoïque, à l'image d'une jeunesse armée de sa seule foi inébranlable en la justesse de son idéal, brave chars et troupes d'"élite".

Le peuple fait face quotidiennement à cette répression sauvage dont sont victimes ses enfants.

La solidarité populaire, qui fait la fierté de cette nation, nous rappelant la dure période

de la guerre de libération, est exemplaire. Les familles des suppliciés et des détenus politiques sont prises en charge par d'autres familles pauvres mais dignes. Cette chaleur humaine, celle qui fait la grandeur de ce peuple durant les moments difficiles, et que nous pensions disparue après trois décennies d'injustice, réapparaît au grand dam du régime. Tout comme en 1954, le long voyage des Algériens en quête de liberté et de justice a repris son cours.

Ni l'oppression politique, ni la sinistre sécurité militaire, cette bête immonde au service du népotisme et de la corruption, n'ont pu venir à bout de cette résistance populaire qui prend racine dans l'Algérie profonde, celle de l'honneur et de l'authenticité, et qui veut mettre fin à une situation de non-droit.

Le désastre sanglant auquel on assiste, plus particulièrement depuis deux ans, marque l'échec patent d'un système bâti sur la gabegie de la hogra.

Peut-on s'étonner de cette révolte qui gronde quand une nation a été pendant trente ans plongée dans la médiocrité, alors que les galonnés de la Nomenklatura font grand tapage de leurs prospérités douteuses ?

Ce système en décomposition, où le ver a plus que mangé le fruit, a transformé, de par l'incurie de sa voyoucratie, un pays de richesses en une société de pénurie et d'indigence quasiment ingérable ; l'inégalité grandissante et la corruption galopante en constituent les deux symboles.

On a tenté outrageusement de maquiller l'histoire mais, comme disait Abraham Lincoln : "On peut tromper tout le monde un certain temps, mais on ne peut tromper tout le monde tout le temps".

Et l'histoire est à nouveau au rendez-vous. Le vent du changement a définitivement soufflé, tout comme celui de la libération de 1954.

Seul le système et sa pyramide de larbins et d'intellectuels de service croient le contraire, en tentant ce qu'ils appellent "le changement dans la continuité".

Le système puise ses potiches dans la minorité élitiste et agissante, celle-là même qui, avec sa dialectique venimeuse et incontinente, nostalgique de la mère-patrie coloniale, veut éradiquer les trois quarts du peuple algérien, au nom d'une démocratie douteuse, et à l'encontre des valeurs civilisationnelles d'une jeunesse digne, qui fait reculer la peur et la terreur de la Junte.

L'histoire jugera demain ces intellectuels de pacotille, ceux qui hier ont accepté la clochardisation dans la soumission, et aujourd'hui cautionnent le massacre de leurs frères.

Pourquoi ce lâche silence de leur part alors que la mort et la torture sont banalisées en terre de martyrs ? Pourquoi cette hypocrisie des marchands de bonne conscience ? Apparemment et à leurs yeux, la mort n'a pas le même prix partout.

Y a-t-il de bons morts et de mauvais disparus ? Ce comportement et cette tartufferie à l'égard de la dictature ressemblent étrangement à ceux de la France officielle, "Patrie des droits de l'Homme", celle qui clamait hier à propos de la Pologne et du Chili que les droits de l'Homme étaient universels et indivisibles.

Pourquoi ce silence envers les enfants musulmans d'Algérie, messieurs les professionnels des grandes causes ?

Quand une armée tire sur les enfants de sa propre nation et qu'elle massacre des citoyens au fusil-mitrailleur, il n'est plus de pudeur honorable ni de raison d'État qui vaillent.

A quel moment et au prix de combien de milliers de morts et de disparus les "grandes consciences" découvriront-elles enfin la nature sanguinaire du régime algérien ?

Nous avons comme l'impression que l'indignation de ces "grandes consciences" s'arrête souvent comme par enchantement à

certaines portes. Vérité en deçà, erreur au delà, n'est-ce pas ?

Les analystes de Matignon et de l'Elysée savent pertinemment que ménager une dictature chancelante, c'est se mettre à dos la majorité du peuple algérien. Ils savent aussi qu'il ne s'agit nullement d'"intégrisme" (ce terme fumeux importé par les nostalgiques de la coloniale) mais d'une résistance populaire à une dictature imposée au lendemain de l'indépendance. Le but de cette résistance est le même que celui des hommes de 1954 : "Un état Algérien, souverain, démocratique et social, dans le cadre des principes islamiques".

Que ceux qui s'opposent à la volonté populaire sachent que "nul droit ne se perd tant qu'existe un revendicateur".

1.3. Communiqué de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme LADDH[131]



Le Comité Directeur de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH) s'est réuni le 24 juin 1993 à Alger. Il a procédé à une analyse approfondie, exhaustive et globale de la situation des droits de l'homme dans le pays.

Le Comité Directeur de la LADDH condamne le cycle infernal de la violence fratricide, quelles que soient ses motivations, ses causes, sa provenance, qu'elle vienne de l'Etat, de groupes armés, de groupes occultes, ou de personnes, et quelles que soient les victimes concernées, sans aucune discrimination.

Il refuse une société à deux vitesses dans le traitement de la mort. Le poids des victimes ne peut varier selon leur origine sociale ou leur engagement politique.

La violence, qui a atteint un seuil intolérable, aggrave la fracture entre le pouvoir et la société, dresse une partie de la population contre l'autre, l'une justifiant la violence de l'Etat, l'autre justifiant celle des groupes armés.

Mais condamner la violence ne suffit pas, il faut y mettre fin avant qu'il ne soit trop tard.

Le Comité Directeur de la LADDH, qui a toujours exclu la violence comme moyen d'action politique, a refusé la logique de l'affrontement qui fait couler le sang des Algériens et entraîne souvent la mort d'innocents, considère que les conflits doivent être réglés par le dialogue et la confrontation pacifique.

La première violence, suivie par toutes les autres, a été le coup d'Etat du 11 janvier 1992 et l'annulation du processus électoral, qui ont engendré une répression aveugle, avec l'ouverture de camps de concentration, les arrestations arbitraires par milliers, la torture, et ont engagé le pays dans une voie sans issue.

Le Comité Directeur de la LADDH s'incline avec émotion devant la mémoire de toutes les victimes de la violence, et présente à leurs familles ses condoléances les plus attristées.

Il dénonce ceux qui entretiennent les réflexes d'inquiétude, de peur, d'angoisse, d'insécurité, de désarroi, de panique, dans un but de récupération et de manipulation.

Des violations très graves des droits de l'homme se produisent actuellement dans notre pays. Nous assistons à un système d'encadrement, de quadrillage et de contrôle de la population, avec ratissages, arrestations très nombreuses et indiscriminées de jeunes, exécutions extrajudiciaires, retour en force du

---
[131] Ce communiqué est paru dans l'hebdomadaire *El Haq*, no 11 des 13/19 juillet 1993.

phénomène de la torture et de la mort au quotidien.

Le pouvoir tolère et cautionne l'usage de la torture, ne prend aucune mesure énergique pour l'enrayer et condamner les tortionnaires. La Constitution, comme les Traités internationaux, dont l'Algérie est signataire, lui font pourtant obligation d'interdire la torture et les châtiments corporels.

La LADDH a choisi : ni démission, ni soumission, mais présence vigilante pour la défense des droits de l'homme, qui constituent pour elle un devoir absolu, un impératif. Le silence, la passivité quand il s'agit de la violation des droits de l'homme, de la souffrance humaine, est une complicité.

Le Comité Directeur de la LADDH réitère une fois de plus sa demande de création d'une Commission Nationale de sauvegarde des droits de l'homme pour visiter les prisons et tous les centres de détention, entendre les prisonniers sur les atteintes aux droits de l'homme, et rendre publique la substance de ce qu'elle aura vu et entendu.

La justice qui, de par la Constitution, est un pouvoir indépendant, est devenue, par les deux décrets législatifs, relatifs à la révision du Conseil Supérieur de la Magistrature et du Statut du Magistrat, une simple autorité sous tutelle du pouvoir exécutif.

Les juridictions d'exception n'offrent pas aux accusés les garanties ordinaires de la justice. La législation d'exception est une porte ouverte à l'arbitraire, et conduit toujours à des abus, à des dérapages et à des entorses au droit de la défense.

L'histoire a souvent démontré que le pouvoir exécutif s'attaque aux avocats et les empêche d'exercer pleinement et librement, sans risques, leur métier, pour mettre au pas la justice.

Le Comité Directeur de la LADDH demande la mise en œuvre de mesures d'apaisement qui vont dans le sens de l'espoir. La libération des détenus d'opinion, la fermeture des camps de concentration, la suppression des juridictions et de la législation d'exception seraient d'une portée politique certaine et ouvriraient la voie à la paix civile.

La crise économique – qui accentue les déséquilibres sociaux, les inégalités sociales et la discrimination qui frappe de larges couches sociales marginalisées par le mode de répartition du revenu national – appauvrit de jour en jour la plus grande majorité de la population, et des millions d'Algériens vivent au-dessous du seuil de la pauvreté.

La dégradation du pouvoir d'achat, le blocage des salaires, l'inflation galopante et le chômage, particulièrement celui des jeunes, vont accentuer la rupture avec le pouvoir.

Les Algériens qui se demandent avec angoisse de quoi sera fait demain sont-ils condamnés à vivre dans la violence et l'illégitimité, à n'avoir le choix qu'entre une solution mauvaise et une solution pire, qui mènera à une guerre civile larvée, à un dérapage généralisé et incontrôlé ?

L'Algérie est sans Président de la République élu, sans Assemblée populaire nationale, les deux tiers des Assemblées populaires de wilaya et Assemblées populaires communales sont dissoutes, et le peuple est exclu de la gestion des affaires du pays.

L'urgence est de rétablir la paix civile, de trouver une alternative à la violence. L'impasse politique ne peut être surmontée que par le retour à la légitimité, que seul le suffrage universel peut donner. Lorsque la crise politique remet en cause la légitimité des gouvernants, la solution ne peut venir que du recours à la volonté du peuple, exprimée dans la clarté et en toute liberté par la voie des urnes. Il faut rendre aux Algériens tous leurs droits de citoyens, et élargir leur espace de liberté.

Les nombreuses et difficiles questions à résoudre ne peuvent trouver de solution que dans une démocratie exercée par des

démocrates et par une cogestion démocratique de la transition.

Le retour au contrôle du pouvoir est nécessaire, afin qu'un homme, un groupe ne disposent pas des citoyens, de leurs libertés, et ne gèrent pas le pays à leur guise.

La rupture doit se faire avec le système politique et non dans le système. Le Haut Comité d'État (HCE), institution de transition, veut mettre en place une autre transition, recruter les nouveaux dirigeants, par le jeu de la cooptation, alors que nul ne peut s'autoproclamer dirigeant du pays, s'il n'a pas obtenu par la voie des urnes l'assentiment du peuple souverain. Le consensus doit être réalisé non pas pour un quelconque partage du pouvoir, mais pour redonner la parole au peuple dans les meilleurs délais.

Le référendum est prématuré, car il exige des préalables qui ne peuvent se réaliser dans le court terme. Il est légal et légitime quand il est mis en œuvre par des démocrates, dans un but démocratique. Il devient un plébiscite quand il est exercé par ceux qui considèrent que le pouvoir se prend par la violence et se conserve par la dictature.

Alger, le 27 juin 1993.
Pour le Comité Directeur de la LADDH
Le président, Me Abdennour Ali-Yahia

1.4. Lettre du Comité Algérien des Militants Libres de la Dignité Humaine et des Droits de l'Homme



LETTRE OUVERTE AUX INTELLECTUELS DE LA "PATRIE DES DROITS DE L'HOMME"

Alger, le 10 février 1995

Après cent trente-deux ans de colonisation de peuplement et de tentative de déculturation sans précédent dans l'histoire, l'Algérie recouvrait grâce à ses hommes libres - les "fellaghas" et "terroristes" pour vos ultras - son indépendance. Celle-ci fut rapidement confisquée dans un bain de sang par l'armée des frontières, encadrée par des sergents et des caporaux de l'armée française, recrues de la 25ème heure.

Une culture de violence s'installa en lieu et place d'une culture politique démocratique. Népotisme, répression et liquidations physiques sont les moyens de gestion politique de ce système. Corruption et concussion en sont les moyens de gestion économique.

Trente années après, le bilan est affligeant: c'est la faillite sanglante.

L'éveil de la conscience nationale devant l'oppression, et dont l'Islam a toujours été le principal catalyseur durant toutes les périodes de résistance du peuple algérien à travers l'histoire, a permis de montrer à l'opinion publique internationale le vrai visage du régime politique en place: une dictature sanguinaire sans foi ni loi.

La seule fois où le peuple algérien a pu s'exprimer librement depuis l'indépendance, un certain 26 décembre 1991, le choix populaire qui en a résulté a été étouffé dans le feu et le sang par le coup d'État du 11 janvier 1992. Il est vrai que le

coup d'État est la seule forme d'alternance politique qu'admet le régime dictatorial.

Sous le prétexte fallacieux d'éviter à l'Algérie de basculer dans "l'obscurantisme" avec l'arrivée au pouvoir de la mouvance islamique (élue démocratiquement), le coup d'État du quarteron de généraux n’a pas empêché le pays de plonger dans les abysses d'une tragédie sans fin. Trois années après, le bilan est effroyable. Plus de 45 000 personnes sont mortes, 17 000 citoyens ont transité par les camps de concentration de l'extrême-Sud (dont 621 sont déportés à ce jour à Aïn M'guel) et 30 000 croupissent dans les geôles de "l'Etat démocratique et républicain".

Une justice-alibi sous forme de tribunaux d'exception, calqués sur les sections spéciales des années 40 que vous avez connues sous le gouvernement de Vichy, assène des peines capitales en série (1 100 en deux ans).

Les Droits de l'Homme les plus élémentaires sont bafoués. La torture est généralisée et l'exécution sommaire institutionnalisée. Couvre-feu, ratissages, rafles, arrestations nocturnes, bombardements au napalm, dynamitage de maisons, dernier quart d'heure si cher à Robert Lacoste sont des termes qui reviennent quotidiennement, comme au vieux temps de la Nuit Coloniale.

A titre d'exemple et en un mois (bilan non exhaustif), 263 cadavres de citoyens assassinés par les éléments de la junte militaire et policière ont été retrouvés jonchant les rues de certaines villes d'Algérie.

Le 4 novembre 1994, 36 citoyens ont été arrêtés et fusillés à Mostaghanem. Ils ont été jetés dans une fosse commune.

Entre le 7 et le 11 novembre 1994, 62 détenus politiques ont été exécutés, pour certains calcinés, à la prison de Berouaghia, dont cinq par le directeur du pénitencier, le sinistre Guemache Hamid.

Le 8 novembre, 14 cadavres ont été retrouvés sur la route principale de Berouaghia, alors qu'ils avaient été arrêtés quelques jours plus tôt. L'interdiction formelle d'enlever les cadavres avait été donnée aux pompiers et ce durant trois jours.

Le 9 novembre 1994, sept cadavres ont été retrouvés dans les rues d'El-Biar. Ils avaient été enlevés la veille par les services de sécurité.

Le 10 novembre 1994, cinq cadavres ont été retrouvés à la cité El-Hayat à Oued Smar après avoir été enlevés lors d'une rafle.

Le 10 novembre 1994, 54 cadavres ont été retrouvés disséminés dans les rues de la périphérie de Blida. Ordre avait été donné aux pompiers de ne pas ramasser les cadavres.

Dans cette même ville et entre le 8 et le 12 décembre 1994, 61 cadavres ont été retrouvés, certains totalement mutilés ; ces victimes avaient été arrêtées à leur domicile lors d’un ratissage.

Le 10 novembre 1994, 25 cadavres ont été retrouvés, à la sortie nord de la ville de Boufarik.

Ces exécutions sommaires collectives ne semblent malheureusement pas émouvoir certains de vos intellectuels, si prompts à s'effaroucher ailleurs et pour d'autres. Pourquoi cette indignation sélective ? Pourquoi ce silence devant ce terrorisme d'État ?

L'horreur télévisée est l'autre forme du terrorisme d'Etat. Des citoyens atrocement mutilés et des filles sauvagement violées puis égorgées par des délinquants recrutés par la sinistre sécurité militaire sont présentés régulièrement à la télévision. Ces crimes sont évidemment imputés à la résistance populaire pour la discréditer, surtout aux yeux de l'opinion publique internationale, car l'opinion nationale connaît la réalité du drame. Des images insoutenables sont montrées devant des enfants et des personnes âgées horrifiées. Tous les moyens sont bons pour préserver un pouvoir illégitime et chancelant.

Depuis novembre 1994, des scénarios machiavéliques sont élaborés pour choquer l'opinion. Dans leur fuite en avant, nos despotes mal éclairés mitraillent des fidèles à la sortie des mosquées, mitraillent des véhicules transportant de malheureux ouvriers. Très bientôt, ils déposeront des bombes dans les écoles pour tuer nos enfants, et il y aura toujours des crédules outre-Méditerranée pour condamner les "intégristes" et soutenir les "démocrates" putschistes !

Le mariage "de jouissance", cette pratique totalement étrangère aux Algériens musulmans, est utilisé par les "services spéciaux", spécialistes de l'action psychologique, pour diaboliser les islamistes. Une véritable psychose est entretenue au sein de la population, et ce grâce à la télévision, moyen de propagande par excellence. Pour entretenir davantage cette psychose, ils n'hésitent pas à désigner les filles de certains villages, comme c'est le cas à la cité des 350 logements de Bougara (Blida), pour pouvoir, officiellement, les "protéger" !

Face à cette tragédie vécue au quotidien, où des centaines de citoyens innocents sont emprisonnés, torturés ou exécutés sommairement, en dehors de quelques voix de militants des Droits de l'Homme, eux-mêmes menacés de mort pour avoir empêché une extermination à huis clos, c'est le silence qui frise la complicité.

Sans parler de nos pseudo-intellectuels, occupés à défendre des privilèges mal acquis, où sont tous ces intellectuels d'outre-Méditerranée, de la "patrie des Droits de l'Homme", si prompts à s'émouvoir devant les atteintes aux Droits de l'Homme de Pinochet et de Jaruselski, et silencieux, voire complices, devant celles du Bokassa algérien, Lamari ?

Que signifie cette émotion de votre part quand il s'agit d'une certaine "catégorie" d'Algériens, et le silence quand il s'agit d'une autre catégorie, majoritaire ? Le poids des victimes est-il fonction, à vos yeux, de l'origine sociale ou culturelle ? Pourquoi cette notion de Droits de l'Homme à deux vitesses et pourquoi cette indignation sélective ?

Existe-t-il des atteintes aux Droits de l'Homme qui offensent la conscience démocratique et d'autres pas ?

Nous n'arrivons pas à expliquer pourquoi vous apportez votre soutien à des pseudo-intellectuels, appartenant à une minorité élitiste algérienne, déconnectée des réalités nationales, et partisane d'une "démocratie" sans élections ni citoyenneté, alors que des centaines d'intellectuels sont morts sous la torture et que des milliers croupissent sans jugement dans les camps de concentration depuis trois années, sans que vous n'ayez élevé une seule fois une protestation ?

S'émouvoir et crier sa colère devant l'assassinat d'un intellectuel ou d'un journaliste est tout a fait naturel et humain. Se taire, en tant qu'intellectuel de la "Patrie des Droits de l'Homme", devant l'assassinat de milliers de citoyens anonymes des quartiers populaires est indigne.

Sachez, Messieurs les intellectuels de la "Patrie des Droits de l'Homme", du moins ceux parmi vous qui considèrent encore l'Algérie comme un territoire d'outre-mer, que cette minorité que vous soutenez, en concubinage suspect avec la junte militaire depuis trois ans, et qui a le quasi-monopole de la "représentativité" de la population algérienne dans vos médias, n'a en réalité aucun ancrage politique et populaire dans notre société musulmane.

Il est vrai que la grille de lecture simplificatrice et réductrice faite par la France officielle et ses relais amène certains cercles intellectuels français, désinformés, à considérer le pouvoir dictatorial corrompu et véreux en Algérie comme un moindre mal.

Cette analyse erronée risque d'entraîner de dangereuses dérives qui pourraient hypothéquer sérieusement et pour longtemps les relations entre les deux peuples.

La France officielle, avec sa démocratie à géométrie variable et son soutien inconditionnel au pouvoir illégitime en Algérie, feignant d'ignorer les forces politiques réelles et représentatives de la Nation algérienne, semble rester, par mauvaise conscience, l'otage de son passé colonial. Comment peut-elle prétendre soutenir le "parti de la démocratie", concept obscur et douteux, tout en acceptant toutes ces atteintes gravissimes aux Droits de l'Homme ?

La France officielle, partie prenante, aux yeux de la majorité du peuple algérien, de la crise actuelle de par son aide financière et militaire au pouvoir illégitime, semble oublier les leçons de l'histoire. Le "problème algérien" n'a-t-il pas été le catalyseur de la chute de la IVe république ? L'histoire étant un éternel recommencement, la crise actuelle risque, du fait de cet alignement inconditionnel, d'être le catalyseur de celle de la Ve. La paix par la légitimation populaire du pouvoir est l'alternative que la France officielle semble incapable de percevoir et d'admettre. Les mauvais stratèges de la politique néo-coloniale en assumeront, demain, pleinement les conséquences.

La politique française vis-à-vis du mouvement de résistance populaire en Algérie, faite d'ingérence flagrante et d'ostracisme contre une mouvance politique majoritaire issue d'une volonté populaire, relève de l'hystérie de certaines reliques nostalgiques, à l'image d'un Pasqua, champion de la lutte "anti-terroriste", alors que l'histoire nous a enseigné qu'il était membre fondateur et président national du SAC (service d'action civique) et de l'ETEC, organisations ayant dérivé vers le terrorisme et les affaires scabreuses.

M. Pasqua se rappelle-t-il seulement son terrorisme électoral quand ses hommes de main avaient utilisé des grenades piégées en 1968 à Levallois-Perret lors de sa campagne pour les législatives ?

Doit-on rappeler aussi à M. Pasqua qui a traité les élus du peuple algérien de "terroristes" et le mouvement politique majoritaire de "fumisterie", que nos parents, résistants héroïques de la guerre de libération nationale, étaient aussi des "terroristes" et des "rebelles" au service d'une cause juste comme celle d'aujourd'hui ?

Doit-on enfin rappeler à M. Pasqua que le premier détournement d'avion de l'ère moderne a été effectué un certain 22 octobre 1956 par l'État français, et que le pirate de l'air n'était autre que Max Lejeune, secrétaire d'État à la Guerre de la "Patrie des Droits de l'Homme" ?

Avec des séquelles coloniales aussi indélébiles en Algérie, mais aussi avec ses déboires peu honorables dans ses ex-colonies à l'image du Tchad, du Rwanda et du Cambodge, la France officielle est très mal placée pour jouer un rôle de premier plan dans notre pays, terre d'Islam.

Ceux qui refusent de regarder la réalité en face doivent savoir que l'Algérie musulmane de demain ne sera la chasse gardée d'aucune puissance.

Pour nous, intellectuels musulmans, la France n'est ni notre horizon ni un élément de notre vie intérieure, n'en déplaise à la minorité élitiste, protégée et encensée par certains de vos intellectuels. Cette minorité, déconnectée des réalités nationales, peut réclamer, en toute démocratie, son attachement, voire son rattachement à la culture française, c'est son droit. Mais en aucun cas, nous n'admettrons qu'elle impose à la majorité de la Nation algérienne, dont nous nous réclamons fièrement, Nation jalouse de ses valeurs civilisationnelles, une culture qui n'a pas été, n'est pas et ne sera jamais la sienne, malgré cent trente-deux années de viol culturel.

Si l'argumentation fallacieuse, qui a imprégné depuis des décennies l'approche de la société française vis-à-vis de l'Algérie, a pu un certain moment justifier le pacte néo-colonial avec cette minorité élitiste, elle ne peut aujourd'hui, avec l'éveil de la conscience civilisationnelle de notre Nation, alimenter les fantasmes de certains intellectuels français, ceux qui considèrent

toujours l'Algérie comme un territoire d'outre-mer (TOM) après qu'elle ait été durant cent trente-deux ans départements d'outre-mer (DOM).

Quant à nos amis intellectuels français, ceux qui considèrent l'Algérie comme une Nation indépendante et qui sont respectueux de notre culture et de nos valeurs civilisationnelles, longtemps trompés par un discours erroné et tendancieux, ils doivent savoir que contrairement à ce que dit la propagande officielle, il n'y aura jamais de boat-people sur leurs rivages. Ceux qui rejoignent votre pays actuellement ne sont que les enfants "naturels" et illégitimes de la France coloniale, ceux qu'elle avait laissés en 1962 pour pérenniser en terre d'Islam sa culture et son esprit.

Nos amis intellectuels français doivent savoir que leurs collègues, intellectuels algériens, et la majorité de leur peuple, combattent une dictature militaire corrompue pour instaurer un État démocratique et social dans le cadre des principes de l'Islam.

Nos amis intellectuels français doivent savoir que leur culture, que nous apprécions et respectons, n'est pas la nôtre. C'est de ce respect mutuel que naîtra une amitié sincère entre nos deux peuples.

Nos amis intellectuels français doivent savoir aussi que quand la France officielle parle "d'aide au peuple algérien" il s'agit en réalité d'une aide militaire et financière à une junte de généraux putschistes qui torture et tue des Algériens, dont de nombreux intellectuels, et qu'à travers cette aide déguisée et intéressée, elle ne fait en réalité que défendre des intérêts occultes et inavouables et renforcer ses privilèges dans notre pays.

Nous interpellons nos amis intellectuels français sur leur silence sur les atteintes, toutes les atteintes, aux Droits de l'Homme, faites quotidiennement de tortures et d'exécutions sommaires. Nous nous indignons de l'indignation sélective de certains.

Nos amis intellectuels français doivent enfin savoir que ce n'est point le "feu d'artifice" des généraux putschistes contre le peuple algérien, avec des pétards fournis par Pasqua, qui arrêtera, demain tout comme hier, la marche de l'Histoire en Algérie, terre d'Islam.

Amicalement,

Des intellectuels musulmans algériens.
Comité Algérien des Militants Libres de la Dignité Humaine et des Droits de l'Homme.

1.5. Lettre ouverte d'indignation adressée à l'ONU par Mustapha Brahami

Cette allocution a été prononcée lors d'un rassemblement tenu le 11 mars 1995 en face du Palais des Nations à Genève, où venait de s'achever la 51e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. La représentation de la junte militaire algérienne a été désignée, lors de cette session, à la vice-présidence de cette commission des droits de l'homme. Les atteintes aux droits de l'homme en Algérie n'ont pas figuré à l'ordre du jour. Au moment même où se tenaient les travaux de ladite commission, un carnage minutieusement préparé était exécuté dans la prison de Serkadji, à Alger.

Nous nous sommes réunis aujourd'hui ici, face aux bâtiments de l'ONU, et après la tenue de la 51ème session de l'assemblée générale de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, pour dire notre indignation, pour clamer notre indignation face au silence observé par cette instance quant au génocide auquel le monde assiste, et qui a pour lieu l'Algérie.

Nous voulons clamer notre indignation parce que 40 000 morts algériens n'ont pas compté dans la balance pseudo-humanitaire de cette instance, qui se dit au service des hommes. 40 000 morts, 30 000 prisonniers politiques, une moyenne de 800 à 1000 morts par semaine, des exécutions sommaires extrajudiciaires par centaines, tel est le décompte de la situation

dramatique que vit le peuple algérien, depuis qu'une poignée de généraux à Alger a organisé le coup d'État en janvier 1992, en annulant le choix populaire affirmé lors des élections pluralistes libres, les premières dans l'Algérie indépendante.

Ces chiffres n'ont pas ému, ces chiffres n'ont rien pesé dans les salons feutrés de l'ONU. Le comble du ridicule est que les représentants des généraux d'Alger, qui sont impliqués directement dans le génocide, ont été élus à la vice-présidence de cette commission.

De quels droits de l'homme alors parlez-vous, messieurs ? De quels hommes discutez-vous ? De quels droits des peuples parlez-vous messieurs ? De quels peuples discutez-vous ?

Nous avons pensé, peut-être bien naïvement, que les hommes dont vous défendez les droits étaient tous les hommes. Nous avons pensé que votre combat pour un monde plus humain était aussi le nôtre. Nous avons pensé que vous aviez placé la démocratie, c'est-à-dire le respect du choix des peuples, comme modèle mondial à respecter et faire respecter. Nous avons pensé, nous peuples du Sud, que l'Homme était Un, indivisible, respectable, quelle que soit sa couleur, sa religion, son appartenance géographique, son sexe. Car Dieu dit expressément : “Nous avons honoré les fils d'Adam.”

Il semble de plus en plus évident que ces principes sont restés lettre morte, et que la realpolitik fait fi de toutes ces considérations.

Car le drame des Palestiniens, dont les puissants de ce monde ont usurpé la terre, avec l'accord explicite de l'ONU, n'a pas fait sursauter la conscience mondiale. Car le drame des Bosniaques, sur lesquels les Serbes appliquent une politique de purification ethnique digne des hitlériens, n'a pas fait tressauter la conscience mondiale. Car la destruction d'une ville complète comme Grozni n'a pas fait sourciller la conscience mondiale. Car les dictateurs qui sévissent à Alger et ailleurs ne peuvent déranger le sommeil des puissants de ce monde.

Peut-on dire alors que ces droits de l'homme dont on nous parle ne valent que pour l'homme blanc ? Ces droits des peuples ne sont-ils valables qu'en Occident ? Cette condamnation de toute forme de dictature, de toute forme de totalitarisme, ne serait-elle valable que pour certains peuples ? On ne voudrait le croire. Mais la réalité est têtue.

La réalité est plus forte que ces slogans. Car en Algérie, les généraux tuent, et l'Europe des États donne de l'argent. En Algérie, les généraux assassinent, et le FMI ouvre la bourse. En Algérie, les généraux exterminent tout un peuple, et Paris donne des armes.

On voudrait tant croire que le combat pour un monde plus humain ne s'arrête pas sur les bords nord de la Méditerranée, ni sur les flancs nord de l'Atlantique, ou du Pacifique. On aurait tant voulu croire que ces principes ont été érigés de manière désintéressée. Il semblerait malheureusement que les faits soient plus têtus que les paroles.

Sinon comment interpréter le fait qu'en ces jours des 24, 25, 26, 27, 28 février 1995, la Commission des droits de l'Homme discute sur les détentions arbitraires, sur la torture, l'indépendance du pouvoir judiciaire, les états d'urgence, et la liberté d'expression, alors qu'en ce jour précis du 26 février 1995, les forces répressives en Algérie pénètrent dans une prison d'Alger et massacrent froidement et de manière préméditée 232 prisonniers politiques ? Il faut vous rappeler, messieurs, que cette commission a élu à sa vice-présidence les représentants des éradicateurs, les responsables de ce massacre, et d'un autre massacre commis fin novembre 1994 à la prison de Berrouaghia, à 120 km au sud d'Alger.

Pour avoir bonne conscience, certains milieux imputent la responsabilité de la violence actuelle au mouvement islamique. D'autres avancent l'alibi d'une pseudo-instabilité au Maghreb si le FIS arrivait au

pouvoir. D'autres enfin, pour balayer d'un revers de la main les scrupules qui peuvent les envahir lorsque des ONG font porter, en toutes âme et conscience, cette responsabilité sur le pouvoir actuel en Algérie, estiment que la crise est avant tout économique, et qu'il suffirait d'injecter quelques milliards pour mettre fin à toute contestation politique. Toutes ces interprétations, tous ces alibis, ne peuvent cacher la réalité.

Et nous le disons haut et fort : cette crise n'est pas née parce que le pain manquait en Algérie, ou que le chômage avait atteint des proportions inimaginables. Les révoltes du pain, du ventre, ne dépassent pas quelques jours, quelques heures.

C'est du manque de liberté politique que souffrent les Algériens. C'est du vol de leur choix librement exprimé un certain 26 décembre 1991, que les Algériens souffrent. Et même si les conditions économiques sont très dures, c'est à l'appel de la conscience, à l'appel de la liberté, à l'appel de la dignité que se sont élevés les Algériens, non à l'appel du ventre. Les revendications exprimées par ce mouvement de résistance à la dictature ne renferment aucun aspect économique. Elles sont toutes d'essence politique.

Et nous disons haut et fort que si l'argent du monde entier venait à être investi en Algérie, il ne résoudrait rien, car le régime actuel est un gouffre d'argent, une partie servant à acheter les armes, et la plus grande partie se retrouvant dans les comptes bancaires occidentaux de la maffia politico-financière qui gouverne l'Algérie. L'argent du monde entier ne parviendrait pas à résoudre la crise algérienne, car nous ne vivons pas pour nos ventres, nous combattons pour notre dignité, pour notre liberté. Et cela, la France coloniale ne voulait, ne pouvait le comprendre durant la guerre de libération; elle avait dû abandonner la partie, malgré l'aide militaire massive de l'OTAN.

Il faut que l'Europe, le FMI, la Banque Mondiale, le Japon, et autres prêteurs d'argent à la junte d'Alger sachent que le pays est en guerre, que l'Algérie, en grande partie, échappe au contrôle des généraux, et que tout investissement est impossible.

Nous le disons haut et fort : la véritable stabilité politique, en Algérie, au Maghreb, et ailleurs partout dans le monde, ne peut reposer sur la répression, sur les dictatures, sur les déficits en liberté politique et d'expression. La stabilité ne peut reposer sur les prisons pleines à craquer, ni sur les massacres, ni sur le terrorisme d'État. Elle ne peut reposer sur la torture institutionnalisée, sur les cours d'exception, sur les détentions arbitraires. En un mot, elle ne peut reposer sur l'illégitimité des pouvoirs. Tant qu'un pouvoir est illégitime, tant qu'il combat son propre peuple, il ne peut prétendre à la stabilité. L'illégitimité ne peut se conjuguer avec la stabilité.

D'aucuns parlent de contagion du modèle islamique s'il parvenait au pouvoir en Algérie. Nous estimons quant à nous, qui avons refusé toute tutelle jusqu'à présent, que chaque peuple est responsable de sa destinée, de ses voies et moyens politiques pour sa promotion. Nous refusons d'être les tuteurs d'autres nations, d'autres peuples ; chacun est libre de se choisir les voies et moyens de sa politique.

La grande falsification historique, que nous voyons de nos yeux ces derniers temps, consiste à présenter les islamistes comme responsables de la violence en Algérie, et à présenter les rejetés des élections de décembre 1991 en Algérie, ceux pour qui leurs propres familles n'ont pas voté, ceux qui se sont présentés dans leur village, et qui n'ont récolté que des poussières, ceux qui soutiennent les généraux, comme représentants du peuple.

A ceux-là, qui participent à cette vaine falsification, nous posons les questions suivantes :

- Qui a pris le pouvoir par la force, et arrêté le processus électoral, si cher aux démocrates, est-ce le FIS ou l'armée ?

- Qui s'est agrippé au pouvoir par la force en Algérie, le FIS ou les généraux ?

- Qui a dissous le parti vainqueur, les assemblées locales et régionales, l'assemblée nationale, le FIS ou l'armée ?

- Qui a torturé, fait disparaître, détenu sans aucun jugement, le FIS ou l'armée ?

L'Histoire ne s'écrit pas au présent. Elle ne s'écrit pas sans témoins. Elle ne peut être aveugle tant qu'il y aura des témoins par milliers, par millions, des témoins qui n'ont pas peur de témoigner. Nous sommes de ceux-là. De ceux qui sont prêts à témoigner devant les hommes et l'Histoire de l'extermination programmée, entreprise avec minutie, par des généraux qui ont juré d'arriver à 100 000 morts en Algérie, aidés en cela par la complicité active ou passive de certains pays, de certaines institutions.

Nous disons à ces pays et ces institutions que leur aide à la junte ne fera qu'allonger les souffrances du peuple algérien, et ne pourra rien résoudre.

Nous leur disons que la dignité humaine, le respect de la vie, le respect du choix des peuples, le respect des libertés ne devraient pas avoir une couleur, une religion, une odeur d'argent. Ces principes ne devraient pas avoir une aire géographique d'application pour qu'ils soient valables. Ce serait alors une véritable régression humaine.

Quant à nous, nous voulons faire une lecture universelle, et non biaisée, des droits de l'homme, de tous les hommes. Nous voulons faire une lecture universelle, et non sélective, des droits des peuples, de tous les peuples, quant à leur destin, leurs choix librement exprimés.

Et si aujourd'hui nous sommes là, c'est pour témoigner de notre stupeur, de notre étonnement, de notre colère, face à ceux qui soutiennent les dictateurs contre leurs peuples, face à ceux qui parlent des droits de l'homme et les bafouent, face à ceux qui veulent se draper d'un linge de pureté, alors que leurs mains trempent encore dans le sang des innocents d'Alger et d'ailleurs, face à ceux qui veulent voir l'argent, c'est-à-dire leurs intérêts égoïstes, prendre le pas sur leurs principes.

Et si aujourd'hui nous sommes là, c'est pour dire que c'est dans ces moments difficiles que le peuple algérien saura qui est sincère et qui ne l'est pas. Qui est son ami, qui ne l'est pas.

Nous témoignerons, Inch'Allah.

2. La Géhenne et la Gangrène dans le Livre blanc

Le Livre blanc sur la répression en Algérie (1991-1994), préparé par le Comité algérien des militants libres de la dignité humaine et des droits de l'homme, a été récemment publié. Ce livre est interdit[132] en Algérie et en France. La matière de cet ouvrage n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune étude de son contenu.

Dans l'article *L'Algérie suppliciée*, M. Ghachemi présente une analyse statistique de la répression, plus particulièrement de la torture, pour tenter de dégager, ne serait-ce qu'approximativement, certaines régularités dans la gestion de la torture par la junte militaire.

Dans l'article La Gangrène, F. Karimi expose une reconstruction sommaire, à partir des témoignages du Livre blanc, de certaines caractéristiques du monde des tortionnaires algériens. F. Karimi a désiré adjoindre à son papier quelques textes, recueillis dans Rappel, qu'il destine, entre autres, au personnel des centres de torture.

---

[132] En France, ce livre a été interdit pour "incitation à la haine" par le ministère de l'Intérieur, qui ressemble de plus en plus au ministère de l'Amour (et à la gendarmerie culturelle).

2.1. L'Algérie suppliciée ou la Géhenne

Mohamed Ghachemi
Algerian Forum, juillet 1995

Dans le résumé et l'étude statistique de la répression que nous présentons ci-dessous, les échantillons considérés sont extraits de l'ensemble des témoignages recueillis par le Comité algérien des militants libres de la dignité humaines et des droits de l'homme (CAMLDHDH) et publiés dans le Livre blanc.

Il est évident, vu le caractère contingent et non préparé du recueil des témoignages, que la représentativité des échantillons que nous considérons est limitée. Il s'ensuit que les interprétations sur la nature et l'ampleur des pratiques répressives présentées ci-dessous ne sont pas définitives. Nous pensons cependant, par cet exercice, appréhender quelques aspects caractéristiques de la vaste opération répressive gérée par les entrepreneurs de la terreur au pouvoir.

La période considérée dans l'ensemble des échantillons est précisée dans chaque cas.

1. Camps de concentration

Appelés officiellement et pudiquement "camps de sûreté", ils ont été institués par l'article 4 du décret présidentiel du 4 juin 1991 instaurant l'état de siège. Cet article est en violation de la constitution et des traités internationaux sur les droits de l'Homme, ratifiés par l'Algérie, car il prive arbitrairement le citoyen de ses libertés fondamentales.

Sur simple présomption ou délit de faciès, l'autorité administrative (et non judiciaire) peut placer un citoyen en détention administrative, c'est-à-dire le déporter dans les camps de concentration du Sud sans inculpation ni jugement, pendant une période indéfinie.

Ces centres se trouvent au Sahara, à une moyenne de 2 000 km du Nord. La température y varie de 45 à 50 °C à l'ombre dans la journée, et atteint des valeurs extrêmement basses la nuit. Ils sont constitués de simples tentes sans infrastructures d'accueil. Les conditions les plus élémentaires d'hygiène et de survie y font défaut.

Ces camps sont ceux d'Aïn M'guel, Aïn Salah, Amguiden, Bordj El-Homr, Bordj Omar Idriss, El-Ménéa, Ouargla, Oued Namous, Reggane, Tiberghamine et Tsabit. Quinze mille Algériens ont transité par ces camps depuis leur ouverture.

Une partie de ces déportés était constituée d'élus du peuple aux élections municipales, départementales et législatives. De nombreux enseignants et universitaires figurent parmi eux.

En juin 1994, il y avait encore près de 650 déportés à Aïn M'guel, et ce malgré la déclaration du ministre de l'Intérieur du 19 janvier 1994 faisant état de la fermeture des camps de concentration.

Citons ici quelques camps de concentration, leur situation géographique, le nombre de leurs détenus et le type de population détenue :

- Aïn M'guel, situé à plus de 2 500 km au sud-est d'Alger, 1 100 détenus en avril 1992.

- Ouargla, situé à 800 km au sud d'Alger, 900 détenus en juillet 1992.

- Oued Namous, situé à 2 000 km au sud-ouest d'Alger, 1 100 détenus en juillet 1993.

- Reggane, situé à 1 800 km au sud-ouest d'Alger, 2 996 détenus en mars 1992.

Considérons par exemple la population du centre de détention de Reggane comme échantillon, et faisons une analyse de ce camp de concentration.

La population du camp de Reggane se répartit comme suit :

- 9 enfants et adolescents (entre 14 et 18 ans), soit 0,3% de la population du camp ;

- 70 vieillards (plus de 60 ans), soit 2,3% de la population du camp ;

- 100 anciens moudjahidine et fils de chouhada, soit 3,3% de la population du camp ;

- 600 élus des conseils municipaux (A.P.C.) et départementaux (A.P.W.) du FIS ;

- 60 députés FIS, élus au 1er tour des élections législatives du 26 décembre 1991, soit, pour l'ensemble des élus (députés et élus locaux), 22% de la population du camp ;

- 600 enseignants (du primaire, du secondaire et du supérieur), soit 20% de la population du camp ;

- 450 agents administratifs, soit 15% de la population du camp ;

- 120 imams, soit 4% de la population du camp ;

- 800 commerçants et artisans, soit 27% de la population du camp ;

- 45 ingénieurs, 16 médecins et pharmaciens (dont 7 spécialistes) et 4 avocats, soit 4% de la population du camp ;

- 122 sans travail, soit 4% de la population du camp.

Nous relevons au total plus de 1 445 détenus de formation universitaire, c'est-à-dire près de 50% de la population de ce camp.

A la figure 1 est proposée une représentation graphique du nombre de détenus en fonction du type de population dans le camp de concentration de Reggane.

Nous pouvons répartir cette population en trois grandes catégories (figure 2) :

- La population active dans l'appareil étatique ;
- La population active dans le secteur privé ;
- La population inactive.

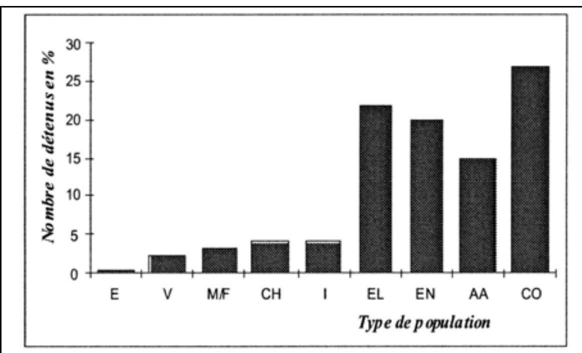


Figure 1 : Profil des détenus du camp de concentration de Reggane.

Légende :
E : Enfants et adolescents, V : Vieillards, M/F : Moudjahidine et fils de chouhada, CH : Chômeurs, I : Imams, EL : Elus FIS, EN : Enseignants, AA : Agents administratifs, CO : Commerçants et artisans.

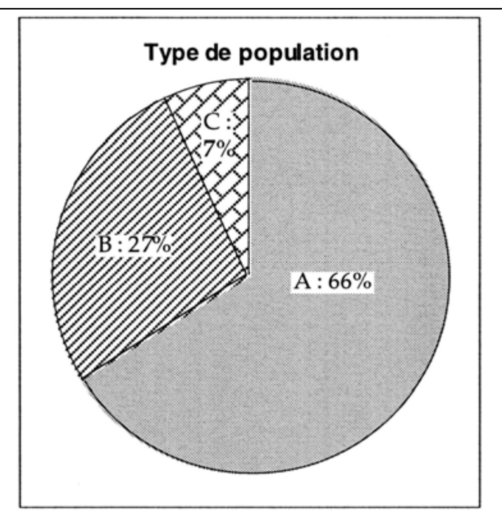


Figure 2 : Type de population du camp de concentration de Reggane.

Légende :
A : Population active dans l'appareil étatique, B : Population active dans le secteur privé, C : Population inactive.

Si l'on suppose que cet échantillon (camp de Reggane) est représentatif de la population des autres camps, nous pouvons induire ce qui suit.

La population incarcérée dans les camps de concentration (fig. 1) est issue de toutes les couches de la population du pays.

La population active dans le secteur public (66%) est de loin la plus touchée par la répression, comme l'indique la figure 2. C'est-à-dire que le mécontentement est

profond à l'intérieur même de l'appareil étatique.

Par contre, la population inactive est très réduite (7%), et si l'on devait prendre uniquement les chômeurs, ils ne représentent que 4% (fig. 1). Ceci indique que les thèses du pouvoir selon lesquelles les sympatisants du FIS qui croupissent dans les camps sont pour la plupart des hittistes (collés aux murs, sans activité) n'ont aucun fondement.

Le secteur économique privé est lui aussi touché (27%). Ce secteur semble avoir une présence assez importante dans la mouvance islamique, ce qui pourrait expliquer la bonne assise économique du FIS.

2. Prisonniers politiques et tribunaux d'exception

2.1 Les prisonniers politiques

Près de 20 000 citoyens sont détenus dans les geôles de la dictature. Ils se répartissent dans les principales prisons et centres de détentions qui sont : Aïn-M'lila, Berrouaghia, Boufarik, Bouira, Chlef, Djelfa, El-Harrach, Ghardaia, Jijel, Laghouat, Lakhdaria, Mascara, El-Ménéa, Mostaghanem, Saïda, Serkadji, Sidi Bel-Abbès, Tazoult, Tizi-Ouzou et Tlemcen. Les prisons militaires sont : Béchar, Blida, Constantine, Oran et Ouargla.

Ces centres de détention, à l'origine des prisons de droit commun, sont utilisés pour les prisonniers politiques arrêtés massivement depuis le coup d'Etat du 11 janvier 1992.

Ces prisons sont à l'heure actuelle caractérisées par le surpeuplement. Des cellules conçues pour deux personnes sont occupées, en moyenne, par huit à dix personnes, ce qui pose des problèmes de promiscuité et d'insalubrité.

En sus de la surpopulation carcérale, des conditions d'hygiène déplorables et de l'absence de couverture médicale, le port d'une gandoura ou d'une djellaba (vêtements traditionnels) est strictement interdit, tout comme la lecture des livres et des journaux.

Il est à noter que le centre de Serkadji échappe à toutes les lois régissant les établissements pénitentiaires. Des comportements inhumains tiennent lieu de règlements. Les mauvais traitements et bastonnades sont réguliers, tout comme la torture et l'isolement dans les cachots.

Ces conditions sont aussi dramatiques au niveau des prisons de Tazoult et de Blida, où les responsables sèment la terreur et ne semblent obéir à aucune loi ou morale.

2.2 Les tribunaux d'exception

La justice en Algérie a toujours servi d'alibi au régime politique. Après le coup d'État du 11 janvier 1992, la dérive de la justice-alibi a atteint les abysses. Des tribunaux d'exception, appelés pompeusement cours spéciales, ont été créés par décret législatif (03/92) relatif à la "lutte contre la subversion et le terrorisme". Ces tribunaux sont, selon l'avocat Jacques Vergès, une copie conforme des sections spéciales créées par le gouvernement de Vichy du 14 août 1941, pour lutter contre les résistants français durant l'occupation nazie.

Le décret instituant ces tribunaux d'exception est une véritable négation de la volonté du peuple algérien. Il s'agit d'un texte d'exception prenant en otage la justice. Il est caractérisé par :

- L'aggravation des peines encourues ;

- La rétroactivité de la loi pénale alors qu'il est internationalement connu que la non-rétroactivité de la loi pénale fait partie des principes généraux du droit à caractère universel ;

- La non-appartenance des tribunaux d'exception à l'ordre judiciaire, de par l'article 42 ;

- L'abaissement de l'âge pénal à 16 ans, portant atteinte à l'article 19 du traité des

Nations Unies sur les droits de l'enfant, ratifié par l'Algérie en 1992 ;

- La limitation des droits de la défense : sanctions du magistrat contre l'avocat, avec des peines allant de trois mois à une année de suspension ; de même que l'avocat, pour plaider, doit recevoir l'agrément préalable du président du tribunal ;

- L'anonymat des présidents des cours spéciales. Toute divulgation du nom d'un magistrat est passible de sanctions ;

- L'absence du droit d'appel.

Devant ces dérives, la justice ne confond pas l'accusé à partir de preuves irréfutables, mais à partir de procès-verbaux de police contenant de faux aveux extorqués sous la torture et signés les yeux bandés.

Ces tribunaux d'exception ont condamné plus de 1 070 citoyens à la peine capitale, dont une femme. Vingt-six condamnés à mort ont été exécutés.

L'aveu télévisé constitue une variante de la justice-alibi au service de la dictature (voir les témoignages dans le livre). L'exemple classique est celui des “aveux des auteurs” de l'attentat criminel de l'aéroport d'Alger d'août 1992. Les martyrs Hocine Abderrahim et Rachid Hechaïchi, filmés à leur insu, furent présentés à la télévision, le visage tuméfié, portant des traces d'électrodes sur le front.

3. La torture

La torture est une procédure qui débute par une arrestation violente. Les arrestations spectaculaires et brutales sont le plus souvent nocturnes, durant le couvre-feu. Elles se caractérisent par l'intrusion fracassante de personnes cagoulées et armées, gesticulant et proférant insultes et obscénités. Des destructions de meubles et de vaisselle sont le plus souvent signalées. De nombreux vols d'objets précieux (argent, bijoux, etc.), d'équipement électroménager et même de véhicules accompagnent l'arrestation.

Les méthodes de torture sont pratiquement les mêmes du petit commissariat de police de quartier aux centres “spécialisés”, tels que l'École supérieure de police de Châteauneuf, baptisée par les victimes "École Supérieure de Torture" (EST), le commissariat central d'Alger et les centres de sécurité militaire de Ben Aknoun et de Bouzaréah. Elles vont de l'épreuve du chiffon à la sodomisation, en passant par le courant électrique, l'arrachement des ongles, la bastonnade, les brûlures par mégots de cigarettes, chalumeau et fer à souder, l'épreuve de l'échelle, la suspension par des menottes au plafond durant plusieurs jours, la flagellation et l'utilisation de la perceuse électrique.

La garde à vue, prolongée à douze jours dans le cadre de la loi “anti-terroriste”, n'est jamais respectée. La moyenne de la durée de la garde à vue est de trente jours. Des témoignages rapportent des cas allant de trois à huit mois.

Le procès-verbal de police est un véritable scénario dicté sous la torture et orienté par des policiers, et que la victime récite malgré elle pour échapper aux affres du supplice. Il est ensuite signé, les yeux bandés.

3.1 Torture

Les interprétations induites de l'analyse statistique de l'échantillon ci-dessous, extrait du Livre blanc, sont tributaires de l'incertitude qui pèse sur la représentativité de l'échantillon. Cette analyse est néanmoins très instructive, comme on va le voir.

- Echantillon : 110.
- Wilayat considérées : Alger, Blida, Boumerdès.
- Période : Janvier 1992 - Septembre 1994.
- Âge des torturés : 14 ans à 46 ans.
- Lieux de torture :
  - Commissariats de police (CP).
  - Brigade de gendarmerie (BG).
  - Caserne de la sécurité militaire (SM)
- Méthodes de tortures recensées :

01 = Agressions physiques et flagellations.
02 = Coups et blessures par instruments contondants.
03 = Torture par suffocation.
04 = Torture pharmacologique.
05 = Torture à l'électricité.
06 = Torture par le feu.
07 = Torture par mutilation.
08 = Supplice de l'échelle, de la chaise et pendaison.
09 = Débilités induites, épuisement et isolement.
10 = Viols, agressions et mutilations sexuelles.
11 = Torture mentale.

L'échantillon considéré est représenté sur le graphe de la figure 3, où le nombre de torturés est présenté en fonction du temps.

Nous constatons, sur la figure 3, que la torture a commencé juste après le coup d'État du 11 janvier 1992. Or, à cette date, les groupes armés ne s'étaient pas encore constitués et le FIS n'avait pas encore riposté politiquement. L'accroissement de la torture apparu au lendemain du coup d'État pourrait s'interpréter comme indication que le but à atteindre par le pouvoir était de faire peur, de terroriser afin de prévenir une réaction populaire à l'arrêt du processus électoral.

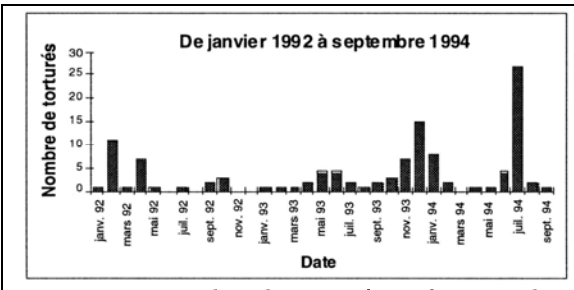


Figure 3 : Nombre de torturés en fonction du temps (de janvier 1992 à septembre 1994)

De mai 1992 à mars 1993 la torture semble diminuer. Ceci pourrait peut-être s'expliquer par le fait que le pouvoir, ne s'attendant pas à la réaction populaire qui commençait à s'organiser, encore indécis entre une approche plus politique et le tout-sécuritaire, a eu un moment d'hésitation. Mais à partir du mois d'avril 1993 commence une nouvelle vague de torture. Il semblerait qu'à ce moment, le pouvoir ait opté pour l'éradication définitive et totale des islamistes. Le pic maximal des tortures est atteint aux mois de novembre, décembre 1993 et janvier 1994. Cette période coïncide avec la préparation de la conférence "d'union nationale" par les militaires. Il s'agirait donc de faire peur, une nouvelle fois, afin de faire accepter le projet de l'armée.

En juin, juillet et août 1994, on constate une nouvelle escalade de la torture. Celle-ci pourrait être corrélée à l'union des groupes armés qui s'est réalisée en mai 1994.

Maintenant si nous représentons le nombre de torturés en fonction de l'âge, nous obtenons le graphe de la figure 4.

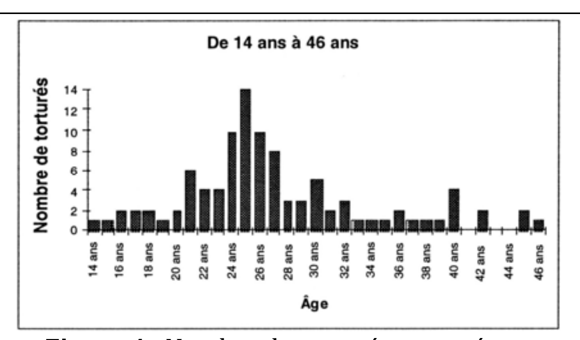


Figure 4 : Nombre de torturés recensés en fonction de l'âge (14 ans à 46 ans)

On constate sur la figure 4 que la plage d'âge la plus touchée parmi les torturés se situe entre 20 ans et 30 ans, soit 63% de la population de torturés recensée. C'est la tranche d'âge la plus active qui est donc la réprimée.

Pour analyser la fréquence et la distribution des différentes méthodes de torture utilisées, nous illustrons présentement sur la figure 5 le nombre de torturés en fonction des types de torture (en pourcentage).

La figure 5 représente les différentes tortures utilisées. Nous remarquons que les agressions physiques, les flagellations, ainsi que les coups et blessures par instruments contondants sont systématiques. La torture par suffocation est aussi largement répandue ; 69% des torturés subissent ce supplice. La torture à l'électricité et la torture mentale sont, chacune, infligées à

environ 50% des suppliciés. Les supplices de l'échelle, de la chaise et la pendaison sont appliqués à un torturé sur trois, puisqu'ils se répartissent sur 33% des cas.

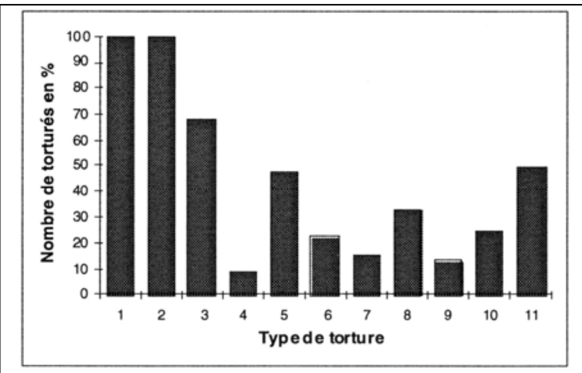


Figure 5 : Les torturés en fonction des types de torture

Légende :
Chacun des chiffres (1 à 11) en abscisse se réfère à un type de torture, comme indiqué au début de la section 3.1.

Les viols, agressions et mutilations sexuelles sont les tortures qui laissent le plus de séquelles psychologiques. Ces tortures représentent 24 % des cas. Les victimes du viol par sodomie passent sous silence ce supplice, ce qui laisse toute ouverte la réelle étendue de cette pratique. La victimisation ne cesse pas avec la fin de cette torture ; les symptômes somatiques, le choc, l'humiliation, la honte, la peur, le sentiment de culpabilité et surtout le déni que "cela m'est arrivé", comme refus intellectuel et anesthésie émotionnelle pour échapper à une souffrance insupportable, sont les réactions typiques qui caractérisent l'état psychologique de la victime après le viol.

La torture par le feu, sous ses différentes formes, se recense dans 22% des cas. La torture par mutilation (de différents membres) affecte 15% de la population suppliciée. La torture par débilités induites, épuisement et isolement n'est mentionnée que dans 13% des témoignages. La privation d'eau et d'aliments pendant quelques jours, et comme régime débilitant pendant de plus longues durées, n'est probablement pas identifiée comme torture par les victimes.

Enfin vient la torture pharmacologique avec 9% des cas. Elle n'est pas toujours reconnue par les suppliciés, sauf lorsqu'elle fait apparaître des traces visibles sur leurs corps.

Afin d'examiner maintenant la répartition de la population suppliciée chez les différentes entreprises tortionnaires, nous représentons, sur la figure 6, le nombre de torturés en fonction des trois instances répressives (police, gendarmerie et sécurité militaire).

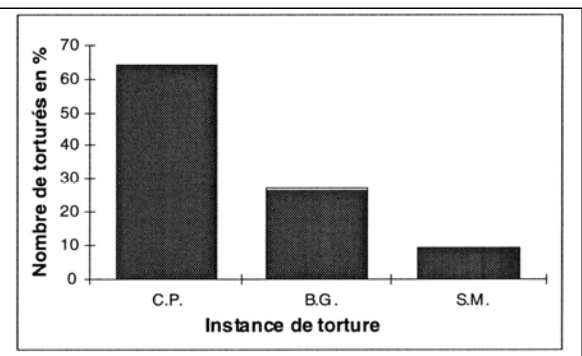


Figure 6 : Répartition des torturés selon les différentes instances du pouvoir

Légende :
CP : Commissariat de police, BG : Brigade de gendarmerie, CM : Caserne de sécurité militaire.

Nous constatons (fig. 6) que 64% des suppliciés sont torturés dans les locaux de la police, 27% dans les locaux de la gendarmerie et 9% dans les locaux de la sécurité militaire. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la police intervient dans les villes, la gendarmerie dans les banlieues et les villages, et la sécurité militaire surtout pour les cas considérés comme "sérieux". Cette explication doit être relativisée par le fait que le degré de professionnalisme et de maîtrise dans la gestion de la torture atteint par la SM est supérieur à celui des BG, qui lui-même est plus grand que celui des CP Moins d'informations filtrent à mesure que croît ce degré.

Les trois instances travaillent en coordination, et souvent une même victime et torturée par plus d'une instance. Sur le graphe de la figure 6, seule la première instance à infliger la torture a été prise en considération.

3.2 Décès sous la torture

L'échantillon de décès sous la torture que nous présentons, extrait des témoignages rapportés dans le Livre blanc, est un échantillon restreint.

- Echantillon : 61
- Wilayat considérées : Alger, Blida, Boumerdès
- Période : Juillet 1992 - Juillet 1994
- Âge des détenus morts sous la torture : 17 ans à 50 ans
- Lieux de décès sous la torture :
  - Commissariats de police (CP)
  - Brigade de gendarmerie (BG)
  - Caserne de sécurité militaire (SM)

La figure 7 montre l'évolution du nombre de décès sous la torture avec le temps. Nous constatons que la première grande vague de décès sous la torture s'est produite entre janvier 1993 et juillet 1993 et que la deuxième vague a commencé à partir de février 1994. On note aussi que cette évolution ne suit pas celle du nombre de torturés recensés dans le temps (fig. 3). La raison est que ces deux distributions sont obtenues à partir d'ensembles de données disjoints.

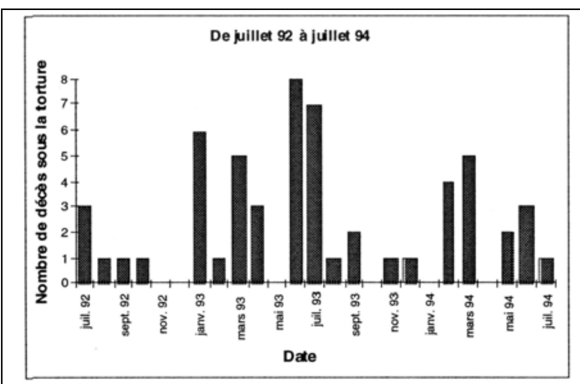


Figure 7 : Nombre de décès sous la torture en fonction du temps (juillet 1992 à juillet 1994).

Les décès sous la torture en fonction de l'âge sont maintenant représentés sur la figure 8. Cette figure montre que la tranche d'âge de 20 à 30 ans est la plus touchée. Elle représente 73% de la population décédée sous la torture.

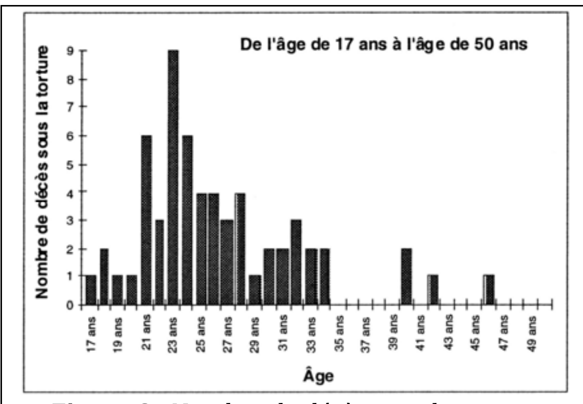


Figure 8 : Nombre de décès sous la torture en fonction de l'âge (17 ans à 50 ans)

Nous montrons sur la figure 9 les différentes méthodes de torture qui ont causé les décès. Le critère causal que nous avons adopté, pour évaluer le décès en fonction du type de torture, est simplement la constatation par témoignage.

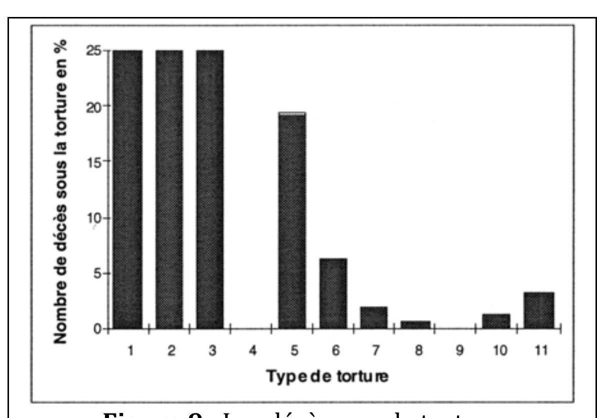


Figure 9 : Les décès sous la torture en fonction des types de torture

Légende :

Pour la signification des chiffres 1 à 11, voir la nomenclature au début de la section 3.1.

Les différentes tortures utilisées (fig. 9) montrent que les agressions physiques, flagellations, coups et blessures par instruments contondants ainsi que la torture par suffocation et électricité sont à l'origine de plus de 75% des décès sous la torture. La torture par le feu, la mutilation, le supplice de l'échelle, de la chaise et la pendaison sont à l'origine des autres décès.

Les décès sous la torture dans les différents centres de répression de l'Etat sont montrés sur la figure 10. Cette figure montre que 54% des décès sous la torture surviennent

dans les locaux de la police, et 40% dans les locaux de la gendarmerie. Ceci veut dire que même si le nombre des torturés est plus important dans la police, comme l'indique la figure 6, la brutalité qui entraîne la mort est en moyenne la même dans ces deux institutions.

Le chiffre de 6% de décès dans les locaux de la sécurité militaire ne veut pas nécessairement dire que ce corps réserve un meilleur traitement aux torturés, mais pourrait plutôt être lié à ce que très peu d'informations parviennent à sortir de la sécurité militaire, celle-ci étant plus "professionnelle" et mieux structurée.

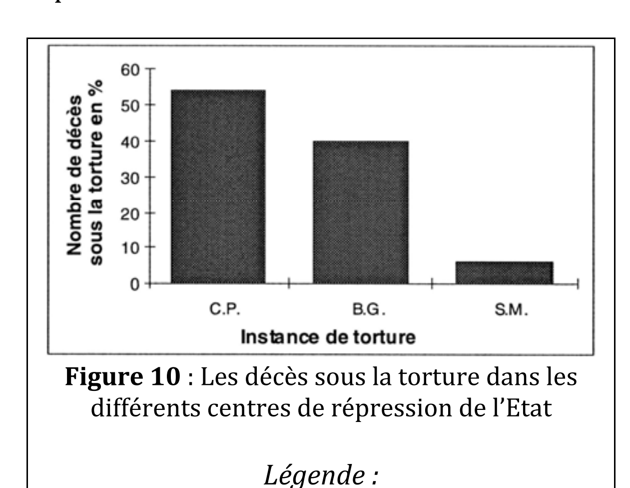


Figure 10 : Les décès sous la torture dans les différents centres de répression de l'Etat

Légende :
La même que pour la figure 6.

4. Blessés et exécutions sommaires

Isolées au début, les exécutions sommaires sont devenues fréquentes et collectives depuis mars 1994. Il s'agit le plus souvent de citoyens arrêtés au cours de rafles et de ratissages nocturnes dans les quartiers populaires.

Il s'agit la plupart du temps de citoyens connus pour leurs sympathies islamistes ou ayant un frère recherché par les services de sécurité et passé dans la clandestinité.

Depuis quelques mois, ces exécutions sont réalisées en représailles à des actions entreprises par l'opposition armée. De nombreux cas précis ont été recensés (voir témoignages dans le Livre blanc) à Ténès (wilaya de Chlef), Larbaa (wilaya de Blida), les Eucalyptus, Kouba, Cherarba (wilaya d'Alger), Berrouaghia (wilaya de Médea), Lakhdaria (wilaya de Bouira), etc.

4.1 Blessés par balles

L'échantillon donné n'est pas très représentatif mais il donne une idée de l'ampleur de ce genre d'actions répressives.

- Echantillon : 60.
- Wilayat recensées : Alger, Blida.
- Période : Juin 1991 - Septembre 1993.
- Âge des blessés : 2 à 60 ans.

Le graphe de la figure 11 représente le nombre de blessés par balles en fonction du temps.

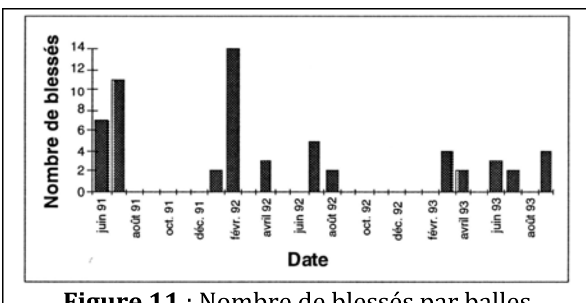


Figure 11 : Nombre de blessés par balles en fonction du temps

On remarque que les mois de juin et juillet 1991, moments de la grève lancée par le FIS, enregistrent un grand nombre de blessés. Au mois de février 1992, c'est-à-dire juste après le coup d'Etat du 11 janvier 1992, on enregistre un nombre important de blessés. On constate aussi que le nombre de blessés diminue en fonction du temps. Ceci pourrait refléter la nature limitée de l'échantillon, ou s'interpréter par l'accentuation de la nature meurtrière de la répression. On sait que souvent les blessés par balles sont repris des hôpitaux avant guérison, pour être torturés ou simplement achevés (on dit que Lamari ne veut plus de blessés).

Le nombre de blessés par balles en fonction de l'âge est à présent représenté sur la figure 12.

La figure 12 montre que la tranche d'âge de la population de 13 à 30 ans représente 85% des blessés, et que la tranche d'âge la plus touchée se situe entre 21 et 30 ans, soit 60% de la population concernée.

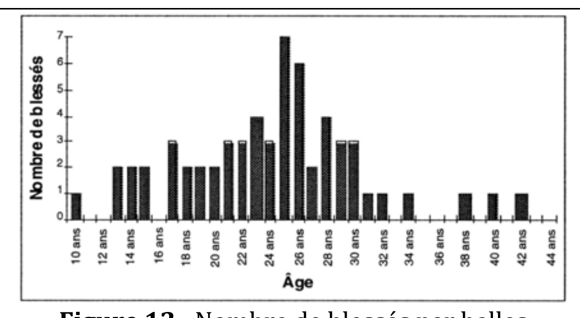


Figure 12 : Nombre de blessés par balles en fonction de l’âge

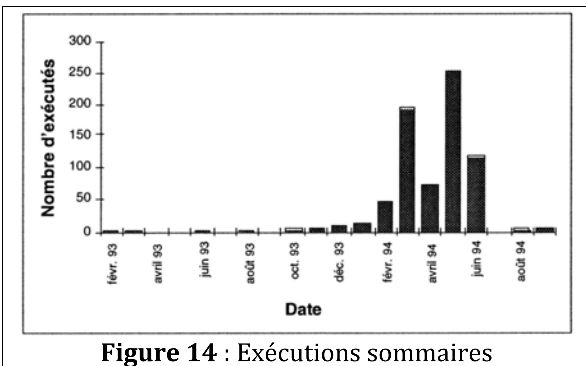


Figure 14 : Exécutions sommaires en fonction du temps

Afin de déterminer les quartiers les plus touchés par la répression dans la wilaya d’Alger, nous reproduisons, sur la figure 13, le nombre de blessés en fonction des arrondissements du centre et de l’est d’Alger.

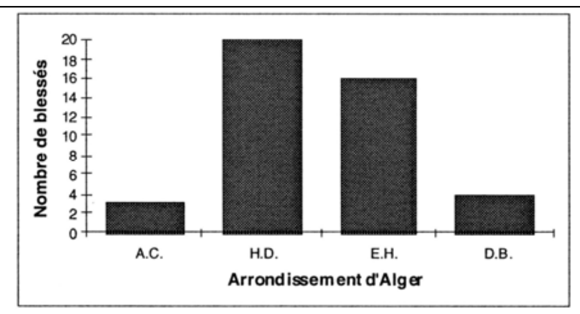


Figure 13 : Nombre de blessés dans les arrondissements de la wilaya d’Alger

Légende :
AC : Alger Centre, HD : Hussein-Dey, EH : El-Harrach, DB : Dar El-Beida.

Les arrondissements les plus touchés sont ceux d’Hussein-Dey et d'El-Harrach (84% des blessés), c'est-à-dire les quartiers populaires.

4.2 Exécutions sommaires

Ici, nous ne nous intéressons qu’aux exécutions extrajudiciaires collectives qui représentent la partie principale de notre échantillon.

- Cas recensés : 742.
- Wilayat concernées : Alger, Boumerdès, Bouira, Batna, Blida, Médea, Aïn-Defla, Chlef.
- Période : Février 1993 - Septembre 1994.
- Âge des exécutés : 7 à 72 ans.

La répartition des exécutions sommaires dans le temps est présentée sur la figure 14. Cette figure montre que les exécutions extrajudiciaires ont augmenté d'une façon importante (84% des exécutés) entre le mois de janvier et le mois de juin 1994, le point culminant étant le mois de mai 1994. Cela pourrait s'expliquer par trois faits :

– Au mois de janvier 1994 commençaient les préparatifs de la conférence "d'union nationale", qui fut couronnée par la mise en place du général Zeroual à la présidence. Le pouvoir militaire avait donc accentué la répression pour faire croire à l'opinion nationale et internationale qu'il tenait la situation en main.

– Au mois de février (vingt-septième jour de Ramadan), a eu lieu l’évasion de plus de mille prisonniers de la prison de Tazoult. Pour montrer qu’il tenait toujours la situation en main, le pouvoir a recouru à la répression sanglante.

– Au mois de mai, les groupes armés ont proclamé leur union sous l'égide du Groupe Islamique Armé, ce qui a provoqué la réaction du pouvoir sous forme d'une large répression sur les populations qui soutiennent ces groupes armés.

La répartition des exécutions extrajudiciaires en fonction de l’âge est indiquée par la figure 15. Cette figure montre que la tranche d'âge la plus touchée (75%) par les exécutions sommaires se situe entre 17 et 31 ans.

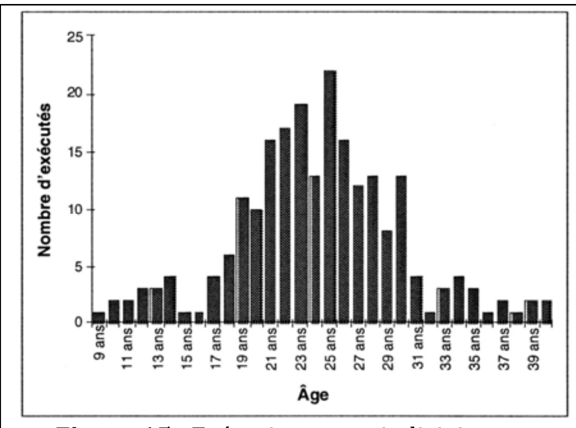


Figure 15 : Exécutions extrajudiciaires en fonction de l'âge

La répartition des exécutions extrajudiciaires selon les wilayat est montrée par la figure 16. Cette figure montre la répartition des exécutions sommaires selon les villes, réparties à gauche pour celles qui se situent à l'ouest d'Alger et à droite pour celles qui se situent à l'est d'Alger. Nous remarquons que la répression à l'ouest est plus sanglante qu'à l'est (60% à l'ouest contre 17% à l'est), bien que les opérations menées par les groupes armés jusqu'à présent semblent être plus nombreuses au centre et à l'est. Il n'est pas à exclure qu'il y ait là une corrélation avec l'appartenance régionale des généraux éradicateurs.

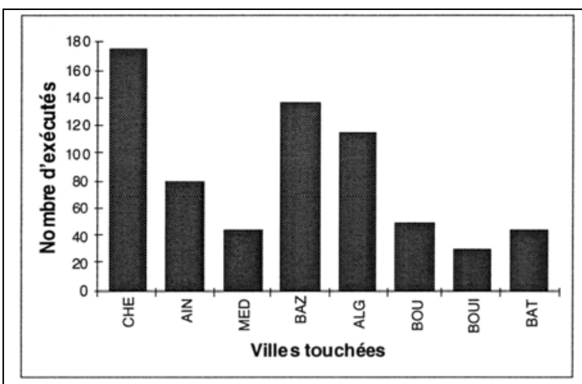


Figure 16 : Exécutions extrajudiciaires dans les villes

Légende :
CHE : Chlef, AIN : Aïn-Defla, MED : Médéa, BAZ : Blida, ALG : Alger, BOU : Boumerdès, BOUI : Bouira, BAT : Batna.

2.2. La Gangrène

F. Karimi
Algerian Forum, août 1995

En Algérie, les commanditaires de la torture ne sont pas masqués. Ils se proclament "Eradicateurs". Pas seulement, bien sûr, parce que ce terme veut paralyser par la peur ; un terme impressionnant, projetant l'image d'une toute-puissance, d'une force invincible. Mais surtout parce que leurs activités criminelles étant investies de hauts objectifs moraux, d'un genre hygiénique, ces généraux-éradicateurs n'ont pas honte. Ils se glorifient de leurs atrocités.

On sait cependant moins de choses sur les tortionnaires qui les servent.

L'objet de ces notes est de tenter de reconstruire, de façon approximative, à partir des témoignages publiés dans le Livre blanc, quelques caractéristiques des tortionnaires.

D'abord, il faut dire qu'ils protègent très bien leurs identités. Sur les cinquante-trois témoignages recensés, seuls quelques noms de tortionnaires peuvent être énumérés :

- Gendarmerie[133] : l'adjudant-chef "Ringo" (Bouzaréah), le chef de brigade Hamoui (Baba-Hassen).

- Police[134] : Rachid "Yeux Bleus" (Sûreté de daïra de Hussein-Dey), Daci Nacereddine (Sûreté de Daïra d'El-Afroun), commissaire Tigha Mohamed (B.R.B. de Blida).

- Sécurité Militaire[135] : El-Hadj Kraa (caserne de la S.M. de Hydra), officier Talhi (S.M. de Hydra), commissaire Issouli (centre de la S.M. de Ben-Aknoun).

- Prison de Serkadji[136] : Rabah Badjarah.

[133] Livre blanc (LVB) pp. 108, 160 et 202.
[134] LVB pp. 135, 157 et 158.
[135] LVB pp. 167 à 170. Voir aussi un colonel (p. 143) et un commandant (p. 170).
[136] LVB p. 196.

L'image dominante des tortionnaires qui ressort des témoignages des suppliciés est celle d'irrationnels "sauvages"[137], de "voyous, malades mentaux"[138], de "sadiques"[139] agissant sous des "pulsions démoniaques"[140].

Il est compréhensible que, face à tant de cruauté, l'on vienne supposer que les tortionnaires soient des créatures irrationnelles, monstrueuses, des accidents de la nature, qui commettent leurs atrocités dans des moments de démence, sous des pulsions incontrôlables.

Cependant, les conclusions des recherches[141] sur la psychologie et la gestion des tortionnaires dans le monde contredisent cette image, cette supposition. Ces études indiquent que, même s'il est vrai que dans certaines situations[142] des individus sadiques et dérangés torturent pour le plaisir, dans la majorité des cas où la torture est infligée sous l'instigation de fonctionnaires d'un régime, les tortionnaires sont le plus "convenablement" décrits comme des individus normaux, du moins lorsqu'ils sont recrutés. Une personne dérangée qui ne se satisfait que de sentiments de puissance, ou qu'en infligeant la douleur aux autres, est en général considérée par les commanditaires comme très peu fiable pour obéir aux ordres. Gordon[143] considère toutefois que les tortionnaires évoluent psychologiquement vers le sadisme dans le cours de leur pratique de la torture, qui les gratifie – parfois même sexuellement – à mesure qu'ils vivent des expériences où des humains (à l'origine pourvus de liberté) deviennent les objets de leurs pouvoirs absolus, et qu'ils expriment ces pouvoirs en les faisant souffrir.

Ce qui saisit aussi à la lecture des témoignages, c'est que la perpétration de la torture est un processus de groupe. Quand les suppliciés décrivent leurs supplices, ils désignent l'agence qui inflige les douleurs à la troisième personne du pluriel[144] : "Ils…", "les autres…", "Je fus remis à une meute d'inspecteurs", "Chaque fois j'avais affaire à une nouvelle équipe…". Les tortionnaires, quand ils parlent, s'expriment à la première personne du pluriel : "Un officier nommé Talhi est venu … et m'a dit : 'Nous nous fichons de Dieu, de la politique, et de la religion. Si tu n'avoues pas, nous allons te torturer comme jamais tu ne l'as été…'"[145]

On recense aussi, dans le Livre blanc, d'autres techniques qui servent à faire perdre aux tortionnaires leur identité personnelle et à les désindividualiser. Un supplicié rapporte[146] que "les tortionnaires s'interpellaient par des surnoms, Omar 1, Omar 2,…, Omar 14,…". Il y a utilisation extensive de la cagoule, bien sûr. On peut aussi constater l'usage d'un jargon "technique" afin de créer une culture de groupe : par exemple, comme le rapporte ce rescapé de la torture, "il existe une salle spéciale de torture que les tortionnaires appellent pudiquement 'le laboratoire' "[147]. Plusieurs types de sévices ont des étiquettes "techniques".

---

137 LVB pp. 41, 42 et 151.
138 LVB pp. 156 et 158.
139 LVB p. 174.
140 LVB p. 177.
141 J. T. Gibson, "Factors Contributing to the Creation of a Torturer", in *Psychology and Torture*, P. Suedfeld (ed.), Hemisphere Pub. Corp., London 1990. En d'autres termes, il apparaît que les caractéristiques de la personnalité individuelle et le 'background' des individus, en eux-mêmes, ne peuvent distinguer les individus qui commettent des actes de torture ou de cruauté de ceux qui ne les commettraient pas.
142 Dans les témoignages du *Livre blanc* on trouve des cas de sadisme évident (voir tortures sexuelles et témoignages en pages 132, 138 et 187), des tortionnaires soûls (pp. 113 et 138) ou drogués (p. 86).
143 H. Gordon, "Political evil: legalized and concealed sadism", in *Torture: Human Rights, Medical Ethics and the Case of Israël*, Zed Books, London 1995.
144 Voir LVB pp. 113, 114, 126, 127, 129 et 142.
145 Voir LVB p. 168.
146 ibid.
147 Voir LVB p. 114.

On voit donc que le tortionnaire s'identifie avec son groupe. Son concept de soi, son "je", est fortement ancré dans – et défini par – son concept de groupe, le "nous". Selon Staub[148], cet affaiblissement des frontières du moi (self), facilite la contagion émotionnelle, c'est-à-dire la propagation des sentiments dans le groupe, et donc des réactions communes et conjointes aux événements. Cette désindividualisation fait aussi que le pouvoir du groupe à définir ce qui est "correct" ou moralement acceptable devient puissant, et la déviation ou la dissidence hors du groupe deviennent improbables.

Les techniques de désindividualisation citées plus haut servent aussi à affaiblir[149] le pouvoir des prohibitions sociales, à diminuer le souci de la responsabilité et du châtiment, et au moyen de la culture de groupe, à éviter au tortionnaire la confrontation[150] avec le sens de ses actions.

La désindividualisation du tortionnaire est cependant insuffisante pour expliquer l'acte d'infliger d'intenses violences comme la torture. Plusieurs autres mécanismes de déplacement de responsabilité, de désengagement moral et de justification psychologique peuvent être recensés dans les témoignages. On constate la méthode généralisée de désindividualisation des victimes. On fait perdre aux suppliciés leur individualité en les déshabillant, en les masquant[151] et en les dépossédant de leurs noms, ce qui a pour effet de les rendre – aux yeux des tortionnaires – des membres anonymes du groupe ciblé, facilitant ainsi l'acte d'infliger la torture. Il y a l'étiquetage euphémique qui ressort assez souvent.

De façon systématique, on trouve la justification psychologique suivante : la victime est dévaluée, déshumanisée et démoralisée. Dévêtus, assoiffés, affamés, ensanglantés, sales, malodorants, les suppliciés sont délibérément gardés dans des conditions hygiéniques affreuses pendant de très longues périodes. Par exemple, un supplicié rapporte : "C'était ahurissant. Après une semaine de supplices, on m'a jeté dans l'une des cellules du sous-sol où je retrouvais vingt-quatre jeunes dans un état de délabrement physique inquiétant, sans manger ni boire. Les conditions d'hygiène étaient dramatiques. Nous faisions nos besoins naturels sur place. L'air était irrespirable. C'étaient des conditions plus que bestiales."[152]

Ce qu'il faut noter, c'est que cette technique de déshumanisation ne cible pas seulement les suppliciés. Les études de Staub[153] montrent que c'est aussi un instrument de justification psychologique de la torture pour le tortionnaire. Ces études indiquent que les tortionnaires dévaluent les victimes, même si (et en particulier car) ils causent eux-mêmes leurs souffrances. Les victimes étant faibles, réduites à l'incapacité, sales, leur perception comme de simples unités d'une catégorie infra-humaine, bestiale, est renforcée dans l'esprit du tortionnaire. Cela empêche le tortionnaire de ressentir de la sympathie ou de la culpabilité, et rend plus facile[154] la pratique de la torture. Ceci mène à plus de sévices, qui à leur tour conduisent à davantage de changements psychologiques chez les tortionnaires.

Si les tortionnaires évoluent au cours de l'exercice de leurs pouvoirs et de leurs actes, tout débute par la préparation psychologique et idéologique qui précède le

[148] E. Staub, "The Psychology and Culture of Torture and Torturers », in P. Suedfeld, *Psychology and Torture*, op. cit. (voir aussi bibliographie dans cet ouvrage).
[149] P. G. Zimbardo et al., "The Psychology of Imprisonment: Privation, Power and Pathology", in Z. Rubin (ed.), *Doing unto Others*, Prentice Hall, N.J. 1974.
[150] M. Lippman, *Torture and the Torturer: An Overview of the Findings*, in International Society for Political Psychology, Washington 1982.
[151] Voir LVB pp. 128, 130, 138 et 151.
[152] 19. Voir LVB pp. 152 et 204.
[153] E. Staub, "The Psychology and Culture of Torture and Torturers », in P. Suedfeld, *Psychology and Torture*, op. cit. (voir aussi bibliographie dans cet ouvrage).
[154] Voir aussi l'étude de A. Bandura, B. Underwood et M. Fromson, Disinhibition of Aggression through Diffusion of Responsibility and Dehumanisation of Victims, *Journal of Research in Personality* 9 (1975) p. 253.

commencement de la purge du groupe humain victimisé. En général, la torture des autres, parce que cela sert les intérêts du tortionnaire, ou ceux de son groupe, est impossible sans une préparation psychologique et idéologique avant et durant sa pratique. Une autodéfense idéologique et psychologique importante nécessite que le tortionnaire se détache des victimes, qu'il les dévalue et qu'il les considère comme méritant leur sort.

Le détachement, la dévaluation et l'exclusion morale des victimes sont, en partie, le produit d'une propagande[155] où les victimes sont traitées de "monstres", "barbus", "terroristes", "fous", "rats", "vermines", "hyènes", "sida", "cancer" qu'il faut "éradiquer". On retrouve cet arsenal psychologique dans certaines formes de tortures (celles concernant la barbe par exemple) et dans certaines phobies et fixations des tortionnaires.

On peut aussi reconstruire l'endoctrinement idéologique des tortionnaires à partir de leurs propos rapportés dans les témoignages. Trois thèmes peuvent être recensés.

(1) Les suppliciés sont souvent traités de "harkis", donc de traîtres à la nation. Le corollaire est que les tortionnaires se perçoivent comme une élite gardienne de la nation.

(2) Bien que quasiment tous les tortionnaires blasphèment contre Dieu et la religion, et que certains ont des phobies du Coran[156], leur préparation idéologique ne semble pas cibler explicitement l'Islam. Bien au contraire, ils sont endoctrinés en défenseurs d'un "vrai" Islam. Par exemple, un supplicié rapporte les propos d'un tortionnaire qui lui explique "la déviation du FIS, le vide politique de son programme, l'expansionnisme néfaste du Wahhabisme d'Arabie Saoudite, qui, selon lui, a engendré le groupe " Hijra et Takfir ", les visées de domination à l'échelle planétaire des juifs sur les plans politique et économique… Selon lui, les juifs ont trouvé des gens comme " nous " pour détruire l'Islam et les pays musulmans."[157]

(3) Des éléments d'une doctrine de sécurité nationale semblent leur avoir été inculqués. Leurs propos dans certains témoignages indiquent qu'ils se considèrent comme l'élite de la nation, investie d'une haute mission : la protection de la nation contre "l'espionnage américain"[158], contre "les agissements de l'Iran et du Soudan"[159] et contre tous ceux "qui ont conduit le pays à la ruine"[160].

Une autre régularité sur la gestion des tortionnaires qui peut être constatée, à partir des témoignages, concerne le pillage des possessions des suppliciés lors de l'arrestation. Sur les cinquante-trois témoignages, sept suppliciés rapportent avoir été pillés (donc environ 8% des cas). ("25 000 DA et des bijoux de mon épouse"[161], "4 500 DA"[162], "8 000 DA"[163], "des sommes d'argent et mes outils de travail, ainsi que quelques biens mobiliers"[164], "20 000 DA"[165], "raflent tout l'argent, bijoux et objets précieux sous l'œil de leurs supérieurs"[166]). Cette constatation corrobore parfaitement les conclusions[167] des études sur la gestion des tortionnaires qui indiquent que le pillage est officiellement autorisé afin de récompenser les tortionnaires. (Il peut être parfois un motif premier pour la candidature de certains tortionnaires). Selon Staub et Hilberg[168], il est cependant défini selon des

[155] Cette propagande s'est intensifiée quelques jours avant le coup d'Etat. Elle continue sans répit depuis.
[156] Voir LVB p. 35.

[157] Voir LVB p. 142.
[158] Voir LVB p. 143.
[159] Voir LVB p. 171.
[160] Voir LVB p. 127.
[161] Voir LVB p. 40.
[162] Voir LVB p. 123.
[163] Voir LVB p. 139.
[164] Voir LVB p. 182.
[165] Voir LVB p. 189.
[166] Voir LVB p. 198.
[167] R. Hilberg, "The Nature of the Process", in J. Dimsdale (ed.), *Survivors, Victims and Torturers*, pp. 5-54, Hemisphere Pub., Washington 1980. Voir aussi LVB p. 114.
[168] Voir LVB p. 114 et p. 198.

limites "acceptables", en partie afin de répartir ce qui va revenir au groupe des tortionnaires et ce qui va être attribué à ses membres pris individuellement.

Enfin, pour conclure ces quelques notes, il y a lieu de mentionner une dernière régularité : l'assistance des médecins à la torture. Les médecins sont aussi exposés, à un moindre degré, à l'endoctrinement, et ils évoluent psychologiquement à mesure qu'ils restent passifs devant la torture infligée aux victimes. Bien que leur participation puisse paraître humaine, ils servent en fait les tortionnaires plutôt que les victimes. Ils aident à réanimer ou à maintenir en état de conscience les suppliciés pour plus de torture, ou à recommander des méthodes de torture appropriées aux victimes. À la fin de son témoignage Abderrahim[169] dit : "Je dépose également plainte contre les médecins de l'hôpital de Aïn-Naâdja, qui ont eu la charge de me soigner. Les séances de soins se faisaient d'une manière barbare, et ces médecins n'ont jamais pu dire aux policiers de m'enlever les menottes et les chaînes". (Voir aussi le témoignage[170] d'A. Salem). Les médecins adoptent des justifications psychologiques analogues à celles des tortionnaires pour rendre leur participation moralement supportable. Un groupe de suppliciés[171] incarcérés à Serkadji, témoignant à propos d'un médecin, rapporte qu' "en réalité, et pour être franc, il était préférable de ne pas le voir. Il était hautain et évitait de nous toucher, de peur de se 'salir'. Il nous conseillait, d'un ton ironique, de boire de… l'huile (?). Le manque d'éducation et de conscience professionnelle constituaient les principales 'vertus' de ce praticien qui semble avoir fait ses études plutôt dans des centres de torture, tant il faisait souffrir les malades, que dans une université. Il représentait, de par son comportement, le terrorisme d'Etat."

[169] Voir LVB p. 172.
[170] Voir LVB p. 175.
[171] Voir LVB p. 44.

2.3. Rappel

À Omar 1, Omar 2,…, Omar 14 et aux autres "techniciens" occupés dans les "laboratoires",

À ceux qui se déguisent d'eux-mêmes sous des cagoules,

Aux apprenti-psychologues qui s'abreuvent aux tétons des officines de la terreur égyptienne et tunisienne, spécialisées dans le "traitement anti-fondamentaliste" des musulmans,

Et en particulier au "gentil" psychologue qui demanda au supplicié[172] Moulay Saïd de lire *Ayat-el-koursi* pour se "libérer",

Aux "instructeurs" occupés à enseigner comment on bricole les âmes des suppliciés, leurs frères. Si occupés qu'ils oublient qu'on les bricole. Qu'on fait d'eux une race sans patrie. Au service du capital sans patrie,

Aux médecins malades du cœur,

Et à tous les autres membres du personnel des centres de torture.

A) Verset coranique

بسم الله الرحمن الرحيم

"قُلْ مَنْ رَبُّ السَّمَاوَاتِ وَالأَرْضِ قُلِ اللَّهُ قُلْ أَفَاتَّخَذْتُمْ مِنْ دُونِهِ أَوْلِيَاءَ لا يَمْلِكُونَ لأَنفُسِهِمْ نَفْعًا وَلا ضَرًّا قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الأَعْمَى وَالْبَصِيرُ أَمْ هَلْ تَسْتَوِي الظُّلُمَاتُ وَالنُّورُ أَمْ جَعَلُوا لِلَّهِ شُرَكَاءَ خَلَقُوا كَخَلْقِهِ فَتَشَابَهَ الْخَلْقُ عَلَيْهِمْ قُلْ اللَّهُ خَالِقُ كُلِّ شَيْءٍ وَهُوَ الْوَاحِدُ الْقَهَّارُ * أَنزَلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَسَالَتْ أَوْدِيَةٌ بِقَدَرِهَا فَاحْتَمَلَ السَّيْلُ زَبَدًا رَابِيًا وَمِمَّا يُوقِدُونَ عَلَيْهِ فِي النَّارِ ابْتِغَاءَ حِلْيَةٍ أَوْ مَتَاعٍ زَبَدٌ مِثْلُهُ كَذَلِكَ يَضْرِبُ اللَّهُ الْحَقَّ وَالْبَاطِلَ فَأَمَّا الزَّبَدُ فَيَذْهَبُ جُفَاءً وَأَمَّا مَا يَنفَعُ النَّاسَ فَيَمْكُثُ فِي الأَرْضِ كَذَلِكَ يَضْرِبُ اللَّهُ الأَمْثَالَ * لِلَّذِينَ اسْتَجَابُوا لِرَبِّهِمْ الْحُسْنَى وَالَّذِينَ لَمْ يَسْتَجِيبُوا لَهُ لَوْ أَنَّ لَهُمْ مَا فِي الأَرْضِ جَمِيعًا وَمِثْلَهُ مَعَهُ لافْتَدَوْا بِهِ أُوْلَئِكَ لَهُمْ سُوءُ الْحِسَابِ وَمَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ وَبِئْسَ الْمِهَادُ" (سورة الرعد، الآيات 16-18)

[172] LVB p. 139

Au nom d’Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Dis : “Qui est le Seigneur des cieux et de la terre ?” Dis : “Allah”. Dis : “Et prendrez-vous en dehors de Lui, des maîtres qui ne détiennent pour eux-mêmes ni bien ni mal ?” Dis : “Sont-ils égaux, l’aveugle et celui qui voit ? Ou sont-elles égales les ténèbres et la lumière ?” Ou donnent-ils à Allah des associés qui créent comme Sa création au point que les deux créations se soient confondues à eux ? Dis : “Allah est le Créateur de toute chose, et c’est Lui l’Unique, le Dominateur suprême”.

Il a fait descendre une eau du ciel à laquelle des vallées servent de lit, selon leur grandeur. Le flot débordé a charrié une écume flottante ; et semblable à celle-ci est [l’] écume provenant de ce qu’on porte à fusion dans le feu, pour [fabriquer] des bijoux et des ustensiles. Ainsi Allah représente en parabole le Vrai et le Faux : l’écume [du torrent et du métal fondu] s’en va au rebut, tandis que [l’eau et les objets] utiles aux hommes demeurent sur la terre. Ainsi Allah propose-t-Il des paraboles.

La meilleure [fin] est pour ceux qui répondent à [l’appel de] leur Seigneur. Et quant à ceux qui ne Lui répondent pas, s’ils avaient tout ce qui est sur la terre, et autant encore, ils l’offriraient en rançon. À ceux-là sera réservée la pire des rétributions, et l’Enfer sera leur refuge. Quel détestable lit de repos !

Coran, XIII:16-18

B) Sermon[173] de l’Imam Ali sur l’hypocrisie

من خطبة لعلي رضي الله عنه يصف فيها المنافقين

"نَحْمَدُهُ عَلَى مَا وَفَّقَ لَهُ مِنَ الطَّاعَةِ، وَذَادَ عَنْهُ مِنَ الْمَعْصِيةِ، وَنَسْأَلُهُ لِمِنَّتِهِ تَمَاماً، وَبِحَبْلِهِ اعْتِصَاماً. وَنَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّداً عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ، خَاضَ إِلَى رِضْوَانِ اللهِ كُلَّ غَمْرَةٍ، وَتَجَرَّعَ فِيهِ كُلَّ غُصَّةٍ. (...)

أُوصِيكُمْ عِبَادَ اللهِ، بِتَقْوَى اللهِ، وَأُحَذِّرُكُمْ أَهْلَ النِّفَاقِ، فَإِنَّهُمُ، الضَّالُّونَ الْمُضِلُّونَ، وَالزَّالُّونَ الْمُزِلُّونَ، يَتَلَوَّنُونَ أَلْوَاناً، وَيَفْتَنُّونَ افْتِنَاناً، وَيَعْمِدُونَكُمْ بِكُلِّ عِمَادٍ، وَيَرْصُدُونَكُمْ بِكُلِّ مِرْصَادٍ. قُلوبُهُمْ دَوِيَّةٌ، وَصِفَاحُهُمْ نَقِيَّةٌ. يَمْشُونَ الْخَفَاءَ، وَيَدِبُّونَ الضَّرَاءَ. وَصْفُهُمْ دَوَاءٌ، وَقَوْلُهُمْ شِفَاءٌ، وَفِعْلُهُمُ الدَّاءُ الْعَيَاءُ. حَسَدَةُ الرَّخَاءِ، وَمُؤَكِّدُوا الْبَلاَءِ، وَمُقْنِطُوا الرَّجَاءِ. لَهُمْ بِكُلِّ طَرِيقٍ صَرِيعٌ، وَإلى كُلِّ قَلْبٍ شَفِيعٌ، وَلِكُلِّ شَجْوٍ دُمُوعٌ.

يَتَقَارَضُونَ الثَّنَاءَ، وَيَتَرَاقَبُونَ الْجَزَاءَ. إِنْ سَأَلُوا أَلْحَفُوا، وَإِنْ عَذَلُوا كَشَفُوا، وَإِنْ حَكَمُوا أَسْرَفُوا. قَدْ أَعَدُّوا لِكُلِّ حَقٍّ بَاطِلاً، وَلِكُلِّ قَائِمٍ مَائِلاً، وَلِكُلِّ حَيٍّ قَاتِلاً، وَلِكُلِّ بَابٍ مِفْتَاحاً، وَلِكُلِّ لَيْلٍ مِصْبَاحاً. يَتَوَصَّلُونَ إِلَى الطَّمَعِ بِالْيَأْسِ لِيُقِيمُوا بِهِ أَسْوَاقَهُمْ، وَيُنَفِّقُوا بِهِ أَعْلاَقَهُمْ. يَقُولُونَ فَيُشَبِّهُونَ، وَيَصِفُونَ فَيُمَوِّهُونَ. قَدْ هَوَّنُوا الطَّرِيقَ، وَأَضْلَعُوا الْمَضِيقَ. فَهُمْ لُمَةُ الشَّيْطَانِ، وَحُمَةُ النِّيرَانِ: ‘أُولئِكَ حِزْبُ الشَّيْطَانِ أَلاَ إِنَّ حِزْبَ الشَّيْطَانِ هُمُ الْخَاسِرُونَ’ (سورة المجادلة، الآية 19)"

L’Imam Ali, que Dieu l'agrée, a dit :

“Nous louons Dieu pour l’aide qu’Il nous a donnée pour nous acquitter de Son obéissance et pour éviter Sa désobéissance, et nous Le prions de compléter Ses faveurs et de nous faire tenir Sa corde. Nous sommes témoins que Mohammed est Son serviteur et Son messager. Il s’est engagé dans toutes les épreuves à la recherche de la satisfaction de Dieu et il a souffert pour elle toutes les peines. […]

Je vous conseille, ô créatures de Dieu, de craindre Dieu et je vous mets en garde contre les hypocrites. Ils sont eux-mêmes trompés et ils trompent les autres ; ils ont glissé et font glisser les autres. Ils se muent en plusieurs couleurs, et ils adoptent plusieurs manières. Ils te soutiennent avec toutes sortes de soutiens et ils sont à ton affût à tout poste de guet. Leurs cœurs sont malades alors que leurs figures sont saines. Ils marchent furtivement et s’avancent comme l’approche de la maladie. Leurs dires parlent de cure mais leurs actes sont comme

173 Ce sermon décrit bien la psychologie et la culture du monde fourbe des gestionnaires de la torture et, en fait, aussi celui de la maffia obscure au pouvoir.

des maladies incurables. Ils sont jaloux de la tranquillité, ils intensifient la douleur, et ils détruisent les espoirs. Leurs victimes gisent sur chaque chemin, ils ont les moyens d'approcher chaque cœur et ils ont de fausses larmes pour chaque douleur.

Ils se louent les uns les autres et attendent des récompenses les uns des autres. Quand ils demandent quelque chose ils insistent, s'ils réprimandent quelqu'un ils le déshonorent, et s'ils prononcent un verdict ils commettent l'excès. Ils ont adopté pour chaque vérité un faux chemin, pour chaque chose droite un détour, pour chaque être vivant un tueur, pour chaque porte fermée une clef et pour chaque nuit une lampe. Ils convoitent, mais avec désespoir, afin de maintenir leurs marchés, et de faire la réclame pour leur belle marchandise. Quand ils parlent ils créent le doute. Quand ils décrivent ils exagèrent. D'abord ils offrent des voies faciles, mais après ils les rendent étroites. En bref, ils sont le parti de Satan et les brûlures du feu. 'Le Diable les a dominés, et leur a fait oublier le Rappel d'Allah. Ceux-là sont les partisans du Diable, ce sont eux, assurément, les perdants !' (Coran 58:19) "

C) Lettre ouverte[174] au bourreau

Cher Monsieur,

Il serait temps que vous preniez conscience que vous servez d'instrument aux mains de ceux qui veulent maintenir à n'importe quel prix un ordre social extraordinairement injuste, où quelques-uns exploitent la majorité des autres. Dites-moi : comment est-il possible que, dans un pays aussi grand et aussi riche […], tant de monde soit réduit à des conditions de vie totalement inacceptables ? C'est là, personne ne peut le nier, un fait brutal et massif. Toutes les explications fournies par le régime ne réussissent pas à masquer la réalité, à savoir que le système actuel est radicalement inadéquat. D'ailleurs, de telles explications sont généralement données par n'importe quel régime de force, qu'il soit de droite ou de gauche.

Prenant conscience des raffinements dans les techniques de torture dont vous savez vous servir, je me demande : que vous est-il arrivé dans votre vie, quelles horribles expériences traumatisantes et déshumanisantes avez-vous déjà vécues pour que vous vous soumettiez à ce métier de bourreau, et pour que vous le justifiiez à vos propres yeux ? Ce doit être quelque chose de très grave, et probablement n'avez-vous pas la force de le regarder en face. De là cette nécessité de vous fuir vous-même. C'est une fuite malencontreuse qui vous précipite, vivant, dans l'enfer. Vous vous détruisez vous-même, vous détruisez le torturé, vous détruisez le pays que vous voulez défendre. Vous portez atteinte à la vigueur morale de la nation, qui apprend ainsi de vos mains ces pratiques horribles, lesquelles un jour pourront se retourner contre votre propre personne. Alors la disgrâce nationale serait complète, si les victimes d'aujourd'hui devenaient curieusement les bourreaux de demain. Nous luttons pour que cela n'arrive pas. Aidez-nous ! Mais même si cela ne se produit pas, que penseront vos enfants d'ici quelques années ? Comment se sentiront-ils quand l'Histoire racontera ce que vous avez réellement pratiqué ?

Je vous considère comme l'ennemi du peuple et mon ennemi. Mais je sais que nous tous, nous pouvons tomber dans ces abîmes. Je crois que vous pouvez vous régénérer et je sais qu'un jour vous pourrez être acquitté par le peuple et par le Seigneur même de l'Histoire, le Dieu vivant. En effet, vous ne devez pas ignorer que l'heure viendra où vous devrez rendre compte de vos responsabilités devant un tribunal décent et juste, sans parler du tribunal de Dieu. Mais alors, je voudrais vous voir devant ces tribunaux comme quelqu'un capable de témoigner que ce n'est pas la peur de la condamnation judiciaire, mais la rencontre avec vous-même qui vous a éloigné des erreurs passées. Je vous demande donc de ne plus torturer à partir d'aujourd'hui. Ceci sera déjà le début de votre reconstruction

[174] Extrait de la lettre ouverte de l'ACAT adressée à un tortionnaire, in Association Internationale Contre la Torture, *Un Continent torturé*, Éditions Pierre-Marcel Favre, Lausanne 1984.

et, d’une certaine façon, de la nôtre. Ce qui vous touche nous touche aussi. J’espère que cette lettre sera ressentie par vous comme un appel à peser la gravité des problèmes que la vie a mis sur votre route. C’est principalement dans cette optique que je vous écris aujourd’hui et je vous fais cette demande : arrêtez aujourd’hui même ! Aidez votre collègue à faire comme vous ! Il est encore temps.

D) Ode au bourreau[175]

Iouri Dombrovski

Ô la torture, je te connais si bien,
Avec moi tu n’as jamais été trop tendre,
En épongeant sueur et sang
C’est sur tes hanches osseuses que je viens,
Tel un amant fougueux et insatiable,
Mais l’ardeur de ton amour est redoutable !
Et tes étreintes tissées de chanvre,
Et le craquement fébrile de l’os,
Et tes baisers, serments et chants,
Toi, tu m’as donné tout ce
Que jamais je ne pourrais
Donner à telle de mes aimées…
Le corps tordu en nœuds marins,
Et l’âme collée à mon tibia, telle la cire,
Toi, fière exilée, toi ma reine,
Mais jusqu’où pourras-tu grandir ?
Allons, fais battre tes ailes hardies,
Nous irons plus loin et plus haut
Ainsi apparaîtrons devant le Très-Haut
Comme mort avec des yeux verdis
Et l’âme prématurément vieillie.
Ils avancent lentement,
Brûlés par le feu divin
Et une multitude de séraphins
Les glorifie d’un improbable chant.
Mais le travail n’est pas achevé,
L’ultime lutte bat son plein
Et le bourreau rejette ses cheveux,
Tout en sueur, tout éreintement.
Et il se dresse, le maître d’œuvre,
Fort mécontent, sévère et dur
Au-dessus de la pitoyable alcôve
De ses machines à torture.
Alors, quoi, grosse brute ? Allez,
Vas-y, je suis fin prêt !
Mon dos, tu peux me le brûler,
Mes côtes, tu peux me les briser
Vas-y, défoule-toi !
Et si la corde lâche, prends ton gourdin pour me mater.
Sois tranquille, je me tiens devant toi,
Pour rien au monde je ne voudrais te quitter !

[175] in Ozerlag, Éditions Autrement, Paris 1991.

3. Notes

Quatre notes sont présentées ici.

Dans l’analyse des techniques de torture, l’accent a été mis sur les diverses stratégies de conditionnement de la douleur que les tortionnaires pratiquent pour faire basculer le supplicié dans l’effondrement. Ce que propose T. Benachour dans sa petite note, La douleur et le pouvoir, est de mettre l’accent sur – et de rendre moins inintelligible – la relation entre douleur et pouvoir.

Dans Notes de lecture sur l’aliénation et la violence, Y. Bedjaoui considère le phénomène de l’aliénation culturelle et la mesure dans laquelle il conditionne la violence institutionnelle en Algérie.

Notes de lecture sur la violence culturelle est un recueil de notes d’A. Aroua qui revoit la question de la dictature culturelle française (et européenne) et ce qu’elle engendre comme désordre dans le monde qui la subit.

L’addendum El-Hogra d’A. El-Arioui et de K. Temmam est une collection de titres, dessins etc. qui illustrent la rhétorique qui sert de housse idéologique et morale à l’éradication (voir chapitre IV du cahier)

3.1. La douleur et le pouvoir

T. Benachour
El-Halqa, octobre 1994

Le point focal de ce commentaire est l'exploration des rapports entre la douleur et le pouvoir dans l'acte de torture conçu comme rituel politique.

La torture implique l'application et l'amplification de la douleur, son objectivation, son déni et enfin la projection de ses attributs dans un autre contenant, en l'occurrence dans les insignes du pouvoir. La conversion de la douleur en pouvoir dérive de la négation de cette douleur, de la distanciation par rapport au corps qui l'enferme et à la voix qui l'exprime. En effet, la souffrance est démesurément présente pour le supplicié mais absente pour le tortionnaire. La question est insignifiante pour le supplicié mais hautement importante pour le tortionnaire. Pour le supplicié, c'est le corps et la douleur qui sont d'une présence écrasante et le moi, la voix et le monde qui sont défaillants alors que pour le bourreau c'est le moi, la parole et le monde qui sont d'une présence pesante et le corps et la souffrance qui sont absents. Ces contrastes de distanciation entre le tortionnaire et le supplicié mettent à vif le pouvoir du premier sur ce dernier.

De plus – excepté pour la dimension du consentement et de son corollaire moral qui distinguent l'utilisation du corps humain dans l'acte de guerre de celle du corps dans la torture – la conversion de la douleur et de ses attributs en pouvoir fait intervenir le même processus de confirmation dans les deux situations : l'appropriation des attributs de la douleur et le déni de la douleur elle-même. Scary[176] relève deux autres parallèles, entre les structures de l'acte de guerre et celles de l'acte de torture, qui font ressortir le dérivatif politique de la douleur. L'acte de torture est une déconstruction qui simule la puissance destructrice de la guerre en anéantissant non pas le monde mais sa représentation dans la conscience du supplicié. En sus, la torture est une projection de pouvoir qui imite l'objet de la guerre non pas en tuant mais en infligeant la douleur comme équivalent sensoriel de la mort.

Enfin, il y a lieu de noter ce rapport ontologique entre douleur et pouvoir : c'est l'incontestable réalité de la douleur qui semble conférer une réalité au pouvoir. La surface du corps est le podium sur laquelle le régime se fait apparaître comme une force matérielle effective.

[176] E. Scary, *The Body in Pain*, Oxford University Press, Oxford 1985.

Ces brèves remarques sur les rapports entre la douleur et le pouvoir dans l'acte de torture ne peuvent se conclure sans rappeler les éclairantes réflexions d'Orwell à ce sujet (in *Nineteen Eighty Four*).

L'extrait[177] ci-dessous illustre certains aspects de ces rapports et en désigne d'autres. La scène se déroule dans l'infâme chambre 101. Le tortionnaire se nomme O'brien. Dans cette chambre de tortures, le supplicié (Winston) est en train de subir la "question".

"Encore une fois le sentiment d'impuissance l'envahit. Ses yeux volèrent vers la gégène. Non seulement il ne savait pas si 'oui' ou 'non' serait la réponse qui le sauverait de la douleur, mais il ne savait même pas qu'elle était la réponse qu'il croyait vraie.

[...]

'Vous nous gouvernez pour notre propre bien,' dit-il faiblement. 'Vous croyez que les hommes ne sont pas capables de se gouverner eux mêmes, et donc…'.

Il venait juste de commencer à parler quand, soudainement, il se mit à hurler. Une douleur fulgurante venait de percer son corps. O'brien avait poussé le levier de la gégène jusqu'à 35.

'C'était stupide, Winston, stupide !' dit-il. 'Tu devrais pouvoir dire quelque chose de mieux.'

Il retira la main du levier et continua : 'Maintenant je te donnerai la réponse à ma question [...] Le bien-être des autres ne nous intéresse pas; notre intérêt c'est le pouvoir. Ni la richesse, ni le luxe ni la longue vie ou le bonheur : seulement le pouvoir, le pouvoir pur. Ce que le pouvoir pur veut dire, tu le découvriras dans un moment. Nous sommes différents des oligarchies du passé en ce que nous savons ce que nous faisons. Les autres, même ceux qui nous ressemblaient, étaient des lâches et des hypocrites. Les nazis et les communistes russes nous ressemblent dans les méthodes, mais ils n'ont jamais eu le courage de reconnaître leurs propres motifs. Ils prétendaient, et peut-être même croyaient, qu'ils avaient pris le pouvoir à contre-cœur et pour une période limitée, et que juste au coin

[177] Traduction de l'auteur.

se trouvait un paradis où les hommes seraient libres et égaux. On n'est pas comme eux [...] Nous savons que l'on ne prend jamais le pouvoir avec l'intention d'y renoncer. Le pouvoir n'est pas un moyen, c'est une fin [...] L'objet de la persécution est la persécution. L'objet de la torture est la torture. L'objet du pouvoir est le pouvoir. Maintenant, commences-tu à me comprendre ?'

[...]

'Le vrai pouvoir, le pouvoir pour lequel nous devons combattre jour et nuit, n'est pas un pouvoir sur les choses, mais sur les hommes.' Il fit une pause et, pour un moment, il affecta encore l'air d'un directeur interrogeant un élève prometteur : 'Comment l'homme fait-il valoir son pouvoir sur un autre homme, Winston ?'

Winston réfléchit. 'En le faisant souffrir', dit-il.

'Exactement. En le faisant souffrir. L'obéissance n'est pas suffisante. A moins qu'il ne souffre, comment peux-tu être sûr qu'il obéit à ta volonté et pas à la sienne ? Le pouvoir c'est infliger la souffrance et l'humiliation. Le pouvoir c'est déchirer les esprits humains en morceaux et les assembler en de nouvelles formes de son choix. Commences-tu donc à voir quel genre de monde nous sommes en train de créer ? C'est l'opposé exact des stupides utopies hédonistes que les vieux réformateurs ont imaginées. Un monde de peur, de trahison et de tourment, où l'on écrase et où l'on est écrasé, un monde qui deviendra non pas moins mais plus impitoyable à mesure qu'il se perfectionnera. Le progrès dans notre monde sera le progrès vers plus de souffrances. Les anciennes civilisations ont prétendu être fondées sur l'amour et la justice. La nôtre est fondée sur la haine. Dans notre monde il n'y aura aucune émotion exceptées la peur, la rage, le triomphe et l'avilissement. Nous détruirons toute autre chose. [...] Toujours, à tout moment, il y aura le frisson de la victime, le sentiment d'écraser un ennemi impuissant. Si tu veux une image du futur, imagine une botte écrasant un visage humain, pour toujours.'

'Et rappelle toi que c'est à tout jamais. La tête sera là pour être écrasée. L'hérétique, l'ennemi de la société, existera afin qu'il soit vaincu et humilié une fois de plus. Tout ce que tu as subi entre nos mains - tout cela continuera, et pire. L'espionnage, les trahisons, les arrestations, les tortures, les exécutions, les disparitions ne cesseront jamais. [...] En tout temps, l'hérétique sera à notre merci, hurlant de douleur, brisé, méprisable, et, à la fin, totalement repentant, sauvé de lui-même, rampant à nos pieds de son propre gré. C'est cela le monde que nous préparons, Winston. Un monde de victoire après victoire, de triomphe après triomphe après triomphe : une éternelle pression, pression, pression sur le nerf du pouvoir. Tu commences, je le vois, à réaliser ce que ce monde sera. Mais à la fin tu feras plus que le comprendre. Tu l'accepteras, tu l'admettras, tu en feras partie.'"



La Crise et le Pouvoir
par N. Khaled, Bejaïa 1982.

3.2. Notes de lecture sur l'aliénation et la violence

Youssef Bedjaoui

La question

"Les trottoirs sont à nouveau envahis et des chapiteaux de misère se multiplient en un cirque infernal. Des camions grouillent de leur cargaison bestiale. Je ne vois que des cortèges effrayants d'où montent des incantations. Les voilà qui entonnent, à gorge déployée et brandissant le Coran, les slogans qui excitent les gueux. Révolte de clochards, de pauvres hères qui ne demandaient rien que dormir sans fin. Sans âges. Les eunuques,

à leur tour, lancent leurs vibratos. Toute cette journée a frémi de youyous lugubres [...]

Pour moi, la réalité du malheur commence à la sortie des mosquées, lorsque cette nuée d'hommes traverse la ville; lorsque la foule gronde et enflamme la rue [...] Le peuple n'est qu'un ventre dilaté qui aspire la terre [...] Une foule, un flot de boue, un éboulement déferlent sur nous, déracinent nos jours de ce trop long sommeil.

On a tiré.

Heureusement, l'armée a débarrassé la ville de tous ces excités. Tout est calme, enfin. Même les murs sourient [...] Les morts sont morts. On s'en lave les mains”[178]

Celle qui décrit ainsi les événements de juin 1991 est une Algérienne. Le référent de son discours, et la cible de la mitraille, semblent être une autre catégorie d'Algériens.

L'objet de cette note n'est ni l'indignation, ni une condamnation. Il consiste avant tout à s'arrêter sur une interrogation : quel est le rapport entre ce gouffre identitaire et la violence et, surtout, entre l'aliénation et la répression ?

En ce compte rendu, la section *Sens et référence* éclaircit un peu les notions de violence et d'aliénation. Dans l'*Istigwar et la violence* il convient d'avancer quelques éléments de réponse possibles à cette question. Ces remarques sont alors étayées et illustrées dans *Images d'aliénation et mirages d'éradication* qui consiste en l’esquisse du portrait de la personnalité aliénée et de ses désirs d'éradication, à partir du livre de Fériel Assima et de celui de Malika Boussouf, récemment publiés en France. Cette note est enfin conclue dans *Un dernier mot*.

Sens et référence

La violence est un des concepts incantatoires qui brouillent les facultés critiques. Mais disons que dans tout discours sur la violence, les aspects qui sont mis en accent dépendent des valeurs et des objectifs de ceux qui le tiennent.

Par exemple, dans ce qu'il y a de commun dans le discours sur la violence tenu par les médias algériens et français sur la situation en Algérie, plusieurs sélectivités conceptuelles prépondérantes peuvent être notées.

Lorsque ces médias traitent de violence visible, la violence verticale du haut vers le bas y est légitime et celle du bas vers le haut y est illégitime. Quand ce discours s'arrête à la violence du haut vers le bas, il insiste sur les intentions de ses gestionnaires et il glisse sur les conséquences de cette violence sur les victimes. En d'autres termes, ce discours rationalise la violence institutionnelle et dépersonnalise ses conséquences individuelles. Quand ces médias se concentrent sur la violence du bas vers le haut, ils font l'inverse. Ils glissent sur les intentions des acteurs de cette violence et insistent sur ses conséquences sur les victimes. Cette violence apparaît donc irrationnelle dans ses intentions, et personnalisée dans ses effets. D'autre part, une fois qu'il traite de violence structurelle, ce type de discours disserte principalement sur la psychologie, ou en fait la psycho-pathologie sociale de l'“islamisme”. Il ne distingue pas, ou occulte, plusieurs violences structurelles légitimées, certaines récentes mais d'autres en place à l'échelle historique, qui sont inhérentes à un certain ordre politique, culturel et économique, en Algérie et dans le monde. Cet ordre prévalent y est présupposé sacro-saint, a priori dans l'ordre naturel des choses[179].

---

[178] Fériel Assima, *Une Femme à Alger*, Arléa, Paris 1995, p. 33.

[179] Par exemple, à la suite de son rééchelonnement idéologique, la presse algérienne qualifie maintenant la prédation du FMI et le capitalisme sauvage de lois “universelles”, “naturelles”. Comme le disait Garaudy dans *Appel aux vivants*, en faisant référence à la mondialisation du modèle culturel occidental, “la paix s'appelle désormais 'l'équilibre de la terreur', la trahison des peuples s'appelle 'sécurité nationale', la violence institutionnelle s'appelle 'l'ordre', la concurrence

On voit donc que ces conceptions sélectives de la violence, qu'il s'agisse de sa forme manifeste ou qu'elle soit structurelle, ont pour fonction de maintenir le statu quo.

Il est clair qu'il n'est pas facile d'échapper aux partialités conceptuelles quand on traite de la violence. Il reste donc que pour tendre vers une certaine objectivité, il est nécessaire d'exposer et de confronter les subjectivités.

Dans les remarques ci-dessous, restreintes à la violence structurelle[180], la notion de violence qui est utilisée s'inscrit en contrechamp par rapport à celle sous-tendue par ces présuppositions et cet objectif.

Elle présume que l'ordre culturel, économique et politique prévalent, en Algérie et autour d'elle, est un ordre néocolonial imposé, un désordre contrefait. Par ailleurs, l'analyse ne se limitera ici qu'à la psychologie sociale de l'aliénation qui expose quelques éléments de l'ensemble des structures de violence que cet ordre néocolonial, a priori sanctifié, recouvre et légitime. Quant au sens précis du mot aliénation, il désignera ici un état, une relation, un processus de distanciation ou de disjonction culturelles qui fait que l'on appréhende le monde à partir d'une autre culture et que l'on devient étranger à soi-même. Cette définition culturaliste[181], dans laquelle l'aliénation est une condition historique anormale et dépassable, est distincte de la conception existentialiste qui l'appréhende comme une catégorie ontologique intrinsèque à l'existence humaine. Elle se distingue aussi de l'interprétation marxienne qui ne rapporte l'aliénation qu'à la division du travail, à la propriété privée du capital et aux relations de marché.

En Algérie comme ailleurs au "Sud", cette aliénation culturelle est en même temps vecteur et produit de la dégradation et de l'annexion de l'économie par le capitalisme occidental, sur le plan économique, de la soumission aux puissances étrangères, sur le plan politique, et du vide sur le plan culturel. La société aliénée subit l'appauvrissement, l'oblitération politique et la momification culturelle desquels dépendent l'enrichissement, la domination et la vigueur culturelle de ceux qui imposent cette aliénation[182].

---

de la jungle s'appelle 'libéralisme', l'ensemble de ces régressions s'appelle 'progrès'."

180 La violence structurelle est définie comme une condition, une relation ou un processus par lequel un groupe humain viole l'intégrité physique, sociale ou mentale d'un autre groupe humain.

181 Shariati la définit ainsi : "Quand je ressens ma religion, ma littérature, mes émotions, mes désirs et mes douleurs à partir de ma propre culture, je ressens mon être propre, mon être social et historique même, la source de laquelle cette culture a jailli. Donc la culture est l'expression et la superstructure de l'être authentique de ma société, en fait la totalité de l'histoire de ma société. Mais certains facteurs artificiels, de nature douteuse, s'insinuent dans la société – qui a des conditions et des relations sociales définies et développées à travers un cadre historique spécifique – et lui confèrent des idées, des sentiments, des émotions qui ont un esprit étranger, qui sont le produit d'une société différente, d'une autre histoire. Ces facteurs artificiels oblitèrent toute culture authentique et substituent une culture artificielle qui convient à d'autres structures sociales et politiques, à une économie différente, à une étape historique distincte. Alors quand je veux ressentir mon être propre, je me retrouve en train d'éprouver la culture d'une autre société, en train de déplorer des problèmes qui ne sont pas les miens. Je me plains de choses sans rapport avec les réalités culturelles, sociales et intellectuelles de ma société. Je me retrouve en train d'avoir les aspirations, les idéaux et les angoisses légitimes de sociétés dont les conditions sociales, économiques et politiques sont différentes de la mienne. Néanmoins, j'éprouve ces désirs, ces idéaux et ces angoisses comme s'ils étaient les miens. Une autre culture m'a aliéné." in Shariati, A., *Modernisation and Civilisation*, Free Islamic Literature, Houston 1984.

182 Shariati, A., "Civilisation and Modernisation", in Reflections of Humanity, Free Islamic Lit., Houston 1984. Shariati, A., What is to be done ?, Rajaee, F. and Esposito, J. L. (eds), Institute for Research and Islamic Studies, Houston 1986. Shariati, A., Culture and Ideology, Transl. Fatollah Marjani, Free Islamic Lit., Houston

Sur le plan psychologique, cette aliénation culturelle s'incarne dans un type de personnalité assez distinct, spécifié par un ensemble de désordres psychiques caractéristiques[183].

Divers modèles analytiques de la relation entre l'aliénation et la violence se distinguent par l'accent mis sur des différents niveaux d'interprétation (psychologique, socioculturel etc.)[184]. Ces modèles sont construits sur des valeurs et des praxis diverses.

Dans cet exercice, il s'agit d'essayer de reconnaître des connexions entre un certain type de personnalité aliénée et un répertoire particulier d'idées et de réflexes politiques. En particulier, il importe de préciser les contours de cette infrastructure psychologique et de voir dans quelle mesure elle oriente et prédispose certains détenteurs du monopole de la violence institutionnelle et/ou symbolique.

1980. Bulhan, H. A., Frantz Fanon and the Psychology of Oppression, Plenum Press, New York 1985. Zahar, R., Frantz Fanon : Colonialism and Alienation, Monthly Review Press, New York 1974. Voir aussi addendum I à la fin de la note.

[183] Fanon, F., Peau noire masque blanc, Seuil, Paris 1952. Dacy, E., (ed.), L'Actualité de Frantz Fanon, Karthala, Paris 1986. McCulloch, J., Black Soul White Artifact : Fanon's Clinical Psychology and Social Theory, Cambridge University Press, Cambridge 1983. Ahmad, J. A., Occidentosis, transl. R. Campbel, Mizan Press, Berkeley 1984. Bulhan, op. cit.

[184] Par exemple, dans certaines approches, la culture étant saisie comme régulatrice de violence (elle est le contenant simultané de la violence et des moyens de son expression et de sa retenue), et parce que l'aliénation est synonyme de désordre culturel, la violence se comprend comme conséquence de la cassure des systèmes régulatifs normatifs. Voir les analyses exhaustives de Shoham, S. G., Alienation and Violence, Science Review Ltd, London 1988, Schweitzer, D., "Alienation Theory and Research: Trends, Issues and Priorities", International Social Science Journal, Vol. 33, No 3 (1981) p. 523 et Seeman, M., "Alienation Studies", Annual Review of Sociology, Vol. 1 (1975) p. 91.

L'Istigwar et la violence

L'élite éradicatrice algérienne, qu'on désigne vaguement en Algérie par Hizb França ou El-Moustagwarine[185], subit l'aliénation et la domination française en même temps qu'elle s'efforce d'aliéner le reste de la société algérienne et d'établir sa domination sur elle.

Elle se rattache au maître néocolonial par l'introjection et l'identification alors qu'elle se rapporte à la société algérienne par la projection et la différenciation. D'un côté, elle assimile les idées, les croyances, les comportements – et les paranoïas – du maître néocolonial auquel elle tend à s'identifier. De l'autre, elle dévalorise la religion, la langue et la culture de la société, qui deviennent les contenants où elle projette tout ce qu'elle renie, et de laquelle elle cherche à se différencier.

Cette fonction de relais de la domination (culturelle, économique et politique), domination subie et transférée, est une double confrontation qui entraîne – et est entretenue par – une infrastructure subjective caractéristique. Elle inclut un manichéisme prononcé, une profonde susceptibilité, un narcissisme superposé à une haine de soi, ainsi qu'un vernis de complexes de supériorité qui coexistent avec des complexes d'infériorité. Comme on va le voir, cette instabilité identitaire est une infrastructure psychologique qui prédispose à la violence.

[185] L'istigwar est utilisé pour désigner l'aliénation à la culture française. L'aliéné qui dénigre les valeurs locales et s'identifie au gawri est le moustagwar. Des dénotations analogues existent dans le monde musulman. Par exemple en Iran l'aliénation est désignée par gharbzadagi et l'aliéné par gharbzadeh (ihaneti en Turquie etc.). Ces termes sont traduits par occidentose – comme le fait Campbell – ou parfois par ouestoxication. Bien qu'ils comprennent la racine occident, ils ne qualifient pas l'entité Occident – où existent des formes d'aliénation mais autres que dans la forme culturelle. Ce qu'ils dénotent, par contre, c'est la nature du désordre de nos propres cultures et de leurs relations singulières à celles de l'Occident. Voir Shariati, op. cit. et Ahmad, op. cit.

Mais auparavant il convient de préciser que cette fondation subjective n'est pas individuelle mais structurelle, car elle embrasse les individus ainsi que les générations[186]. Les forces qui la modèlent et la maintiennent priment sur les caractères individuels.

Cette donnée structurelle peut se manifester en violence institutionnelle selon plusieurs relations complexes, sous plusieurs formes[187]. Une conjoncture assez simple impliquerait le cas où cette donnée structurelle et la gestion de la violence institutionnelle se confondent dans une même personne.

La susceptibilité, le manichéisme et la fragilité identitaire de la personnalité aliénée nécessitant un grand contrôle de la réalité, une forte exigence de sécurisation, tout mouvement social qui se proposerait de remettre en cause le statu quo, de réduire les clivages sociaux, est perçu comme une menace contre le concept de soi de cette élite aliénée et, par là, rend probable ou tentante sa crispation sur une partie des leviers de la violence institutionnelle qu'elle détient. Ce schéma est loin d'épuiser tous les rapports possibles entre cette psychologie de l'aliénation et la violence institutionnelle mais on s'y limitera.

Images d'aliénation et mirages d'éradication

Afin d'étayer ces quelques remarques, et à défaut d'avoir accès aux épanchements de figures représentatives de l'éradicationnisme institutionnel, les récents ouvrages d'Assima[188] et de Boussouf[189] – plutôt crispées sur les barres de l'éradication symbolique – me semblent pouvoir servir notre esquisse.

Ces deux ouvrages, qui amalgament le témoignage, l'autobiographie, la fiction et le pamphlet politique, proposent une représentation de la violence. Assima présente sa "chronique du désastre" et son compte rendu de l'atmosphère de guerre, de la violence quotidienne et de la peur à Alger. Nina, l'héroïne de Vivre traquée, journaliste vivant dans la clandestinité, fait de même et rend compte aussi de son "défi à la barbarie".

Si ces ouvrages se lisent comme représentions de la violence, ils peuvent aussi se relire comme violence de la représentation. Ces deux lectures se rapportent à la violence exercée, par des hommes et par des mots, sur des entités au dehors. Mais cette esquisse se propose essai de lecture qui se rapporte au dedans des personnages. On peut y déchiffrer le portrait de la personnalité aliénée, avec son âme dévastée, son identité fragmentée, ses angoisses et son sens de la sûreté disloqué.

Le rapport à la France (à l'Occident)

La relation de la personne aliénée à Dieu, aux hommes et à la nature forment un ensemble de rapports qui s'articulent à partir de sa relation à la France (à l'Occident).

Alors que l'Algérie post-coloniale subit à présent le reflux du colonialisme économique et politique, la décolonisation culturelle, celle des âmes et des esprits, ne semble avoir jamais vraiment commencé. Fériel, personnage central d'*Une femme à Alger*, le manifeste bien à sa façon : "Nous avons, au sortir de la guerre, accomplis le réel changement que la France nous refusait (la traîtresse s'est enfuie avec les plans des égouts de la capitale; depuis, tout empeste) !"[190] Nina, journaliste algérienne au coeur du récit de Boussouf, pense aussi que "si les pieds-noirs n'étaient pas partis en masse, l'Algérie ne serait pas dans l'état désastreux dans lequel elle se trouve."[191]

Le colon français est parti mais il habite toujours la structure de la personnalité

[186] Voir addenda II et III.
[187] Bulhan, op. cit.
[188] Voir note 178.
[189] Malika Boussouf, *Vivre traquée*, Calmann-Lévy, Paris 1995.
[190] Assima, op. cit, p. 152.
[191] Boussouf, op. cit p. 53.

aliénée. Pour reprendre Freire[192], dans la phase initiale du combat, au lieu de persévérer vers la libération totale, les colonisés tendent à devenir des colons, ou des sous-colons. L'idéal des colonisés c'est d'être des hommes, mais pour eux – dont la pensée a été modelée par la contradiction de la situation coloniale – être des hommes, c'est être des colons. C'est cela leur modèle d'humanité.

C'est que l'aliéné se rapporte au monde du maître néocolonial par adhésion, par intériorisation et par identification.

Ce monde s'assume d'abord dans la langue. Nina ne parle pas arabe. On lui a appris à le détester. Elle raconte que sa monitrice lui "administrera sans hésiter la fessée de sa vie" pour avoir prononcé "yemma" : "On ne dit pas 'yemma', on dit 'maman', c'est compris ? Nina a retenu la leçon. Plus jamais elle ne parlera en arabe."[193]

Quant à Fériel, Algéroise qui dit habiter la villa Marguerite qu'"on appelle Dar Roumi [la maison du Français], et c'est tellement plus beau"[194], son rapport à la langue arabe, elle le tient de son père. Par exemple, son père, nous dit-elle, qui prend des cours du soir d'arabe pour les fonctionnaires, se plaint un jour qu'il "en a soupé de ces vermicelles !"[195] Face à un employé qui lui demande de parler arabe, son père rétorque : "Depuis quand c'est ma langue ? Ca fait cent trente ans qu'on m'interdit de la parler ma langue ! J'en ai une, mais tu ne la comprendrais pas. Tandis que le français, tu peux encore le parler avec moi."[196]

Fériel ne semble pas contente de la politique d'arabisation. Sa critique a l'air d'une crainte de la chute sociale qu'elle lui vaudrait, et elle déplore l'infantilisation mentale qu'elle impliquerait.

Il ne s'agit pas de répéter ici l'analyse psychologique et sociale de la relation langue-aliénation proposée par Fanon[197], mais de rappeler, par ces deux mises en scènes langagières, que le langage est l'un des endroits manifestes où se cristallise le désir de l'aliéné de s'identifier au dominateur français et de se différencier de sa société. La langue française est l'escalier de l'ascension et de l'affirmation sociales, c'est celle de l'injure et de la matraque symbolique (voir ci-dessous) et, à mesure qu'on grimpe dans la hiérarchie militaire, sécuritaire, politique ou bureaucratique, celle du commandement. Quant à la langue arabe, dans laquelle l'aliéné transfère la dévalorisation qu'il a absorbée par adhésion aux valeurs coloniales françaises, elle lui paraît comme celle du nivellement social et du désarmement symbolique, celle qui – des hauteurs de la "civilisation" – exprime et implique un monde dans lequel il ne faut pas sombrer.

Cette infrastructure psychologique qui déracine l'aliéné de sa culture et de sa société et le rapproche du mirage de "la civilisation", Nina l'exprime aussi par ses préjugés sexuels. D'une part, Nina – qui a décidé de "ne pas se soumettre aux mâles algériens et à leur code de famille" – affirme que si elle s'unissait "un jour à quelqu'un, ce serait à un étranger."[198] D'autre part, Nina semble projeter une image castrante de la virilité du sous-ensemble "islamiste" des mâles algériens. Car elle affirme "défier la virilité si pauvre et tellement insignifiante des islamistes."[199] Le mariage et la sexualité ne sont ni abrités de (ni contingents à) la problématique de l'aliénation. Pour la femme aliénée, sa possession par l'étranger (l'occidental) est un canal d'ascension au monde adoré de la domination occidentale. Si cette fusion avec ce dominateur la valorise, la perspective de l'union avec le dominé, réceptacle où elle déplace la représentation émasculante qu'elle a assimilée du dominateur, la terrorise. Il y a là une analogie avec l'observation de

[192] Freire, P., *Pedagogy of the Oppressed*, Penguin Publishers, London 1972.
[193] Boussouf, op. cit. p. 25.
[194] Assima, op. cit. p. 9.
[195] Assima, op. cit. p. 81.
[196] Assima, op. cit. p. 82.
[197] Fanon, op. cit. et Ngal, M., *Langue et identité chez Frantz Fanon*, in Dacy, op. cit.
[198] Boussouf, op. cit. p. 77.
[199] Boussouf, op. cit. p. 14.

Fanon[200] : la sexualité de la mulâtresse traduit non seulement qu'elle veut se blanchir mais aussi éviter de régresser.

Fériel entretient un préjugé esthétique analogue. Par exemple, elle fait mention d' "un étranger avec ses beaux yeux verts"[201]. Par contraste, dans une autre mise en scène langagière, un peu plus loin, elle attribue la laideur (sanction divine) au noir, au brun, au cheveu frisé, à l'arabe[202]. L'aliéné intériorise le monde du maître néocolonial, ses valeurs, et même la haine qu'il éprouve envers lui : alors il se hait.

L'aliénation, qui imprègne les profondeurs de l'âme et de l'esprit de l'aliéné, affecte aussi le contenu de ses émotions, ses besoins, ses désirs, ses peines, ses angoisses, ses rêves et ses espoirs. Mais ces quelques esquisses suffiront ici pour illustrer la relation à la France (à l'Occident), l'état de hiérarchisation et le processus de manichéisation du monde de l'aliéné qu'elle implique. Cette relation n'est pas aussi monolithique que cet aperçu simplifié le suggère, et quelques ambivalences seront relevées ci-dessous.

Le rapport à l'Islam et à la société

La posture qu'adopte ce genre d'aliénés vis-à-vis de leur religion, de leur culture et du reste de la société est structurée par la référence au monde français/occidental. En s'évertuant à se rendre acceptable pour ce monde, l'aliéné devient étranger à lui-même et à sa communauté.

Dans la mesure où elles s'imprègnent de la perception du maître néocolonial, on va voir que Fériel et Nina ont des rapports avec la religion qui fluctuent entre la vacillation et le syncrétisme d'une part, et une islamophobie modelée par les préjugés anti-islamiques français d'autre part.

Dans sa relation à Dieu, Nina oscille entre le doute et le syncrétisme. Nina se demande douloureusement : "Serais-je devenue une mauvaise croyante, puisque je doute ? Il parait que le doute est permis dans l'islam..."[203] Quand son amie américaine Kathy lui demande "mais tu es musulmane, non ?" Nina répond, tristement nous dit-elle : "Si... je crois... Bien sûr... Enfin, je ne sais plus, je n'ai jamais su ce que j'étais [...] Je crois que je suis les deux [chrétienne et musulmane], puisque je n'ai rien choisi librement."[204]

Cet espèce de doute et de syncrétisme, qui n'est pas très typique de l'aliéné algérien[205],

[200] Fanon, op. cit. p. 35.
[201] Assima, op. cit. p. 156.
[202] Assima, op. cit. p. 172.

[203] Boussouf, op. cit. p. 144.
[204] Boussouf, op. cit. p. 37. Dans la justification de son syncrétisme Nina fait allusion à son enfance. Sa mère Zohra lui a "toujours dit de l'islam qu'il était beau" (p. 144), qu'il "n'était que tolérance, la plus belle des religions." (p. 15) Mais de son enfance, elle a aussi "la nostalgie de quelque chose qu'elle n'arrivait pas à exprimer. Les chants grégoriens, la messe, les prières..." (p. 144), des églises où elle se sent "enveloppée dans des bras gigantesques et protecteurs." (p. 37)
[205] Un genre de doute plus commun est le doute tactique ou d'accommodation. Par exemple, certains aliénés algériens, quand un Français ou un Européen s'enquiert de leur foi, ajustent leurs réponses (parfois un faux doute) pour se faire accepter. Ils sont croyants, mais la proximité de l'Occidental fait surgir en eux l'instinct de réprimer leur islamité et de se distancier d'associations – perçues comme – honteuses avec l'Islam pour lui plaire. C'est une sorte de charité incontrôlable et perverse qui fait que l'aliéné s'écrase pour le bien être et la bonne opinion de l'Occidental. Un type de syncrétisme, autre que celui de la juxtaposition de Nina, est le syncrétisme du vide. Jalal Ali Ahmad, en décrivant les symptômes de l'aliénation dans sa société, spécifie que "l'occidenteux [frappé d'occidentose] est un homme totalement dépossédé de foi et de conviction, jusqu'au point où non seulement il ne croit en rien mais il ne dénie activement rien aussi – on pourrait l'appeler un syncrétiste. Il sert le temps [...] Il n'a ni foi, ni direction, ni aspiration ; il ne croit ni en Dieu ni en l'humanité. En vérité, il se fout que la société change ou non, que ce soit la religion ou l'anti-religion qui prévale. Il n'est même pas anti-religieux : il est indifférent ! Il peut même aller à la mosquée parfois, tout comme il va au cinéma. Mais partout il n'est qu'un spectateur. C'est comme s'il était allé voir un match de foot [...]". Ahmad, op. cit. p. 92.

est le produit de l'intériorisation d'une croyance du colonisateur qui se juxtapose à celle du colonisé.

Mais si cette position existentielle relève de la juxtaposition, la posture de l'aliéné vis-à-vis de l'Islam, dans sa dimension humaine et sociale, s'inscrit dans un rapport d'imposition où les idées introjetées du dominateur déplacent et écrasent celles du dominé. Nina et Fériel perçoivent l'Islam – dans sa dimension humaine et sociale – exclusivement au travers du regard français.

Nina désigne le Prophète (s) par Mahomet[206] qu'elle décrit comme "un guerrier, un homme de pouvoir et d'argent." À son image l'"internationale islamiste" veut "répandre la terreur à travers le monde."[207] "L'image de la religion que lui renvoyaient les intégristes ne pouvaient en aucun cas lui convenir... Mais existait-il une telle violence dans les moeurs musulmanes ? Tout se faisait dans le sang : la circoncision, le mariage, le mouton de l'Aïd, les pétards du Mouloud et, depuis quelques années, les viols, les émasculations, les égorgements, les décapitations..."[208] Fériel reprend ces mêmes clichés, qui hantent la mémoire collective européenne depuis la chrétienté médiévale, et répercute un vaste registre de formules pieds-noires comme, par exemple, "les minarets fusillent le ciel", "le muezzin qui pousse sa gueulante", les "sempiternelles sourates du Coran"[209] etc.

Mais Fériel ne translate pas que des images négatives de l'Islam dont elle s'imprègne par adhésion au néocolonialisme français. Fériel déploie aussi une représentation positive de sa religion : "Il n'y a qu'un Islam, et nous le respectons tous, et mieux que n'importe qui. Moi, tous mes oncles sont des cheikhs, et le Mouloud et les Aïds, et tout et tout, on a tout fait pour notre Islam, on est né avec, on le porte en nous, c'est pour ca qu'on peut se permettre de l'oublier."[210] Mais il est difficile de ne pas remarquer ici la transposition de l'image laudative[211] que s'est faite le colonialisme français de l'Islam maraboutique.

[206] Boussouf, op. cit. p. 15.
[207] Boussouf, op. cit. p. 15.
[208] Boussouf, op. cit. p. 145.
[209] Voir Assima, op. cit. p. 27, 151, 175.
[210] Assima, op. cit. p. 91.

[211] L'image positive de l'Islam maraboutique – comme celle de l'Islam folklorique, de la calligraphie, de la tapisserie et des autres "débris" de la civilisation islamique rangés dans les musées – relève du fait qu'il est bénin, politiquement domestiqué. La politique coloniale française envers l'Islam s'est fondée autour de trois axes : 1) l'institutionnalisation de l'Islam (à travers le directorat des affaires indigènes) pour promouvoir la politique française, entretenir la légitimation et discréditer toute autre interprétation de l'Islam, 2) la labourage du mythe de l'Islam réactionnaire et atavique, 3) l'encouragement des cultes, des marabouts, des zaouias etc. à morceler la cohésion de la société algérienne. Les pouvoirs algériens ont hérité une partie de cette idéologie politique (axe 1) afin de gérer la légitimation, soutenir la politique gouvernementale et monopoliser l'interprétation de l'Islam. Cette promotion du "culte de la volonté du pouvoir" comme relevant de l'Islam est gérée par le ministère des Affaires religieuses dont l'obligation, avant le "nouvel ordre mondial", était (selon l'article 6 du décret du 9/2/1980) d'"expliquer et disséminer les principes socialistes [...] éléments essentiels de l'Islam". Depuis, c'est le rééchelonnement idéologique et économique que les "Imams CCP" disséminent et expliquent. Durant l'interlude démocratique et l'émergence de plusieurs compétiteurs dans l'interprétation de l'Islam, le régime a intensifié les axes 2 et 3 de la politique coloniale de l'Islam, en menant une propagande qui attribuait à ses compétiteurs la réaction et l'atavisme. En même temps, il poursuivait la création des zaouias pour fragmenter l'électorat sensible à l'Islam et pour canaliser ses énergies hors du champ politique. Voir par exemple El-Moudjahid du 6 juillet 1991, à propos de la "création d'une association de Zaouias d'Algérie". Son président, Cheikh Chentouf, dit que "les zaouias sont fondamentalement apolitiques. Notre seul souci... c'est d'inculquer les préceptes de la Charia et de laisser la politique aux politiciens." Son chargé des affaires extérieures, M. Snoussi, déclare : "Nous rendons hommage à notre armée, qui est toujours présente dans les moments difficiles de l'Algérie." Son secrétaire général, Cheikh Dehah, explique que la mission des zaouias est de faire "un travail de base pour l'endoctrinement des notre jeunesse qui n'est pas immunisée contre les doctrines étrangères." Voir aussi, à propos de l'instrumentalisation des anciens marabouts dans les élections en Kabylie, l'étude de Hugh

Prendre note des images qui mettent en évidence l'attitude de Fériel envers la société c'est constater un contenu manichéen, observer la vision d'un monde social très différencié, rigidement hiérarchisé, où l'espace social, psychologique et physique des couches (perçues comme) "inférieures" est constamment réduit, nié et profané.

A un premier niveau, l'altérité et la stratification de ce monde semblent s'ébaucher le long de fissures raciales, sociales, politiques et de type sexuel. Mais comme on va le voir, par rapport à une perspective civilisationnelle, ces fissures se rejoignent en une même fracture. L'aliéné structure ses interactions sociales essentiellement par référence à la norme française (occidentale).

Fériel exprime de forts ressentiments raciaux envers ses compatriotes en usant, par exemple, des mots "sale race", "putain de race"[212]. Quand elle traverse, dans sa voiture, les quartiers populaires, elle fait mention des "cités [qui] grouillent de monde, de haine et de honte", des "pouilleux dans les rues", du "pays de sourds" etc.[213]. Outre ces clivages d'ordre racial et social, Fériel dénonce le chauvinisme mâle de la société algérienne[214]. Mais même l'espace féminin est fracturé. Fériel et Nina, qui à travers plusieurs mises en scène langagières se posent en féministes convaincues, semblent exclure une certaine classe de femmes de cet espace. Fériel, par exemple, considère que "les femmes voilées [...] attendent que monte le pourrissement", qu'elles sont des "pondeuses de malheur" et qu'elles laissent derrière elles "cette odeur acide que je sentais longtemps comme un picotement"[215].

On voit donc que la configuration de toutes ces clôtures est tressée avec le même fil barbelé qui cerne le monde musulman et le sépare de celui de la "civilisation". C'est d'abord la distance par rapport au maître néocolonial qui régule la stratification du monde dans l'esprit de Fériel.

Le voisinage du "civilisé" active chez l'aliéné le désir d'identification et l'angoisse du complexe d'infériorité alors que la proximité des moins "modernisés" exacerbe son besoin de différenciation et anime son complexe de supériorité. Rien ne fait mieux ressortir cette structure mentale que les propos de Fériel et de Nina à propos de celui qu'elles situent au plus bas de la courbe évolutive de la "civilisation" : l'"islamiste". Si au contact du maître néocolonial l'aliéné se tasse et entasse son esprit pour absorber ses valeurs et lui faire plaisir, le voisinage de l'"islamiste" est la conjoncture où il se dilate physiquement et psychologiquement. Cette expansion se réalise, dans les imaginaires de Fériel et de Nina, comme rétrécissement spatial et mental de l'"islamiste", sous forme de subversion de sa sociabilité ainsi que négation et mutilation de son identité.

Les "islamistes" qui manifestent ou sortent des mosquées sont, par exemple, "les autres", "la masse déferlante", "la pluie de boue", "les clochards", "les analphabètes", "les schizophrènes", "la race de poilus", "une vague émanation de Satan", "les monstres", "les sauvages", "la graine de terroristes", "les loups", "les fauves", "les chiens enragés", "la vermine", "des sauterelles, [...] des insectes affreux", "des pollueurs", "le pourrissement" etc.[216]. Un spécimen syntaxique ? "La foule qui sort des mosquées" est "une cohue de bétail [...], des rats, des boeufs costumés ! Béni soit le diable qui nous a privé de

Roberts, "The Conversion of the Mrabtin in Kabylia", in Islam et Politique au Maghreb, CRESM 1981.

[212] Assima, op. cit. p. 11 et p. 31. Pour des clichés explicitement anti-arabes (travail, fainéantise etc.) voir par exemple p. 7 et p. 150.

[213] Assima, op. cit. p. 84, p. 31 et p. 10 respectivement.

[214] Assima, op. cit. p. 122, 128-129.

[215] Assima, op. cit. p. 33, 88, 25. Nina, elle, décrit le hijab comme "une horrible tenue, [...] un paravent à une créature géante, [...] une espèce de linceul." Boussouf, op. cit. p. 169.

[216] Voir par exemple Assima, op. cit, p. 13, 14, 16, 27, 67, 72, 89, 90, 109, 115 et Boussouf, op. cit. p. 86, 110, 113, 114.

culture [...] Ce ne sont pas des humains, mais des phénomènes !"[217]

Cette multiplicité de redéfinitions de frontières offre autant d'occasions d'affirmer une supériorité, qui trahit une profonde insécurité, autant de répétitions d'un même rituel afin de se barricader, de résoudre un grave conflit d'identité.

Bien sûr, le rapport de l'aliéné à sa société n'est pas de nature aussi simple qu'il a été décrit jusqu'ici. Ce rapport est dominé par la répulsion mais il a ses moments d'attraction. De la même façon, la posture de l'aliéné vis-à-vis de la France (l'Occident) n'est pas monolithique et, même si elle est gouvernée par l'adhésion, elle comprend aussi quelques attitudes de répulsion. Ces ambiguïtés vont maintenant être illustrées en considérant quelques aspects du concept de soi de Fériel.

Le concept de soi

À la fois vecteurs et produits de la sous-traitance de la domination française, on a vu que les deux modes de rapports avec lesquels l'aliéné se positionne vis-à-vis du monde occidental (l'adhésion) et vis-à-vis du sien (la répulsion) le disloquent de son foyer culturel. À contresens de ces deux modes principaux, l'aliéné éprouve aussi le refoulement (par la France) et un penchant de retour au foyer originel.

Par exemple, Nina, qui garde douloureusement en mémoire le fait que les soeurs du pensionnat de Jean-Bart étaient anti-Arabes, est mécontente aussi de la froideur humaine de la ville qu'elle adore (Paris)[218]. Mais ce n'est pas là l'essentiel qui a empêché une dissolution totale. La force restitutive qui la rattache à l'Algérie, dont elle dit ne pas vouloir être déracinée, c'est surtout le martyre de son père Youcef, torturé à mort par les Français. Nina, allergique à l'étiquette hizb françа, qui répète vouloir "vivre et mourir en Algérie", combattre à "l'avant-garde de la démocratie" et contre "la corruption", puise en général son attachement à l'Algérie dans un registre nationaliste[219]. Son nationalisme, il est vrai, est tolérant envers l'Islam dans sa forme maraboutique mais il l'exclut, avec les anathèmes français habituels, dans toute autre forme qui serait politiquement assertive.

Quant à Fériel, elle exprime ses rares moments de rapprochement envers son foyer originel surtout par ce qu'elle ne veut pas être. Dans une mise en scène, elle se rappelle que "les militaires français nous balançaient comme des ordures [des balcons du Rouffi]... Maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? On les suit." Ainsi, au moment où Fériel dit : "Je m'éloigne un peu plus des miens", elle évoque aussi d'autres occasions où, faisant référence à ce qu'elle perçoit comme sa classe, elle proteste : "Nous ne sommes pas une nouvelle race de pieds-noirs."[220]

Comment Fériel ressent-elle les circonstances où se manifestent une tension entre cette posture centripète et la contrainte qui la disloque de son univers originel ?

L'aliéné éprouve la résultante de ces deux tensions opposées comme une instabilité identitaire et une sorte d'impuissance et un sentiment d'isolement social et culturel.

Fériel extériorise ce déséquilibre identitaire, cette aliénation culturelle et existentielle, cet exil intérieur avec détresse et violence. "J'ai toujours été une étrangère ici ; je n'ai jamais su où me situer", "je ne suis qu'une nomade séparée de sa caravane, portée par le vent qui vient de cette oasis brûlée, seule, dans le désert de la ville."[221] Pour Fériel,

---

[217] Assima, op. cit. p. 67.

[218] Les soeurs disaient à son amie Claire de ne pas jouer avec les Arabes (p. 43). Voir aussi Boussouf, op. cit. p. 53.

[219] Boussouf, op. cit. p. 18, 22, 39, 53, 77, 98-107.

[220] Assima, op. cit. p. 84, 154, 159, 173, 183.

[221] Assima, op. cit. p. 84, 109. Pour un balayage de cette question dans le roman algérien avant l'indépendance, voir Yetiv, I., "Alienation in the Modern Novel of French North Africa before Independence", in Smith, R., (ed.), Exile and Tradition, Longman and Dalhousie University Press, London 1976. On y retrouve les mêmes

l'Algérie est "cette pute qui nous rend dingue", "une terre veuve, sans fils, sans maître. Sans avant ni après. Une terre sans histoire, sans nation et sans peuple."[222]

Comment cette fragile instabilité identitaire se manifeste-t-elle au niveau affectif ? Il serait laborieux d'illustrer ici les traits de la personnalité aliénée, mais disons que les traits qui s'imposent à la première lecture[223] de Nina et Fériel incluent une forte susceptibilité, des désirs quasi-obsessionnels d'être reconnues (fixations sur les questions de standing, de mérite et de besoins d'amour etc.) combinés à "un complexe de sentiments qui vont de la honte à la haine de soi"[224], des complexes affectifs qui varient de l'infériorité et du doute de soi, à la proximité physique ou figurative de l'Occidental, jusqu'à la supériorité et au narcissisme au voisinage des exclus de la "civilisation".

Les mirages d'éradication

Dans les mises en scène langagières de Fériel et dans le récit de Nina, on peut isoler quelques séquences qui manifestent certains liens entre cette infrastructure mentale de l'aliénation et des désirs d'éradication (symbolique et institutionnelle).

Déjà bien avant le coup d'Etat militaire, Fériel est très allergique aux manifestations "islamistes", qui l'installent en fait dans un état paranoïde. Alors qu'elle décrit une manifestation "démocrate" comme "un autre peuple qui s'ébranle"[225] (Nina parle de "fête

---

schémas d'aliénation, les mêmes formules, les mêmes mots que ceux de Fériel et de Boussouf.

[222] Assima, op. cit. p. 18, 54. On voit ici une illustration frappante de "la culture nationale rendue inhabitable par le colonialisme" avec laquelle Fanon désignait la mal-vie de la classe moyenne contrainte d'accepter la dévaluation de la culture indigène et la souffrance de la paysannerie assujettie à vivre dans une culture sclérosée.

Ahmad, qui a pour objet l'élite qui gère la rente pétrolière de son pays alors sous domination américaine, observait des signes d'aliénation analogues : un passé oblitéré, une histoire falsifiée, sans origine et sans futur, une sociabilité de (et une confiance en) sa communauté limitée. Il faisait le portrait suivant : "L'occidenteux qui fait partie de l'élite de la nation se tient sur le vide. Il est comme une poussière suspendue en l'air, ou un copeau flottant sur l'eau. Il a coupé ses attaches avec les profondeurs de sa société, de sa culture, et de sa tradition. Il n'est plus un lien entre l'antiquité et la modernité, ni une ligne entre l'ancien et le nouveau. Il est une chose sans attaches avec le passé et sans perception du futur. Il n'est pas un point sur une ligne, il est plutôt un point hypothétique sur un plan ou un espace, juste comme une poussière en l'air. Comment, donc, a-t-il atteint une telle position d'autorité ? À travers l'inexorable logique de la machine et une politique qui n'a d'autre recours que de suivre de plus grandes politiques.

Dans cette partie du monde, et particulièrement dans les pays producteurs de pétrole, tout ce qui est léger monte à la surface [...] Le dirigeant ou l'intellectuel occidenteux vogue sur les vagues et ne vient jamais s'appuyer sur la terre ferme. Sa position n'est jamais claire; il semble incapable de prendre position sur n'importe quel problème. Il est confus et instable. Il n'a aucune volonté propre. Il ne peut s'attaquer à aucun problème. Il flatte et apaise afin de contourner tout obstacle [...]

L'occidenteux n'a aucun caractère. Il est une entité sans authenticité. Sa personne, sa maison, et ses mots n'évoquent rien en particulier et tout en général. Non pas qu'il soit cosmopolitain ou que le monde soit son chez-soi. En fait, il ne se sent chez lui nulle part plutôt que partout. Il est un amalgame de singularité sans caractère et de caractère sans singularité. Parce qu'il ne se sent pas en sécurité, il s'isole. Dans l'acte même d'être poli et sociable, il se méfie de son interlocuteur. Et parce que la suspicion domine notre temps, il ne doit jamais se confier à quelqu'un. La seule caractéristique tangible qu'il a, c'est la peur. En Occident les caractères des individus sont sacrifiés pour leurs domaines de spécialisations, mais l'occidenteux ne possède ni l'un ni l'autre. Sa seule possession c'est la peur : la peur du lendemain, la peur du renvoi, la peur de l'anonymat, la peur qu'on découvre que le magasin qui pèse sur sa tête et qu'il projette comme cerveau est vide." Ahmad, op. cit.

[223] Voir par exemple Assima, op. cit. p. 83, 100-102, 151, 156, 178 et Boussouf, op. cit. p. 25, 65, 105, 127, 151, 155, 164-165.

[224] Fanon, op. cit. p. 150.

[225] Assima, op. cit. p. 48-49.

à Alger"[226]), elle se figure les rassemblements "islamistes" comme des "cortèges effrayants", une "foule qui gronde et enflamme la rue", un "flot de boue", un "cirque infernal" etc.[227]. Cette forte susceptibilité exige une forte sécurisation. Fériel trouve même curieux, et déplore, que les détenteurs du monopole de la violence institutionnelle n'interviennent pas : "On sait bien que les villes et les villages sont envahis par des milliers d'hommes qu'on appelle les barbus. Leur révolte est sérieuse mais l'armée n'intervient pas. Elle s'efface devant eux, disparaît dans ses casernes fermées à triple tour."[228] Dans un pays qui ne subit pas l'aliénation culturelle, les paranoïas de l'élite s'alignent plus ou moins sur celles qui prévalent dans la société. Mais ici on voit que la susceptibilité de Fériel est provoquée car elle ne s'aligne pas sur celles d'une partie importante de sa société. Par contre Fériel oriente son besoin de sécurisation vers l'armée car elle lui associe, dans ce contexte, une paranoïa qui s'aligne sur la sienne.

La grève des éboueurs, toujours avant le coup d'Etat, suscite une intriguante réaction chez Sélim, le frère de Fériel. Alors qu'Alger empeste, selon Fériel, "quelque chose de très sérieux se déroule en plein centre. Dix hommes en djellabas blanches portent sous leurs bras un énorme tuyau noir et nettoient à grands jets le boulevard principal." A un homme qui "explique que tout sent mauvais [...] et qu'il faut encourager toutes les initiatives", Sélim, excédé, réplique :

" – Qu'ils commencent par dégager le centre, ca sentira moins mauvais [...] ce sont eux les pollueurs, les faiseurs de merde. Paresseux finis, simulateurs, regarde-moi ces gueules, race maudite ! Qu'ils aillent se laver au lieu de nous empêcher de circuler ! Il n'y a que de la frime dans leurs conneries !

Puis, cherchant un meilleur soutien :

– Y a pas un commissaire, par ici ?"[229]

[226] Boussouf, op. cit. p. 86.
[227] Assima, op. cit. p. 33.
[228] Assima, op. cit. p. 14-15.
[229] Assima, op. cit. p. 72.

Ce réflexe et cette exigence de sécurisation instinctive semblent ici très intriguants car on pourrait penser que, par cet acte de nettoyage, les "hommes en djellabas blanches" ne paraissent pas menaçants. En fait, ils se rapprochent – en désavouant l'image de l'"islamiste" comme réceptacle de pollution – de l'idée même que se font Fériel et sa famille de la "modernité". Mais c'est précisément ce rapprochement, cette "réconciliation" imaginée, qui provoque l'angoisse et l'appel à la sécurisation institutionnelle. Cet acte de nettoyage, en tranchant le fil barbelé imaginaire qui met en quarantaine "les pollueurs", frustre Sélim de ses projections dévalorisantes et de sa différenciation des "autres", et par là menace donc son concept de soi survalorisé. Prisonnier de sa dépersonnalisation, il ne peut répondre aux sollicitations des "autres" ; il se sent envahi par eux, ils lui prennent sa place et il a l'impression de se dissoudre à leur proximité. Cette angoisse, il la conjure en s'appuyant sur un gestionnaire de l'agression : le commissaire. Pour l'élite aliénée, ceux qu'elle situe en dessous d'elle (sur la ligne évolutive de la "modernité") n'existent que dans la mesure où ils la servent et confortent son image de soi. Que ces derniers affirment leur existence indépendamment, ou en contredisant les antinomies de cette élite, et c'est une sorte de frustration-agression qui s'exprime.

L'esprit éradicateur c'est le refus de la réalité, c'est ce narcissisme de l'aliénation excité à l'extrême, jusqu'à la disposition mentale à vouloir vider le pays d'une de ses composantes sociales. Fériel, qui fait référence à l'intervention meurtrière de l'armée lors de la grève de juin 1991, commente : "Heureusement, l'armée a débarrassé la ville de tous ces excités. Tout est calme. Même les murs sourient [...] Les morts sont morts. On s'en lave les mains."[230] L'immensité spatiale et une certaine diversité humaine de l'Algérie semblent étouffantes pour elle. Alors il faut réduire sa territorialité, faire de l'espace... Après le coup d'Etat, la junte militaire commence

[230] Assima, op. cit. p. 72.

bien par faire du vide, et à "vidanger" dans le désert.

Au début de la vaste répression déclenchée par la junte pour asseoir le coup d'Etat, Fériel, l'Algéroise, la rationalise en invoquant des frissons européens : "Nous sommes envahis par des fous ! Et voilà qu'à Paris on se plaît à les comprendre [...] Qu'ils arrêtent de jouer avec l'idée de justice pour tous avant que le spectre d'Hitler ne se lève à nouveau, car leur Europe n'aura plus qu'à se pendre !"[231] Une de ses amies, qui va se marier, confie : "Quelques Arabes en moins. Rien de plus. Moi, ça ne me gêne pas. Je ne les supporte plus. Qu'on les torture, qu'on les tue ; je vais plaindre qui ? Merde ! Si ça se trouve demain, c'est moi qu'ils tueront, et pour rien."[232] Alors que la violence institutionnelle s'élargit à mesure que la contre-violence des exclus se met en mouvement, on voit bien comment le manichéisme et les projections dévalorisantes sous-tendent certaines rationalisations, comment la psychologie de l'aliénation prédispose à (et renforce) l'idéologie de l'éradication.

Tandis que la guerre s'installe, avec ses peurs, ses malheurs et ses horreurs, on peut lire, cependant, une certaine ambiguïté s'installer dans l'esprit de Fériel. Par exemple, elle se "demande encore si tous ces événements ne sont pas organisés par les chefs de l'armée. Par ceux qui, de pouvoir en pouvoir, ont accumulé un nombre d'ennemis effrayant et autant de victimes à abattre."[233] Sa position va osciller de manière instable entre l'éradication et le renvoi dos-à-dos de la violence institutionnelle et de la contre-violence du FIS : "A bas le FIS ! À bas l'armée ! Démocratie !" Chez Fériel cette instabilité parait refléter moins une ambivalence identitaire que des incertitudes et des angoisses culpabilisantes[234].

Un dernier mot

L'objet de cette note a été d'examiner quelques aspects de la relation entre l'aliénation et la répression. Nous n'avons relevé qu'un seul des éléments de la violence structurelle, occultés par les analyses courantes de ce type de violence en Algérie.

La perspective adoptée ici a consisté à mettre l'accent sur le psychologique, à faire une certaine typologie de la psychologie de l'aliénation et à délinéer certains de ses rapports à la psychologie de la violence. Mais bien sûr, le fait que l'aliénation oriente vers un certain type de disposition politique (l'éradication) ne constitue pas une condition nécessaire ou suffisante, mais un facteur prédisposant dans certains contextes. Les conditions économiques, sociales et politiques en Algérie, le contexte international, en somme les autres aspects de la violence structurelle, sont aussi déterminants.

Il a été indiqué au début que l'objet de cette note ne serait ni l'indignation, ni la condamnation.

Parce que précisément c'est avec ce type de réflexes, excités et entretenus par les ratissages médiatiques, les barbelés symboliques et le couvre-feu culturel ambiant, que les conscrits d'ici et les stratèges d'en face occupent les enfants d'une même communauté, "les deux bras d'un même corps, les deux ailes d'un même

[231] Assima, op. cit. p. 143.

[232] Assima, op. cit. p. 169.

[233] Assima, op. cit. p. 102. Voir aussi p. 108, 109, 131, 133, 138-139, 155.

[234] "Nos oreilles sont trop petites pour tout entendre, nos yeux débordent de tout ce qu'on a pleuré, nos têtes sont trop lourdes pour tout comprendre, et nos coeurs, nos coeurs trop fatigués pour supporter nos pauvres corps affamés. On prépare les procès de l'avenir. Pourtant, il n'y aura pas de coupables. Nous sommes tous des criminels ! Tous des complices !" (Assima, op. cit. p. 142)

Mais pour Nina, qui permute aussi (quoique moins fréquemment) entre ces deux positions, ses postures semblent moins spontanées et plutôt ajustées sur les hauts et les bas d'un expédient politique qu'elle rationalise en terme d'"alliance conjoncturelle avec l'armée". Voir Boussouf, op. cit. p. 54, 75, 81, 114-116, 132-135, 138-139, 141, 153, 155, 166, 186, 195-196.

oiseau" à s'exclure pendant qu'ils organisent à leur aise la recolonisation économique et politique et la désertification culturelle.

Parce qu'il faut porter un regard critique sur la réalité oppressive et ne pas confondre les âmes dévastées et les dévastateurs des âmes, les victimes et les agresseurs, la chair à canon, faite de notre chair, et les canonniers[235].

L'Algérie a déjà éprouvé une expérience similaire, dans les années vingt, quand une certaine élite francisée prônait aussi la modernité comme rupture avec la communauté. Comme disait Meziane, "face à tous ces dangers, ce fut alors le sursaut culturel de 1930 et la communauté retrouvée, grâce au profond mouvement de réforme entrepris par Ibn Badis et ses compagnons."

Il y a là à méditer sur ce que sont nos complexes et nos réflexes, d'une part, et ce que doit être notre réflexion et notre action, d'autre part. Pour cela, il faut d'abord pouvoir transcender la dialectique de l'exclusion qu'on nous impose.

[235] Pour citer Djamel Mokrani "Il ne faut pas s'embourber dans les fausses dualités, dans l'imposition 'soit l'Islam'-'soit la modernité' ridicule, se laisser captiver par le cirque du démodé contre le chic, les querelles sur-amplifiées entre quelques pseudo-religieux ignorants et des anti-religieux encore plus ignorants. Il ne faut pas amplifier les fausses démarcations qui multiplient la confusion dans nos croyances, les clivages culturels, les ruptures de nos liens spirituels, qui affaiblissent tout ce qui nous donne un caractère et une indépendance vis-à-vis du club des anciens colonisateurs regroupés à nos portes. Quoi qu'en disent nos débrouillards et nos thuriféraires du 'nouvel ordre', la vraie guerre n'est-elle pas entre les recolonisateurs et les recolonisés, entre les pillards qui ne manquent de rien et les surendettés qui manquent de tout, entre les maître-chanteurs et les souffre-douleurs, entre l'Occident arrogant et l'Islam humilié ? La vraie démarcation, n'est elle pas entre le shirk et le tawhid, entre le néant culturel et la spécificité culturelle, entre la suzeraineté et la souveraineté, entre la consommation et la production, entre l'imitation et la création, entre la corruption et l'assainissement, entre le pluralisme des cliques et des clans et l'unité dans la pluralité ?" in *Algerian Forum*, July 1995.

Addendum I[236]

Un vrai intellectuel connaît sa société et son histoire, est conscient de ses problèmes, peut évaluer sa situation ainsi que décider pour lui-même. Ces pseudo-intellectuels ont cependant réussi à influencer leur peuple. Qui sont ces pseudo-intellectuels dans les sociétés non-européennes ? Ils sont les intermédiaires entre ceux qui ont les produits et ceux qui doivent les consommer. L'intermédiaire qui, étant familier avec les Européens et avec son peuple, facilite la colonisation et l'exploitation.

C'est pour cela qu'ils ont créé des intellectuels indigènes qui n'ont pas le courage de choisir par eux-mêmes, qui n'ont pas le courage de maintenir leurs propres opinions et qui ne peuvent décider par eux-mêmes. De tels gens sont devenus tellement minables et inférieurs que lorsqu'on les interroge sur le goût de leurs repas, la musique qu'ils écoutent, où le style de leurs vêtements, ils n'ont pas assez de conviction pour dire s'ils les aiment ou pas. On doit leur dire qu'un tel vêtement est porté en Europe, et ainsi peuvent-ils l'aimer. Si on leur dit qu'un aliment ou un mets amer, dont ils trouvent d'ailleurs le goût infect, est consommé en Europe, ils le mangent. Même s'il a mauvais goût, ils le mangent, car les Européens le font. Il ne leur reste plus de personnalité et de courage pour dire qu'ils le détestent.

Ils ont créé des gens qui ignorent leur culture mais qui sont prêts à la haïr. Ils ne connaissent rien de l'Islam mais ils le dénigrent [...] Ils ne comprennent pas leur histoire mais ils sont prêts à la condamner. Par contre, sans réserve, ils admirent tout ce qui est importé d'Europe. Ainsi, on a créé un être qui, ayant d'abord été aliéné dans sa religion, dans sa culture et dans son histoire, en est arrivé à les haïr. Quand une telle croyance s'est enracinée en lui, il a essayé de

[236] Extrait de Shariati, A., "Civilisation and Modernisation", in *Reflections of Humanity*, Free Islamic Literature, Houston 1984

se réfuter, de couper toutes ses attaches et d'une certaine façon de s'européaniser, de devenir quelqu'un de non-méprisé, d'être au moins capable de dire `Dieu merci je ne suis pas un arriéré (oriental) puisque je me suis suffisamment modernisé pour atteindre le niveau d'un Européen'.

Et alors que le non-Européen est content d'avoir été modernisé, les capitalistes européens savourent leur succès de l'avoir converti en consommateur de leurs surplus de production.

Addendum II : L'échec de l'occidentalisation[237]

Face à la déculturation systématique entreprise pendant ces soixante années, l'école coloniale essayait de susciter une acculturation par les élites. Cette acculturation offrait l'avantage de la science, du rationalisme, de la modernité, mais tous les avantages intellectuels ne concernaient pas les masses. Les premiers fruits de ce mouvement apparurent vers 1920 et les toutes premières élites formées en langue française n'avaient pas encore le comportement d'une classe différenciée par rapport à la traditionnelle bourgeoisie des villes.

Ce fut d'ailleurs une génération de double culture, mais qui restait toujours inefficace ou distante dans ses manières d'aborder le peuple. Son souci principal était de s'ériger en interlocutrice de l'administration coloniale, tout en étant mandatée par les populations. Les discours politiques naïfs, les inlassables sollicitations, les déclarations d'amour et d'humanité copiées sur certains modèles progressistes de la presse française caractérisent les premiers écrits de langue française en Algérie [...]

Mais à côté de cette élite soucieuse se son appartenance à la communauté, il y a eu comme l'émergence d'une élite diplômée et moins cultivée, qui allait lancer dans son existence et son comportement une sorte de défi à la culture traditionnelle.

C'est le laïcisme claironnant, le scientisme provocateur qui allait caractériser cette petite culture de dénigration méthodique des valeurs populaires.

Cependant, dans un pays où la communauté est culturellement totalitaire, on feint d'ignorer ce genre d'excroissances marginales et il y a eu comme une tactique d'encerclement pour la récupération progressive de tous les produits de la culture française. Les organes et les capacités d'assimilation forgés par le millénaire d'expériences culturelles allaient se mettre en mouvement pour empêcher ce corps national de se détacher de la nation, ou de l'envahir comme un mal destructeur. L'élite occidentalisée semblait en effet insuffisamment parée contre les dangers de la dépersonnalisation, et sa manière de prêcher la modernité comme une rupture avec la communauté la rendait suspecte aux yeux des masses. Face à tous ces dangers, ce fut alors le sursaut culturel de 1930 et la communauté retrouvée, grâce au profond mouvement de réforme entrepris par Ibn Badis et ses compagnons.

Addendum III : Les élites castes[238]

Nous n'avons pas vu dans l'histoire de notre société de meilleurs créateurs d'élites que les dirigeants colonialistes, empressés de trouver parmi les populations hostiles quelque écho favorable à leurs appels à la collaboration.

Quand les armées de l'occupant ont opéré d'une manière systématique à l'appauvrissement et au démantèlement de notre société, des politiciens [français] relativement lucides, à cette époque, prêchaient la création de forces intermédiaires, pour asseoir leur domination. C'est ainsi que commenceront à surgir dès le début de ce siècle, de nouvelles élites.

[237] Méziane, A. "La culture algérienne : permanence et dynamisme", in *L'Algérien en Europe*, No 146, 16-30 avril 1972

[238] Meziane, A., "Les élites castes", in *Révolution Africaine*, No 30, 27 décembre 1969

On créa le faux clergé des zaouias collaboratrices et ce fut une élite religieuse chargée de maintenir les masses paysannes dans l'obscurantisme maraboutique.

On fit des féodaux terriens qui s'empressèrent de consommer les derniers actes de l'appauvrissement général commencé par les colons.

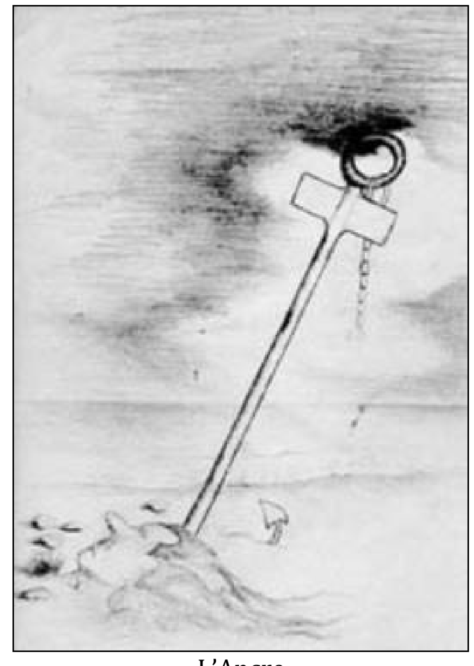
On créa enfin, à partir de cette bourgeoisie, une nouvelle force qu'on espérait voir utiliser le phénomène d'acculturation et donc d'assimilation.

Il y eut, partout où ces tentatives colonialistes furent entreprises, des réussites provisoires; mais l'élite de toutes les élites fut cette dernière création sociologique sur laquelle se basaient tous les espoirs d'ouverture à l'occidentalisation. Cette élite semi-intellectuelle et fortement bourgeoise fut l'instrument d'une propagande effrénée en faveur de la francisation et faillit acquérir un certain prestige. Ce jeu dura jusqu'à la veille de la Révolution. Il ne fut pas sans danger pour notre peuple, car il nous demandait apparemment de nous ouvrir à la vie moderne et au progrès et nous demandait, par ailleurs, d'accepter n'importe quelle dépersonnalisation, n'importe quel don de soi au profit de quelques miettes de civilisation.

Toutes les élites nouvellement créées et apparemment disparates étaient, en réalité, liées entre elles par les liens de la réussite. Elles vivaient certes des contradictions internes et quelques conflits d'intérêts, mais elles se regroupaient toutes dans une même mentalité et dans les mêmes comportements qu'on peut résumer dans leur mépris pour les masses populaires. Avoir la mentalité de l'élite, c'est d'abord procéder à des clarifications mentales arbitraires sur sa propre société. Peu importe la justice, les principes moraux, les critères intellectuels et les normes de l'action; la mentalité de l'homme de l'élite n'avait d'intention que pour une seule réussite sociale : celle qui donne accès à l'aisance matérielle et à la stabilité dans la richesse.



L'Aliénation (autoportrait)
par N. Khaled, Alger 1984.



L'Ancre
par N. Khaled, Alger 1985.

3.3. Notes de lecture sur la violence culturelle

Abbas Aroua

La culture du plus fort est toujours la meilleure

"*J'ai de sérieuses raisons de croire que la planète d'où venait le petit prince est l'astéroïde BJ612. Cet astéroïde n'a été aperçu qu'une fois au télescope, en 1909, par un astronome turc. Il avait fait alors une grande démonstration de sa découverte à un Congrès International d'Astronomie. Mais personne ne l'avait cru à cause de son costume. Les grandes personnes sont comme ça.*

Heureusement pour la réputation de l'astéroïde BJ612 un dictateur turc imposa à son peuple, sous peine de mort, de s'habiller à l'européenne. L'astronome refit sa démonstration en 1920, dans un habit très élégant. Et cette fois-ci tout le monde fut de son avis."

Cet extrait est tiré d'un beau texte[239] publié en plein conflit mondial par un aviateur-écrivain dont la disparition en mission de guerre en 1944 reste mystérieuse. C'est le même texte qui contient une formule connue par tous ceux qui ont appris le français ces dernières décennies, ne serait-ce que pour sa musique, où le renard se plaint devant le petit prince : "Ma vie est monotone. Je chasse les poules, les hommes me chassent." Une métaphore qui illustre la nature hiérarchique de la violence, et qui rappelle une autre fable, où un loup entre en scène. Contée près de trois siècles auparavant, par un autre grand auteur, La Fontaine, elle commence par l'énonciation de l'une des plus tristes vérités que connaisse l'humanité : La raison du plus fort est toujours la meilleure.

[239] Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince (1943)*, Gallimard, Paris 1946.

Vingt-cinq ans après ma première lecture du Petit Prince, je découvre qu'un autre Français, spécialiste de la poésie japonaise, surnommé l'Ami des Arabes, reprend la même attitude du "Congrès International d'Astronomie", toujours à l'égard de la Turquie, et traduit le même énoncé de La Fontaine en termes sociologiques, pour dire que la culture du plus fort est toujours la meilleure[240].

Une déesse nommée Europe[241]

Le cas de la Turquie n'est pas unique en son genre, il sert ici d'illustration pour indiquer le type de rapports qu'entretient l'Europe avec les pays d'autres cultures, et les pays musulmans en particulier. Ces rapports, qui relèvent parfois d'un véritable fanatisme culturel, ne peuvent être appréhendés dans toutes leurs dimensions qu'en se référant au colonialisme, dans ses formes passée et présente.

En effet, dès leurs premiers contacts avec les autres peuples, les colonialistes européens épousèrent les thèses de l'évolutionnisme, thèses qui aujourd'hui continuent d'émerveiller certains, même si les termes "primitifs" et "grands enfants" ont cédé la place à d'autres plus aseptisés, tels "sous-

[240] L'Ami des Arabes, d'un ton solennel, et hélas sous la forme d'une déclaration politique, affirme, en évoquant la Turquie, et plaidant pour le maintien de l'union douanière compromise par la réaction des députés européens à la situation des droits de l'homme là-bas, que sa :

"Conviction profonde est que l'Europe ne doit pas ménager son soutien et sa compréhension à un gouvernement qui souhaite progresser vers nos valeurs"

Et d'ajouter :

"Evitons de faire le jeu des mouvements intégristes, qui s'efforcent de persuader le peuple turc que l'Europe le rejette en raison de son appartenance à la religion musulmane." (Allocution du président J. Chirac prononcée devant le Parlement européen le 11 juillet 1995. *Le Monde*, 13 juillet 1995).

[241] Dans la mythologie grecque, Europe est la fille d'Agénor, roi de Phénicie, qui fut enlevée par Zeus et emmenée par lui en Crète.

développés" ou "en-voie-de-développement".

Ces thèses trouvèrent jadis une assise intellectuelle dans les travaux de véritables autorités philosophiques européennes telles Kant, Fichte et Hegel[242], et une assise religieuse comme l'illustrèrent les propos de certains missionnaires qui voyaient dans les contrées lointaines un réservoir de barbares potentiellement convertibles en fidèles conduisant à la régénération de l'Église. Le cardinal Lavigerie (1825-1892), évêque d'Alger et fondateur des "Pères blancs", une institution missionnaire qui œuvrait pour convertir les Berbères du Maghreb à la chrétienté, considérait qu' "en France tout semble fini ; dans l'immense Afrique au contraire tout commence."[243]

L'évolutionnisme et son corollaire l'ethnocentrisme qui est "l'impossibilité de juger des valeurs des autres, sinon à partir de ses propres critères culturels"[244] sont plus que jamais à l'ordre du jour. Ils sont constamment réactualisés dans une culture qui se réclame source unique du droit et de l'humanisme, et qui – par une approche manichéenne et une perception binaire des produits de la culture – classe les autres dans la catégorie des mineurs, des apprentis, des assistés.

Mais quels sont donc ces facteurs qui déforment la perception d'autres cultures ?

Miroir, mon bon miroir, suis-je le plus beau ?

Roger Garaudy insiste sur le poids des traditions judéo-chrétiennes et surtout gréco-romaines dans le façonnage de la vision moderne européenne des autres. Le progrès scientifique, la rationalité et la raison technicienne qui ont marqué l'époque moderne sont venus renforcer cette vision égocentrique.

Mais il est d'autres facteurs psychosociologiques non moins importants qui peuvent être évoqués pour rendre compte de l'attitude européenne envers les autres.

Certains argumentent que ce qui entretient cette vision est l'exigence de la construction d'un ennemi, nécessaire pour maintenir la société en alerte permanente, pour éviter son relâchement progressif. Le monde musulman constituerait alors une sorte d' "apocalypse de rechange"[245].

L'autre thèse explicative est celle du besoin de miroir. Ce n'est pas seulement le miroir colonial dont parle Michael Taussig dans *La Culture de terreur*, "qui réfléchit pour les colonialistes la barbarie de leurs propres relations sociales, mais qu'ils imputent aux figures sauvages et maléfiques qu'ils désirent coloniser"[246]. C'est celui à travers lequel l'Occident veut se persuader de son existence et prouver sa suprématie culturelle. Le miroir qui doit toujours, pour celui qui le tient dans la main, réfléchir l'image la plus belle, et qui, à la question "Suis-je le meilleur ?", doit toujours répondre par oui, s'il ne veut être brisé en mille morceaux.

Psychologue africain, Ari Gounongbé souligne à quel point les ex-colonies sont nécessaires à la vie (ou survie) de l'Occident

[242] Ces philosophes avaient assuré "le passage d'un racisme purement "anthropologique" à un racisme évolutionniste, phylogénétique, fondant mieux l'entreprise coloniale. Les peuples "inférieurs" sont désormais des "attardés", à la traîne de la marche inexorable de l'Esprit, des exclus du règne de la Libre Volonté, et donc des usurpateurs de l'espace qu'ils occupent." in Daniel Droixhe, *Images de l'Africain de l'Antiquité au XXe siècle*, Daniel Droixhe et Klaus H. Kiefer éditeurs, Verlag Peter Lang, Frankfurt am Main 1987.

[243] Cité in Ari Gounongbé, *La Toile de soi : Culture colonisée et expressions d'identité* (essai), L'Harmattan, Paris 1995.

[244] Gérald Berthoud, "Droits de l'Homme et savoirs anthropologiques", in *Identité : évolution ou différence ?*, Éditions universitaires, Fribourg, Suisse, 1989.

[245] Voir Jean-Christophe Rufin, *La Dictature libérale*, J.-C. Lattès, Paris 1994.

[246] in *Colonialism and Culture*, Nicholas B. Dirks, ed., The University of Michigan Press, Ann Arbor 1992.

sur le plan culturel, et dénonce le mécanisme qui :

"Aura permis en tous cas aux Blancs de se renforcer dans leur image d'eux-mêmes, sorte de croissance procédant par un renflouement narcissique et existentiel, ceci au dépens du narcissisme d'un autre peuple ; comme dans un vase communiquant, on renfloue sa propre image en dépréciant et en vidant, au niveau du fantasme et dans la réalité du contact, celle d'un autre peuple. C'est une autre façon de se sentir exister en se nourrissant de ce que l'on fait infériorité chez l'autre."[247]

Ce désir de prouver sa suprématie et sa toute-puissance est symptomatique de ce qu'on a appelé "malaise dans la civilisation" et qui ne fait que s'accentuer[248].

L'ombre d'Astérix

Une telle réaction pathologique qui puise ses fondements dans l'histoire est aussi le signe d'une frustration enfouie et niée.

Par exemple, pourquoi l'école colonialiste en Algérie s'efforçait-elle d'inculquer le sentiment d'une identité française aux enfants algériens, en leur faisant apprendre par cœur, et répéter quotidiennement : "Nos ancêtres les Gaulois" ? A. Gounongbé, qui fait appel à la psycho-histoire pour rendre compte de cet ethnocentrisme français, indique que lorsque l'

"On analyse la situation depuis les siècles passés, tout se passe comme si les Européens et notamment les Français ressentaient le besoin qu'un peuple leur soit déclaré inférieur. L'utilisation abusive, ethnocentrique et narcissique qui a été faite des différents domaines de la pensée à la démonstration de ce fait, laisserait croire que, dans le passé, les Français ont été eux-mêmes déconsidérés dans leur être le plus profond. Est-il nécessaire de rappeler avec Cheikh Anta Diop que les Gaulois ont été conquis par les Romains et pour les seconds, les premiers étaient les barbares, incapables de création, c'est-à-dire de ce qui fait la valeur suprême de l'homme. Les Romains ne reconnaissaient aux Gaulois que des qualités inférieures d'imitation. Ils ont été sous la protection des Romains qui les protégèrent contre l'invasion germanique et leur construisirent de grandes villes ; les Gaulois adoptèrent la langue latine et la religion romaine."[249]

De la même façon, la répression française féroce qui suivit la révolte de 1871, menée par Cheikh El-Moqrani, peut être expliquée comme une réaction violente à la frustration provoquée par la défaite du régime du Second Empire et la capitulation de Napoléon III à Sedan[250].

Il est intéressant de constater qu'aujourd'hui, le méchant "Romain" s'appelle "Oncle Sam", et veut imposer à ses protégés un modèle unique et uniforme. Alors, au danger d'américanisation qui guette le vieux continent, la réaction des Européens est brutale, maladive parfois. En France, plus on parlera d' "exception culturelle", plus on aura le désir d'imposer "la langue de la culture" aux pays a priori

[247] Ari Gounongbé, op. cit.

[248] Le malaise d'aujourd'hui résulte de la mauvaise utilisation et de la dissociation, par les intellectuels dogmatiques qui prônent ce que Pierre Rossi appelle "l'intégrisme laïque", des quatre valeurs à la base de la civilisation européenne : démocratie, droit écrit, foi chrétienne, sciences physiques et naturelles.

[249] Ari Gounongbé, op. cit.

[250] "Faut-il aussi rappeler avec Raoul Girardet, le 2 septembre 1870, date de la capitulation de Napoléon III à Sedan, capitulation qui entraînera 'l'écroulement des orgueilleuses certitudes qu'avait un moment incarnées le régime du Second Empire...', capitulation conduisant à la recherche 'd'images fortes' qui commençaient à faire défaut à l'opinion publique française et qui va motiver avec des prétextes 'extrêmement divers', pour la justifier, l'entreprise coloniale française. La France reprendra en conséquence sa grande tradition d'expansion coloniale, seul moyen qui semble lui rester pour éviter, après sa défaite, une irrémédiable déchéance, pour refuser la fatalité du déclin et échapper à la résignation et à la médiocrité; [...] L'entreprise coloniale offrira ainsi à la France un moyen privilégié d'une régénération morale." (Ari Gounongbé, op. cit.)

"sans culture". Pour préserver le français chez soi, on l'impose à d'autres, et une loi Toubon trouve toute sa vigueur dans l'efficacité des ministres de la francophonie et de la coopération.

Le masque de la charité

Dans l'ère postcoloniale, la colonisation culturelle se régénère en continu, à travers l'aliénation culturelle[251] et par la persistance de la domination néocoloniale dans les relations internationales.

La colonisation culturelle sert à maintenir la domination. Elle est une nécessité vitale, car le désordre du faible est nécessaire pour garantir l'ordre du fort. Or il n'est pas de chemin plus court pour propager le désordre que perturber la sphère de la culture.

Il faut cependant préciser qu'aujourd'hui la colonisation culturelle, plus subtile, est enrobée d'une fausse générosité[252].

La société qui subit la néo-colonisation culturelle

"Sert d'objet privilégié à la rhétorique du simulacre : celle d'une douteuse charité spectaculaire ; celle des ethnismes folklorisés et historisés en pseudo-différences; celle des Droits de l'Homme instrumentalisés à des fins politiques et commerciales ; en bref, celle du discours de l'altérité comme moyen d'acculturation-déculturation travaillant au profit de la domination de la marchandise."[253]

Plus que la générosité, un amour illusoire sert parfois à draper la négation de l'autre[254], et marque les politiques d'assistance au développement et de "coopération de substitution".

Cet "amour", qui enveloppe l'aide française "au peuple algérien", comme tiennent à le souligner les responsables politiques français, n'est qu'un moyen de maintenir la domination culturelle dans ce pays. Une domination culturelle qui garantit la domination économique, laquelle perpétue la domination culturelle.

Des prophètes issus du peuple

Déesse Europe voulant imposer à tout le monde sa "Religion Universelle", qui n'admet pas la Différence[255], se dota de prophètes, élus pour annoncer sa parole, supposée être bonne partout. Ces prophètes, choisis sur le terrain, prirent des allures de rois, fondèrent de grandes églises, et bâtirent les ponts qui devaient conduire leurs peuples, muselés, les yeux bandés, vers un monde que l'on a jugé meilleur pour eux.

Au commencement était la Turquie. Le kamélisme y ouvrit le chemin à suivre. Puis vint le pahlévisme en Iran[256]. Mais il y eut

---

[251] Nicholas B. Dirks, op. cit.

[252] Sélim Abou pense que "l'attitude ethnocentrique [de l'Occident] d'aujourd'hui, quelle que soit la générosité subjective mais fourvoyée dont elle s'accompagne, est perverse parce qu'elle surgit de ce fond psychologique trouble et malsain où le dépit de la dépossession, le sentiment d'échec et les relents de culpabilité se conjuguent de manière inextricable et échappent de plusieurs manières au contrôle de la raison." (Sélim Abou, *L'Identité culturelle*, Anthropos, Paris 1981)

[253] Voir à propos de la folklorisation de l'héritage culturel de l'autre, Claude Karnoouh, *Adieu à la différence : Essais sur la modernité tardive*, Arcantère, Paris 1993.

[254] "L'ethnocentrisme peut prendre parfois l'apparence de l'amour ; mais c'est un amour qui tyrannise et qui étouffe. Les Asiatiques et les Africains s'en rendent de mieux en mieux compte, au fur et à mesure qu'ils adoptent – non plus par la force, mais spontanément – les valeurs et les techniques de l'Occident ; ils risquent de perdre leurs personnalités." (Roger Bastide, *Le Prochain et le lointain*, Cujas, Paris 1970)

[255] "Aujourd'hui, l'Occident, par la médiation de plusieurs intellectuels, proclame sa supériorité sur le reste du monde. Persuadés qu'ils sont d'appartenir à la civilisation détentrice de valeurs universelles, ces penseurs n'hésitent pas à fustiger toute démarche qui n'adopterait pas comme crédo l'individualisme universaliste." (G. Berthoud, op. cit.)

[256] Afin d'attester sa foi européenne, Kamel Atatürk ira jusqu'à remplacer les caractères

aussi, et surtout, le 'aflakisme, le nassérisme, le bourguibisme... et tout un éventail d'autres nationalismes et zaïmismes révolutionnaires dans le monde arabe.

Il ne faut pas se leurrer et refuser de constater les services rendus au néo-colonialisme par ces pseudo-patriotes, qui corrompirent les révoltes de leurs peuples, les détournèrent de leurs cours[257], et se dressèrent en rempart contre l'émancipation des leurs.

Ces prophètes évoluèrent et se transformèrent au fur et à mesure pour s'adapter aux exigences des temps et s'accomoder aux "défis nouveaux". Ils affichèrent et affichent toujours le discours de la modérnité, du progrès et de la réforme. Ils ont tous été – d'une manière plus ou moins subtile – les idéologues d'un déformisme culturel sans limite, qui a dévasté en particulier les composantes religieuse et linguistique de la culture du peuple, et qui a souvent été imposé par des moyens coercitifs d'une violence extrême[258].

Des apôtres de la déculture

Même s'il a sous ses ordres toutes les armées du monde, nul n'est roi-prophète en son pays, s'il n'est soutenu par une idéologie appropriée et une couverture médiatique servant à la propager, et à endoctriner la société. Dans chacun des pays investis, une élite fut formée, par un processus d'acculturation forcée et poussée jusqu'à la déculturation, pour assurer cette fonction et dévoyer les mouvements de décolonisation.

La spécificité saillante de cette élite consiste en ses particularités intellectuelles et psychologiques.

L'acculturation forcée n'a pas altéré que le contenu de la conscience psychique, mais elle a touché et transformé l'intelligence, l'affectivité, la forme de sentir, d'appréhender de cette conscience. C'est ce que R. Bastide qualifie d'acculturation formelle[259].

L'élite ainsi formée n'a pas tardé à initier sa réflexion sur "la quête de l'identité" et à poser la question de l'appartenance, qui allait polariser la société sur de faux problèmes, et l'emmurer dans les labyrinthes tourbillonnants de l'arabisme, du pharaonisme, du berbérisme, du méditérranéisme, etc.

Les apôtres intellectuels de ces mouvements ont été, bien sûr, ceints de l'auréole de la gloire par l'Europe, et ont accédé au cercle des lauréats colonisés que J.-P. Sartre appellait "les Goncourt noirs et les Nobel jaunes"[260]. Même si nombreux sont ceux qui attendent leur tour et envient le couple Rushdie-Nasreen, qui a su trouver le chemin de la gloire, accéder aux hautes sphères et

arabes par les caractères latins. Réza Pahlévi décrétera l'interdiction du port du hidjab pour toutes les femmes d'Iran, ce qui provoquera à l'époque une réelle frustration dans la population. Pahlévi sera le maître à penser d'autres dirigeants, tels Zine El-Abidine Ben Ali qui promulguera le même décret des décénnies plus tard.

[257] Maintenant que les mouvements anticolonialistes sont noyautés par ces figures, "les Européens se sentent, quoi qu'ils en disent, soulagés. Mieux vaut discuter avec des partis nationalistes ou communistes que de sentir autour de soi une menace diffuse, muette et qui ne peut s'épancher qu'en haine aveugle." (Jean-Christophe Rufin, op. cit.)

[258] Tous mouvements revendicatifs de langues et de cultures propres dans les pays arabo-musulmans, comme c'est le cas avec la question kurde, engendrent des conflits internes intenses, qui sont le produit naturel de ce déformisme culturel.

[259] "Les Africains formés dans nos facultés, après de solides études secondaires, [...] ont façonné leurs mentalités et leurs sensibilités, de telle façon qu'ils pensent et sentent exactement comme leurs camarades blancs. Quand nous parlons d'acculturation formelle, nous ne voulons donc pas dire que les idéaux de cette élite, le nationalisme, l'industrialisation, la volonté de productivité, etc., sont des idéaux empruntés à la civilisation blanche, car outre que ce serait une banalité, nous resterions encore dans la matière psychique ; nous faisons allusion à des transformations plus profondes, celles des structures perceptives, mnémoniques, logiques et affectives." (Roger Bastide, op. cit.)

[260] in *Les Damnés de la terre*, Frantz Fanon, ENAG, Alger 1987.

se faire accueillir dans les prestigieux salons européens.

Dans la tourmente

Avant de se pencher sur la violence subie par la société globale en conséquence de la néo-colonisation culturelle, il est utile de rappeler que la violence culturelle est double, et que sa première victime est l'élite déculturée elle-même. D'abord du fait des moyens, mis en œuvre pour que lui soit inculqueé la culture colonisée, qui ont souvent pris la forme d'une “pédagogie répressive” à l'école[261]. Ensuite du fait des séquelles qu'elle en garde et des désordres psychologiques qui en découlent. Car, quel que soit le degré d'efficacité des méthodes de destruction-reconstruction culturelle, les traces de la culture originelle ne peuvent être totalement effacées de la conscience du sujet, ce qui provoque chez lui des conflits internes souvent très violents.

La dimension religieuse, tout comme la dimension linguistique, revêt une importance particulière, puisqu'elle est la cible privilégiée du colonialisme ancien et moderne. Comme il a été dit plus haut, une partie des hommes de l'Église s'empressa de fournir justification religieuse et caution morale à l'entreprise colonialiste. Mais leur rôle ne s'arrêtait pas là. Les religieux embarqués dans les expéditions coloniales représentèrent un élément essentiel dans l'acculturation et la “pacification” des indigènes.

Le cas de Malika Boussouf, exemple du journaliste algérien éradicateur, qui évoque dans son livre Vivre traquée[262] la composante religieuse de sa culture, éclaire la tourmente que vit cette élite acculturée, et révèle le poids de l'incertitude dans la définition de sa propre identité.

Dans ce livre, sorte de récit biographique, Nina est le personnage principal qui, selon l'auteur, “aurait pu porter bien d'autres prénoms : Khalida, Farida, Saïda... ou même Malika”. Nina commence par relater son enfance difficile ; elle dit comment on indiqua à sa mère les locaux du Secours populaire tenus, en pleine Casbah, par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, et comment elle sera placée au pensionnat Jean-Bart, ce qui fut une expérience pénible. Pour échapper aux punitions et pour pouvoir voir sa mère, elle priait :

"Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs... Sainte Vierge, dites à Maman de venir nous voir... Dites-lui que je ne serai plus jamais méchante avec mes camarades... Que je serai sage comme une image. Sainte Mère, pourquoi Maman est-elle en colère après moi ? Je promets de ne plus faire de bêtises... [...] Notre Père qui êtes aux cieux, je veux ma Maman, faites-la venir !"

Ce pensionnat avait cependant ses moments plaisants qui venaient ponctuer cette période difficile ; quand elle allait en colonie de vacances chez les sœurs à Sidi-Ferruch, Nina se rappelle que

"De temps en temps, durant la soirée, autour d'un grand feu de camp et au pied d'une statue de la Vierge Marie, imposante et protectrice, Renato accompagnait à la guitare l'ensemble des filles qui chantaient des cantiques à la gloire de Dieu."

---

261 "L'essentiel est de faire entrer à tout prix, par les moyens qui touchent surtout le corps et le psychisme, la civilisation" Ari Gounongbé, op. cit.

262 *Vivre traquée*, de Malika Boussouf (Calmann-Lévy, Paris 1995), dédié entre autres "à A. Glucksmann sans qui ce livre ne serait pas".

Le même conflit apparaît dans plusieurs autres ouvrages, dans des termes plus ou moins explicites et prononcés. On peut citer *Une Femme à Alger* de Fériel Assima (Arléa, Paris 1995), *Rebelle* de Lounès Matoub (Stock, Paris 1995), *Lettres algériennes* de Rachid Boudjedra (Grasset, Paris 1995), *La nuit tombe sur Alger la Blanche* de Nina Hayat (Tirésias, Paris 1995), *Une Femme debout* de Khalida Messaoudi (Flammarion, Paris 1995). Cette dernière, dans une intervention à l'émission Temps Présent à la télévision suisse romande (TSR), définit la kippa comme un objet de "valorisation", la croix comme un signe d'"appartenance à une culture", mais l'habit islamique comme "l'uniforme du fascisme vert".

Son séjour au pensionnat Jean-Bart, le catéchisme qu'elle y apprit la marqueront pour la vie. Elle le rappelle à Samia, son hôtesse à Paris :

“- Sais-tu que j'ai d'abord été chrétienne avant qu’on ne m'apprenne que j'étais musulmane ? - Évidemment je le sais, tu me l'as toujours dit. Je connais aussi ta fascination pour les églises que je trouve d'ailleurs morbide, et ton rejet de tout ce qui ressemble à une mosquée...”

Elle passe avec son amie Kathy, peintre américaine, devant la cathédrale de New York ; l'introspection dont elle lui fait part témoigne des incertitudes qui l’assiègent :

“Je ne sais pas ce qui m'attire dans les églises, pourquoi je respire toujours, en y pénétrant, une odeur de paix et de tranquillité. Je suis comme enveloppée dans des bras gigantesques et protecteurs. J'ai toujours cette sensation et j'en ressens souvent la nostalgie. [...] - Mais tu es musulmane, non ? avait demandé Kathy. - Si... Je crois... Bien sûr... Enfin, je ne sais plus, je n'ai jamais réellement su ce que j'étais, avais-je répondu tristement. Je crois que je suis les deux, puisque je n'ai rien choisi librement. [...] Depuis quelques années, Nina avait la nostalgie de quelque chose qu'elle n'arrivait pas à exprimer. Les chants grégoriens, la messe, les prières... Elle pensa écrire à sœur Marie pour lui dire qu'elle ne l'avait pas oubliée, mais elle n'avait pas son adresse. Et d'ailleurs, pourquoi songer à sœur Marie ?... Nina sourit tristement, immergée dans des souvenirs si lointains. Maman m'a toujours dit de l'islam qu'il était beau. Elle m'a toujours raconté de belles histoires. Serais-je devenue une mauvaise croyante, puisque je doute ? Il paraît que le doute est permis dans l'islam...”

Ce déchirement, vécu en permanence par le déculturé, que Frédéric Rognon désigne comme un “sauvage dégénéré au contact de la Civilisation [...] néophyte embrigadé par la Mission”[263], n'affecte pas que l'identité religieuse. Il dévaste tout son être culturel et le jette dans un tourbillon faisant de lui une courroie qui transmet son propre déracinement culturel[264].

Les fruits amers de l'obstination colonialiste à graver chez le colonisé une image travestie de sa propre histoire sont ces êtres anhistoriques qui éprouvent la dislocation du passé, l’incompréhension du présent et la peur du futur. Fanon affirmait bien :

“Le colonialisme ne se satisfait pas d'enserrer le peuple dans ses mailles, de vider le cerveau colonisé de toute forme et de tout contenu. Par une sorte de perversion de la logique, il s'oriente vers le passé du peuple opprimé, le distord, le défigure, l'anéantit. Cette entreprise de dévalorisation de l'histoire d'avant la colonisation prend aujourd'hui sa signification dialectique.”[265]

Ce constat ne relève pas, malheureusement, que de l'histoire. Il est encore d'actualité. Ainsi, lors de l'émission Ex-Libris de TF1 – la dernière semaine de septembre 1995 – on entendit Malika Mokeddem et Rachid Boudjedra, pour tenter de sauver l'honneur du colonel harki Abdelaziz Méliani qui se défendait d'avoir été un collabo, soutenir l'idée que l'Algérie n'existait pas avant 1962.

Rédha Malek, l’un des principaux théoriciens de l’éradication en Algérie, fait remonter, quant à lui, la naissance de “l’Algérie éclairée” à une période un peu plus lointaine, l’an 1830. Il redoute aujourd’hui que son pays ne “rechute dans les ornières précoloniales”[266], laissant entendre que la colonisation était venue pourvoir l’Algérie des “autoroutes de la culture et de la civilisation”. Ébloui par la civilisation des Lumières, il se poste en illuminé chargé de guider son peuple qui

[263] Frédéric Rognon, *Les Primitifs, nos contemporains*, Hatier, Paris 1988.

[264] “Les espaces identitaires sont des ‘espaces pièges’ ; et ces pièges sont d'autant plus redoutables que les ‘victimes’ peuvent, quelquefois, devenir les complices, solidaires de leurs ‘bourreaux’ ”. (Lukas K. Sosoe, *Identité : évolution ou différence ?*, Éditions universitaires Fribourg, Suisse, 1989)

[265] Frantz Fanon, op. cit.

[266] cité in J. de Barrin, “Un drame qui brouille les mémoires”, *Le Monde*, 16 novembre 1995.

trébuche à l'aveuglette dans les ténèbres de l'obscurantisme. Rédha Malek partage ainsi l'avis de Nina Hayat qui s'insurge contre ceux pour qui "cent trente-deux ans de culture française, même dans le plus inhumain des contextes, ne devaient être vécus que comme un accident de l'histoire et non comme l'une de ses heureuses conséquences aux effets contradictoirement positifs".[267]

La frustration-agression

Le calvaire vécu par une élite qui souffre d'un déficit d'identité lui confère une forte agressivité envers son entourage. Une sorte de rébellion contre un environnement culturel hostile. Une des conjectures explicatives qui pourrait rendre compte de ce phénomène est le modèle psychanalytique de la frustration-agression. Sélim Abou décrit les effets pervers de la déculturation sur le comportement social de ses victimes :

"La déculturation domine lorsque le processus d'acculturation, à quelque type sociologique qu'il corresponde, est intériorisé par le sujet comme un facteur de désintégration de sa personnalité. Déchiré entre deux cultures qu'il n'arrive pas à concilier, le sujet se débat, dans les profondeurs de son inconscient, entre deux images du Père, deux "surmoi" contradictoires, et il vit une crise d'identité susceptible d'engendrer des troubles graves de la personnalité. [...] Une telle crise d'identité peut avoir sur l'individu ou même le groupe en situation acculturative, des effets particulièrement néfastes : sentiment d'infériorité, mépris de soi, repliement sur soi, angoisse, agressivité."[268]

Dans sa tourmente, le déculturé vit des schémas que l'on prépare pour lui, et à défaut d'une production culturelle consistante, il se nourrit d'images importées d'ailleurs. L'exemple de comportement dont je fus récemment témoin en est une illustration.

[267] Nina Hayat, *La nuit tombe sur Alger la Blanche*, Tirésias, Paris 1995.
[268] Sélim Abou, op. cit.

Lors d'un symposium scientifique international auquel j'ai participé l'année passée à Rabat, les invités furent choqués de voir se produire sur scène, durant le banquet, une danseuse du ventre. La plupart d'entre eux (des Occidentaux), accompagnés de leurs épouses, se sentirent gênés, et durent quitter la salle momentanément, regrettant que l'organisateur se soit trompé d'audience. En fait, l'organisateur, produit réussi du processus de déculturation, s'est doublement trompé. D'abord en croyant que la danse du ventre faisait partie du répertoire folklorique marocain, alors qu'elle n'a de réalité que sur les clichés de Hollywood, ensuite en présumant que ses propres goûts étaient universels.

Le mimétisme du déculturé, devant les modèles étrangers, n'est pas seulement dû à la fascination du vaincu pour le vainqueur et au désir de le singer que mentionnait Ibn Khaldoun. Il résulte aussi du fait que, dans un environnement dans lequel il ne se reconnaît pas, sa survie culturelle en dépend.

Boudjedra, exemple type de l'écrivain algérien éradicateur, interrogé sur la radio France-Info au sujet de son livre Lettres algériennes, avouera : "J'exprime dans ce livre tout mon amour, toute ma tendresse pour la France". Quand la journaliste lui demandera : "Pourquoi aimez-vous la France ?", il répondra : "Parce que j'ai besoin d'elle."

Ainsi, c'est la peur de perdre un noyau sécurisant minimal fourni par une "mère coloniale [qui] défend l'enfant contre lui-même, contre son moi, contre sa physiologie, sa biologie, son malheur ontologique"[269], c'est la crainte de se retrouver seul face à son peuple, qui motivent le déculturé dans sa quête de changer sa société par les moyens les plus brutaux.

Nina Hayat, autre journaliste algérienne adepte de l'éradication, se montre d'une agressivité déconcertante en assimilant tout

[269] Frantz Fanon, op. cit.

ce qui s'oppose à ses idées à la barbarie. Ce terme de barbarie et ses dérivatifs abondent dans les cent vingt pages de sa chronique *La nuit tombe sur Alger la Blanche*[270].

Une nuit qui tombe alors que les "nouveaux barbares" se réveillent pour "ne surtout laisser dormir personne", en usant de moyens terribles : les haut-parleurs du muezzin. Oui, ces "scandaleux appels à la prière", ces "Allah Ouakbar tonitruants", qualifiés de "racolage mystique", "insupportables agressions", "brutales intrusions", qui troublent le "sommeil profond" des honnêtes gens. "Vociférations" qui rendent une femme "à moitié folle" et la poussent à crier sur le balcon : "Ta gueule, sale con ! Je veux dormir !"

Ce muezzin-tortionnaire, qui selon Nina Hayat, terrorise Djamila, personnage principal de sa chronique, et semble crier : "Accourez, accourez, braves gens et égorgez-la sur la place publique !", est le même qui va l'empêcher de "se concentrer" sur son travail. Elle écrit en effet un article qu'elle a choisi d'intituler "Je suis une laïco-assimilationniste" pour défier les barbares, et qu'elle dédie à la mémoire de Kader Lamri, avec qui elle partagait plein de choses : la "francophonie", l' "absence de dévotion", la "cigarette au bec", les "jeans et décolletés". Ils faisaient tous deux partie de cette "jeunesse diplômée, éprise de liberté et de progrès, sûre de représenter l'avenir du pays". Cette Algérie des "progrès, culture, modernité", opposée à celle de "la barbarie moyenâgeuse" que préconisent les "barbares sataniques imbus de versets", où les gamins "depuis le primaire jusqu'au bac, ânonnent des versets".

Mais que faire de cette "barbarie érigée en projet politique" ?

À cette question, Djamila, dont le "sens de la justice s'est aiguisé au contact de l'épopée de la Révolution française", va donner la réponse qui convient : "Là où la démocratie conduisait au pouvoir des hommes qui s'en proclamaient par avance les fossoyeurs, n'était-il pas temps d'inventer autre chose ?"

[270] Nina Hayat, op. cit.

Mais, dans un contexte de course contre la montre, où l'éventuel tenait lieu de certitude, où le conditionnel prenait le dessus sur l'indicatif, on n'avait pas le temps d'inventer. Le procès d'intention devait étouffer le malheureux processus électoral.

Les "dérivistes"[271], ces êtres mal dans leur peau, avaient hâte d'opérer sur leur peuple une transformation dans l'espace et dans le temps, faisant de lui une société-dérivée, à l'histoire-dérivée, à la culture-dérivée, à l'économie-dérivée. L'histoire récente de l'humanité, jonchée de drames, était là, devant eux. Il n'y avait qu'à s'en inspirer. Et c'est ce qu'ils ont fait en optant pour la "solution radicale", qu'ils espéraient finale.

La dictature culturelle

A l'échelle de la société, la violence culturelle se manifeste aussi en imposant au peuple la représentation intellectuelle et artistique de l'élite aliénée. Cette représentation est subordonnée à – et soutenue par – une représentation politique elle aussi illégitime. En effet, les élites politiques et intellectuelles/artistiques se rendent mutuellement service. La première en fournissant les moyens de la servilité culturelle. La seconde en propageant et en appelant à la servilité politique.

Incapable de se représenter un système de repères et de se définir un espace culturel propre, cette élite part du postulat que le peuple ne se connaît pas d'identité culturelle et qu'il lui faut donc faire, pour son émancipation, l'apprentissage de la "culture universelle".

En Algérie, cet apprentissage ne peut se faire qu'au moyen de la "langue universelle". Il est donc impératif de faire partie de ces esprits "pragmatiques, qui considèrent le français comme langue d'ouverture sur la science et la modernité et qui font

[271] Par opposition à leurs opposants qu'ils taxent d'intégristes. Il est intéressant de constater que ce sont ces mêmes "dérivistes" qui accusent leurs opposants de vouloir mener le peuple à la dérive.

remarquer que la langue arabe a pris un retard considérable dans tous les domaines du savoir contemporain."[272]

Qu'aurait pu dire Auguste Burdeau en écoutant le constat fait par cet Algérien ? Lui qui, rapporteur à la Chambre, affirmait jadis :

"L'instituteur des indigènes doit être bien plus un agent général de civilisation élémentaire qu'un maître d'école au sens ordinaire du mot. [...] Il importe encore que les indigènes aient de notre patrie l'idée la plus élevée et la plus pure : nous donnerons donc à nos élèves, par des leçons appropriées à leur âge et à leur degré de culture, des notions sur la grandeur de la France, sur sa force militaire, sur sa richesse. Notre situation serait bien plus solide si les indigènes en arrivaient à penser : les Français sont forts et généreux ; ce sont les meilleurs maîtres que nous puissions avoir."[273]

Qu'aurait pu dire Auguste Burdeau en constatant en pleine crise politique algérienne, le retour en force de la langue française dans les discours officiels, à la télévision en particulier, où certains animateurs vont jusqu'à demander à des enfants de s'exprimer dans cette langue qu'ils méconnaissent pourtant ?

Thierry Priestley ne se trompe pas quand il affirme que "les premiers séduits [par la langue des maîtres] ne sont pas les jeunes : ce sont ceux des hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise, chercheurs et créateurs [...] qui imposent la langue des maîtres dans l'espoir de leur ressembler ou de leur plaire ou de ramasser des miettes de leur pouvoir."[274]

En Algérie pour consacrer la langue des maîtres dans l'usage courant, on s'en prend à tout ce qui lui présente une réelle menace. On traite l'arabe écrit de langue étrangère, et on propose de lui substituer "l'arabe algérien". Cet "arabe local", tant vanté par K. Messaoudi et N. Hayat dans leurs livres, est présenté comme l'une des deux langues nationales qu'elles maîtrisent en plus de deux langues étrangères : l'arabe classique, langue de la poésie, et le français, langue du savoir.

Mais de quel arabe algérien s'agit-il ? De celui que les francophiles algériens eux-mêmes considèrent comme un "nouveau 'pataouète' comportant de succulents néologismes forgés à partir de mots français déclinés à l'arabe ou inversement."[275], ou comme un "sabir", "étrange langage créé de toute pièce, qui n'a qu'un très lointain rapport avec l'arabe ou avec le français. La syntaxe en est arabe, mais le vocabulaire en est pour moitié du français déformé et arabisé"[276] ?

Nos quadrilingues savent pertinemment que si l'arabe classique devait être désigné comme la source de tous nos malheurs en matière d'enseignement, ce n'est pas "l'arabe algérien" qui sauverait notre système éducatif. Il est clair que la promotion de cet "arabe local", qui n'est d'ailleurs pas une innovation dans le monde arabe, n'est pas autre chose qu'un moyen détourné pour faciliter l'implantation du français dans tous les secteurs.

Il faut dire que la dimension linguistique de la personnalité algérienne n'est pas la seule visée. Aucun domaine artistique n'est épargné. Le patrimoine musical, combien riche, n'est accepté que réduit à la chanson née dans les cabarets (le raï). Le patrimoine littéraire est appauvri en apologies de l'obscène. Le patrimoine vestimentaire s'efface devant le "décolleté" et la paire de "cyclistes"[277]...

---

[272] R. Mimouni, "L'Algérie sans la France", in *L'Algérie des Français*, L'Histoire, présentation de C.-R. Ageron, Seuil, Paris 1993.

[273] cité par C.-H. Favrod, "Le colon et l'Arabe", in *Le FLN et l'Algérie*, Plon, Paris 1962.

[274] Thierry Priestley, cité par Bernard Cassen in "Parler français ou la 'langue des maîtres' ?", *Le Monde diplomatique*, avril 1994.

[275] R. Mimouni, op. cit.

[276] Nina Hayat, op. cit.

[277] Des pages entières sont consacrées par Nina Hayat dans son livre pour exprimer sa rage contre cette société bornée qui ne comprend pas

La réduction culturelle, aussi choquante soit-elle, est nécessaire dans une logique où il faut transgresser les tabous de la société pour accéder à la modernité.

Culturellement désorientée et étouffée, la société s'arrête de respirer et voit toutes ses fonctions vitales inhibées. Avec des conflits culturels intenses en son sein, il est difficile d'y envisager la moindre créativité ou productivité dans quelque domaine que ce soit. En effet, la lutte permanente entre une minorité déculturée et une majorité privée de ses choix culturels représente un frein réel pour toute réalisation humaine. Elle empêche toute démarche constructive, et fait avorter toute tentative de développement.

G. Berthoud, critique vis-à-vis des pratiques de développement qui ne tiennent pas compte des spécificités culturelles, affirme :

“Aujourd'hui, l'intolérance moderniste est bien présente dans de nombreuses pratiques de développement, dont l'issue la plus sûre est celle de la déculturation sans contrepartie réelle. Notre universalisme se diffuse dans le monde sous les seules formes, ou presque, des valeurs mercantiles et de la violence du pouvoir étatique. Dans cette perspective, il paraît difficile de nous targuer d'une supériorité évidente sur les autres, comme si ces derniers n'avaient rien à apporter pour la construction d'une société humaine viable et la reconnaissance universelle d'une morale personnaliste. Pour aller dans cette direction, encore faudrait-il se conformer à la double exigence contradictoire de la condition humaine. Pour le redire, l'homme est à la fois un être humain, d'une part, et un être social et culturel, d'autre part. Universalité et relativité, identité et différence, marquent inévitablement l'impératif catégorique d'humanité.”[278]

L'Unité dans la diversité

L'Europe prend conscience que sa suprématie culturelle est de plus en plus contestée[279]. Elle s'excite et réagit avec violence. Des millions d'âmes sont victimes de cette violence qui n'arrêtera pas le cours de l'histoire.

Un jour pourtant, elle devra se rendre à l'évidence : “La seule voie viable est celle d'admettre que chaque société est une parcelle d'humanité, propre à fournir des

---

que l'on puisse respecter son père et fumer en sa présence avec son accord, cette société frustrée qui ne tolère pas qu'une jeune fille mette en ville un short moulant le corps, de type “cycliste”.

[278] Gérald Berthoud, op. cit. La même critique envers les politiques de développement est émise en des termes différents par A. Gounongbé qui, en évoquant les problèmes que connaît aujourd'hui l'Afrique, suggère, comme diagnostic des causes profondes de l'échec des divers programmes de développement dans ce continent : “Les idéologies du développement, qu'elles soient inspirées du système capitaliste ou du modèle marxiste-léniniste, élaborées pour un mieux-être en Afrique, sont toujours des projections d'Africains plus ou moins acculturés ; partant de leurs propres problèmes d'acculturation, ils projettent leurs tourments internes sur ce qu'ils appellent la masse populaire. C'est ainsi qu'on décrétera un pays en révolution ou en rectification, qu'on lui attribuera des slogans d'authenticité, de socialisme à l'africaine. Ces slogans, issus d'une pensée acculturée pour résoudre un problème intime d'acculturation, et projetés sur ‘le peuple’, sont aussi élaborés dans le souci d'obtenir, à des fins politiques, une large adhésion paysanne. Mais comment est-il possible d'obtenir de façon soutenue cette adhésion quand ces idéologies destinées à induire une action de développement et de changement, sont le fruit d'une perturbation psychologique qui ne concerne qu'une minorité ? Ces rationalisations idéologiques constituent un des composants de la culture colonisée.” (Ari Gounongbé, op. cit.).

[279] “Les civilisations non européennes manifestent en de nombreux endroits une forte résistance à l'emprise de l'Occident, retrouvant leurs propres références morales et religieuses ; à cet égard l'évolution de l'Islam, quoiqu'on puisse penser de la valeur morale et de la sincérité des mouvements politico-religieux qu'elle suscite et des motivations véritables de leurs dirigeants, est le signe certain d'une remise en cause de la suprématie de la culture européenne.” (Alain Le Pichon, “Raison poétique, raison nomade”, in *Connaissance et réciprocité*, op. cit.).

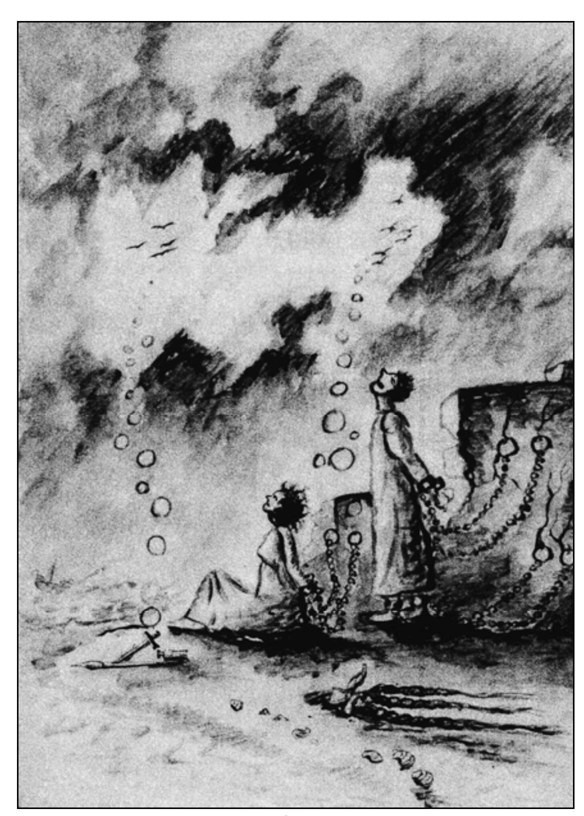
éléments pour des valeurs universelles encore à élaborer."[280]

Elle devra réaliser que la seule rencontre fructueuse entre les hommes est celle qui se déroule dans le respect et la considération. Celle qui garantit l'échange culturel sain et enrichissant. Car l'unité de l'origine et de la finalité du genre humain, la valeur intrinsèque de l'être humain, sans considérations raciales, impose que cet échange se fasse dans le respect de la différence de l'autre[281].

Ce jour-là, peut-être l'Europe cessera-t-elle de produire, avec sa violence culturelle, avec sa politique de la culture brûlée, des Frankenstein de l'âme.

Ce jour-là, peut-être acceptera-t-elle l'astronome turc dans son costume traditionnel, et le verra-t-elle épanoui et capable d'apporter du nouveau, car libéré de ce "nœud de cravate" qui l'étouffait.

Ce jour-là, peut-être saisira-t-elle dans toute sa profondeur la conclusion qu'apportait Fanon aux Damnés de la terre : "Pour l'Europe, pour nous-mêmes et pour l'humanité, il faut faire peau neuve, développer une pensée neuve, tenter de mettre sur pied un homme neuf."



L'Aliénation
par N. Khaled, Béjaïa 1985.

280 Gérald Berthoud, op. cit.

281 Umberto Eco souligne comment, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le respect de la différence de l'autre renforce l'unité du genre humain : "La vérité, c'est que si nous devons traquer les différences – en deçà et au-delà de ce qui nous rend égaux, membres appartenant tous à l'espèce humaine – comprendre la Différence devient une condition sine qua non pour retrouver l'unité. Dans ce cas, les différences réellement significatives se trouveraient dans l'infiniment petit plutôt que dans l'infiniment grand." (Umberto Eco, in Connaissance et réciprocité, op. cit.). Roger Bastide appuie la même idée : "L'enfant, qui est la promesse de l'avenir, ne naît de même que si deux corps consentent à l'étreinte. Dans le domaine sociologique, les choses ne sont pas différentes : la culture ne se développe pas par autofécondation, mais par interfécondation. La lutte contre le racisme doit donc s'achever par la lutte contre cet autre racisme sournois, celui de la croyance en la supériorité de la civilisation rationaliste (et non plus organique), technicienne (et non plus cosmique), sur les autres cultures. Alors, et alors seulement, nous pourrons assister à un nouveau miracle de la multiplication des pains, pour nourrir l'humanité, affamée de nouvelles nourritures, et de nourritures spirituelles. [...] Ce n'est, croyons-nous, qu'en sauvegardant leurs identités culturelles que les groupes peuvent tisser entre eux des liens fraternels ; car chacun alors acquerra le sens de sa fierté, celui de contribuer à l'accroissement des richesses, celui d'apporter une contribution – qui est une contribution unique, une contribution que les autres peuples ne peuvent apporter – à la grande aventure de l'espèce humaine sur le globe. [...] Si l'égalité et le respect mutuel ne peuvent évidemment pas s'établir entre un peuple oppresseur et un peuple opprimé, ils ne peuvent également s'établir entre un peuple qui apporte et un peuple qui renierait son identité pour ne faire que recevoir." (Roger Bastide, op. cit.)

3.4. El-Hogra

Illustrations[282] de la rhétorique de la terreur

"*Peur et orgueil, refus de la différence et refus de la limite, voilà ce qui rend possible, au cœur de chaque homme, la torture. La torture, ce n'est pas seulement les autres qui la pratiquent. C'est nous aussi qui la rendons du moins possible, chaque fois que nous refusons la différence de l'autre ou la limite qu'il propose à notre prétention orgueilleuse.*"[283]

[282] La préparation des planches et l'arrangement des commentaires ont été organisés par A. El-Arioui et K. Temmam.

[283] E. Fuchs, *Réflexions sur les racines spirituelles et éthiques de l'acceptation de la torture*, op. cit.

La politique de la peur



On peut se tromper une fois. La deuxième fois, cela devient une faute.

L'HEBDO libéré

Bonne Année quand même !

Hebdoma... ...formation - N 40 - 1ere Année - Semaine du 1er au 6 janvier 1992 - Prix :10 DA - France 10 FF.

L'urne fatale I

L'Hebdo Libéré est connu en Algérie comme
l'un des journaux de la Sécurité Militaire.

Première page de L'Hebdo Libéré. Pour les "myopes" et pour les sceptiques, qui estiment que la partie la plus véridique d'un journal c'est la publicité, on sert aussi du subliminal, de la publicité insidieuse : des barreaux et " Quand il faut le FER "…

La politique de la peur

Seule la Kabylie a résisté au raz de marée électoral des intégristes du FIS,

si l'Algérie bascule

L'Europe inquiète

PRESSE NATIONALE

l'avenir de l'Algérie en questions

Le FIS inquiète

Menaces

REACTIONS

"La désolation"

FRAUDE ET IRREGULARITES

QUE FAIRE ?

Craintes et interrogations

LEGISLATIVES 91

Rien n'est encore joué

Quand les islamistes assiègent l'Algérie

LE MATI

Le devoir de vérité

Quotidien national d'information n° 86 Vend. 27 - Sam. 28 Décembre 19

Premier tour des législatives : forte abstention, poussée du FIS, recul du FLN, émergence du FFS

L'avenir en ballottage

La politique de la peur



La politique de la peur



Exciter les réflexes. Etouffer la réflexion.

Le trabendo de la peur



Patrick Chappatte, *L'Hebdo*, Genève, 21 juin 1990.

« *Européen, sois le bienvenu en Algérie. Le FIS te salue bien.* »
Martinmorales, *El Periódico de Catalunya*, Barcelone, janvier 1994.

Patrick Chappatte, *Tribune de Genève*, mars 1994.

La politique de la peur


UGTA, PATRONAT ET EMPLOYEURS
Non au second tour !
El-Watan, 31 décembre 1991.

Retour d'Ecoute
LA REPUBLIQUE-PRISON
L'Hebdo Libéré, n° 40, 1er au 6 janvier 1992.

national pour la sauvegarde de la démocratie
Non à l'enterrement de l'Algérie
Le Matin, 31 décembre 1991.

LE MATIN
Le Monde et la situation en Algérie
L'armée en réserve de la démocratie
Le Matin, 1er janvier 1992.

Le Matin, 1er janvier 1992.

"Pourquoi n'y a-t-il pas de protestation ? Pourquoi n'y a-t-il pas d'émoi ? Parce que, une fois de plus, la presse travestit habilement les victimes en criminels et les criminels en victimes !"

Malik Ashabaz, (Malcolm X), *The Final Speeches*.

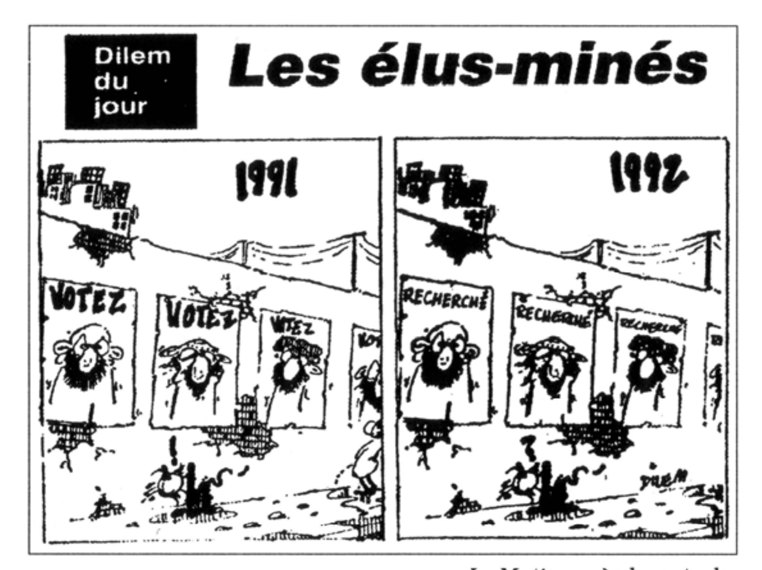
La négation écervelante

L'ALGERIE EN BALLOTTAG

Vote à Alger, d'El Mouradia à Bab El Oued, mêmes scènes

Savaient-ils... ?

Le Matin, 27-28 décembre 1991.



Le Matin après le putsch.
Repris dans Reporters sans frontières,
Le Drame algérien, p.170, La Découverte, Paris 1994.

"On mésestime souvent la force, et la profondeur de l'enracinement, du mépris de la démocratie dans la culture d'élite, et de la peur qu'elle suscite [...] Cet "excès de démocratie" posait une menace au règne non entravé des élites privilégiées - ce qu'on appelle "démocratie" en théologie politique..."

Noam Chomsky, *Deterring Democracy*
(La Démocratie dissuadée)

La négation écervelante

Vote des analphabètes, propos de journali[s]
choses vues…
Echos d'un scrutin

Le Matin, 27-28 décembre 1991.

Y a-t-il, y a-t-il jamais eu dans l'islam une place pour le rationalisme ?



La haine intégriste,
par Philippe Honoré.



L'islam a-t-il jamais fait place à la science et au progrès ?

Rachid Mimouni :
l'intègre démantèle
la barbarie

Quelle haine ?

“Ça c'est de la technique. Cette technique est appelée la fabrication d'images. Ils te tiennent en laisse avec cette science de l'image. Ils t'inculquent la haine de soi en te donnant une mauvaise image de toi-même. Certains de nos frères noirs ont bouffé cette image d'eux-mêmes, ils l'ont digérée jusqu'au point où ils ne veulent plus vivre dans notre communauté […] C'est vous qui nous avez inculqué la haine de soi, en nous enseignant habilement à haïr nos ancêtres et leur terre. Aussi longtemps que nous avons haï ces gens, nous nous sommes haïs. Aussi longtemps que nous avons haï ce que nous croyions être leurs allures, nous avons haï, en fait, notre propre allure. Et vous m'appelez un prêcheur de haine ? Pourquoi nous avez-vous inculqués de nous haïr ? Vous avez inculqué au monde de haïr toute une race et vous avez l'audace de nous accuser de vous haïr juste parce que nous rejetons la corde que vous avez mise autour de notre cou.”

Malik Ashabaz (Malcolm X), *Final Speeches*.

La négation écervelante



Plantu,
Le Monde,
9 août 1994.



Plantu,
Le Monde,
23 août 1994.



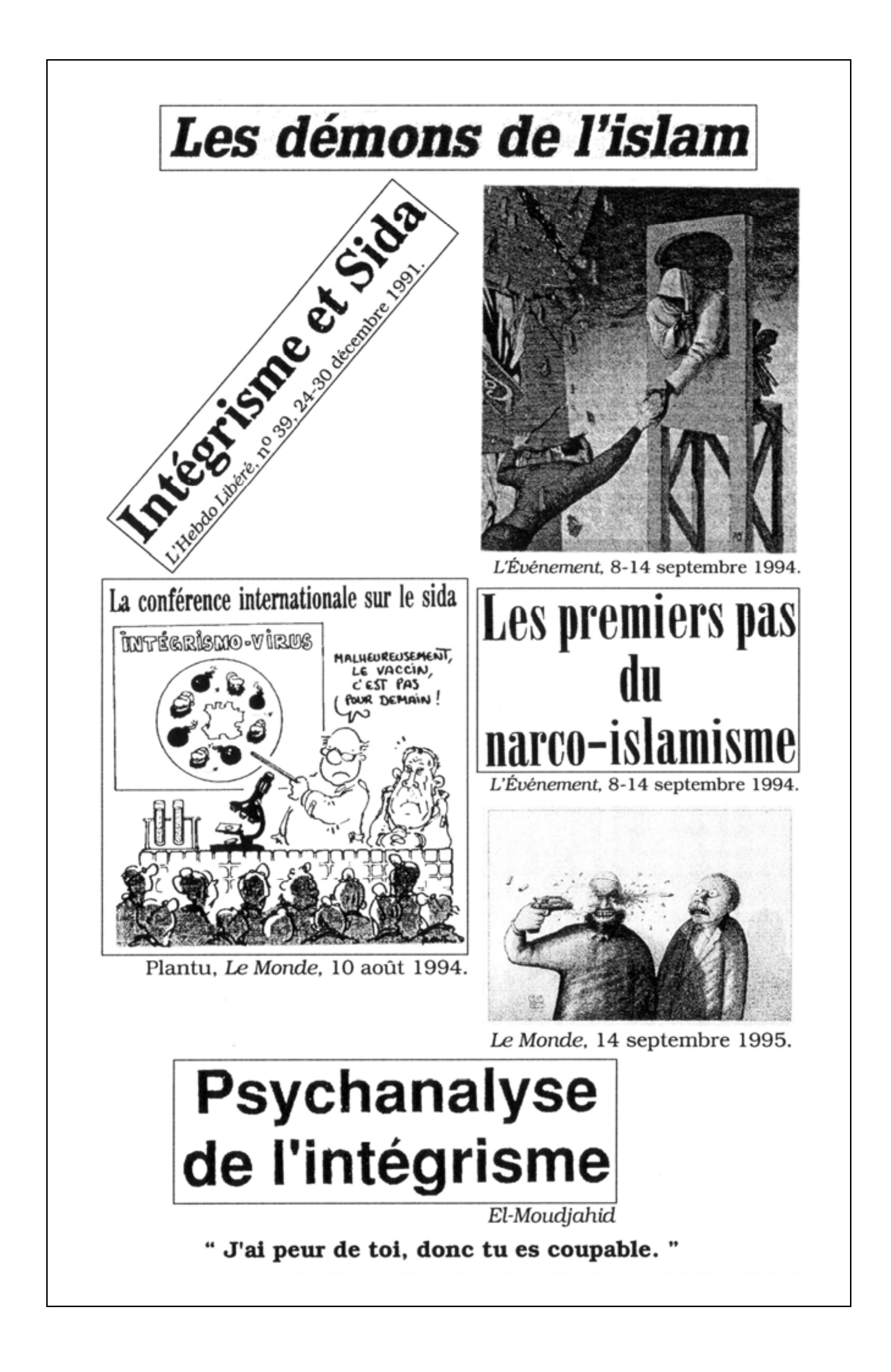
Le Matin,
22 juin 1995.

C'était hier, c'est encore aujourd'hui.

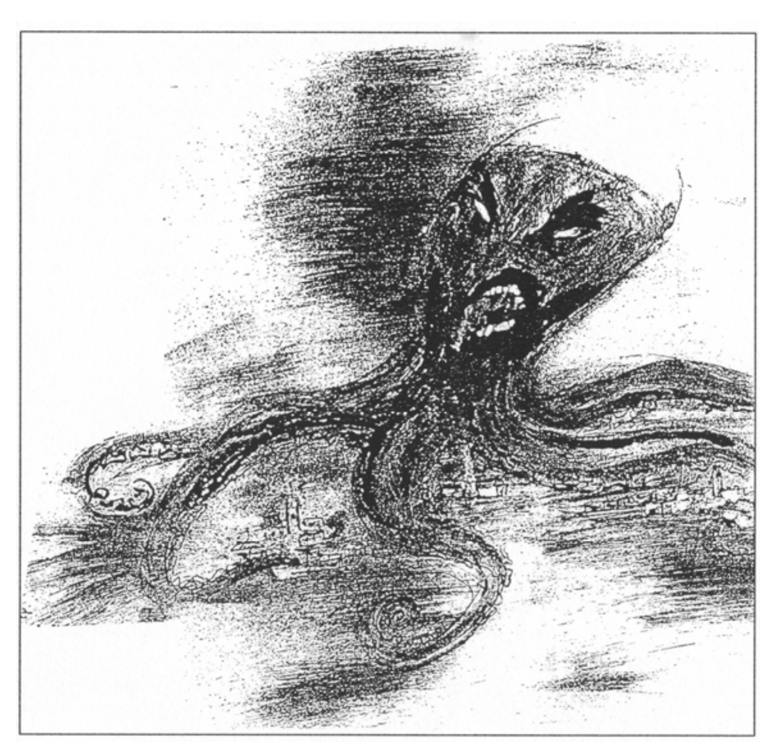
"Le Français d'Algérie, qui tient ce langage, s'indigne si on le traite de raciste. Il est réaliste, constate une situation de fait, mentionne une expérience quotidienne. Sa bonne foi est totale. Il n'a pas à écouter les arguties de l'intellectuel qui prétend qu'il ne rencontre pas l'Arabe en tant qu'homme, mais en tant qu'Arabe, en tant que Musulman, en tant qu'indigène d'un pays conquis ; qu'il saisit dans l'Arabe l'image d'un peuple vaincu […]. L'essence de l'Arabe, dira le philosophe, s'est substituée à l'existence de chaque Arabe, interposée désormais entre son individualité propre, qu'on nie, et celle réelle de l'Européen, qui le juge. Il doit devenir ce qu'on le fait être : l'Indigène, l'Autre, l'Inférieur, irréductiblement."

in Ch.-H. Favrod, *La Révolution algérienne*,
p. 44, Plon, Paris 1959.

Peurs et infection



Le discours du bestiaire



Le Point, 2 avril 1994.

Facs : les islamistes et la stratégie de l'araignée

L'HEBDO LIBERE N° 157 - SEMAINE DU 30 MARS AU 05 AVRIL 1994

NOUVELLES DES HYENES 5

C'était hier, c'est encore aujourd'hui.

“Nous avons vu pendant 300 ans Alger peser sur la civilisation européenne, comme un fléau indompté. Nous l'avons vue s'attaquer, insolente et barbare, à toutes les puissances… et tant de forfaits réitérés n'avaient encore été châtiés que l'hydre renaissait toujours et plus terrible encore…”

De l'Algérie, 1840, et in J.-F. Guilhomme,
Les mythes fondateurs de l'Algérie française, op. cit.

Le discours du bestiaire



SPECIAL POLICE

CETTE BANDE ... DE... HEROS

SEMAINE DU 30 MARS AU 5 AVRIL 1994 - PRIX : ALGERIE 10 DA - FRANCE 10 FF

LE JOU... ALGERIE MODERNE

L'HEBDO LI... ERE

N°157

4e ANNEE - ISSN

SECURITE

Betchine darb khchine

ALGERIE : LA TOMBE DE L'INTEGRISME

عبد الحق بن حمودة

نطالب بالقطيعة مع نظام فاسد وفالس

ABDELHAK BENHAMOUDA

"On demande une rupture avec un système pourri et en faillite"

LES HYENES DOIVENT MOURIR.

C'était hier, c'est encore aujourd'hui.

"Et, de fait, le langage du colon, quand il parle du colonisé, est un langage zoologique. On y fait allusion aux mouvements de reptation du Jaune, aux émanations de la ville indigène, aux hordes, à la puanteur, au pullulement, au grouillement, aux gesticulations. Le colon, quand il veut bien décrire et trouver le mot juste, se réfère constamment au bestiaire."

Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, op. cit.

Les Français musulmans : « Un potentiel démoniaque »



Plantu, *Le Monde*, 12 août 1994.



Plantu, *Le Monde*, 1er février 1995.

"Ils instrumentalisent la presse pour nous dépeindre dans l'image de la violence… Dès que le public accepte le fait que notre communauté comprend en grande partie des criminels ou des gens sales, il devient possible au pouvoir d'établir un état policier. Ce qui rend permis, même dans l'esprit du public blanc bien intentionné, toutes sortes de méthodes policières pour brutalement réprimer la lutte contre la ségrégation, la discrimination et les autres actes perpétrés… et qui sont absolument injustes."

Malik Ashabaz (Malcolm X), *Final speeches*.



Le Monde, 18 novembre 1995.

L'APN risque de devenir la première mosquée d'Algérie

L'Hebdo Libéré, no 39,
24-30 décembre 1991.

L'Algérie islamiste fera de suite éclater l'unité nationale et la régionalisation deviendra une revendication première. Son économie sera de type bazari et son tissu social et ses valeurs seront complètement effrités. Les explosions sociales seront à cadence plus fréquente et la chasse à la modernité sera inscrite au programme du prochain gouvernement. Le pays reculera nettement de quelques siècles et la fuite des populations sera irréversible. L'Algérie n'aura plus de spécificité, d'avenir et cette prétention toujours retardée d'être une nation.

Abdelkrim Djaad,
L'Hebdo Libéré, no 39, 24-30 décembre 1991.

"Dans leur assaut mondial, les colonialistes identifient la religion comme la plus grande barrière à leur pénétration culturelle et politique des autres nations – en particulier chez les nations qui ont acquis des formes religieuses non-primitives. Ils sont conscients, plus que les colonisés eux-mêmes, du fait que l'authenticité culturelle, les particularités historiques, les fondements traditionnels forts sont les plus puissants facteurs qui résistent, protègent et fournissent l'énergie humaine pour combattre la transformation rapide de la société en un nouveau marché de consommation, pour empêcher la mutation radicale des hommes en des créatures dont la seule fonction est d'être des bouches impotentes, rapaces et dépendantes de la production occidentale, pour freiner la propagation forcée et imposée des maladies telles la civilisation consumériste creuse, la fabrication d'un esprit universel uniforme, et 'un standard pour tous les hommes'. [...] La fonction essentielle de ces pseudo- intellectuels pseudo-européanisés est de bouleverser l'authenticité de leur propre société ; de détruire, avec leurs propres mains, tout ce qu'ils ont hérité de leur histoire et d'imposer à leur société traditionnelle un mode de vie européen ainsi que des formes politiques, administratives, économiques, morales, culturelles et idéologiques pour le bénéfice des colonisateurs. [...] La religion doit être éliminée afin que la bombe atomique de la soumission soit déflagrée au cœur de la société musulmane. L'Islam est dépeint en réactionnaire, anti-progrès, anti-modernisation et anti-civilisation par les Mamelouks contemporains afin que les banques étrangères, les compagnies, les cartels, les trusts étrangers puissent pénétrer sans barrière, sans problème, sans préjugé !"

Ali Shariati, in *What is to be done?*
The Institute for Research and Islamic Studies, Houston 1986.

4. Élégies

La souffrance de l'individu supplicié est le point d'accès du tortionnaire à la communauté. Les victimes de la torture sont toujours des individus, mais ne sont jamais que des individus. Les tortionnaires dépossèdent physiquement la communauté de ses membres (chaque supplicié a des parents, des enfants, un conjoint, des amis), et ils la dépossèdent existentiellement en détruisant la confiance, la solidarité et la cohérence qui constituent le tissu de toute société[284].

À la différence des documents précédents, ce recueil de textes privilégie le caractère personnel et vécu. Ces petits textes lyriques, d'expression tour à tour plaintive, sentimentale, morale, méditative ou politique, traduisent des situations affectant directement les auteurs qui s'en font les interprètes.

[284] Parce qu'elle est oralement rapportée, la souffrance individuelle devient terreur collective.

4.1. Cri d'un détenu

Abbas Aroua
Lausanne, été 1993

صرخة معتقل

ألقيتم عليّ القبض؟ مرحى لكم
أهنؤكم بهذا الانتصار
فلتستفيدوا من وجودي بينكم
لاكتساب كل فنّ
من فنون الاحتقار
استغلوا فرصة قد لا تعوّض
لاختبار كل أسلوب جديد
كي تصبحوا من فحول القهر
حرقّوا جلدي بنار
إرموا بى للهيب الشمس
فأتون الصهر ممح للشوائب

خدّروني
أخمدوا ما بقى لي من شعور
تحت ضغط الكهرباء
استعينوا بالحديد
استريحوا بالتداول
لا تهملوا نوعا من التنكيل
لا تتركوا شكلا يناسب
ولتهن عندي النوائب

بشروني كل صبح بالعذاب
أوكلوني لسوط جلادي
سلموني للذئاب
شقوا فؤادي
قدموا أشلاء جسمي
وجبة للكلاب الجائعة
ألقوا بي في زنزانة ظلماء
أوصدوا عني
ولكن إعلموا أني
عن سبيل الحق لست راغب

دمروا بيتي
شردوا أهلي
عاقبوا كل من حولي، بذنبي
واحذروا من للظلم يغالب
من على الفُسّاد عاتب

ليكن صوتي انفجارا
من صراخ وأنين
ولتكن آهات قلبي
جمرات من سجين
توقد الميدان حربا
ضد كل الخائنين
تُشعل الدنيا جحيما

تحت صرح الجائرين
تجلي للناس الغرائب

ليكن صمتي دويّا
نبعه جرح حزين
يملأ الأجواء رعبا
في سماء الغاصبين
يوقظ الحس السليم
عند مَن في النوم غائب

كبلوني، واقتلوني
بحبال الغدر، أشنقوني
برصاص الجبن، أعدموني
ولتثُب عني رفاتي
في صراع لا يلين
لحشود الماكرين
ولتصر لغما قويا
وليكن منها كمين
ولتثر منها شظايا
تخترق صدر اللعين
الذي يعثو فسادا
يجعل الأرض خرائب

لتسل مني دماء
تمسح الآلام عن شعب الإباء
تجرف الأدناس من أرض الفداء
لتُرق نفسي وفاء
لعهود الشهداء
وليكن للحق دوما
وطني خير مُواكب
وليعش حرا كريما
ولينل أسمى المراتب

عباس عروة، لوزان صيف 1993

Traduction de l'arabe

Vous m'avez arrêté ? Bravo !
Je vous félicite de cet exploit.
Profitez donc de ma présence parmi vous,
Pour acquérir l'art de l'humiliation.
Saisissez l'occasion,
Qui ne se reproduira peut-être plus,
d'expérimenter toute méthode nouvelle,
Afin de devenir les maîtres de l'oppression.
Brûlez ma peau au feu,
Jetez-moi aux flammes du soleil ;
Le four élimine les impuretés.

Anesthésiez-moi.
Eteignez ce qui me reste de sens
Sous la tension électrique.
Aidez-vous de métal.
Relayez-vous les uns les autres.
Ne négligez aucune technique de torture.
N'oubliez aucun moyen adéquat ;
Tout ceci me laisse dans l'indifférence.

Annoncez-moi chaque matin le châtiment.
Confiez-moi au fouet de mon geôlier.
Livrez-moi aux loups.
Fendez mon cœur.
Offrez mon cadavre en repas aux chiens affamés.
Jetez-moi dans une cellule obscure.
Séquestrez-moi.
Mais sachez que je ne suivrai de voie
Que le juste chemin.

Démolissez ma demeure.
Dispersez ma famille.
Exilez les miens.
Punissez mon entourage, pour ce que je suis.
Mais méfiez-vous de celui
Qui lutte contre l'injustice,
Celui qui combat les corrompus.

Que ma voix explose
De cris et de lamentations.
Que mes gémissements soient des braises
Et attisent la guerre contre les traitres.
Que ces gémissements se transforment en enfer,
Sous les pieds des tyrans,
Et montrent des miracles.

Que mon silence se transforme
En bruit assourdissant.
Jailli d'une plaie triste,
Qu'il remplisse l'espace de terreur
Dans le ciel des usurpateurs,
Qu'il réveille la conscience,
Des absents, des endormis.

Enchaînez-moi et tuez-moi.
Pendez-moi avec les cordes de la trahison.
Exécutez-moi avec les balles de la lâcheté.
Que ce qui reste de moi me continue,
Dans une lutte implacable
Contre les troupes du mal.
Qu'il soit une puissante mine.
Qu'il forme une embuscade.
Qu'il projette des éclats
Qui transpercent la poitrine du maudit,
Celui qui sème la corruption,
Et transforme la terre en ruines.

Que mon sang coule,
Pour apaiser les douleurs de ce peuple fier,
Pour laver de la souillure cette terre du sacrifice.
Que mon âme soit consacrée à honorer
Les serments des martyrs.
Que ma chère patrie suive toujours
Le cortège de la Vérité.
Qu'elle vive libre et atteigne
Les sommets de l'honneur.

4.2. A l'heure où j'écris, mon cœur saigne

Poème de Chafia
Alger, le 9 avril 1994

Chafia est une jeune Algéroise dont la famille a été morcelée par la répression. Elle vient de perdre son frère Mohamed, martyrisé par la junte. Elle écrit d'Alger à un autre frère en exil. Ce texte inédit (dont l'original est en français) est extrait d'une de ses correspondances.

Je marche seule et la vie défile derrière moi, j'ai froid...
Je crie, je pleure, mais personne n'ose me demander pourquoi...
Je voudrais qu'on me protège de ces cris de deuil, de malheur,
Qu'on me réchauffe de ce froid qui règne sur ma ville,
Sur ma vie, sur moi...
Mais personne n'est auprès de moi...
La vie est devenue très dure dans un pays qui va vers la dérive...
Bientôt en Algérie il n'y aura que des plantes, des arbres,
Des légumes, des fruits :
"Rouges"... Rouges sang, tellement cette terre est arrosée
Par l'eau de la vie, eau sanglante, une eau rouge...
Couleur de l'Amour, couleur de la Mort.
À qui demander pourquoi ?
Vers qui s'empressent tous ces pas ?
Personne n'écoute plus personne...
Personne ne comprend plus personne...
Personne ne voit plus personne...
Personne ne rassure plus personne...
"Chacun pour soi et Dieu pour tous !"
Tout le monde parle d'assassinats...
Les uns comptent leurs morts, pendant que d'autres
Comptent leurs dollars, leurs devises, leurs châteaux,
Leurs femmes, leurs esclaves... Leurs grandes fortunes...
Ces autres qui ont ouvert les robinets du sang,
Pour nous arroser jusqu'au crâne.
Pendant que j'entends une mère crier :
"Mon fils ! Ne t'en va pas..."
Et qu'une sœur essuyant ses larmes en disant :
"Frère ! Que Dieu soit avec toi...",
J'entends déjà des coups de feu, venus d'où ?
D'un chemin... un chemin que ce fils a pris,
Que ce frère a choisi.

Mon cœur saigne, mon cœur est déchiré, presque anesthésié,
Tellement les blessures s'ancrent et durent...
Elles durent le temps d'une vie, le temps d'un éclair.
Je voudrais oublier un peu que j'existe...
Je voudrais oublier un peu que la vie m'est triste...
Je voudrais oublier un peu qu'on m'a arraché mon frère...
Je voudrais oublier un peu que tu es sous terre...
Je voudrais oublier un peu le film de cette horreur
D'un matin de printemps...
Je voudrais oublier ma douleur et ma peine...
Je voudrais m'oublier... Renaître à nouveau.
Mais ! Et toujours ce "mais" qui revient.
On me dit souvent que je suis courageuse,
Que je suis très patiente,
Que j'ai un fort caractère...
Mais tout au fond de moi, je sens ma forteresse s'effondrer.
Je sens ma jeunesse prendre un coup de vieux.
Je ne suis plus la fille qui souriait quand tout allait très mal...
Qui rassurait les gens qui s'inquiétaient sur elle
Par ses "Tout va bien !",
La fille qui rendait les gifles reçues par un sourire,
Un pardon et, parfois, même un baiser...
Je me retire du monde petit à petit, car je sais
Qu'il n'est pas fait pour moi.
Le silence devient ma seule compagnie,
Ma seule mélodie,
Mon unique repos.

4.3. Appel à la résistance pendant la torture



Minbar El-Djoumoua, Lettre hebdomadaire aux Algériens à la conscience encore intacte, édition du samedi 22 août 1992.

Puisque la torture se pratique officiellement, tue par les responsables, couverte par les supérieurs, occultée par les chantres des droits de l'homme, encouragée par les apprentis "démocrates"...

Que tous ceux qui tombent entre les mains des tortionnaires sachent que l'horreur n'a aucun scrupule. Ils devront résister au maximum et ne donner aucune information, même au prix de leur vie. On ne meurt qu'une fois. Une mort héroïque et fière vaut mieux qu'une vie de lâcheté et d'humiliations.

La souffrance ne s'explique pas, elle se vit, en silence, et nul ne peut juger, critiquer ou traiter de faible toute personne l'ayant vécue et n'ayant pas résisté. Et notre vie est sans cesse modelée et remodelée en fonction des souffrances vécues et subies.

Je déteste la violence. De toute mes forces je l'ai combattue et peu importe si un communiste met en doute ma sincérité. Mon discours s'adresse aux amoureux de l'Algérie, aux humains. Aujourd'hui, je revendique le droit de la haine, le droit à la violence. Le jeune homme mort devant moi au seuil d'une mosquée, le jeune homme arrêté, déporté quelque part dans un camp de concentration, le jeune homme torturé ayant subi "la violation de l'interdit fondamental", me donnent le droit de haïr, de résister, afin que d'autres en soient épargnés.

Je ne parlerai pas de la torture vécue; rien n'est aussi facile que de la décrire. Il suffit d'une armada conceptuelle ; mais je considère le fait comme une violation d'un bien d'autrui qu'on garde au fond de soi-même comme un lointain souvenir et qu'on met entre les Mains de Dieu comme un acte des plus nobles du Djihad Fi Sabil Allah.

Après son récit, j'ai eu l'impression qu'il reste toujours en mon ami un mauvais goût de frustration, de vide, l'impression de ne pas avoir dit l'essentiel et d'avoir par pudeur évité de me parler d'un acte ou d'un mot subis. "On m'a déshabillé" m'a-t-il murmuré. Voilà la plus grande des tortures et des humiliations. La nudité constitue pour le musulman la plus terrible des humiliations, disait un ancien tortionnaire de la guerre d'Algérie. "Quelque temps après", continua mon ami, "un homme plaça son pistolet sous mon nez en me poussant et en me disant : avec cet engin, tu iras droit au Paradis, n'est-ce pas que tu veux aller au Paradis ? C'est bien pour cela qu'on t'a arrêté." Et pourtant cet ami fut arrêté seulement parce qu'il avait pris la fuite à l'approche d'une patrouille de "bérets bleus", par peur d'être déporté à Reggane ou ailleurs, mais comme pour les "bérets rouges" de Massu, "la fuite est déjà une charge suffisante pour établir une présomption de culpabilité. Un innocent ne fuit pas !"

On dit que dans la torture, il n'y a pas de place pour le symbolique et le poétique. L'esthétique s'efface devant la laideur. Au moment précis de l'acte, "Quelqu'un perd sa place et par là-même met le corps en jeu. L'humain n'existe plus." Deux poids s'entretuent: une force animale et une volonté humaine, brisée par l'acte de "la violation de l'interdit fondamental".

"Ils voulaient que je donne des noms, que je reconnaisse des actes que je n'ai pas faits. C'était une obsession. À la fin des séances de tortures, n'ayant rien pu obtenir de moi, grâce à Dieu, ils me présentèrent un papier à en-tête et m'ordonnèrent de le signer. C'était des 'aveux' à mettre au dossier qu'ils allaient présenter au juge mais mon état de santé, vomissements, bleus, blessures à l'arcade sourcilière les en a empêchés. Je crois qu'ils ne voulaient pas me présenter

devant un juge en pareil état; ils auraient été accusés non pas de torture, mais d'injure à magistrats. Alors, ils m'ont transféré quelque part dans un camp de concentration."

Comment a-t-il pu résister ? Mais a-t-il vraiment résisté et refusé de donner des noms ? "Oui, je ne voulais pas que des frères subissent ce que j'ai vécu durant ces quatre jours. Au fond de moi-même je me disais 'résiste encore quelques minutes, tiens bon'. Je savais que l'un de nous finirait par craquer et abandonner le combat. Quand j'étais petit, mon père, ayant lui aussi subi 'la question', me racontait comment il avait résisté et n'avait pas donné d'informations. El-Djebha demandait à tous les moudjahidine qu'en cas d'arrestation, ils tiennent au moins vingt-quatre heures afin de permettre aux frères de changer de région ou de cache. Aussi, je me disais que chaque minute passée évitait à un frère une arrestation arbitraire car personne n'a rien fait pour mériter une arrestation. Il est des moments où sous les coups, comme par effet rétroactif, je me souvenais de Bilal, de la famille Yasser, de Soumeya... Les premiers martyrs de l'Islam, morts sous la torture, redonnaient ce plus à ma volonté de résister. Je me suis souvenu des compagnons du Prophète, de Zoubeir fils de Asma, arrêté, torturé, crucifié et décapité pour ne pas avoir reconnu la légitimité du pouvoir en place. La caravane des martyrs pour l'Islam avançait lentement dans mon esprit, des gens persécutés, torturés, assassinés... jusqu'à Sayyed Kotb et ses frères. Je me suis souvenu de ces milliers d'Algériens ayant subi la 'question' et qui n'ont rien dit, qui ont résisté avec l'aide de Dieu. Parfois, je me surprenais en train de réciter le Coran alors que les coups pleuvaient et je n'ai jamais compris pourquoi au troisième jour, alors que ma tête était dans une bassine pleine d'eau, tenue solidement par un 'garde mobile', l'image de Larbi Ben M'hidi, sourire au visage et menottes aux mains, me vint à l'esprit."

De tout son récit je n'ai retenu que cette volonté de résister pour "ne pas donner des noms, pour que des frères ne subissent pas ce que j'ai vécu". Un degré de conscience jamais égalé. Tenir bon, résister. Ils détiennent nos corps, mais ne détiennent pas nos esprits. Résister aux épreuves que Dieu nous a envoyées. En sachant que : "Allah n'impose à toute âme que sa capacité [...] Ne nous charge point de ce que nous n'avons pas la force de supporter [...]" (Coran II:286).

Le pouvoir pourra dire par l'intermédiaire de ses médias que ce n'est pas vrai, que c'est de la désinformation. Donnez-moi l'immunité et je présenterai à la barre des témoins des centaines de personnes ayant subi "la violation de l'interdit fondamental". Mais personne n'attend plus rien de cette junte qui rétrécit notre humanité chaque jour un peu plus avec des lois viles.

Quant aux tortionnaires, la junte magnanime, à défaut de leur offrir une nouvelle conscience, leur offrira un décret sur mesure, copie du décret français: "Sont amnistiées les infractions commises dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne avant le 20 mars 1962". Le décret est prêt, il suffit de changer la date uniquement, comme pour toutes les autres lois.

Quant à toi frère qui risque de passer à la torture pour des "aveux", et puisque l'Histoire se répète, je te donne la consigne suivante: "En cas d'arrestation, tiens bon le plus de temps possible. Tes frères sont en danger et risquent de subir les mêmes actes de torture". Et compte tes souffrances comme un investissement pour le jour du jugement dernier.

4.4. Cheikh Chérati[285], mon ami, mon frère

Mustapha Brahami

Ils t'ont liquidé lâchement, au fond de ta cellule, dans le couloir de la mort, dans le quartier isolé où ils t'avaient emprisonné. Que pouvaient-ils faire en face de ton verbe, de ta lecture du Coran à voix haute, tous les matins, tous les soirs.

Ils t'avaient déjà battu, toi notre cheikh, le frêle de corps, à l'aide de gourdins, à la prison des Quatre-hectares d'El-Harrach (Alger). Pour te punir et casser en toi cette fierté du musulman, ils t'ont transféré à Serkadji.

Ce bagne, ce trou, en plein centre d'Alger, qu'avait construit la France en Algérie pour y mettre et y exécuter les moudjahidine de la guerre de libération. Un temps vidé de sa population carcérale, il fut réinauguré et dévolu spécialement aux islamistes par les généraux de France en Algérie, qui perpétuent ainsi les leçons de leurs maîtres.

Battu, isolé, mis à nu dans cet univers du noir, de la tuberculose. Ils essayaient d'éteindre en toi cette flamme de la foi, ce nour (lumière) du Coran que tu portais dans ton coeur. Mais rien n'y fit. Pour seule arme, tu lisais le Coran à voix haute, quel que soit le prix à payer; tel le Compagnon Abdallah Ibn Messaoud, frêle lui aussi, abandonné par sa tribu, au sein de la Mecque, et qui avait osé défier les koufar en récitant le Coran par trois fois, jusqu'à ce qu'il gise ensanglanté frappé par les mains criminelles des Qoreïchites.

Privé de soins, privé de toute visite, battu continuellement, le corps amaigri, tu n'avais pour seul repas, pour seule boisson, pour seul asile, pour seule lumière, que le Coran que tu portais dans ton cœur, que tu lisais à voix haute, jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la mort, jusqu'à la rencontre avec Dieu.

Car tu as été connu à Alger et en Algérie avec ce Coran que tu lisais, que tu faisais apprendre, dont tu enseignais les secrets. Tous les jours que Dieu faisait, ta mosquée de Hay El-Djebel ne désemplissait pas, jeunes et vieux assistaient régulièrement à tes cours.

Chérati, mon frère, mon ami, mon cheikh, je suis passé, un mois après toi, par le centre de torture de Ben Aknoun où tu étais emprisonné. Dans le WC-cellule (1,5 x 1,5 m) où tu as été isolé. Les frères qui t'avaient cotoyé m'avaient décrit, non seulement ton calvaire, mais aussi ta patience face à la rage des geôliers. Après t'avoir fait subir le supplice du chiffon, les coups, les électrochocs, afin de casser ton corps, ils ont eu recours à d'autres moyens : ils t'ont aspergé d'urine, ont voulu te faire danser de force aux sons du raï, afin de casser ta volonté. Pour seule réponse, pour seule parole, tu lisais le Coran à voix haute. Voilà le message que tu as laissé, à ton insu, à ceux qui sont passés après toi par cette

[285] Cheikh Chérati avait fait ses études secondaires à Alger avant de se rendre au Hijaz pour poursuivre des études supérieures en droit islamique. Il s'était spécialisé dans les sciences du Coran et l'étude de ses lectures. Dès son retour, il avait occupé les fonctions d'imam à la grande Mosquée de la Montagne à Alger. Il avait été membre de la Commission Irchad oua Da-oua du FIS, et vice-président de l'association Droit et Chari-a. Il avait été élu membre du Madjlis Ach-Choura (Conseil consultatif du FIS) au congrès de Batna (après l'arrestation des chouyoukh Madani et Belhadj). Après le coup d'État de janvier 1992, il était devenu membre de la cellule de crise qui avait succédé au Bureau exécutif national provisoire du FIS, et entrait ainsi dans la clandestinité, où il demeurait jusqu'à son arrestation. Il a passé quinze jours au centre de torture de Ben-Aknoun (SLAT : service de lutte antiterroriste), où on essaya en vain de le faire revenir sur sa fatwa légitimant le djihad. Il sera ensuite incarcéré à la prison d'El-Harrach, puis à celle de Serkadji, où il sera reclus dans une cellule isolée. Il fut exécuté lors du carnage qui eut lieu dans cette prison, les 21-22 février 1995. Dans les lieux de détention où il passait, il aura marqué ses codétenus par sa force et sa capacité de la transmettre aux autres. Sa récitation du Coran à haute voix, malgré la réaction répressive de ses tortionnaires, et son insistance à organiser la prière en groupe dans les pires des conditions resteront témoins de son courage et de sa piété.

antichambre de la mort, et qui, tous, parlaient de toi et transmettaient ton message de patience, de djihad, de Coran.

Et après avoir épuisé tous les moyens coercitifs entre leurs mains, ils t'ont tué, comme seuls les lâches peuvent le faire. Car dans le monde civilisé, on ne tue pas un prisonnier, entre quatre murs, entre quatre morts. Les prisonniers sont sacrés dans notre religion, dans notre culture.

Chérati, mon frère, mon ami, tu as toujours été franc, sincère. Sincère dans ton engagement pour l'édification de l'État islamique en Algérie. Dans quelque ville ou village où tu passais, tu laissais des adeptes, tu laissais derrière toi l'odeur de l'ambre de ta djellaba, l'odeur de sainteté qui se dégageait de ta personne. Sincère, nous t'avons connu, sincère tu es resté, jusqu'à ta rencontre de la mort en chahid, ta rencontre avec Dieu.

Et si je pleure en écrivant ces lignes, je ne le fais pas sur toi, mon frère, mon ami, tu n'en as pas besoin, car une mort de chahid, chez nous, se célèbre par des you-yous.

Si je pleure, c'est sur moi, car je ne sais comment je rencontrerai demain la mort, comment je rencontrerai Dieu.

Si je pleure, c'est sur cette Algérie qui, après cent trente-deux années d'extermination colonialiste féroce et inhumaine, qui a tué ses meilleurs fils (plus de six millions), d'autres bêtes sanguinaires, élevées dans les laboratoires français de Saint-Cyr et d'ailleurs, continuent l'oeuvre de dévastation, de destruction, d'assassinat des fils de l'Algérie, sous l'oeil complice et amusé, sous la protection militaire et financière, de leurs maîtres.

Et si des larmes m'empêchent de terminer cet article, ce n'est pas de dépit ou de faiblesse, c'est parce que je suis un être humain seulement, et que je t'aime, mon frère Chérati.

Puisse Dieu t'agréer auprès de Lui, et te récompenser en t'accordant le voisinage du Prophète, de ses Compagnons, des autres martyrs.

4.5. De la peur

En Algérie, la peur n'est pas qu'une catégorie psychologique, elle est le pilier du pouvoir. Une "peur ignoble qui fait que les consciences se soulagent comme des ventres", aurait dit Bernanos.

Tarek Allali nous propose deux textes sur la peur. Dans le premier, Les yeux de Houriya, il nous fait part des sentiments que lui a inspiré la lecture du livre récent de Me Vergès sur la torture en Algérie. Il a voulu aussi adjoindre à son texte un poème de Mohamed Iqbal, Ne t'afflige pas, qui puisse faire réponse spirituelle à la peur et au désespoir.

A) Les yeux de Houriya

Tarek Allali
Juillet 1994

Aujourd'hui Houriya m'a prêté le livre de Vergès[286] sur la torture. Je l'ai lu d'un trait. Je le lui ai rendu quelques heures après.

"Ouache ?", elle m'a demandé.
Je suis parti, sans répondre.
J'ai fui ses yeux. J'ai fui tous les yeux.
J'ai erré. J'erre.
Comment dire ces "choses" ?
J'ai eu peur. J'ai peur.
Peur que ça m'arrive.
Peur de "la" subir.
Pas la gégène. Cette autre… et "la bouteille"…
Cette peur, pourtant en différé, m'étrangle.
Je me sens vieux. Très vieux.

"Ouache ? " Ce regard de Houriya.
La souffrance par procuration, est-ce la souffrance ?
La douleur privée, est-ce la douleur publique ?
De la peine, de la pitié.
De l'indignation,
Oui, j'en ai, beaucoup.
Mais la douleur, elle, se partage-t-elle ?

[286] J. Vergès, *Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires*, Albin Michel, Paris 1993.

"Ouache ? " Les yeux de Houriya.
J'erre, fuyant les yeux, mes yeux.
J'ai peur. Je me sens coupable. J'ai honte.
Honte d'avoir peur,
Coupable d'avoir honte,
Honte de me sentir coupable,
Coupable d'avoir peur.
"La bouteille" qui revient…
"Louken" je subis…, vais-je résister ?
J'ai honte de ma peur.
J'ai honte de ma sécurité,
Réchauffée dans la glace des torturés,
Exacerbée dans ce miroir des douleurs,
Bétonnée sur l'échafaud des souffrances.
El-hamdoullah. Dieu, tu m'as épargné ces supplices !
El-hamdoullah. Dieu ! Épargne-moi ces "choses" sans nom !

"Ouache ? " Ce regard de Houriya.
La souffrance par procuration, est-ce la sécurité ?
La douleur privée, est-ce la sûreté publique ?
L'impuissance en différé, est-ce la liberté ?
Pourquoi eux et pas moi ?
Dispense ou devoir ?
Hamdoullah oula inch'Allah ?
Grâce ou épreuve ?
Faveur ou malheur ?
Privilège ou responsabilité ?

"Ouache ? " Les prunelles de Houriya.
Comment y échapper ?
La "Question", les questions…
La peur, la honte ou la raison ?
L'instinct ou la conscience ?
Ce qui est ou ce qui doit être ?
Dounia oula akhira ?

"Allahou Akbar… Hayia alalfalah". L'adhan du maghreb.
Je reviens à moi. J'ai marché au moins deux heures,
Sans but,
En direction de la peur.
Une mosquée. L'odeur du jasmin.
L'eau est glacée. Le tapis est doux.
Le musc. Le silence.
Je ne fuis pas mes yeux. Je les baisse.
La voix mélodieuse s'élève.
Les cœurs écoutent le dhikr.
Salam. La prière est finie.
Un frère pleure toujours en silence.
Je lève les yeux.
Les yeux des croyants brillent encore de la promesse :

> "A ceux qui croient, parmi vous, et font œuvres bonnes, Dieu a promis que très certainement Il les ferait héritiers sur la Terre - comme Il a fait ceux d'avant eux - et que très certainement Il raffermirait pour eux leur religion, qu'Il a choisi pour eux, et que très certainement Il changerait en sécurité leur peur. 'Ils M'adoreront, et ne M'associeront rien'. Et quiconque mécroit, après cela, alors les voilà les pervers ! "[287]

Des fidèles se regardent dans les yeux.
L'odeur du jasmin.
On s'en va faire bonne œuvre,
Malgré la peur,
Pour cueillir, demain, le bouquet de la promesse.
Demain, j'irai rencontrer Houriya.

B) Ne t'afflige pas

Mohamed Iqbal[288]

L'amputation du désir condamne à mort;
La vie demeure assurée par la Parole " Ne désespérez pas ".[289]
Le désir continuel engendre l'espoir,
Tandis que le désespoir est un poison pour la vie.
Le désespoir t'écrase comme la pierre tombale,
Et même si tu es aussi haut que le mont Alvand, il te jette en bas.
L'impuissance est le fruit du désespoir,
Le découragement s'accroche à son vêtement.
Le désespoir endort la vue
Et démontre ainsi sa faiblesse.
L'œil de l'esprit est aveuglé par son collyre
Et son jour le plus lumineux est transformé en nuit obscure.
Les facultés de la vie meurent à son souffle,
Les sources de la vie sont toutes taries,
Le désespoir et le chagrin dorment sous un même toit.

---

[287] Coran XXIV:55.
[288] *Rumuz-e-Bikhudi*, traduit par D. Mortazavi et E. de Vitray-Meyerovitch.
[289] Coran XXXIV:53.

La peine, comme une lancette, perce les veines de l'âme.
Ô toi, qui est prisonnier du souci,
Apprends du Prophète le message “Ne t'afflige pas”.[290]
Ce conseil a fait d'Abu Bakr un croyant sincère (siddiq)
Et avec la coupe de la certitude il a réjoui son âme.
Le musulman, satisfait de la grâce de Dieu, est telle une étoile,
Sur le chemin de la vie, il a toujours le sourire aux lèvres.
Si tu reconnais un Dieu, délivre-toi du chagrin,
Et libère-toi des vaines imaginations concernant ta destinée.
La force de la foi octroie une vie plus riche,
“Il n'y aura pas de peur sur eux ”[291], répète-le constamment.
Quand Moise marche vers le Pharaon,
Son cœur est assuré par “ N'aie pas peur ”[292].
La crainte, sauf de Dieu, est l'ennemie des œuvres,
C'est le brigand qui attaque la caravane de la vie,
Le dessein le plus résolu, quand il s'accompagne de la peur,
Renonce au zèle par circonspection.
Quand sa semence est mise dans ton argile,
La vie demeure privée de sa manifestation.
Sa nature est faible et soumise,
Son cœur est troublé, et sa main tremblante.
La peur dérobe au pied la force d'avancer
Et enlève à ton intellect le pouvoir de penser.
Ton ennemi, voyant que tu es effrayé,
T'arrachera de ta place comme une fleur.
Le coup de son épée sera plus fort,
Son regard te transpercera comme un poignard.
La peur est une chaîne qui attache nos pieds,
Sinon, cent torrents rugiraient dans notre mer,
Et si ta mélodie ne prend pas librement son essor,
C'est que la peur a relâché la tension de tes cordes.
Alors, serre la cheville qui accorde ton luth,
Afin que son chant crée un bouleversement dans les cieux.
La peur est un espion venu du monde de la Mort,
Son esprit est sombre et glacé comme le coeur de la Mort.
Son œil détruit l'action de la vie,
Son oreille capte comme une voleuse les nouvelles de la vie.
Quel que soit le mal caché dans ton cœur,
Tu peux être sûr que son origine est la peur.
La fraude, la ruse, la malice, les mensonges,
Tout cela se nourrit de terreur
Qui s'enveloppe du voile de la fausseté et de l'hypocrisie,
Et qui serre sur son cœur la vile rébellion.
Comme elle n'est pas forte quand le zèle est grand,
Elle est la plus heureuse dans la désunion.
Celui qui comprend ce qu'indique le Prophète
Aperçoit l'infidélité cachée dans la peur.

[290] Coran IX:40.
[291] Coran II:38.
[292] Coran XX:68.

4.6. La torture se nourrit de silence

Abbas Aroua

La torture se nourrit de silence[293].

Elle a peur des bruits et des sons, sauf de ceux qui s'échappent des geôles, des lamentations et des cris de douleur[294].

Elle a peur de la lumière, sauf de celle des projecteurs puissants qui brûlent la peau des

[293] L'expression est empruntée à Me Abdennour Ali-Yahia qui, au cours de la conférence donnée au Royal Institute of International Affairs à Londres le 22 mars 1995, déclara que “La répression se nourrit de silence”. La torture est une des formes les plus violentes de la répression. Elle résume l'ensemble des exactions et violations des droits de l'homme.
[294] “La douleur physique ne résiste pas simplement au langage, mais le détruit activement, opérant une réversion immédiate à un état antérieur au langage, aux sons et aux cris que l'être humain émet avant d'apprendre le langage.” Extrait d’un développement sur le caractère inexprimable de la douleur physique, ce qui n'est pas le cas des autres sensations qui se prêtent à l'objectivation dans le langage, par Elaine Scary In *The Body in Pain* (Le Corps dans la douleur), Oxford University Press, 1985.

suppliciés et les empêchent de s'évader de l'enfer de l'éveil vers le paradis du sommeil.

Elle vit à l'instar de ces créatures étranges qui ont choisi le silence des profondeurs océaniques et l'obscurité des grottes souterraines, à l'abri du soleil et du souffle du vent.

La torture se nourrit de silence, qui la banalise, la normalise, la rend habituelle, acceptable, admise, voire inaperçue.

La torture se nourrit de silence. Elle en est en partie génératrice, par sa déshumanisation de l'individu et sa désintégration de la société.

La torture se nourrit de silence et a peur de la parole. Mais pas de n'importe quelle parole. Ce qu'elle appréhende c'est la parole qui la gêne et menace.

La parole authentique, libre et courageuse. Et non la parole lâche et mensongère.

La parole juste, mais honnête et sincère[295]. Et non la parole mal intentionnée, hors contexte.

La parole dénonciatrice et solidaire. Et non la parole complice et démissionnaire.

La parole qui tente d'exprimer la douleur et contribue à l'éliminer. Et non celle qui l'ignore et l'inflige.

La parole pertinente, efficace, percutante. Et non la parole vaseuse, répétitive, redondante.

La parole toujours rajeunie, car tout le temps remise en cause, constamment remise à jour. Et non la parole stéréotypée, stérile, vieillissante.

La parole aiguisée, tranchante. Et non la parole monotone, uniforme.

La parole ressentie et réfléchie[296]. Et non la parole improvisée, sans conviction et sans âme.

La parole qui éveille la conscience et excite l'attention. Et non celle qui inhibe la solidarité sociale et incite à la passivité.

La parole qui dérange pour réarranger, qui démolit pour rebâtir, qui défait pour recomposer. Et non celle qui lustre l'ordre établi.

La parole dont l'exercice est dangereux, parfois fatal. Et non la parole complaisante, rampante.

La parole claire et univoque. Et non la parole équivoque, inodore, incolore, insonore, confuse, diffuse jusqu’à devenir inintelligible.

La torture se nourrit de silence et elle en est comblée, car le silence ne fait pas défaut. Il est partout. Il envahit l'espace et le temps. Il couvre la victime même, ses proches, ses bourreaux et tout son entourage. Il s'étale sur un large spectre d'origines, de motifs et de formes.

La torture est cultivée par le silence.

Mais quels sont les sillons du silence en Algérie ?

Il y a d'abord, au centre, le silence des rescapés de la torture, qui ont crié et agonisé, au point de ne plus croire à l'utilité des mots.

Plus loin, très loin, il y a le silence approbateur du dit “Monde libre”, de ses institutions officielles et organisations non-

---

295 La véracité de la parole est importante, mais sont également importants son but, son motif et son contexte. La mauvaise utilisation de la bonne parole est aussi malfaisante que la bonne utilisation de la mauvaise parole. Même si l'argument est valable, encore faut-il que l'argumentation le soit aussi. Le khalife Ali, en s'adressant aux Kharidjites, alors qu'ils utilisaient un argument intrinsèquement juste mais mal intentionné et hors contexte, prononça son expression, aujourd'hui devenue célèbre : “Une parole juste, utilisée avec une intention fausse.” كلمة حق أُريد بها باطل.

296 Les experts de la communication font l'unanimité pour dire qu'un message qui passe et atteint son destinataire est un message qui comprend trois éléments : conceptuel, factuel et émotionnel. Ceci est particulièrement pertinent lorsque le message se rapporte à la torture et à la douleur qu'elle cause. La douleur elle-même comprend un contenu sensoriel, un autre affectif et un troisième cognitif, selon la catégorisation faite par Melzack et Torgerson (cité in *The Body in Pain*, Elaine Scarry, op. cit.)

gouvernementales, qui politisent et idéologisent la défense des droits de l'homme.

Le silence des chantres du devoir d'ingérence humanitaire et de la diplomatie préventive qui, à l'instar de certaines compagnies d'assurance-vie, estiment la valeur de l'être humain en termes de dollars ou de barils de pétrole.

Mais il y a surtout le silence de proximité, de vaste étendue. Le silence complice[297] de la société environnante dans tous ses segments.

Le silence de cette caste de gouvernants qui s'est dotée d'un "cogito militariste" (je tue, donc je suis)[298]. Ceux pour qui la répression est une raison d'être. Ceux qui, en pratiquant la torture, perdent le droit à l'existence[299], s'excommunient, s'excluent de la famille des humains pour pénétrer dans le royaume des vampires.

Le silence de cette génération de transmutés artificiels de la politique, produit du recyclage idéologique. Ceux qui, toujours "du côté du debout"[300], acceptent tout au nom du nouvel ordre.

Le silence de tous ceux qui acceptent les sales besognes. Les prisonniers de la logique d' "Exécute et tais-toi" qui, pour soulager leurs consciences dérangées, prennent l'obéissance pour alibi et justification de l'immoral. Ces bourreaux qui, incapables de porter un jugement de valeur sur leurs actes, aident d'autres à conjuguer la mort à l'impératif. Ceux qui oublient, dans la foulée des horreurs, que la réflexion est le propre de l'homme.

Le silence de ces juristes qui se cherchent une âme dans la lettre des décisions administratives. Ces gestionnaires de la justice qui, comble de l'injustice, à longueur de journées, valident, en cachette, les tristes aveux des suppliciés[301].

Ceux qui en pratiquant la recherche coercitive du vrai légalisent le faux et justifient l'illégitime. Ceux qui se moquent de la légalité procédurale et de la présomption d'innocence.

Ceux qui, faute de pouvoir constituer un troisième pouvoir indépendant, se résignent à rallonger un "trois quarts" institutionnel[302] aux couleurs sombres, imposé au peuple par la force du fer et du feu.

Ceux qui se ferment les yeux, se bouchent les oreilles, se verrouillent le cœur dans l'espoir de gagner la paix de l'esprit[303].

---

297 Il est un silence qui n'est pas neutre, et comme disait Frantz Fanon : "Il arrive un moment où le silence devient mensonge " (Frantz Fanon, Lettre au Ministre Résident (1956), in *Pour la Révolution africaine*).

298 Lire la réflexion du philosophe serbe Obrad Savic intitulée "Le cogito militariste" sur la folie meurtrière des militaires nationalistes serbes. In: "Les intellectuels et la guerre : Les opposants de Belgrade", *Les Temps Modernes* no 576-578, été 1994.

299 "Quand un Etat gouverne par la force, il perd sa légitimité ; quand il pratique la torture, il perd le droit à la vie." Expression utilisée par le Dr M. Maghraoui, au cours de son intervention au colloque de Rome sur l'Algérie (21-22 novembre 1994), organisé par la Communauté de Sant'Egidio.

300 Expression algérienne qui désigne ceux qui calculent leur position sur la scène politique pour être toujours du côté de celui qui paraît vainqueur (*On the safe side*).

301 Au VIIe siècle le khalife Omar Ibn Al-Khattab condamna la pratique de la torture en énonçant déjà que "l'homme perd sa crédibilité dès lors qu'on lui inflige la faim, qu'on le frappe ou qu'on le ligote ".

روي عن الخليفة عمر رضي الله عنه أنه قال: "ليس الرجل أمينا على نفسه إذا أجعته، أو ضربته، أو أوثقته".

Ceci n'a cependant pas empêché au cours de l'histoire musulmane l'existence de "savants de la Cour" (Oulama' Al-Balat), qui, pour mieux courtiser les princes, ou pour échapper à leur colère, ont toléré, voire justifié la torture en employant des argumentations pseudo-scientifiques, en contradiction avec les objectifs suprêmes de la religion. Au IXe siècle le pape Nicolas Ier exprima un point de vue similaire à celui du khalife Omar au sujet de la torture qui est, selon lui, "un double forfait, car elle fait mentir et inflige une souffrance inutile". Ceci n'a pas empêché certains de ses successeurs à la papauté de légaliser la torture pour les besoins de l'Inquisition, comme ce fut le cas au XIIIe siècle des papes Sinibaldo Fieschi (Innocent IV) et Rinaldo di Segni (Alexandre IV).

302 Allusion au premier pouvoir (législatif) représenté par des pseudo-parlementaires nommés par décret, au deuxième pouvoir (exécutif), veillant à la mise en pratique de la volonté militaire, et au quatrième pouvoir (médiatique) servant à populariser les vœux et désirs des deux premiers.

303 En fait, la paix de l'esprit et la sécurité ne s'obtiennent que lorsque l'on n'a rien à se reprocher. Le khalife Omar dit un jour : "J'ai veillé

Le silence de ces journalistes, élevés dans le mensonge, et qui se cherchent une nouvelle virginité médiatique.

Ceux qui ont perdu la passion de la vérité et sont devenus de véritables amplificateurs du faux.

Ceux qui ont assisté à tous les banquets, mangé des soupes de toutes les couleurs, pour aller les vomir, souvent sans même les digérer, sur les antennes et les colonnes des journaux, noyant le peuple dans le mensonge.

Le silence de ces intellectuels et artistes, censés représenter la conscience vigilante de leur société, qui appréhendent le débat véritable, redoutent le chômage et la pénurie des idées et se livrent à la prostitution intellectuelle sur les trottoirs du Quartier latin. Ceux qui se sont trompés d'époque et de société[304]. Ceux qui ne se reconnaissent pas en leur peuple[305].

Le silence des autres. Ceux qui, chaque fin de journée, se retrouvent autour d'un thé pour regarder une émission de TV ou commenter un article de presse. Ceux qui, pour "faire de l'ambiance", pleurent les victimes, insultent les bourreaux et comptent les morts. Ceux qui, en fin de soirée, après s'être défoulés et avoir retrouvé bonne conscience, rentrent chez eux, sûrs qu'une nuit douce, un sommeil profond les attendent.

Le silence tactique de ceux qui ont choisi l'hibernation intellectuelle en attendant un printemps meilleur.

Le silence payant de ceux qui font du malheur du peuple un tremplin pour accéder à la gloire, pour se faire une place au soleil. Mais quel soleil. Le soleil glacial, apocalyptique, qui sème désolation et mort.

Le silence de ceux qui, du fait de leur stérilité intellectuelle, de leur médiocrité artistique, de leur incompétence technique, de leur décadence morale, n'auraient jamais dû connaître la célébrité. Et qui se retrouvent, du fait de leur silence lucratif, bien monnayé, propulsés sur le devant de la scène.

Le silence de cette classe de savants de l'Islam qui, trop occupés à débattre des menstruations[306], oublient de faire écho à la parole du Prophète (s) qui depuis plus de quatorze siècles résonne dans les cœurs de ceux qui en ont : "L'homme est l'œuvre de Dieu, maudit soit celui qui démolit l'œuvre de Dieu"[307].

Le silence de ces médecins qui rafistolent les chairs déchirées pour qu'on les redéchire, témoins tous les jours des pires atrocités humaines, jusqu'à en être insensibles.

Le silence de ceux qui souffrent de leur silence[308].

---

sur l'administration correcte de la justice, j'ai eu ainsi la sécurité et j'ai pu alors dormir [sans garde]."

روي عن الخليفة عمر رضي الله عنه أنه قال: "عدلت، فأمنت، فنمت".

304 Un homme politique se considérant comme le chef de file des démocrates d'Algérie est allé jusqu'à dire, au lendemain du premier tour des élections législatives de décembre 1991 et après avoir essuyé une défaite électorale certaine : "Nous nous sommes trompés de société." Cité in Algérie : le grand dérapage, par Abed Charef, Éditions de l'Aube, 1994.

305 "Faire corps avec son peuple, sa communauté, ou la dissidence, c'est ressentir les mêmes émotions, partager les mêmes espoirs et souffrir des mêmes blessures." (Extrait de "L'aliénation du corps social et politique, la torture défait le corps de sa parole", Patrice Meyer-Bisch, in: *La Torture, le corps et la parole*, Actes du IIIe Colloque interuniversitaire, Fribourg 1985, Éditions universitaires, Fribourg, Suisse, 1995).

306 Référence est faite ici à une expression arabe populaire qui vise une caste de théoriciens et prédicateurs de l'Islam qui ont coupé tout lien social avec leur peuple et se sont jetés dans des labyrinthes dialectiques, en focalisant sur des questions du dernier ordre de priorité. Ceci n'est pas un fait nouveau dans l'histoire des religions. Nombreux sont ceux qui, à travers les siècles, faute de sensibilité aux préoccupations réelles et profondes de leurs sociétés, passèrent leur vie à disserter sur la nature physique de la Divinité ou à polémiquer sur le sexe des anges.

307 روي عن الرسول صلى الله عليه وسلم أنه قال: "الإنسان بنيان الله، ملعون من هدم بنيان الله".

308 Angoissés, car se sentant au dernier rang de ceux qui combattent la malfaisance, conscients qu'ils n'accomplissent que le juste minimum exigé du croyant et imposé par la foi, et se culpabilisant en se rappelant les paroles du Prophète : "Celui d'entre vous qui voit une malfaisance (ce qui déplaît à Dieu), qu'il la change de ses mains (par l'action) ; si cela ne lui est pas possible, que ce soit

Le silence de ceux qui ont peur de leur silence[309].

Enfin le silence de ce peuple qui, morcelé[310], inhibé par tant de terreur, perd sa voix. Ce peuple qui n'a plus de larmes à verser et qui se réfugie dans la forteresse du mutisme.

5. Alerte

Ce texte est un cri d'alerte à la communauté médicale et universitaire pour préparer, dès maintenant, les moyens humains et scientifiques d’assistance aux victimes de la torture à leur libération.

REHAB : Pour la réhabilitation des survivants de la torture.

REHAB, Case postale 483, 1000 Lausanne 17, Suisse. Compte bancaire no 343057.40F - 0243, Union de Banques Suisses St. François, Lausanne.

Une vie après ?

La souffrance mentale peut avoir des séquelles à long terme, tout comme un dommage au corps peut laisser des cicatrices permanentes. “La torture est l'événement le plus terrible qui puisse demeurer dans la mémoire de l'homme”.

C'est un fait que la plupart des survivants de la torture trouvent d'énormes difficultés à reprendre une vie normale et à faire face à ses problèmes. L'expérience montre qu'ils présentent des altérations dans la personnalité, particulièrement sous la forme de changement d'identité. En effet, ils ne se reconnaissent pas dans toutes leurs réactions et ils se sentent différents des personnes qu'ils étaient avant la torture. L'homme, qui éprouve la peur, la douleur intense et l'humiliation, qui réalise que son monde relativement acquis n'est qu'un mirage, perd un sens fondamental

---

par la langue (par la parole) ; et si cela encore ne lui est pas possible, que ce soit avec son cœur (par l'indignation), c'est là le plus faible (niveau) de la foi. ”

روي عن الرسول صلى الله عليه وسلم أنه قال: "من رأى منكم منكرا فليغيره بيده، فإن لم يستطع فبلسانه، فإن لم يستطع فبقلبه، وذلك أضعف الإيمان".

Avec la profonde conviction que les sentiments d'indignation seuls ne parviennent guère à opérer un changement. Voir à ce sujet le développement sur l'effet de “culpabilité paralysante” entrepris par Patrice Meyer-Bisch, op. cit.

[309] Les citoyens qui vivent la psychose de la dénonciation ne font plus confiance à personne, même pas à leurs proches. Ils redoutent d'être trahis par leurs propres pensées. Cette catégorie de gens est décrite par Ahmad Matar dans son beau poème L'ultime dîner de Sa Majesté Iblis Ier,

والدرب متضح لنا فوراءنا متعقِّبٌ وأمامنا سجّانُ
فيخاف من فرط السكوت سكوتنا من أن تمر بذهننا الأذهانُ
ونخاف أن يشيَ السكوت بصمتنا فكأنما لسكوتنا آذانُ
أحمد مطر
العشاء الأخير لصاحب الجلالة إبليس الأول

Notre chemin est clair
Derrière, on nous poursuit,
Devant, notre geôlier nous attend.
De l'excès de silence,
Notre silence redoute
Que traverse notre esprit
La conscience de l'autre.
Nous redoutons que le silence
Dénonce notre mutisme,
Comme si le silence
Était doté d'ouïe.

[310] Le Prophète (s) donna une description normative de la communauté musulmane : “Les Musulmans, dans leur affection, bienveillance et compassion mutuelles, sont comparables à un même corps. Lorsqu'un organe s'y plaint, tous les autres organes réagissent par l'insomnie et la fièvre.”

روي عن الرسول صلى الله عليه وسلم أنه قال: "مثل المسلمين في توادهم وتعاطفهم وتراحمهم كمثل الجسد الواحد، إذا اشتكى منه عضو تداعى له سائر الأعضاء بالسهر والحمى".

Il n'est donc pas étonnant de constater que, pour prendre le contrôle d'une population, en particulier d'une communauté musulmane, la première action menée consiste à disloquer les liens qui unissent le corps social, ce “lieu physique d'interactions, d'échanges de paroles et de gestes, qui donne sens et unité à l'ensemble”, à fragmenter le tissu social et à diluer la responsabilité collective. “ Le régime totalitaire torture le corps social en torturant les hommes et les femmes, pour atteindre et émietter leurs relations. Il hache menu le tissu social complexe, l'uniformise pour pouvoir le quadriller; il remplace les interactions organiques par des réactions d'individus uniformes juxtaposés dans leur soumission à l'autorité supérieure. ” (Extraits de “L'aliénation du corps social et politique, La torture défait le corps de sa parole”, Patrice Meyer-Bisch, op. cit.).

d'identité : la continuité et la consistance de la personnalité, la sécurité, la confiance, la certitude, l'enracinement, la spontanéité et la prévisibilité. La torture est un crime contre l'Être même de l'homme; elle déchire le tissu de l'Être, son essence même.

Les séquelles psychologiques décrites ci-dessous ne sont pas éprouvées nécessairement par toutes les victimes et ne recouvrent qu'un ensemble restreint de conséquences observées sur les victimes de la torture.

Parmi les séquelles intellectuelles recensées dans les études sur les effets post-traumatiques de la torture, les plus fréquentes sont les déperditions de la mémoire, les difficultés dans la concentration, la désorientation et la confusion.

Les séquelles psychosomatiques les plus fréquentes incluent des insomnies et des cauchemars, qui peuvent persister jusqu'à plusieurs années après l'épisode de la torture. Dans ces rêves, assez périodiques, les scènes de la torture sont revécues, replongeant la victime dans des états de grande terreur. Dans ces cauchemars, la victime essaie d'échapper aux supplices mais elle est impuissante, sans moyens de protection, ni de contre-agression. Cette catégorie de séquelles inclut aussi les maux de tête, des douleurs fulgurantes dans la région du cœur et des palpitations inexplicables, des maux dans la zone gastro-intestinale, des dysfonctionnements sexuels, des fatigues, des sueurs et des évanouissements épisodiques.

Les séquelles d'ordre affectif sont principalement l'anxiété et la dépression. L'anxiété n'est pas de nature neurotique ou psychotique ; c'est un état d'alerte inconscient relié à un danger externe par association. La victime ayant été maintenue dans un état de peur permanent lors de la torture, ne sachant jamais quand son "tour" viendra, cette peur est transformée, par association, en anxiété et en vigilance anticipatoires et irrationnelles (elles persistent longtemps après l'expérience de la torture). La dépression, quant à elle, est une réaction au dommage basée sur des sentiments d'avilissement, d'hostilité intraduite, de peur et de colère retournée contre soi. Elle peut être temporaire comme elle peut couver pendant de longues années, brisant ainsi la vie du supplicié. Ces deux séquelles affectives s'accompagnent de culpabilité et de honte[311] ainsi que de sentiments d'humiliation et d'un appauvrissement de l'amour-propre[312]. Ces séquelles affectives peuvent confluer en solitude, en désespoir, en apathie et en un comportement régressif et autodestructif.

Sur le plan des séquelles comportementales, plusieurs types de réactions post-traumatiques se développent. À noter une méfiance prononcée dans les relations humaines et dans le comportement humain qui affecte particulièrement les suppliciés torturés arbitrairement à cause d'une tierce personne. Cette forte suspicion dans le comportement humain est aussi induite par le changement arbitraire des "règles" du comportement humain par les tortionnaires lors de l'épisode de la torture. Le dysfonctionnement comportemental inclut aussi l'impulsivité, l'irritabilité, le repli sur soi (recroquevillement social) et un apologétisme maladif (une tendance à agir avec beaucoup d'hésitation et à vouloir sans cesse expliquer et justifier son comportement). En somme, le survivant de la torture rencontre d'énormes difficultés à maintenir des relations sociales et à en établir de nouvelles. La tentative de suicide fait aussi partie des réactions post-traumatiques recensées parmi les victimes. Quand le survivant n'oriente pas cette impulsion destructrice sur lui-même ou sur une abstraction des tortionnaires, elle est alors dirigée sur une tierce partie, souvent la famille[313].

---

311 La culpabilité et la honte peuvent être induites par les méthodes de "choix" impossibles (la "petite" et la "grande" bouteille), par la dénonciation incontrôlée d'amis ou de voisins pour échapper aux tortures.

312 Suite aux dégradations sexuelles et aux différents contacts forcés avec des matériaux biologiques (urine, fèces, sang), etc.

313 A cela, il faut ajouter l'expérience traumatique de l'arrestation du père, dans des circonstances souvent violentes, qui laisse de

Prévoyance, science et conscience

À leurs mises en liberté, la plupart des survivants de la torture restent encore enfermés dans un état traumatique continu. Si l'on évalue ce à quoi le survivant doit faire face (en l'occurrence des souvenirs cruels, la méfiance face au monde, l'anxiété, la culpabilité, la perte de l'amour-propre et la réadaptation), il est contraire à la vérité et à la sensibilité de présumer que le processus d'adaptation est automatique et harmonieux. Il ne l'est pas. Et les séquelles peuvent perdurer sur le très long terme. D'où la nécessité d'une assistance spécialisée, experte et sensible.

Les victimes de la torture ont besoin non seulement d'une assistance médicale et légale mais aussi d'une variété d'interventions psycho- et socio-thérapeutiques. Cette assistance, si elle est organisée et donnée à temps, par un personnel professionnellement expert, humainement sensible et compassionné, ainsi que culturellement conscient et alerte, peut contribuer à une réadaptation réussie et au rétablissement. Une vie après est possible s'il y a prévoyance, bienveillance, science et conscience.

Mais, dans l'Algérie des généraux, prépare-t-on cette assistance aux milliers de survivants de la torture quand ils seront remis en liberté demain ? Un pouvoir, qui nie l'existence même de la torture, peut-il mobiliser les moyens humains, scientifiques et techniques pour assister les victimes dont il s'approprie la souffrance ? Faut-il attendre la préparation de cette assistance des psychiatres au service des despotes ?

Que faire?

"Ce n'est pas seulement ce que les mauvaises gens ont fait, mais aussi ce que les bons n'ont pas fait, qui blesse", disent souvent les survivants de la torture.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Mais que faire ?

Ne pourrions-nous pas d'abord contribuer, chacun, à alerter la communauté médicale (psychologues et psychiatres inclus) algérienne en Algérie sur l'urgence de cette contingence ?

Dans certains pays scandinaves, des centres de réhabilitation et de recherche pour les victimes de la torture sont connus pour l'excellence de leur science et de leur technique, pour la compétence de leur professionnalisme ainsi que pour la sincérité de leur humanisme. La communauté universitaire algérienne, en particulier celle à l'étranger, ne pourrait-elle pas organiser et prendre en charge la formation de quelques psychologues et/ou psychiatres algériens pour se spécialiser dans la réhabilitation des victimes de la torture dans ces centres, ou ailleurs en Europe ou en Amérique ?

Organiser des conditions décentes pour la réhabilitation des victimes de la torture, en particulier l'excellence professionnelle et technique, est l'affaire de tous, plus particulièrement celle des universitaires algériens en Algérie et à l'étranger.

Cette alerte est donc un cri de détresse, mais aussi un appel d'espoir, à toute la communauté universitaire en Algérie et à l'étranger, aux individus et aux associations scientifiques, pour qu'ils réfléchissent, s'organisent, mettent la préparation de cette assistance scientifique et l'intérêt des victimes au-dessus et en dehors de toute surenchère politique, et prennent en charge cette responsabilité avec toute la retenue qui s'impose.

Mai 1995

---

profondes blessures psychologiques chez les enfants et l'épouse. Ces blessures peuvent perdurer toute une vie et engendrer des problèmes psychologiques divers si aucune assistance n'est donnée. Il est vital d'inclure l'épouse et les enfants dans l'approche thérapeutique.

Qui est REHAB ?

REHAB[314] est une association à vocation médicale et sociale. Elle œuvre pour la réhabilitation des survivants de la torture en Algérie.

Ses activités, articulées autour de ce but, sont :

1– Alerter la communauté médicale algérienne sur l'urgence de la préparation des conditions de réhabilitation des survivants de la torture ;

2– Initier une réflexion au sein de la communauté universitaire en Algérie et à l'étranger sur les moyens scientifiques et techniques qu'elle pourrait apporter à ce projet de réhabilitation ;

3– Organiser et prendre en charge la formation de quelques psychologues et/ou psychiatres algériens dans des spécialités de réhabilitation des survivants de la torture.

REHAB est ouverte à toute personne physique ou morale motivée par son but et ses activités.

Président honoraire :

• Me Abdennour Ali-Yahia (Président-fondateur de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme)

Membres (Décembre 1995) :

• Pr Fadhila Bouamrane (Professeur agrégée, Faculté de Médecine d'Alger)
• Dr Nadine Viala (Psychiatre, France)
• Dr Nadjette Lazzouni (M.D., University of Massachussets Medical Center, USA)
• Dr Salah-Eddine Sidhoum (Chirurgien, Maître assistant, Faculté de Médecine d'Alger)
• Pr Ahmad Mahfoud Sari (Professeur agrégé, Faculté de Médecine d'Alger, torturé)
• Dr Nour-Eddine Lamdjadani (Chargé de programme de prévention au ministère algérien de la Santé, torturé)
• Dr Ahcène Kerkadi (Chirurgien dentiste, torturé, Suisse)
• Dr Sliman Doggui (Neurologue, France)
• Dr Pierre Mo Costabella (Pneumologue, anc. chef clinique scientifique, Suisse)
• Dr Aymen Saïd Ramadan (Neurochirurgien, Suisse)
• Dr Hernan Reyes (Gynécologue-obstétricien, Suisse)
• Pr Mohamed Lazzouni (President of the Research and Development Division of SIA Technology Corporation, USA)
• Dr Youcef Nedjadi (Physicien, Grande Bretagne)
• Dr Abbas Aroua (Chercheur en physique médicale, Suisse)



Dessin RCT-IDC

Le sentiment de culpabilité, d'impuissance et de faiblesse devient souvent "la nouvelle prison" pour les survivants de la torture, après leur libération.

[314] Abrégé de Réhabilitation, le nom Rehab, qui signifie en arabe étendue ou espace vaste, reflète la mission de l'association à élargir les survivants de la torture. Les aider à s'échapper de leur prison multidimensionnelle (psychologique et sociale).

6. Prière

Ya Rab Al-Moustad'afine
Ô Seigneur des opprimés !

"Nous désirons accorder Notre faveur aux opprimés de la terre et en faire les guides et les héritiers" Coran, XXVIII:4

Ali Shariati[315]

Ô Allah !

Toi qui as accordé la dignité à l'humanité, Toi qui as fait porter à l'homme Ton extraordinaire amana !
Toi qui as inspiré Tes prophètes pour enseigner le Livre et instaurer la justice ;

Toi qui considères que l'honneur est le Tien, celui de Tes Prophètes et des êtres humains qui croient...

Nous sommes des êtres humains... et nous avons foi en Toi et au Message de Tes Prophètes.

Nous implorons Ta liberté, Ta conscience, Ta justice et Ton honneur. Accorde-les nous, car nous en sommes dénués et, plus douloureusement que jamais, nous sommes les victimes de l'esclavage, de l'ignorance et de la misère.

Ô Seigneur des opprimés !

Toi qui as voulu favoriser les damnés de la terre et faire des masses[316] – qui sont dépouillées de vie et condamnées à la faiblesse, les enchaînées de l'histoire, les victimes de l'oppression et du pillage des temps, et les châtiées de cet enfer terrestre – les guides de l'humanité et les héritiers du monde.

Maintenant est arrivé le moment voulu; les masses opprimées de la terre attendent Ta promesse.

Ô Symbole de l'Honneur, les peuples opprimés de la terre sont Tes seuls fidèles en ce moment.

Ô Allah, Toi qui as ordonné à Tes anges de se prosterner devant Adam...

Ne vois-Tu pas que l'humanité est forcée de se prosterner devant les diables ?

Délivre-la des chaînes de l'adoration des idoles du siècle pour la soumission libératrice de Ton adoration.

Ô Allah, ceux qui ne croient pas en Tes versets, ceux qui tuent Tes Prophètes injustement et détruisent ces hommes du peuple qui appellent à la justice et à l'égalité, sont toujours dominants dans le monde. Envoie-leur le châtiment que Tu as promis.

Ô Allah, accorde la responsabilité à nos savants, la lumière à nos croyants, la croyance et la foi à nos intellectuels, la compréhension à nos partisans et la ferveur à ceux des nôtres qui comprennent.

Ô Allah, accorde l'intelligence à nos femmes, l'honneur à nos hommes, la conscience à nos vieux, l'authenticité à nos jeunes et la foi à nos professeurs et... à nos étudiants.

Ô Allah, accorde la vigilance à nos endormis, la fermeté à nos vigilants, la vérité à nos *dou'ate*, l'engagement à nos écrivains, la douleur à nos artistes, l'esprit à nos poètes et le but à nos chercheurs.

Ô Allah accorde l'espoir à nos désespérés, la force à nos faibles, l'audace à nos passifs, le soulèvement à nos assis, le bouleversement à nos engourdis, la vie à nos morts, la vue à nos aveugles et la voix à nos muets.

[315] Ali Shariati, penseur, écrivain et orateur célèbre de la révolution islamique en Iran, avait nourri beaucoup d'espoir pour la révolution algérienne. Il fut d'ailleurs emprisonné à la prison de la Santé à Paris pour son engagement dans la lutte de libération algérienne lors de son séjour d'études en France. Intellectuel initiateur d'un nouveau rôle de l'Islam dans la pensée et l'action, il sera emprisonné et torturé par la SAVAK du shah. Cette supplication est extraite d'une longue de ses prières reprise dans le Kayhan International (28 juillet 1990). Elle est traduite de l'anglais par Y. Bedjaoui.

[316] Shariati traduit le concept coranique *an-nass* par masses.

Ô Allah accorde le Coran à nos musulmans, l'unité à nos divisions, le soulagement à nos jaloux, l'humilité à nos orgueilleux, la politesse à nos injurieux, la patience à nos moudjahidine et la conscience à notre peuple.

Ô Allah accorde-nous le pouvoir de décider, le vouloir de nous sacrifier et le mérite de sauver et d'honorer notre Oumma.

Ô Seigneur de la Ka'aba, ces êtres qui se tournent vers Ta Maison à l'aurore et au crépuscule, ceux qui vivent et meurent tournés vers elle, ceux qui circumambulent la Maison de Ton Prophète Ibrahim : ne les laisse pas devenir les victimes de l'ignorance, du polythéisme et de l'empire despotique des tyrans...



Calligraphie d'Ulu Cami, Bursa, Turquie.

"C'est à Allah qu'est la puissance ainsi qu'à Son messager et aux croyants. Mais les hypocrites ne le savent pas." Coran LXIII:8

Annexe
C'était hier

Introduction

Dans notre imaginaire collectif, la torture "à l'algérienne" semble indissociable de la torture "à la française". Dans une partie de sa déposition, Djemaoune Abdeslam, torturé à la brigade de gendarmerie d'Aïn-Nadja, indique : "Je sentais mes jambes me trahir. C'était indescriptible, une ambiance surréaliste de terreur. Je ne savais plus si c'était un cauchemar ou la réalité. La première image du film La Bataille d'Alger m'est venue immédiatement à l'esprit, celle du malheureux Ghandriche en pleine séance de torture avec les paras." À un moment de son témoignage, Y. Bachir, torturé à la sûreté de daïra d'Hussein-Dey, dit : "Je n'avais jamais pensé que des Algériens avaient une haine aussi profonde contre d'autres Algériens, moi qui avait échappé à la mort suite à un attentat de l'O.A.S. me visant en 1962." Il mentionne aussi Bigeard quand il évoque le supplice de la gégène. B. Mohamed, torturé au commissariat de La Montagne, mentionne que "la brutalité et les insultes sont leurs moyens de travail préférés, comme au temps de la colonisation." On trouve aussi des références indirectes, comme par exemple dans le témoignage de Omar Khider qui ajoute à la description de son supplice un détail : "Ils m'ont déshabillé et m'ont mis sur une table, elle était fabriquée en France, puis ils m'ont attaché et ont commencé à me battre...". Ou encore dans le témoignage de Boudechiche Mokhtar, détenu à la P.M. de Blida, qui rapporte le supplice de la brûlure des mains par le feu pratiqué par la S.M., en indiquant que "le supplice a duré quatorze heures environ, les tortionnaires étaient cagoulés et s'exprimaient entre eux en français, croyant que je ne comprenais pas...". En général, cependant, la référence est implicite, comme dans les formules suivantes : "Je n'ai jamais imaginé que des Algériens se comporteraient avec une telle barbarie vis-à-vis d'autres Algériens"[317], ou "Je n'ai jamais pensé que des Algériens, frères de sang et de religion, pouvaient faire cela"[318]. Dans le témoignage du Professeur Saïd Moulay, torturé pendant trente jours dans les locaux de l'école de police de Châteauneuf, le supplicié rapporte que :

"L'un de mes tortionnaires, [...] me voyant souffrant de douleurs de toutes parts, me pose la question suivante :

- Ton père est bien un chahid n'est-ce pas ?

- Oui, répondis-je.

- Il a bien été torturé par les Français ? me demande-t-il.

- Evidemment, lui dis-je.

- Qui de toi ou de ton père a été le plus torturé ? me demande-t-il encore.

J'hésite avant de répondre, car je pense qu'il n'y a pas de grandes différences, mais je lui dis quand même : je crois que c'est mon père qui a été le plus torturé.

- Tu vois, rétorque-t-il, voulant dire que les tortures actuelles sont nettement moins virulentes."

L'idée de présenter cette annexe s'est donc imposée car la question de la torture aujourd'hui est adossée au souvenir de la torture française. L'atavisme se manifeste, porté par les témoignages des suppliciés, mais aussi dans le vocabulaire et les techniques des tortionnaires et dans la législation et le discours de leurs commanditaires. On perçoit la torture algérienne dans le miroir de la torture française. Mais aussi, par la relation de tutelle, aujourd'hui, entre le régime algérien et l'État français, on se remémore et on revit la torture française dans le rétroviseur de la torture algérienne.

---

317 Témoignage de Boulagroune Samir, torturé au commissariat de Bourouba.
318 Témoignage de S. F. Benzerga, détenu à El-Harrach.

Cette annexe ne fait que rassembler des faits, des dates, des lieux, recueillis dans les quelques documents et livres à notre disposition, pour servir de fragments de mémoire et de repère au lecteur qui est peu familier avec l'histoire[319] de la torture en Algérie, comme ceux de ma génération, qui n'a pas connu la guerre, ne retient que quelques faits et la scène de torture dans le film La Bataille d'Alger. Elle met aussi à la disposition des lecteurs un texte peu connu de Fanon sur le lien ontologique entre le colonialisme et la torture. L'abrégé sur la torture algérienne se fonde sur quelques ouvrages et sur les archives d'Amnesty International (voir bibliographie).

A.1 Torture française

"Le colonialisme en Algérie a considérablement enrichi l'histoire des méthodes barbares utilisées par le colonialisme international" avait dit Fanon. C'est que l'Algérie, colonie de peuplement proclamée prolongement africain de la France, de par son importance stratégique de tête de pont de l'empire français (et européen) en Afrique, et de par son refus insurrectionnel presque ininterrompu depuis 1830, a éprouvé une agression militaire et policière d'une rare férocité dans l'histoire de la colonisation.

Si l'on n'oublie pas que la torture fut l'arme désespérée du colonialisme mourant (1954-1962), on retient moins bien qu'elle fut aussi l'arme conquérante du colonialisme naissant (1830-1872). L'ordre colonial fut alors imposé par la terreur de la torture (des viols et des massacres collectifs aussi), entre autres sous la direction du sinistre maréchal Bugeaud. Entre ces deux phases, l'ampleur et la violence de la répression et de la contestation étant d'un moindre ordre de grandeur, la pratique de la torture n'en disparut pas moins : elle fut endémique et sporadique, et se manifesta surtout dans les moments où le colonialisme était contesté.

Mais c'est surtout la dernière phase du colonialisme, la "pacification" et ses méthodes durant la guerre de libération, qui informent le plus la mémoire des victimes mais aussi celle des commanditaires et des bourreaux de la torture algérienne aujourd'hui.

Face à la guerre révolutionnaire qui embrase le pays, l'État français va faire de la torture une arme décisive pour étrangler la révolution algérienne par la terreur. Si l'ampleur exacte de cette entreprise reste encore à estimer, c'est de l'ordre de quelques centaines de milliers que pourrait s'estimer le nombre des torturés. Pour la seule bataille d'Alger, ce seront des dizaines de milliers d'Algériens qui passeront à la torture; des milliers seront portés "disparus". Selon Horne[320], 30 à 40% de la population de la Casbah sera arrêtée.

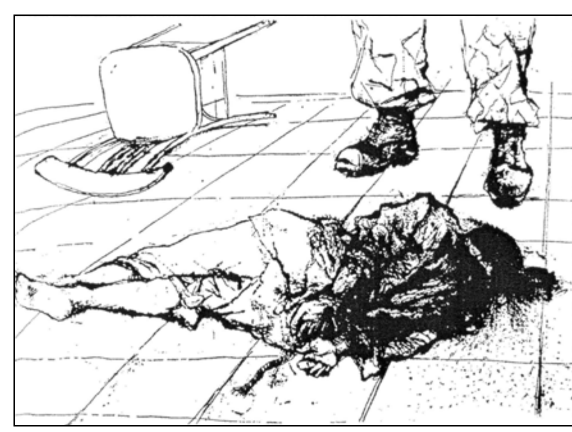
L'éventail des techniques est "classique". Évoquant la ferme Améziane[321], Einaudi affirme que "de mai 1958 à l'été 1960, plus de cent mille personnes seront conduites à la ferme Améziane pour y subir des supplices. Les femmes, les enfants parfois, autant que les hommes. Brûlures (notamment au chalumeau), dents arrachées, viols, ébouillantage, décharges électriques (d'une telle violence que les langues sont tranchées par les dents qui claquent), étouffement par l'eau, noyade dans une baignoire remplie d'urine et d'excréments, empalement sur une bouteille, supplice du froid, suspension par les membres, écartèlement, simulacre d'exécution : ce sont là des techniques courantes. Il est habituel aussi de faire assister des internés au supplice d'autres

[319] L'histoire algérienne de la torture durant la phase coloniale est encore incarcérée par les raisons d'État, délaissée par les désertions intellectuelles, simplement oubliée aussi. Elle ne trouve pas encore ses historiens ; elle reste, toute entière, à écrire. Quant à la torture en Algérie depuis 1962, elle est encore plus occultée; ses commanditaires sont encore au pouvoir et les tortionnaires sont toujours en service. (Voir bibliographie).

[320] Voir Alastair Horne, *A Savage War of Peace: Algeria 1954–1962*, Papermac Publishers, London 1987.

[321] Voir J. L. Einaudi, *La Ferme Améziane*, (Enquête sur un centre de torture pendant la guerre d'Algérie), L'Harmattan, Paris, 1991.

victimes. Mais libre cours est également donné à l'imagination des bourreaux. L'un d'eux perfore des crânes avec une chignole.”


La Guerre d’Algérie
Dessin de R. Vespignani

Cette terreur organisée ne s'est pas circonscrite aux centres d'interrogatoire, aux centres de tri, aux appartements et aux villas de l'Algérois des DOP[322], de la DBR[323] et des paras du RPC La France coloniale va faire de l'Algérie une énorme plaie. Elle va y installer ce qu’on appellera “les abattoirs”. On torturera alors dans les casernes, les camps, les fermes, les caves, mais aussi dehors dans la nuit. L'armée française ordonne et organise la torture. Face à l'insurrection révolutionnaire, cette armée, qui adopte comme principe “l'indiscutable supériorité du 'territorial' sur l’'opérationnel' ”, va répondre par la stratégie de la guerre contre-révolutionnaire. Afin d'éliminer l'Organisation politico-administrative du FLN, enracinée dans le peuple, l'armée française commande et organise le “contrôle” systématique de la population. C'est une stratégie qui repose fondamentalement sur la guerre du “renseignement”. La torture est ordonnée et coordonnée[324].

De simples officiers français vont alors disposer de la vie et de la mort de dizaines de milliers d'Algériens. Après le désordre du début de la guerre, qui voit chaque unité faire du “renseignement” à sa façon, la torture militaire va se coordonner à travers le CCI[325]. Elle sera aussi enseignée, comme dans le centre d'entraînement à la guerre subversive créé par le promoteur de “Ne torturez pas, mais torturez quand même !'', le colonel Bigeard. Dans son “école”, on enseigne, entre autres, les techniques de la torture policière cautionnées par l'inspecteur général de l'Administration, Roger Wuillaume.

Ce Wuillaume, dont le ministre de l'Intérieur François Mitterrand[326] proclamera publiquement “la parfaite intégrité morale” en le chargeant de faire un rapport sur la torture, ne s'embarrasse pas d'euphémismes. De son rapport, il ressort que la torture est pratiquée sous toutes les formes imaginables, par tous les services de police et de gendarmerie, et que la magistrature accepte la torture comme un procédé ordinaire d'enquête. Il préconise la légalisation et la modernisation de la torture. Prônant une torture légale, confiée aux officiers de la PJ, Wuillaume conseille des méthodes spéciales “dans des conditions à déterminer, par exemple seulement en présence d'un officier de police judiciaire ou d'un commissaire. Cette conclusion, qui évoque un passé récent et douloureux (référence à la Gestapo), peut paraître choquante. Mais, puisque le

322 “Dispositif Opérationnel de Protection”.
323 “Demi-Brigade de Recherche”.
324 Les plus hauts responsables de l'Etat français ont soutenu et/ou cautionné la torture, tels Robert Lacoste, Max Lejeune, François Mitterrand, Maurice Bourgès-Maunory, Guy Mollet, Jacques Soustelle. Des députés tels Le Pen et Lagaillarde ont même mis la main à la pâte. Les généraux Salan et Challe, ainsi qu'une pléthore de colonels, dont les infâmes Massu, Bigeard et Argoud, inspirent encore l'horreur en Algérie.
325 “Centre de Coordination Interarmées”.
326 Dans son livre *Face à la Raison d'Etat*, l'historien Vidal-Naquet écrit : “Novembre 1954 : ouvrons le ban par une scène symbolique. Me Renée Stibbe voit à 6 heures du matin une lumière allumée au Palais de Justice d'Alger. Forçant un barrage, elle parvient jusqu'à un local où on interroge, hors de la présence de leur défenseur, plusieurs de ses clients. Le juge d'instruction n'a pas remarqué que leurs dos sont couverts de plaies. Cette affaire, et bien d'autres, fut connue en France assez rapidement. Le ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, traite Maître Stibbe de menteuse [...]”

problème est posé, il ne saurait être question de l'éluder". Il la recommande moderne et scientifique, sans traces, comme la torture à la bouteille, pour concilier l'intérêt et l'honneur de la France : selon les experts, "les procédés du tuyau d'eau et de l'électricité, lorsqu'ils sont utilisés avec beaucoup de précautions, produiraient un choc, au demeurant beaucoup plus psychologique que physique, et par conséquent exclusif de toute cruauté excessive. La méthode consisterait, pour le tuyau d'eau, à introduire l'eau dans la bouche jusqu'à la suffocation seulement, sans évanouissement ni ingestion ; quant à l'électricité, ce serait uniquement des décharges rapides et multiples pratiquées sur le corps à la façon des pointes de feu."



La Guerre d'Algérie
Dessin de R. Vespignani

Ce zèle français à moderniser ce qui est barbare inspirera aussi le colonel Trinquier, expert en torture et en répression. Il se fait le théoricien de sa macabre spécialité dans son livre La Guerre moderne[327], dont s'inspireront l'OAS et les sbires algériens après l'indépendance. Dans ce livre, il prescrit par exemple : "Dans une rue, il y a cent personnes, on en sélectionne environ une quarantaine. Sur ce nombre il y aura trois ou quatre personnes qui sauront quelque chose, donc on passe les quarante à la torture. De toute manière, cela crée la crainte et cela fournit des informations."

Tout ce savoir-faire anthropophage que la France intégrera à son arsenal "pacificateur" fut sans doute efficace sur le plan "opérationnel". Mais moralement et politiquement, il ne fit qu'accélérer le processus qui allait aboutir à l'indépendance de l'Algérie.

A.2 Fanon sur la torture[328]

La révolution algérienne, par l'inspiration profondément humaine qui l'anime et son culte passionné de la liberté, procède depuis trois ans à la destruction méthodique d'un certain nombre de mystifications.

Certes, la révolution algérienne restitue ses droits à l'existence nationale. Certes, elle témoigne de la volonté du peuple. Mais l'intérêt et la valeur de notre révolution résident dans le message dont elle est porteuse.

Les pratiques authentiquement monstrueuses qui sont apparues depuis le 1er novembre 1954 étonnent surtout par leur généralisation [...] En réalité, l'attitude des troupes françaises en Algérie se situe dans une structure de domination policière, de racisme systématique, de déshumanisation poursuivie de façon rationnelle. La torture est inhérente à l'ensemble colonialiste.

La révolution algérienne, en se proposant la libération du territoire national, vise, et la mort de cet ensemble, et l'élaboration d'une société nouvelle. L'indépendance de l'Algérie n'est pas seulement fin du colonialisme mais disparition, dans cette

327 R. Trinquier, *La Guerre moderne*, La Table ronde, Paris 1961.

328 Frantz Fanon. "L'Algérie face aux tortionnaires français". *El-Moudjahid*, no 10, Septembre 1957.

partie du monde, d'un germe de gangrène et d'une source d'épidémie.

La libération du territoire national algérien est une défaite pour le racisme et l'exploitation de l'homme ; elle inaugure le règne inconditionnel de la Justice.

La véritable contradiction

Les guerres de libération nationale sont souvent présentées comme exprimant les contradictions internes des pays colonialistes. La guerre franco-algérienne, bien que s'inscrivant dans un contexte historique caractérisé par l'éclosion simultanée et successive de mouvements de libération nationale, présente des particularités propres.

Colonie de peuplement déclarée territoire métropolitain, l'Algérie a vécu sous une domination policière et militaire jamais égalée en pays colonial. Ceci s'explique d'abord par le fait que l'Algérie n'a pratiquement jamais déposé les armes depuis 1830. Mais surtout, la France n'ignore pas l'importance de l'Algérie dans son dispositif colonial, et rien ne peut expliquer son obstination et ses incalculables efforts, sinon la certitude que l'indépendance de l'Algérie entraînera à brève échéance l'écroulement de son empire.

L'Algérie, située aux portes de la France, permet au monde occidental de voir dans le détail et comme au ralenti les contradictions de la situation coloniale.

L'appel au contingent français, la mobilisation de plusieurs classes, le rappel des officiers et des sous-officiers, les invitations au sacrifice lancées périodiquement au peuple, les impôts et le blocage des salaires ont engagé la totalité de la Nation française dans cette guerre de reconquête coloniale.

L'enthousiasme généralisé, et quelquefois véritablement sanguinaire, qui a marqué la participation des ouvriers et des paysans français à la guerre contre le peuple algérien a ébranlé dans ses fondements la thèse d'un pays réel qui s'opposerait au pays légal.

Selon une phrase d'un des présidents du Conseil français, la Nation s'est identifiée avec son armée qui se bat en Algérie.

La guerre d'Algérie est faite consciencieusement par tous les Français et les quelques critiques exprimées jusqu'ici par quelques individualités évoquent uniquement certaines méthodes qui “précipitent la perte de l'Algérie”. Mais la reconquête coloniale dans son essence, l'expédition armée, la tentative d'étouffer la liberté d'un peuple ne sont pas condamnées.

La torture, nécessité fondamentale du monde colonial

Depuis quelques temps on parle beaucoup de tortures appliquées par les soldats français aux patriotes algériens. Des textes abondants, précis, effroyables, ont été publiés. Des comparaisons historiques ont été faites. Des personnalités étrangères, et parmi elles des Français, ont condamné ces pratiques.

Les Français qui s'insurgent contre la torture, ou en déplorent l'extension, font immanquablement penser à ces belles âmes dont parlait tel philosophe, et l'appellation “d'intellectuels fatigués” qui leur est donnée par leurs compatriotes Lacoste et Lejeune est très pertinente. On ne peut à la fois vouloir le maintien de la domination française en Algérie et condamner les moyens de ce maintien.

La torture en Algérie n'est pas un accident, ou une erreur, ou une faute. Le colonialisme ne se comprend pas sans la possibilité de torturer, de violer ou de massacrer.

La torture est une modalité des relations occupant-occupé.

Les policiers français, qui pendant longtemps ont été les seuls à pratiquer ces tortures, ne l'ignorent pas. La nécessité de légitimer les tortures a toujours été considérée par eux comme un scandale et un paradoxe.

La torture, style de vie

Il reste que le système a des accidents, des pannes. Leur analyse est d'une extrême importance.

Au cours du premier trimestre 1956, des cas de policiers à la limite de la folie se sont révélés nombreux.

Les troubles qu'ils présentaient au sein du milieu familial (menaces de mort adressées à leurs femmes, sévices graves sur leurs enfants, insomnies, cauchemars, menaces continuelles de suicide) et les fautes professionnelles dont ils se sont rendus coupables (rixes avec des collègues, laisser-aller dans le service, manque d'énergie, attitude irrespectueuse avec leurs chefs) ont nécessité à maintes reprises des soins médicaux, l'affectation dans un autre service ou, plus souvent, une mutation en France.

L'apparition multiple d'organismes révolutionnaires dynamiques, les réactions foudroyantes de nos *fidayine*, l'implantation du FLN sur l'ensemble du territoire national posaient aux policiers français des problèmes insurmontables. Le qui-vive permanent auquel les condamnait le FLN semblait devoir expliquer l'irritabilité des policiers.

Or, rapidement, les policiers s'expliquent.

Ils frappent durement leurs enfants car ils croient être encore avec des Algériens.

Ils menacent leurs femmes car "toute la journée, je menace et j'exécute".

Ils ne dorment pas, parce qu'ils entendent les cris et les lamentations de leurs victimes.

De tels faits posent évidemment certains problèmes. Sommes-nous en présence d'hommes torturés par le remords ?

S'agit-il d'une révolte de la conscience morale ?

Les tortures reconnues par ces policiers constituent-elles des exceptions ?

L'existence de ces policiers à la limite du pathologique indique-t-elle le caractère inhabituel, inaccoutumé, somme toute illégal de la torture ?

Autrement dit, le policier tortionnaire est-il en contradiction avec les "valeurs" de son groupe et du système qu'il défend ?

Après avoir nié l'existence des tortures en Algérie, les Français ont utilisé un double argument.

D'abord, a-t-il été affirmé, il s'agit de cas exceptionnels.

La plus grande démission des intellectuels français est d'avoir toléré ce mensonge. Des sanctions vont être prises, a dit le gouvernement français, mais nous ne devons pas les rendre publiques. Comme si la torture d'un homme ou le massacre organisé ne relevaient pas tous deux du droit criminel public. La passion de la vérité et de la justice ne peut, sans se contester, accepter pareille supercherie.

La fuite devant les responsabilités

Mais les témoignages se faisaient de plus en plus nombreux, les tortures se révélant de moins en moins exceptionnelles, toute responsabilité fut rejetée sur des éléments étrangers servant dans l'armée française. Ce deuxième argument est important. Il montre à la fois le cynisme des autorités françaises et l'impossibilité croissante de ruser, de dissimuler, de mentir. Les Français, depuis un an, ne cessent de répéter que seuls d'anciens SS servant dans la Légion sont responsables des tortures. Or, la majorité des déserteurs de l'armée française sont des légionnaires étrangers. C'est parce que les méthodes policières françaises les révoltent que ces Allemands et ces Italiens abandonnent les rangs ennemis et rejoignent les unités de l'ALN C'est par dizaines que nous les interrogeons avant leur rapatriement. Ces anciens légionnaires sont unanimes : la cruauté et le sadisme des forces françaises sont effroyables.

En tout état de cause il importe de ne pas oublier que l'apparition de soldats tortionnaires remonte à l'hiver 1955. Pendant près d'un an, seuls les policiers ont torturé en Algérie.

On possède aujourd'hui des précisions sur les méthodes employées par les Français. De multiples témoignages ont été publiés et l'importante gamme des techniques, répertoriée. Toutefois, aucun élément n'a été fourni sur la doctrine, la philosophie de la torture. Des renseignements parvenus au FLN éclairent singulièrement cette rationalisation.

Lofrédo et Podevin, théoriciens de la torture

Les policiers français Lofrédo (commissaire à Alger) et Podevin (chef de la police judiciaire de Blida) ont précisé, à l'intention de leurs amis et au cours d'exposés techniques à leurs nouveaux collaborateurs, certaines des caractéristiques de leurs méthodes.

1) Plusieurs témoignages et des rapports convergents d'indicateurs désignent un Algérien comme jouant un rôle important dans l'organisation locale du FLN. Le patriote est arrêté et conduit dans les locaux de la PJ. On ne lui pose aucune question car, à ce moment de l'enquête, “nous ne connaissons pas la direction que doit prendre l'interrogatoire et le suspect ne doit pas se rendre compte de notre ignorance”. Le meilleur moyen consiste à briser sa résistance en utilisant la méthode dite de “mise en train par l'exemple”.

Quelques Jeeps quittent la PJ et ramènent une dizaine d'Algériens ramassés au hasard dans la rue ou, plus fréquemment, dans un douar environnant. Les uns après les autres, en présence du suspect qui, seul intéresse la police, ces hommes vont être torturés jusqu'à la mort. On estime qu'après cinq ou six assassinats, le véritable interrogatoire peut commencer.

2) La deuxième méthode consiste à torturer d'abord l'intéressé. Plusieurs séances sont nécessaires pour casser son énergie. Aucune question n'est posée au suspect. L'inspecteur Podevin, qui a largement utilisé cette méthode à Blida puis à Alger, avoue qu'il est difficile de ne rien dire lorsque le torturé demande des explications. Aussi faut-il se dépêcher de briser sa résistance.

A la sixième ou septième séance, on se contente de lui dire : on t'écoute.

Ici l'interrogatoire n'est absolument pas orienté. Le suspect, en principe, doit dire tout ce qu'il sait.

Dans les deux cas, le même phénomène est retrouvé : l'interrogatoire est différé.

Dans cette perspective où l'excuse de la fin tend de plus en plus à se détacher des moyens, il est normal que la torture devienne sa propre justification. Et le système colonialiste, pour être logique, doit accepter de revendiquer la torture comme un de ses éléments importants.

Les intellectuels français et la presse française

[...]

M. G. Mattei, qui a participé aux expéditions françaises en Algérie, vient de publier quelques pages dans le numéro de juillet-août des Temps Modernes. “Je me souviens, écrit-il, que de temps en temps, lorsque le cinéma ambulant du bataillon venait nous projeter un film, et qu'il ne plaisait pas, des soldats et des officiers se levaient et allaient tranquillement passer la fin de soirée en compagnie des prisonniers… Les cris étaient en partie couverts par la musique du film”.

M. Mattei se révolte contre ces atteintes à la dignité et à l'honneur français. Et naturellement, il termine son témoignage par l'argument désormais classique des démocrates français : “Quelle génération nous prépare-t-on dans ce bouillon de culture qu'est aujourd'hui l'Algérie [...]?” Car “le plus grave”, évidemment, “c'est ce qu'étaient devenus, après douze mois d'AFN, ces jeunes rappelés avec qui j'ai passé six mois : de véritables mercenaires”.

On ne peut trouver de meilleur exemple de ce que l'on doit somme toute appeler perversion du sens moral. Lorsque les intellectuels français, avec M. Mattei, reprennent en choeur “qu'il y a actuellement en Algérie une vaste entreprise de déshumanisation de la jeunesse française” ou déplorent que les appelés français “y apprennent le fascisme”, il faut savoir que seules les conséquences morales de ces crimes sur l'âme française intéressent ces humanistes. La gravité des tortures et des “corvées de bois”, l'horreur des viols de fillettes algériennes, sont perçues parce que leur existence menace une certaine idée de l'honneur français.

Il vaut la peine de méditer sur cette attitude. Pareille exclusion de l'Algérien, pareille ignorance de l'homme torturé ou de la famille massacrée, constituent un phénomène entièrement original. Il s'apparente à cette forme de pensée égocentrique, sociocentrique, qui est devenue la caractéristique des Français.

En réalité, il semble que la crainte d'une contamination morale soit totalement vaine. Les policiers malades n'étaient point tourmentés par leurs consciences. S'ils maintiennent le rythme professionnel en dehors de leurs bureaux ou de leurs ateliers, en l'occurrence les salles de tortures, c'est parce qu'ils sont victimes du surmenage. Ce que réclamaient ces policiers, c'est moins un apaisement moral que la possibilité de reprendre les tortures.

Le système en question

Le policier qui torture en Algérie n'enfreint aucune loi. Ses actes se situent dans le cadre de l'institution colonialiste. En torturant, il manifeste une réelle fidélité au système. Aussi les soldats français ne peuvent-ils guère faire autrement sans condamner la domination française. Tout Français en Algérie doit se comporter en tortionnaire. Voulant rester en Algérie, il n'y a pour la France d'autre solution que le maintien d'une occupation militaire permanente et d'une puissante structure policière.

Les forces ennemies ne peuvent s'imaginer à quel point il leur est impossible de faire autre chose que d'évacuer le terrain national.

Le peuple algérien ne lutte pas contre les tortures, le viol des fillettes ou les assassinats collectifs. L'histoire de l'occupation française est jalonnée de tels crimes et en Kabylie, récemment encore, on faisait peur aux enfants en les menaçant d'“appeler Bugeaud”.

Le peuple algérien n'ignore pas que la structure colonialiste repose sur la nécessité de torturer, de violer et de massacrer.

Aussi notre revendication est-elle d'emblée totale et absolue.

Les policiers sadiques qui ont perdu le sommeil et les soldats tortionnaires qui “risquent de se transformer en fascistes” nous posent, à nous Algériens, un problème précis. Comment modifier notre stratégie et intensifier notre combat pour que le territoire national soit, le plus tôt possible, libéré?

Toute autre considération nous est radicalement étrangère.



A.3 Torture algérienne

L'indépendance ouvrait grande l'espérance, entre autres et au moins, que l'Algérie torturée allait proscrire la torture à jamais.

Sur le papier, elle le fut en effet ; la torture fut bannie dans l'article 10 de la Constitution de 1963, qui inscrivait cet achèvement comme un des "objectifs fondamentaux de la République algérienne démocratique et populaire".

Mais, comme l'indique Chalabi, "pendant que les députés de la Constituante discutaient de la condamnation de la torture et des moyens de l'extirper, Mohamed Boudiaf, ancien vice-président du GPRA était arrêté le 21 juin 1963 à Alger en compagnie, notamment, d'un coauteur de La Gangrène, Moussa Kebaïli à Béchar. Il racontera dans son livre Où va l'Algérie (Librairie de l'étoile, Paris 1964) avoir subi des sévices."

Dans les mois qui suivent, la torture se manifestera dans l'affaire de Draa-el-Mizan, l'affaire Hassiblal et aussi à l'occasion de la "crise kabyle". Celle qui ne se manifeste pas publiquement touche déjà de nombreux opposants, ou présumés tels, et des "suspects'' de tout genre arrêtés sans mandats d'arrêt par la sécurité militaire ou la gendarmerie, et séquestrés dans des lieux inconnus pendant des semaines ou des mois, puis parfois libérés sans explication ni excuse.

En effet, dès 1963, sous le régime de Ben Bella, se met en place la sinistre initiative d'"algérianiser" la torture[329]. Ben Bella condamne publiquement la torture, mais il n'empêche que sous le régime qu'il préside la dégradation des hommes, entre autres par le supplice de la gégène et du tuyau d'eau, va revoir le jour pour "pacifier" les opposants. C'est principalement la sécurité militaire – mais aussi la gendarmerie, et à un moindre degré la police – qui détient pendant de longues périodes des hommes opposés au régime, ou suspectés de l'être, et les soumettent aux tortures dans les locaux et avec toute la diversité de l'éventail technique hérités des "pacificateurs" de la veille.

Henri Alleg écrira dans la préface du document Les torturés d'El-Harrach : "C'était hier et c'est encore aujourd'hui. Ils ne s'appellent plus Faulques, Erulin, Charbonnier ou Devis. Ils s'appellent Ben Hamza, Khellil, Saïdi ou El-Hadi. Entre les uns et les autres la parenté est si évidente que les nouveaux se réfèrent aux anciens, mais avec la prétention de faire mieux que leurs modèles." Ce document rassemble les témoignages de suppliciés torturés après le putsch de Boumédiène de juin 1965.

Tout au long de l'année 1965, mais en particulier après le coup d'État de juin, les arrestations vont toucher des partisans gauchistes de Ben Bella, des journalistes, des syndicalistes, des étudiants et des "pieds-rouges" membres de l'ORP (organisation de la résistance populaire) qui seront soumis à la "question".

Après la consolidation du régime de Boumédiène, la torture se manifestera à nouveau en 1971. Une douzaine de membres de l'association El-Qiyyam seront arrêtés et torturés. Un des suppliciés affirmera avoir, entre autres, subi des violences sexuelles.

- En novembre 1976, une centaine d'arrestations seront opérées parmi des membres du mouvement islamique, auxquels on fera subir des sévices. Quelques-uns seront torturés.

- En 1976 et 1977, trois Français et un Libanais, accusés d'être impliqués dans des affaires d'espionnage économique, seront torturés lors de leur détention.

- Une année après l'arrivée de Chadli au pouvoir, les sévices et/ou la torture se manifesteront d'abord en janvier 1980, lors des manifestations dans plusieurs villes de

[329] Par "algérianiser" la torture on réfère à une pratique gérée et exercée par des institutions d'un État algérien. Car la torture, infligée par des Algériens, a aussi été pratiquée avant l'indépendance, par exemple lors des "purges" provoquées par "la bleuite".

l'Est algérien protestant contre les pratiques opposées au code moral islamique, puis quelques mois plus tard, en avril 1980, à Tizi-Ouzou, quand des centaines de manifestants revendiquant la reconnaissance de la langue et la culture berbères seront arrêtés.

• Les 2 et 3 février 1982, la torture punitive touchera les habitants du quartier vétuste de Craba Amrous à Saïda. Ce quartier en ruines (touché de plus par une épidémie de méningite), auquel la wilaya avait promis des logements, protestera quand des logements neufs seront distribués aux notables de la ville. Les cinq personnes que le quartier déléguera à la wilaya seront arrêtées, à la suite de quoi toute la population, femmes et enfants inclus, marchera pacifiquement vers le siège de la wilaya en appelant à la “justice sociale” et à l’“application de la Charte”. La police s'attaquera aux femmes, ce qui déclenchera la colère de tous les citadins qui s'attaqueront aux sièges de la wilaya, du FLN et de l'APC. Le quartier de Craba Amrous sera isolé, soumis au couvre-feu, et de nombreuses personnes seront torturées. Quarante “dangereux malfaiteurs” (dont des femmes et des enfants) seront condamnés. Deux mois plus tard, les 20-24 avril 1982, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Mostaghanem, Rélizane, Tlemcen et d'autres villes de l'Oranie seront secouées par des manifestations de mécontentement, provoquées par des grèves de lycéens alarmés par des rumeurs d’une trop sévère sélection au baccalauréat. Ces villes vivront aussi les arrestations arbitraires, les sévices et les “procès”. En novembre et en décembre de la même année, de larges rafles toucheront le mouvement islamique, dont vingt-trois de ses membres importants. Une dizaine d'entre eux rapporteront avoir subi des tortures.

• L'automne de l'année suivante, au début d’octobre 1983, une quarantaine de partisans du président Ben Bella seront arrêtés par la sécurité militaire et beaucoup d'entre eux affirmeront, à leur “procès” en 1985, avoir été torturés.

• Entre juillet et septembre 1985, Me Ali Yahia, président, et d'autres membres de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), plusieurs membres de l'Association des fils de chouhada et du Mouvement culturel berbère seront arrêtés. Trois des détenus affirmeront avoir été torturés. Dans la même année, quelques dizaines de membres du mouvement islamique seront arrêtés, et déclareront lors de leur procès avoir été torturés.

• A la mi-juillet 1986, Abdelwahab Abderrahman, convoqué par la police, sera détenu secrètement au commissariat central d'Oran. Son corps sera ultérieurement remis à sa famille ; cause officielle du décès : accident de voiture. Mustapha Arris, arrêté par la sécurité militaire à la fin de septembre, sera remis à sa famille avec des blessures graves. Il mourra juste après à l'hôpital d'Oran. Salam Lamali, détenu sans inculpation depuis octobre 1983 à Berrouaghia, mourra à la mi-septembre à la suite d’une “opération”, selon le rapport officiel. L'automne 1986 secouera plusieurs villes de l'Est algérien. Après des mouvements de lycéens à Alger dès la mi-octobre, les grèves s'étendent aux lycéens et aux étudiants de Constantine au début de novembre. L'intervention de la police sur le campus universitaire provoquera une manifestation dans toute la ville ; bilan : quatre morts. Près de 200 jeunes seront arrêtés et subiront des sévices des forces de police. Quelques jours plus tard, les manifestations gagneront Sétif. Des dizaines de jeunes subiront le même sort dans les caves de la wilaya. La répression y sera dirigé par le wali lui-même, Khelifa Bendjedid, frère du président, en treillis, la mitraillette à la main.

• En juillet 1987, lors du procès des 188 membres du mouvement islamique, dont une partie avait été arrêtée en 1985, presque tous les accusés rapporteront avoir subi des tortures infligées par les agents de la SM et de la police.

• Le soulèvement d'Octobre 1988 sera “pacifié” par la plus grande entreprise de répression depuis l'indépendance, qui fera des centaines de morts et des milliers

d'arrestations. La torture sera utilisée dans un premier temps pour extraire des confessions, ensuite comme mesure punitive et d'intimidation. Les lieux où la torture sera pratiquée seront, parmi d'autres, l'école de police de Châteauneuf (plusieurs passants rapporteront avoir entendus des cris émanant de cette sinistre institution où des centaines de manifestants étaient détenus), les casernes des parachutistes de Sidi-Fredj et de La Pérouse, le centre de la sécurité militaire de Bouzaréah, la gendarmerie de Boufarik, le centre de police de Khemis (où près de 2 000 personnes seront détenues). Les témoignages des suppliciés feront aussi mention de casernes, de villas et de garages non identifiés. L'arsenal des tortures recensées par les ligues des droits de l'homme comprendra châtiments corporels, matraquage par instruments contondants, coups et blessures par arme blanche, utilisations de la baignoire, administrations forcées de liquides ou produits nocifs (urines, eau usée, grésil), "gégène" (électricité), brûlures par cigarette et briquet, sodomisations par bouteille et manche de pioche, viols d'adultes et d'enfants et tortures mentales. Plusieurs personnes, dont des enfants, décéderont sous la torture.

• Deux ans plus tard, malgré les campagnes contre la torture qui ont suivi le massacre d'Octobre 1988, les bourreaux seront toujours actifs. En septembre 1990, une soixantaine d'évadés de la prison de Blida, dont des membres du mouvement islamique, capturés quelques jours plus tard, seront torturés. En octobre de la même année, à la suite de manifestations à Ténès, une vingtaine de personnes seront détenues et subiront des sévices au commissariat central de la ville.



Octobre 1988. Cimetière El-Alia, Alger.

Une soixantaine de tombes où viennent d'être inhumées des victimes du massacre de l'armée.



THE TIMES

8 octobre 1988

1 Pennington Street, London E1 9XN Telephone: 01-782 5000

CHILDREN OF ALGIERS

Nothing but the timing of the riots which devastated Algiers this week could have under notice that the social crisis threatens to engulf his policies.

Algérie : le séisme

OCTOBRE

Un chahut de gamins...?

THE TIMES MONDAY OCTOBER 10 1988

Christopher Walker reports on Algeria's second revolution

Children against the tanks

BIBLIOGRAPHIE

Chapitre I.

• Taqrir 'an wad'iyat huquq al-insan fil-djazair, 1ère édition, 1993.
• Comité algérien des militants libres de la dignité humaine et des droits de l'homme, Livre blanc sur la répression en Algérie, Tome 1 (1991-1994), Éditions Hoggar, Genève 1995.
• Verges, J., Lettre ouverte à des amis algériens devenus tortionnaires, Éditions Albin Michel, Paris 1993.
• AI and Marange, V., Doctors and Torture: Collaboration or Resistance?, Bellew Publishing, London 1989.
• Amnesty International, Amnesty International Report on Torture, London 1975.
• Amnesty International, Torture in the Eighties, A. I. Publications, London 1984.
• Cassese, A. (ed.), The International Fight Against Torture, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden 1991.
• Gordon, N. and Marton, R., Torture: Human Rights, Medical Ethics and the Case of Israël, Zed Books, London 1995.
• Gutierrez, D., "Incarceration and Torture: The Self in Extremity", Human Rights Quarterly, Vol. 6, No. 3 (1984) p. 284.
• Hopkins, J. (ed.), Perspectives on Rape and Sexual Assault, Harper and Row Publishers, London 1984.
• Jacobsen, L. and Vesti, P., Torture Survivors, The Danish Nurses' Organisation 1990.
• Plate, T., Secret Police, Doubleday and Company Inc., New-York 1981.
• Schilling, P., "Brasil: Seis anos de dictatura y torturas", Quadernos de marcha No. 37, Montevideo 1970.
• Stover, E. and Nightingale, E. O. (ed.), The Breaking of Bodies and Minds: Torture, Psychiatric Abuse, and the Health Professions, W. H. Freeman Pub., Oxford 1985.
• Suedfeld, P. (ed.), Psychology and Torture, Hemisphere Publishing Corporation, London 1990.
• Verri, P., Observations sur la torture, Éditions Viviane Hamy, Paris 1992.

Chapitre III.

• Arendt, H., The Origins of Totalitarianism, George Allen and Unwin Ltd., London 1966.
• Association Internationale Contre la Torture, Un continent torturé: Disparitions et torture en Amérique latine: un système de gouvernement, Éditions Pierre-Marcel Favre, Lausanne 1984.
• Bennabi, M., Pour changer l'Algérie, Société d'Édition et de Communication, Alger 1989.
• Bennabi, M., Le problème des idées dans le monde musulman, Éditions El-Bay'yinate, Alger 1990.
• Bennabi, M., De la démocratie en Islam, in Les grands thèmes, Mosquée Béni-Messous, Alger.
• Bienen, H. (ed.), The Military Intervenes, Russel Sage Foundation, New-York 1968.
• Bushnell, T. P. et al., State Organised Terror, Westview Press, Boulder 1991.
• Campbell, D. and Dillon, M., The Political Subject of Violence, Manchester University Press, Manchester 1993.
• Chalabi, E., L'Algérie, l'État et le Droit 1979-1988, Éditions Arcantère, Paris 1989.
• Chalabi, E., "L'État de droit face au pouvoir ou le mythe interdit", Confluences Méditerranée no 12, Automne 1994, Éditions l'Harmattan, Paris 1994.
• Charef, A., Algérie: le grand dérapage, Éditions de l'Aube, Paris 1994.
• Chomsky N. and Herman E. S., "The Washington Connection and Third World Fascism", The Political Economy of Human Rights, Volume 1, Black Rose Books, Montreal 1979.
• Chomsky, N., Year 501, The Conquest Continues, Verso, London 1993.
• Eatwell, R., Right-Wing Military Government, Pinter Publishers, London 1990.
• Edward, P., Torture, Basil Blackwell Ltd., Oxford 1985.
• Enayat, H., Modern Islamic Political Thought, MacMillan Pub., London 1982.
• Entelis, J. P., "Technocratic Rule, Military Power", Political Elites in Arab North Africa, Longman Inc., New-York 1982.
• Entelis, J. P., Algeria, The Revolution Institutionalised, Westview Press, Boulder 1986.
• Entelis, J. P. and Naylor, P. C. (eds), State and Society in Algeria, Westview Press, Boulder 1993.
• Garaudy, R., Les Fossoyeurs, Éditions l'Archipel, Paris 1992.
• Herman, E. S., The Real Terror Network, South End Press, Boston 1982.
• Hirsch, H. and Perry, D. C., Violence as Politics, Haper and Row Publishers, New-York 1976.
• Izetbegovic, A. A., Islam Between East and West, American Trust Publications, Indianapolis 1989.
• Janowitz, M., Military Institutions and Coercion in the Developing Nations, University of Chicago Press, Chicago 1977.
• Klare, M. and Arnson, C., Supplying Repression, TTT January 1981.
• Lavenue, J., Algérie: La démocratie interdite, Éditions l'Harmattan, Paris 1994.

• MacFarlane, C. J., Violence and The State, Thomas and Sons Ltd., London 1974.
• Muzaffar, C., "Rethinking Human Rights for a Just World", in Muslim News, No. 69, 23 December 1994.
• Nordstrom, C. and Martin, J., The Paths to Domination, Resistance, and Terror, University of California Press, Oxford 1992.
• Odetola, O., Military Regimes and Development: A Comparative Analysis in African Societies, George Allen and Unwin Publishers, London 1982.
• Raverel, B., Méditerrannée: L'impossible mur, Éditions l'Harmattan, Paris 1995.
• Rhein, E., La Communauté européenne et le Maghreb: Perspectives de coopération dans les décennies à venir, Conférence sur le Maghreb et la C.E.E., School of Oriental and African Studies, Londres 1989.
• Rodrigo, A., Tortures au Brésil, Éditions du Jour, Paris 1971.
• Ruthven, M., Torture, the Grand Conspiracy, Weidenfeld and Nicolson Pub., London 1978.
• Salmi, J., Violence and the Democratic Society, Zed Books, London 1993.
• Salmi, J., Les Dividendes de la violence: Essai sur les droits de l'homme dans la société libérale, Éditions Maghrébines, Casablanca 1985.
• Schoultz, L., Comparative Politics, TTT, January 1981.
• Teitler, M. et al., Élites, pouvoir et légitimité au Maghreb, Éditions du CNRS, Paris 1973.
• Tlemçani, R., State and Revolution in Algeria, Westview Press, Boulder 1986.
• Yefsah, A., Le processus de légitimation du pouvoir militaire et la construction de l'État en Algérie, Éditions Anthropos, Paris 1982.

Chapitre IV.

• Ambassade d'Algérie à Ottawa, Lectures sur l'Islamisme en Algérie, juillet 1992.
• Armstrong N. and Tennenhouse, L., The Violence of Representation, Routledge Pub., London 1989.
• Asad, M., Islam at the Crossroads, Dar-El-Andalus Publications, Gibraltar 1985.
• Bouabdellah, H., "Culture, art et violence", Les Temps Modernes no 580 (1995) p. 94.
• Boudjedra, R., FIS de la haine, Éditions Denoël, Paris 1992.
• Caute, D., The Great Fear, Secker and Warburg Publishers, London 1978.
• Chomsky, N., Language and Politics, Otero, C. P. (ed.), Black Rose Books, Montreal 1988.
• Chomsky, N., The Culture of Terrorism, Pluto, London 1988.
• Chomsky, N., Deterring Democracy, Verso, London 1991.
• Chomsky, N., Keeping the Rabble in Line, Barsamian, D. (ed.), Common Courage Press, Monroe 1994.
• Colligan, J., "New Science of Torture", Science Digest 44 (1976).
• Daniel, N., Islam and the West: The Making of an Image, Edimburg University Press, Edimburg 1960.
• Djaït, H., L'Europe et l'Islam, Éditions du Seuil, Paris 1978.
• Dubois, P., Torture and Truth, Routledge Inc., London 1991.
• Dubois, L., "Torture and the Construction of an Enemy: the Example of Argentina 1976-1983", Dialectical Anthropology, Vol. 15, No. 4 (1990) p. 317.
• Elo, D., L'actualité de Frantz Fanon, Éditions Karthala, Paris 1986.
• Fanon, F., Les Damnés de la terre, Éditions ENAG, Alger 1987.
• Favrod, C.-H., Le F.L.N. et l'Algérie, Plon, Paris 1962.
• Forstenzer, T. R., Social Fear and Counterrevolution, Princeton University Press, New-Jersey 1981
• Fuchs, E., "Comment cela est-il possible ?", La torture, le corps et la parole, les actes du IIIe Colloque interuniversitaire Fribourg 1985, Éditions Universitaires, Fribourg 1985.
• Garaudy, R., L'Islam vivant, Éditions Maison du Livre, Alger 1988.
• Gibson, J. T. and Haritos-Fatouros, M., "The Education of a Torturer", Psychology Today, November 1986, p. 50.
• Guilhomme, J.-F., Les mythes fondateurs de l'Algérie française, Éditions l'Harmattan, Paris 1992.
• Huntington, S. P., "Clash of Civilisations", Foreign Affairs, Vol. 72, No. 5, 1993.
• Kabani, R., Europe's Myths of Orient: Devise and Rule, Pandora Books, London 1986.
• Keane, J., "Power-sharing Islam ?", Islam and Power-sharing, Liberty Pub., London 1994.
• Lucas, P. et Vatin, J. C., L'Algérie des anthropologues, Éditions Maspéro, Paris 1979.
• Maran, R., Torture, The Role of Ideology in the French-Algerian War, Praeger Publishers, New-York 1989.
• Monteil, V., Clefs pour la pensée arabe, Éditions Seghers, Paris 1974.
• Ndamba, J., "Aliénation, autoaliénation et autocolonisation", L'actualité de Frantz Fanon, Actes du Colloque de Brazaville, Éditions Karthala, Paris 1986.
• Noorani, A. G., "No Remedies Against Police Torture", Economic and Political Weekly, Vol. 20, No. 20 (1985) p. 866.

• Peters, E., "The Politics of Torture: Algeria as a Crucial Instance", Dissent, Vol. 32, No. 3 (1985) p. 305.
• Pocock, J. G. A., "Verbalising a Political Act: Towards a Politics of Speech", Political Theory, 1 (1973) p. 27.
• Ratner, M., "Home Truths About Torture", Nation, Vol. 253, No. 4 (1991) p. 142.
• Saïd, E., L'Orientalisme, Éditions du Seuil, Paris 1980.
• Saïd, E., Covering Islam: How the Media and the Experts Determine How We Should See the Rest of the World, Pantheon Books, New York 1981.
• Scarpaci, J. L. and Frazier, L. J., "State Terror: Ideology, Protest and the Gendering of Landscapes", Progress in Human Geography, Vol. 17, No. 1 (1993) p. 1.
• Scary, E., The Body in Pain, Oxford University Press, Oxford 1985.
• Servier, A., Le péril de l'avenir: le nationalisme musulman en Égypte, en Tunisie et en Algérie, Éditions Boet, Constantine 1913.
• Staub, E., The Psychology and Culture of Torture and Torturers, in P. Suedfeld, Psychology and Torture, Hemisphere Publishing Corporation, London 1990.
• Staub, E., The Roots of Evil: The Origins of Genocide and Other Group Violence, Cambridge University Press, New York 1989.
• Staub, E., Moral Exclusion and the Evolution of Extreme Destructiveness, in S. V. Opotow, The Moral Community: Implications for the Psychology of Justice, Symposium of the American Psychological Association, New York 1987.
• Staub, E., "Steps Along the Continuum of Destruction: The Evolution of Bystanders", Political Psychology 10 (1989) p. 39.
• Taussig, M., "Culture of Terror: Space of Death, Casement, Roger Putumayo Report and the Explanation of Torture", Comparative Studies in Society and History, Vol. 26, No. 3 (1984) p. 467.

Autres références

• Abou, S., L'identité culturelle, Éditions Anthropos, Paris 1981.
• Ahmad, J. A., Occidentosis, transl. R. Campbel, Mizan Press, Berkeley 1984.
• Assima, F., Une femme à Alger, Arléa, Paris 1995.
• Bandura, A., Underwood, B. and Fromson, M., "Disinhibition of Aggression through Diffusion of Responsibility and Dehumanisation of Victims", Journal of Research in Personality 9 (1975) p. 253.
• Bastide, R., Le Prochain et le lointain, Éditions Cujas, Paris 1970.
• Berthoud, G., "Droits de l'Homme et savoirs anthropologiques", Identité: évolution ou différence ?, Éditions universitaires Fribourg, Suisse 1989.
• Boudjedra, R., Lettres algériennes, Grasset, Paris 1995.
• Boussouf, M., Vivre traquée, Calmann-Lévy, Paris 1995.
• Bulhan, H. A., Frantz Fanon and the Psychology of Oppression, Plenum Press, New York 1985.
• De Jouvenel, B., La Civilisation de puissance, Fayard, Paris 1976.
• Dirks, N. B., ed., Colonialism and Culture, The University of Michigan Press, Ann Arbor 1992.
• Droixhe, D., Images de l'Africain de l'antiquité au XXe siècle, Droixhe, D., et Kiefer K. H., (éditeurs), Verlag Peter Lang, Frankfurt am Main 1987.
• El-Mandjra, M., Nord-Sud: Prélude à l'ère postcoloniale, Les éditions Toubkal, Casablanca 1992.
• Garaudy, R., Vers une guerre de religion ?, Desclée de Brouwer 1995.
• Gendzier, I. L., Frantz Fanon: A Critical Study, Pantheon Books, New Tork 1973.
• Gonsalves, C. J., Torres, T. A., Fischman, Y., Ross, J. and Vergas, M. O., "The Theory of Torture and the Treatment of its Survivors: an Intervention Model", Journal of Traumatic Stress, Vol. 6, No. 3 (1993) p. 351.
• Gounongbé, A., La Toile de soi: Culture colonisée et expressions d'identité (essai), L'Harmattan, Paris 1995.
• Guillaume, M. et Baudrillard, J., Figures de l'altérité, Éditions Descartes, Paris 1992.
• Hayat, N., La nuit tombe sur Alger la Blanche, Éditions Tirésias, Paris 1995.
• Hilberg, R., The Nature of the Process, in Dimsdale, J., (ed.), Survivors, Victims and Torturers, Hemisphere Pub., Washington 1980.
• Karnoouh, C., Adieu à la différence: essais sur la modernité tardive, Arcantère, Paris 1993.
• Lippman, M., "Torture and the Torturer: An Overview of the Findings", in International Society for Political Psychology, Washington 1982.
• Matoub, L., Rebelle, Stock, Paris 1995.
• McCulloch, J., Black Soul White Artifact: Fanon's Clinical Psychology and Social Theory, Cambridge University Press, Cambridge 1983.
• Messaoudi, K., Une femme debout, Flammarion, Paris 1995.
• Muheim, F., L'Europe, idée et réalité: Forces rationnelles et ressorts émotionnels, Publication Société de Banques Suisses, Suisse 1992.
• Parong, A. A., Pagaduanlopez, J., Estradaclaudio, S., Protaciomarcelino, E. and Cabildo, M. A. V., "Rehabilitation of Survivors of Torture and Political Violence: the Philippine Experience",

Economic and Political Weekly, Vol. 27, No. 33 (1992) p. 1755.
• Reporters Sans Frontières, Le drame algérien: Un peuple en otage, Éditions la Découverte, Paris 1994.
• Rognon, F., Les Primitifs, nos contemporains, Hatier, Paris 1988.
• Rufin, J.-C., La Dictature libérale, Éditions Jean-Claude Lattès, Paris 1994.
• Shariati, A., On the Sociology of Islam, Transl. Hamid Algar, Mizan Press, Berkeley 1979.
• Shariati, A., Culture and Ideology, Transl. Fatollah Marjani, Free Islamic Lit., Houston 1980.
• Shariati, A., "Civilisation and Modernisation", in Reflections of Humanity, Free Islamic Lit., Houston 1984.
• Shariati, A., What is to be done ?, Rajaee, F. and Esposito, J. L. (eds), Institute for Research and Islamic Studies, Houston 1986.
• Shoham, S. G., Alienation and Violence, Science Review Ltd, London 1988.
• Smith, R. (ed.), Exile and Tradition: Studies in African and Caribbean Literature, Longman and Dalhousie University Press, London 1976.
• Sosoe, L. K., Identité: évolution ou différence ?, Éditions universitaires Fribourg, Suisse 1989.
• Transcultura, Connaissance et réciprocité, CIACO, Louvain-la-Neuve 1988.
• Zahar, R., Frantz Fanon: Colonialism and Alienation, Monthly Review Press, New York 1974.
• Zimbardo, P. G., et al., "The Psychology of Imprisonment: Privation, Power and Pathology", in Rubin, Z. (ed.), Doing unto Others, Prentice Hall, New Jersey 1974.

Torture durant la Guerre d'Algérie

• Alastair Horne, A Savage War of Peace: Algeria 1954 – 1962, Papermac, London 1987.
• Alleg, H., La Question, Éditions de Minuit, Paris 1958.
• Belhadj, A., Boumaza, B. et Francis, M., La Gangrène, Éditions Minuit, Paris 1959.
• Benabdallah, A., Oussedik, M. et Vergès, J., Nuremberg pour l'Algérie, I et II, Maspéro, Paris 1961.
• Benzine, A., Le Camp, Éditions sociales, Paris 1962.
• Davezies, R., Le Front, Éditions Minuit, Paris 1959.
• De Beauvoir, S., et Halimi, G., Djamila Boupacha, Gallimard, Paris 1961.
• Einaudi, J. L., La Ferme Améziane, Enquête sur un centre de torture pendant la guerre d'Algérie, L'Harmattan, Paris 1991.
• Fanon, F., Pour la révolution africaine, Éditions François Maspero, Paris 1962.
• Fanon, F., Les Damnés de la terre, Éditions ENAG, Alger 1987.
• Kéramane, H., La Pacification, Éditions la Cité, Lausanne 1960.
• Kessel, P., Le pouvoir civil, l'armée et la torture, in Les Temps Modernes, Octobre-novembre 1960.
• Kessel, P. et Pirelli, G., Le peuple algérien et la guerre: lettres et témoignages 1954-1962, Éditions François Maspero, Paris 1962.
• Trinquier, R., La Guerre moderne, La Table ronde, Paris 1961.
• Vidal-Naquet, P., La torture dans la République, Éditions de Minuit, Paris 1972.

Torture dans l'Algérie indépendante jusqu'à 1991

• Amnesty International, Rapports annuels sur l'Algérie de 1977 à 1991, Archives A. I., Londres.
• Chalabi, E., L'Algérie, l'État et le Droit 1979-1988, Éditions Arcantère, Paris 1989.
• Charef, A., Octobre, Éditions Laphomic, Alger 1990.
• Collectif contre la répression en Algérie, Algérie: Les Droits de l'Homme, Revue de Presse, Paris 1985.
• Documents, Les Torturés d'El-Harrach, Éditions de Minuit, Paris 1966.
• Vidal-Naquet, P., Face à la Raison d'État, Éditions La Découverte, Paris 1989.

Littérature scientifique sur la torture

Histoire, idéologie et politique de la torture

• Agee, P., "Torture: The Role of Ideology in the French-Algerian War", Black Scholar, Vol. 21, No. 2 (1990) p. 66.
• Agee, P., "Torture: The Role of Ideology in the French-Algerian War", Nation, Vol. 250, No. 20 (1990) p. 712.
• Agee, P., "Torture: The Role of Ideology in the French-Algerian War", Social Justice, a Journal of Crime Conflict and World Order, Vol. 17, No. 4 (1990) p. 131.
• Agosin, M., "Notes on the Poetics of the Acevedo Movement Against Torture", Human Rights Quarterly, Vol. 10, No. 3 (1988) p. 339.
• Ames, B., "Torture in Brazil: A Shocking Report on the Pervasive Use of Torture by Brazilian Military Governments, 1964-1979", secretly Prepared by the Archdiocese of Sao-Paulo, Latin American Research Review, Vol. 23, No. 2 (1988) p. 157.
• Bendfeldtzachrisson, F., "Torture as Intensive Repression in Latin-America: The Psychology of

its Methods and Practice", International Journal of Health Services, Vol. 18, No. 2 (1988) p. 301.
• Beshir, E. M., "How to Struggle Against Torture", Journal of Medical Ethics, Vol. 17, No. 4 (1991) p. 62.
• Best, J., "Torture: The Cancer of Democracy", Medical Journal of Australia, Vol. 145, No. 8 (1986) p. 416.
• Dennis, B., "Torture of Prisoners in Turkey", Journal of the Royal College of General Practitioners, Vol. 39, No. 321 (1989) p. 174.
• Dutta, N., "Torture Victim Fights Back", Economic and Political Weekly, Vol. 22, No. 34 (1987) p. 1438.
• EPW, "Police: Codifying Torture", Economic and Political Weekly, Vol. 25, No. 30 (1990) p. 1613.
• Filartigav Pena-irala and Danaher, M., "Torture as a Tort in Violation of International law", Stanford Law Review, Vol. 33, No. 2 (1981) p. 353.
• Gampel, Y., "Facing War, Murder, Torture, and Death in Latency", Psychoanalytic Review, Vol. 75, No. 4 (1988) p. 499.
• Girdner, W., "Torture on Trial", Nation, Vol. 238, No. 15 (1984) p. 469.
• Godlee, F., "Torture, Murder and Disappearances are Increasing Worldwide", British Medical Journal, Vol. 307, No. 6897 (1993) p.149.
• Gregory, S., Timerman, D., "Rituals of the Modern State: The Case of Torture in Argentina", Dialectical Anthropology, Vol. 11, No. 1 (1986) p. 63.
• Guha, S., "Torture Victim Fights Back", Economic and Political Weekly, Vol. 23, No. 3 (1988) p. 58.
• Hirsch, E., "A Short Lexicon of Torture in the Eighties", New Republic, Vol. 199, No. 14 (1988) p. 40.
• Histoire, "A Time of Torture: Obedience under Absolute Monarchs, 15th-18th Centuries", Histoire, No. 161 (1992) p.53.
• Kramer, S., "Torture: Analysis of an Instrument of Authority", Argument, Vol. 35, No. 6 (1993) p. 989.
• Lernoux, P. and Schneider, H., "Cry Of The People: United-States Involvement in the Rise of Fascism, Torture, and Murder, and the Persecution of the Catholic Church in Latin-America", Human Rights Quarterly, Vol. 3, No. 1 (1981) p. 131.
• Lhoest, J. L., "These Beasts which we Torture", Socialisme, Vol. 27, No. 160 (1980) p. 464.
• Malek, M., "Torture and Modernity: Self, Society and State in Modern Iran", Journal of Contemprorary Asia, Vol. 25, No. 3 (1995) p. 441.
• Meana, J. J., Morentin, B., Idoyaga, M. I., and Callado, L. F., "Prevalence of Sexual Torture in Political Dissidents", Lancet, Vol. 345, No.8960 (1995) p.1307.
• Moor, K. R., Nichols, A. H., "Combating Torture in the 90s", Human Rights, Vol. 17, No. 1 (1990) p. 28.
• Nicole, L., "Torture: The Need for a Dialog with its Victims and its Perpetrators", Journal of Peace Research, Vol. 24, No. 3 (1987) p. 315.
• Parmentier, S., "The International Fight Against Torture", Human Rights Quarterly, Vol. 14, No. 4 (1992) p.568.
• Payne, D. E., "Torture and Human-Rights in Chile", Canadian Medical Association Journal, Vol.131, No.4, (1984).
• Playfair, E., "Torture and Ill-Treatment: Israël's Interrogation of Palestinians from the Occupied Territories", Journal of Palestine Studies, Vol. 24, No. 2 (1995) p. 83.
• Rogers, M., "Death by Sheer Torture", Library Journal, Vol. 120, No.17 (1995) p. 96.
• Sorensen, B., "Why Two Torture Committees", Journal of Medical Ethics, Vol. 17, No. 4 (1991) p. 60.
• Tedlock, D., "Torture in the Archives: Mayans meet Europeans", American Anthropologist, Vol. 95, No. 1 (1993) p. 139.
• Ugalde, A., Vega, R. R., "History of Torture and State Repression in Argentina", Social Science and Medicine, Vol. 28, No. 7 (1989) p. 759.
• Ugalde, A., Vega, R. R., "Torture: A Document of Accusation", Social Science and Medicine, Vol. 28, No. 7 (1989) p. 759.
• Valiente, F. T. Y., "Torture", Journal of Modern History, Vol. 59, No. 4 (1987) p. 804.
• Valladares, A., "Torture", Orbis: A Journal of World Affairs, Vol. 32, No. 3 (1988) p.427.
• Waldmann, P., "Torture: Analysis of a Tool of Authority", Politische Vierteljahresschrift, Vol. 35, No. 2 (1994) p. 322.
• Waldmann, P., "Torture: History of the Painful Interrogation", Politische Vierteljahresschrift, Vol. 35, No. 2 (1994) p. 322.
• Weissbrodt, D., "Torture: The Role of Ideology in the French-Algerian War", American Journal of International Law, Vol. 85, No. 1 (1991) p. 218.
• Worldview, "Torture In Iraq", Worldview, Vol. 24, No. 6 (1981) p. 16.
• Zirker, D., "Democracy and the Military in Brazil: Elite Accommodation in Cases of Torture", Armed Forces and Society, Vol. 14, No. 4 (1988) p. 587.

Torture et droit

• Boulesbaa, A., "The Nature of the Obligations Incurred by States Under Article-2 of the UN

Convention Against Torture", Human Rights Quarterly, Vol. 12, No. 1 (1990) p. 53.
• Brown, C., Goldman, R. K., Uruguay .1. "Torture, Memory and Justice", Nation, Vol. 248, No. 12 (1989) p. 408.
• Burgers, J. H., Danelius, H., Duffy, P., "The United-Nations Convention Against Torture: A Handbook on the Convention Against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment", International And Comparative Law Quarterly, Vol. 40, No. Januray (1991) p. 243.
• Danelius, H., "The United-Nations Fund for Torture Victims: The 1st Years of Activity", Human Rights Quarterly, Vol. 8, No. 2 (1986) p. 294.
• Drinan, R. F., Kuo, T. T., "Putting the Worlds Oppressors on Trial: The Torture Victim Protection Act", Human Rights Quarterly, Vol. 15, No. 3 (1993) p. 605.
• Espersen, O., "Statutes of the International Tribunal for Investigation of Torture", Journal of Medical Ethics, Vol. 17, No. 4 (1991) p. 64.
• Gery, Y., "The Torture Victim Protection Act: Raising Issues of Legitimacy", George Washington Journal of International Law And Economics, Vol. 26, No. 3 (1993) p. 597.
• Mukhoty, G., "Torture, Human Rights, Legal Rights", Economic and Political Weekly, Vol. 29, No. 21 (1994) p. 1259.
• Rodley, N. S., "United Nations Action Procedures Against Disappearances, Summary or Arbitrary Executions, and Torture", Human Rights Quarterly, Vol. 8, No. 4 (1986) p. 700.

Les effets de la torture

• Allodi, F. and Stiasny, S., "Women as Torture Victims", Canadian Journal of Psychiatry (Revue canadienne de psychiatrie), Vol. 35, No. 2 (1990) p. 144.
• Allodi, F., "The Children of Victims of Political Persecution and Torture: Psychological Study of a Latin-American Refugee Community", International Journal of Mental Health, Vol. 18, No. 2 (1989) p. 3.
• Basoglu, M., Paker, M., Ozmen, E., Tasdemir, O. and Sahin, D., "Factors Related to Long-Term Traumatic Stress Responses in Survivors of Torture in Turkey", Journal of the American Medical Association, Vol. 272, No. 5 (1994) p. 357.
• Basoglu, M., Paker, M., Paker, O., Ozmen, E., Marks, I., Incesu, C., Sahin, D. and Sarimurat, N., "Psychological Effects of Torture: A Comparison of Tortured with Non Tortured Political Activists in Turkey", American Journal of Psychiatry, Vol. 151, No. 1 (1994) p. 76.
• Basoglu, M., Paker, M., "Severity of Trauma as Predictor of Long Term Psychological Status in Survivors of Torture", Journal of Anxiety Disorders, Vol. 9, No. 4 (1995) p. 339.
• Fornazzari, X. and Freire, M., "Women as Victims of Torture", Acta Psychiatrica Scandinavica, Vol. 82, No. 3 (1990) p. 257.
• Kohen, D., "Psychological Sequelae of Torture", British Journal of Psychiatry, Vol. 158, No. February (1991) p. 287.
• Lunde, I. and Ortmann, J., "Prevalence and Sequelae of Sexual Torture", Lancet, Vol. 336, No. 8710 (1990) p. 289.
• Lunde, I., Rasmussen, O. V., Lindholm, J. and Wagner, G., "Sexual and Pituitary Testicular Function in Torture Victims: Sequels to Inflicted Pain", Acta Neurochirurgica, Vol. 59, No. 3-4 (1981) p. 296.
• Lunde, I., Rasmussen, O. V., Wagner, G. and Lindholm, J., "Sexual and Pituitary Testicular Function in Torture Victims", Archives of Sexual Behavior, Vol. 10, No. 1 (1981) p. 25.
• Montgomery, E., Krogh, Y., Jacobsen, A. and Lukman, B., "Children of Torture Victims: Reactions and Coping", Child Abuse and Neglect, Vol. 16, No. 6 (1992) p. 797.
• Petersen, H. D., Abildgaard, U., Daugaard, G., Jess, P., Marcussen, H. and Wallach, M., "Psychological and Physical Long-Term Effects of Torture: A Follow-Up Examination of 22 Greek Persons Exposed to Torture (1967-1974)", Scandinavian Journal of Social Medicine, Vol. 13, No. 3 (1985) p. 89.
• Punamaki, R. L., "Experiences of Torture, Means of Coping, and Level of Symptoms Among Palestinian Political Prisoners", Journal of Palestine Studies, Vol. 17, No. 4 (1988) p. 81.
• Ramsay, R., Gorstunsworth, C. and Turner, S., "Psychiatric Morbidity in Survivors of Organized State Violence Including Torture: A Retrospective Series", British Journal of Psychiatry, Vol. 162 (1993) p. 55.
• SSM, "The Effects of Torture and Political Repression in a Sample of Chilean Families", Social Science and Medicine, Vol. 28, No. 7 (1989) p. 735.
• Turner, S. and Gorstunsworth, C., "Psychological Sequelae of Torture: A Descriptive Model", British Journal of Psychiatry, Vol. 157, No. October (1990) p. 475.
• Weile, B., Wingender, L. B., Bachmortensen, N., Busch, P., Lukman, B. and Holzer, K., "Behavioral Problems in Children of Torture Victims: A Sequel to Cultural Maladaptation or to Parental Torture", Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics, Vol. 11, No. 2 (1990) p. 79.

Approches psycho- et socio-thérapeutiques

• Allodi, F. A., "Assessment and Treatment of Torture Victims: A Critical Review", Journal of Nervous and Mental Disease, Vol. 179, No. 1 (1991) p. 4.
• Barudy, J., Vieytes, C., Ugalde, A. and Vega, R. R., "The Invisible Pain of Torture: Our Therapeutic Experiences with Expolitical Prisoners and their Families", Social Science and Medicine, Vol. 28, No. 7 (1989) p. 759.
• Baxoglu, M. and Cusack, J. R., "Torture and its Consequences: Current Treatment Approaches", American Journal of Psychiatry, Vol. 152, No. 8 (1995) p. 1230.
• Bojholm, S. , Foldspang, A., Juhler, M., Kastrup, M., Skylv, G., Somnier, F. and Kinzie, J. D., "Monitoring the Health and Rehabilitation of Torture Survivors: A Management-Information System for a Rehabilitation and Research Unit for Torture Victims", Journal of Traumatic Stress, Vol. 7, No. 4 (1994) p. 731.
• Bojholm, S. and Thomas, C., "Monitoring the Health and Rehabilitation of Torture Survivors", British Journal of Psychiatry, Vol. 165 (1994) p. 285.
• Callaghan, K., "Movement Psychotherapy with Adult Survivors of Political Torture and Organized Violence", Arts in Psychotherapy, Vol. 20, No. 5, (1993) p. 411.
• Cusack, J. R., "Torture and its Consequences: Current Treatment Approaches", American Journal of Psychiatry, Vol. 152, No. 10 (1995) p. 1540.
• Goldsmith, M. F., "New Center for Torture Victims Seeks to Aid the Politically Abused", Journal of the American Medical Association, Vol. 255, No. 20 (1986) p. 2717.
• Gonsalves, C. J., Torres, T. A., Fischman, Y., Ross, J. and Vargas, M. O., "The Theory of Torture and the Treatment of its Survivors: An Intervention Model", Journal of Traumatic Stress, Vol. 6, No. 3 (1993) p. 351.
• Kastrup, M., Genefke, I. K., Lunde, I. and Ortmann, J., "Coping with the Exposure to Torture", Contemporary Family Therapy, Vol. 10, No. 4 (1988) p. 280.
• Martin, M., "Toronto Psychiatrist a World Leader in Study, Treatment of Torture Victims", Canadian Medical Association Journal, Vol. 150, No. 3 (1994) p. 408.
• Mcivor, R. J. and Turner, S. W., "Assessment and Treatment Approaches for Survivors of Torture", British Journal of Psychiatry, Vol. 166 (1995) p. 705.
• Parong, A. A., Pagaduanlopez, J., Estradaclaudio, S., Protacio- marcelino, E. and Cabildo, M. A. V., "Rehabilitation of Survivors of Torture and Political Violence: The Philippine Experience", Economic and Political Weekly, Vol. 27, No. 33 (1992) p. 1755.
• Petersen, H. D., "The Controlled Study of Torture Victims: Epidemiological Considerations and Some Future Aspects", Scandinavian Journal of Social Medicine, Vol. 17, No. 1 (1989) p. 13.
• Randall, G. A., Lutz, E. L., Deutsch, A. C., "Serving Survivors of Torture: A Practical Manual for Health Professionals and other Service Providers", Journal of Traumatic Stress, Vol. 8, No. 2 (1995) p. 362.
• Rasmussen, O. V. and Lunde, I., "The Treatment and Rehabilitation of Victims of Torture", International Journal of Mental Health, Vol. 18, No. 2 (1989) p. 122.
• Silove, D., Tarn, R., Bowles, R. and Reid, J., "Psychosocial Needs of Torture Survivors", Australian and New Zealand Journal of Psychiatry, Vol. 25, No. 4 (1991) p. 481.
• Thompson, M. and Mcgorry, P., "Psychological Sequelae of Torture and Trauma of Chilean and Salvadorean Migrants: A Pilot Study", Australian and New Zealand Journal of Psychiatry, Vol. 29, No. 1 (1995) p. 84.

L'éthique médicale et la torture

• Bankowski, Z., "Medicine, Torture, and the United Nations", Lancet, Vol. 1, No. 8265 (1982) p. 229.
• Cilasun, U., "Torture and the Participation of Doctors", Journal of Medical Ethics, Vol. 17, No. 4 (1991) p. 21.
• DMB, "Doctors, Ethics, and Torture", Proceedings and Summaries of an International Meeting, Copenhagen, August 1986, Organized Jointly by the Danish Medical Association and the International Rehabilitation and Research Center for Torture Victims, Danish Medical Bulletin, Vol. 34, No. 4 (1987) p. 185.
• Dorman, T. A., "Medical Involvement in Torture", Journal of Medical Ethics, Vol. 20, No. 4 (1994) p. 268.
• Downie, R. S., "The Ethics of Medical Involvement in Torture", Journal of Medical Ethics, Vol. 19, No. 3 (1993) p. 135.
• Hare, R. M., "The Ethics of Medical Involvement in Torture: Commentary", Journal of Medical Ethics, Vol. 19, No. 3 (1993) p. 138.
• Hoffenberg, R., "Medical Involvement in Torture", Journal of Medical Ethics, Vol. 19, No. 3 (1993) p. 133.
• IJHS, "Principles of Medical Ethics Relevant to the Protection of Prisoners Against Torture", International Journal of Health Services, Vol. 14, No. 3 (1984) p. 505.
• JAMA, "Declaration of Tokyo: Guidelines for Medical Doctors Concerning Torture and Other

Cruel, Inhuman, or Degrading Treatment or Punishment in Relation to Detention and Imprisonment", Journal of the American Medical Association, Vol. 255, No. 20 (1986) p. 2800.
• Martirena, G., "The Medical Profession and Torture", Journal of Medical Ethics, Vol. 17, No. 4 (1991) p. 23.
• Petersen, H. D. and Rasmussen, O. V., "Medical Appraisal of Allegations of Torture and the Involvement of Doctors in Torture", Forensic Science International, Vol. 53, No. 1 (1992) p. 97.
• Rasmussen, O. V., "The Involvement of Medical Doctors in Torture: The State of the Art", Journal of Medical Ethics, Vol. 17, No. 4 (1991) p. 26.
• Seelmann, G., "The Position of the Chilean Medical Association with Respect to Torture as an Instrument of Political Repression", Journal of Medical Ethics, Vol. 17, No. 4 (1991) p. 33.
• Stover, E., Ugalde, A. and Vega, R. R., "The Open Secret: Torture and the Medical Profession in Chile", Social Science and Medicine, Vol. 28, No. 7 (1989) p. 759.
• Voigt, J. A., "The Role of the Forensic Pathologist in the Detection of Torture", Journal of the Forensic Science Society, Vol. 24, No. 4 (1984) p. 314.

Le Tortionnaire

• Haritosfatouros, M., "The Official Torturer: A Learning Model for Obedience to the Authority of Violence", Journal of Applied Social Psychology, Vol. 18, No. 13 (1988) p. 1107.
• Lebigre, A., "Torturers Also Die (Executioners Under the Ancien-Regime)", Histoire, No. 126 (1989) p. 72.
• Moran, J. P., "The Communist Torturers of Eastern Europe: Prosecute and Punish or Forgive and Forget", Communist and Post-Cmmunist Studies, Vol. 27, No. 1 (1994) p. 95.
• Nation, "The Torturer", Nation, Vol. 252, No. 1 (1991) p. 5.
• Serfaty, A., "Facing the Torturers (Reflections of a Prisoner in Morocco)", Temps Modernes, Vol. 41, No. 477 (1986) p. 1.
• Weschler, L. and Fonseca, I., "A Miracle, a Universe: Settling Accounts with Torturers", The Times Literary Supplement, No. 4565 (1990) p. 1027.
• Weschler, L. and Schlesinger, S., "A Miracle, a Universe: Settling Accounts with Torturers", New York Times Book Review, No. April (1990) p. 10.
• Weschler, L. and Weiss, P., "A Miracle, a Universe: Settling Accounts with Torturers", Human Rights Quarterly, Vol. 14, No. 4 (1992) p. 577.
• Winkler, R. C. and Haritosfatouros, M., "The Training of Torturers: Theater of the Irrational", Australian Psychologist, Vol. 17, No. 1 (1982) p. 104.
• Wolfe, G. and Livingston, D., "The Shadow of the Torturer", Futures, Vol. 13, No. 5 (1981) p. 437.